LA GRANDE
CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

OU

JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

PAR

M. l'Abbé MAISTRE

Chanoine honoraire, Doyen de Dampierre, au diocèse de Troyes (Aube) ;
précédemment Professeur d'Écriture-Sainte et de Théologie ; — Examinateur général
des Conférences Ecclésiastiques diocésaines, etc.

TOME QUATRIÈME

LA VIE PUBLIQUE DU CHRIST

SON PRÉCURSEUR

ÉPOQUES CÉLÈBRES DE SON AVÉNEMENT

SES FONCTIONS MESSIANIQUES

PARIS

F. WATTELIER ET C[ie], LIBRAIRES

19, RUE DE SÈVRES, 19

1875



Ecce ego creo cœlos novos et Terram novam !
Voici que je vais créer des cieux nouveaux et une Terre nouvelle !

(Isai., LXV, 17).

In diebus Regnorum illorum suscitabit Deus Cœli Regnum quod in æternùm non dissipabitur, et... alteri populo non tradetur, et consumet universa Regna hæc, et ipsum stabit in æternum.

Dans les jours de ces règnes, le Dieu du ciel suscitera un nouveau *Royaume*, l'Eglise du Christ, *qui ne sera jamais détruit, qui ne passera point à un autre peuple; qui absorbera tous ces royaumes* temporaires, *et qui, quant à lui-même, subsistera éternellement.*

Venit Jésus, dicens : Impletum est tempus, et appropinquavit Regnum Dei ! Appropinquavit Regnum cœlorum !

Jésus vint, disant : Les temps sont accomplis, et le Règne de Dieu est proche! La fondation du *Royaume des Cieux* sur la terre *approche !...*

(S. Marc, I, 15 ; S. Matth , IV, 17).

Dieu *a abrégé les LXX semaines, pour que le péché trouve sa fin; que la Justice Eternelle soit amenée; que les Visions et les Prophéties soient accomplies; que le Saint des Saints reçoive l'Onction* solennelle. *Il y aura 69 semaines jusqu'au Christ, Conducteur...*

(Daniel, IX. 24-27).

Lex et Prophetæ usquè ad Joannem : La Loi Figurative *et les Prophètes* ont eu leur règne *jusqu'à Jean*-Baptiste, époque de leur plein accomplissement.

(S. Matth , XI, 13).

AVEC APPROBATION

ET AVEC LA BÉNÉDICTION SPÉCIALE DE N. S. P. LE PAPE PIE IX.

AVANT-PROPOS

Nous venons de contempler les merveilles de la Nativité du Messie, de méditer les grands noms que le Ciel et la Terre lui ont donnés et les espérances, aussi certaines que joyeuses, qu'ils font naître dans nos cœurs.

Les faits du Christ étant fondés sur des bases historiques inébranlables, nous admirons avec un transport toujours plus grand les brillantes christophanies du Sauveur, et devant les justes d'Israël, et aux yeux des peuples et des rois de la Gentilité. Nous avons aimé à suivre d'esprit et de cœur dans l'Egypte, au centre de l'idolâtrie, le Divin Enfant, porté dans les bras de la Vierge. Il semblait vouloir y aller chercher un asile contre les poursuites d'un tyran ombrageux, mais il avait dessein, en réalité, d'y produire le déploiement de sa toute-puissance divine contre l'empire de Satan, le véritable tyran des peuples, et contre toutes ces fausses divinités ou démons, qui, depuis si longtemps, opprimaient les nations de la terre.

En considérant la certitude historique, pleine et entière, des grands faits du Rédempteur, combien se réjouiront le pauvre et l'artisan, c'est-à-dire le Peuple ! Quelle inexprimable consolation ils éprouveront dans leur cœur, lorsqu'ils

envisageront le Messie, leur créateur et leur ami, leur Dieu et leur Sauveur, se livrant laborieusement, comme eux, aux travaux de la vie commune, durant l'espace de trente ans ; ne se manifestant ensuite au monde que durant trois ans, et cela pour supporter volontairement l'épreuve de la tentation, les travaux de l'artisan, les privations et les opprobres, et pour se disposer à être immolé prochainement comme une grande Victime, comme un Agneau sans tâche, pour les péchés du monde !

A la vue d'un tel *dévouement* du Fils de Dieu, d'une part, de tant de monuments historiques et de tant de preuves évangéliques, d'autre part, ils croiront, et par la foi ils recouvreront la précieuse espérance chrétienne, que des esprits méchants et pervers avaient arrachée de leurs cœurs.

Aujourd'hui, ils ne l'aiment pas, parce qu'ils ne croient pas ; mais, à la vue de la certitude évangélique, ils croiront de nouveau, et ils *ouvriront* leur cœur à la plus parfaite, à la meilleure des espérances. Par cette espérance, ils se tourneront vers le Fils du Dieu Bon et Tout-puissant qui ne les a point oubliés. En l'entendant leur dire avec bonté : *Beati pauperes !... Venez à moi !... Je suis la Voie* qui conduit au bonheur réel et permanent : *Je suis la Vérité* que vous cherchez de toutes parts sans la trouver ! *Je suis la Vie* éternelle, infiniment heureuse et glorieuse après laquelle vous soupirez ardemment : *Venez à moi, ô vous tous qui êtes dans les travaux et dans les peines de tout genre, et je vous soulagerai !... Et vous trouverez en moi le bonheur* que vous souhaitez depuis si longtemps !.... A ces accents si touchants, ils l'aimeront, ils l'invoqueront, ils obtiendront de lui le principe de la vie véritable ; ils y goûteront en lui, par anticipation, les délices de la vie bienheureuse réservée à ceux qui espèrent en Jésus-Christ ! Le peuple, composé des classes laborieuses et souffrantes, aura enfin trouvé le

principe et le commencement de son bonheur terrestre, ainsi que la cause réelle de sa félicité éternelle.

Les Grands et les classes élevées de la société n'auront pas d'autre espérance que celle du Peuple de Dieu.

Quelle joyeuse éclaircie brillera dès lors aux yeux des peuples ! Quelle nouvelle et joyeuse lumière !

C'est pourquoi, dans la vue de contribuer à affermir dans les cœurs et à exciter de plus en plus la belle et consolante espérance du Nouvel Israël, continuons à consigner, dans les Livres qui suivent, les *Preuves de Jésus-Christ.*

Après avoir considéré les témoignages nombreux qui environnent les circonstances de l'*Enfance* du Sauveur, de son *adolescence* et de sa *vie cachée et laborieuse*, venons maintenant à ceux qui accompagnent les grands faits de sa *vie publique*.

VIE PUBLIQUE DU CHRIST JÉSUS

IDÉE GÉNÉRALE

Les temps étaient accomplis. Après que les voix prophétiques l'eurent annoncé pendant quarante siècles, et que des messagers et des héraults eurent précédé son avénement, le Messie entra dans le monde avec l'éclat d'un Dieu, mais d'un Dieu qui se fait homme. Les Puissances célestes l'adorèrent, les astres illuminèrent son berceau ; les grands et les humbles, les rois et les bergers, lui rendirent leurs hommages. Des bouches prophétiques célébrèrent la nativité du Sauveur des hommes. Puis, rentrant dans l'obscurité de la vie commune, l'Homme-Dieu se tut durant trente ans.

Cependant, les grands signes qui devaient accompagner la manifestation publique du Messie apparaissent ; les événements importants qui, suivant les anciens Prophètes, devaient signaler cette époque, deviennent de jour en jour plus éclatants. Le Christ sort donc de sa retraite, il rompt le silence, et se manifeste aux yeux d'Israël, comme son Rédempteur et comme son Roi. Déjà ses voies étaient prépa-

rées par son saint Précurseur, Jean-Baptiste. Ce nouvel Elie, plus semblable à un esprit céleste qu'à un homme terrestre, d'une noblesse si distinguée et d'une vertu si éminente, qu'il était profondément vénéré de toute sa nation, avait déjà rendu au Messie Jésus un excellent témoignage, un témoignage qui n'était suspect à personne. *Hic venit in testimonium..., ut testimonium perhiberet de Lumine.* Ce fut alors, c'est-à-dire après trente années passées dans les exercices d'une vie obscure et laborieuse, que ce Soleil éternel de justice, dissipant les nuages qui avaient voilé sa splendeur, apparut publiquement comme l'Auteur du salut.

L'an 15e du règne de Tibère, empereur des Romains, Pontius Pilatus gouvernant la Judée au nom des Césars, pendant que le fils du grand-prêtre Zacharie baptisait une multitude d'Hébreux sur les rives du Jourdain, les cieux s'ouvrirent au-dessus du fleuve, et la voix du Père proclama solennellement Jésus de Nazareth Fils Unique de Dieu, Législateur universel et grand Conducteur des nations. Au même moment, le Saint-Esprit se reposa visiblement sur celui qui est à la fois le fils de Dieu et le fils de l'homme, lui communiqua l'onction par excellence, la triple onction, Royale, Prophétique et Sacerdotale. Il se présentera dès lors :

1° Comme le Roi des rois, le Roi d'Israël et le Roi des Gentils, dont le Royaume est essentiellement spirituel et universel ; 2° comme le Prophète par excellence, comme la source et comme la fin de toute prophétie ; 3° Comme le Pontife des pontifes, le seul Grand-Prêtre véritable, qui doit volontairement s'immoler pour les péchés du monde entier et offrir enfin à Dieu son Père le seul sacrifice qui lui soit agréable.

Cette proclamation, authentique et solennelle du caractère divin et messianique de Jésus, ferma l'ère de l'Ancien Testament et inaugura celle du Nouveau.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Le Prince des poëtes latins, éclairé par les divers reflets prophétiques, avait pressenti et célébré d'avance cette grande ère du christianisme.

Le Christ venait donc accomplir la Loi, c'est-à-dire la conduire à son terme, en réalisant ce qu'elle avait préfiguré et prédit, et établir sur la terre les fondements de son Royaume, qui est l'Eglise. Dès le commencement, comme pour confondre d'avance ses contradicteurs qui devaient surgir dans le cours des siècles et particulièrement dans le nôtre, il fit connaître que la nature de son Royaume sur la terre était d'être spirituel, et c'est pourquoi il l'appela *le Royaume des cieux*, prémunissant de la sorte les esprits contre toute fausse interprétation, et apprenant aux hommes que ce Royaume n'est pas de ce monde, comme celui des princes de la terre.

Venit Jesus in Galilæam, prædicans Evangelium regni Dei, et dicens : quoniam impletum est tempus, et appropinquavit regnum Dei : pœnitemini, et credite Evangelio. — Jésus vint dans la Galilée, prêchant l'évangile du Royaume de Dieu, et disant : le temps est accompli, et le Royaume de Dieu est proche ; faites pénitence, et croyez à l'Evangile [1].

C'est d'après ce principe et ce caractère tout spirituel du Royaume du Christ, que le saint Précurseur, qui ne le connaissait que par la révélation du Saint-Esprit, le proclama, dès le début, l'*Agneau de Dieu, qui*, par son immolation *effacera les péchés du monde* entier : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi* [2] ! Et ce but, c'est-à-dire l'établissement d'un Royaume céleste et spirituel fut si clairement indiqué, dès le principe, qu'il est impossible de trouver,

[1] S. Marc, I, 15.
[2] S. Jean, I, 29.

dans aucun des Evangiles, la moindre trace du moment où il aurait substitué ce royaume spirituel à une royauté terrestre, qu'il aurait eue d'abord en vue, comme le voudraient faire entendre certains rationalistes incrédules. Jamais Jésus ne partagea l'opinion de ses contemporains sur le pouvoir temporel du Messie attendu, et il s'éleva, dès l'abord, au-dessus de ces imaginations indignes des siècles passés et des temps à venir. La grande et unique pensée qu'il manifesta constamment dans ses paroles et dans ses actes, fut de réunir toute l'humanité en une société religieuse et morale, dans laquelle chacun put, à la lumière de son Evangile et à l'aide de sa Grâce, être par Jésus délivré du péché, réconcilié avec Dieu, sanctifié de plus en plus, et put par là même participer un jour aux gloires et aux joies de son Royaume céleste et éternel ; jamais les expressions simples et populaires dont il se servit pour représenter son règne, ne démentirent cette tendance de toute sa vie à l'établissement d'un Royaume spirituel [1], en même temps qu'universel. C'est toujours et partout dans ce sens qu'il parle de la manière la plus claire et la plus explicite. Tel est le sens de toutes les prophéties qui ont rapport au Messie [2], et qui comprennent l'humanité tout entière, vrai peuple du Christ, dont le royaume doit commencer, il est vrai, parmi les Juifs, mais pour s'étendre de là sur toutes les nations païennes.

La doctrine de Jésus est parfaitement conforme au plan que nous venons d'indiquer. Elle ne renferme rien qui soit purement local, temporaire ou national. Ses prescriptions sont de nature à pouvoir être observées en tout lieu ; elles remplacent la loi Mosaïque et la transforment en adoration,

[1] S. Matth., XIX, 28.

[2] Dan., IX, 24, *ut finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophetia, et ungatur Sanctus Sanctorum ..*

en esprit et en vérité. Les principes de sa doctrine, aussi anciens que l'esprit humain, prennent naturellement, dans leur expression parabolique, une forme éminemment populaire et s'approprient ainsi à tous les degrés d'intelligence. Aussi le Christ fit-il, dès le début, une profonde impression sur tous les esprits, qui contemplaient en lui, avec étonnement et admiration, une Autorité enseignante plus qu'humaine. Cette impression était pour les peuples une cause de renaissance spirituelle et d'inexprimable joie, à mesure que Jésus parlait et agissait miraculeusement au milieu du peuple ; car pour déterminer le retour de l'humanité déchue vers Dieu, il montrait sans cesse ce Dieu offensé comme le père le plus aimant et le plus miséricordieux, prévenant le pécheur, et pardonnant au repentir, s'abaissant vers lui dans la personne de son Fils unique, réalisation vivante et sensible de la pensée divine et de l'acte divin, de la parole divine et du fait divin. Cette douceur compâtissante de Jésus attira les peuples à lui, comme au grand pasteur d'Israël et des nations.

Mais il est temps que nous établissions chacun de ces points importants, par un nombre, plus que suffisant, de preuves prophétiques et historiques, par des faits positifs, miraculeux, antérieurs et postérieurs au Messie.

CHAPITRE Ier

LE PRÉCURSEUR DU CHRIST

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

I. Un précurseur préparera la voie au Messie.
II. Il sera un autre Elie ; époque de sa venue ; sa mission.
III. Même prophétie renouvelée.
IV. Le précurseur prêchera dans le désert annoncera l'avènement prochain du Dieu Sauveur. — Correction des mœurs. — Pratique de la pénitence, de la justice et de l'humilité.
V. Autre prophétie semblable.
VI. Sur le désert où le Précurseur fera entendre sa voix. — La gloire du Christ y apparaîtra.

I. — *Un saint précurseur viendra préparer les voies devant le Christ. — (Malachie, an 440 av. Jésus-Christ).*

Malach., III, 1, 2. Il paraîtra un Précurseur zélé et puissant comme Elie, avant l'avénement du Messie et avant la ruine de la Ville et du Temple de Jérusalem.

Je vais vous envoyer mon Ange, et il préparera la voie devant moi : Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam : et aussitôt le Dominateur que vous cherchez et l'Ange de l'Alliance si désiré de vous, viendra dans son Temple ; le voici qui vient ! dit le Seigneur des armées.

Qui pourra penser, sans crainte, *au jour de son Avénement*, lequel doit être si fatal pour votre nation aveugle? *Ou qui pourra en soutenir la vue? Car il sera comme le feu qui fond les métaux, comme l'herbe des foulons, comme un homme qui s'assied pour fondre et épurer l'argent; il purifiera les Enfants de Lévi, et il les rendra purs comme l'or et l'argent qui ont passé par le feu...* Dieu ajoute ensuite que *dans ce jour là*, *il se réservera un peuple composé de ce qu'il y aura alors de justes*; v, 17, 18. — (2 *col.*, I.)

Le Précurseur est ici appelé l'*Ange* du Seigneur, c'est-à-dire, le *Messager* qui préparera le chemin au Messie, en annonçant son arrivée, en disposant les cœurs à le recevoir, en les purifiant du péché, en censurant avec force et liberté les crimes des Hébreux (Calmet), en rendant témoignage au Messie, en le faisant reconnaître pour la Lumière des peuples et pour l'auteur de la Nouvelle Alliance.

II. — *Le Précurseur prédit sera un nouvel Elie. — Sa mission aura pour but de sanctifier l'ancien Peuple, et de le réunir au nouveau peuple du Christ. — La partie de la nation qui refusera de s'y réunir, périra dans l'épouvantable jour de la ruine de Jérusalem. — (Malachie, ibid).*

Le prophète Malachie IV, 8, prédisant les deux avénements du Christ, annonce en même temps deux précurseurs; l'un prochain, qui sera Elie *en esprit et en vertu*, qui devra préparer la voie au Messie dans le premier avénement, avant que le Seigneur juge et frappe la nation juive; et l'autre, qui sera Elie *en personne* et qui doit venir avant le jugement dernier. Comme l'un est la figure prophétique de l'autre, (*Introd.*, *c.* X,) voici ce qui est prédit de l'un et de l'autre précurseur :

Ecce enim dies veniet succensa quasi caminus... Voilà qu'un jour viendra semblable à une fournaise ardente : tous les superbes et tous les impies seront comme de la paille; et ce jour qui

doit venir (c'est-à-dire, la catastrophe de Jérusalem) *les embrasera, dit le Seigneur des armées, sans leur laisser ni germe ni racine.*

Mais le Soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom...

Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequàm veniat dies Domini magnus et horribilis.

Et convertet cor patrum ad filios et cor filiorum ad patres eorum : ne forte veniam et percutiam terram anathemate.

Voilà que moi je vous enverrai le prophète Elie, avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur arrive. — Et il réunira le cœur des pères avec les enfants, et le cœur des enfants avec leurs pères, de peur qu'en venant je ne frappe la terre d'anathème. (2 col. II.)

III. — *Autre prédiction concernant le nouvel Elie. — Objet de sa future mission. — Le Précurseur sera semblable à Elie-le-Prophète.*

Ecclé., XLVIII, 1, 10, *et* IV. Voici ce que l'Esprit-Saint annonce par la bouche de l'auteur de l'Ecclésiastique ; il parle ainsi à Elie même : *Qui peut se glorifier comme vous ?... Vous qui avez été enlevé au ciel dans un tourbillon de feu et dans un char traîné par des chevaux ardents ; vous qui avez été destiné pour reprendre les prévaricateurs dans le temps prescrit, pour apaiser la colère du Seigneur, avant que sa fureur éclate, qui ad reprehensiones temporibus certis adhibendas scriptus es, ad sedandam iram judicii divini priùsquam exardescat* (Vatable) ; *pour réunir le cœur des pères et des enfants, et pour rétablir les tribus de Jacob. Heureux ceux qui vous verront et qui seront honorés de votre amitié !*

C'est ainsi que l'Ecclésiastique renouvelle et explique la prophétie de Malachie. Cet Elie est donc destiné *pour reprendre, ad reprehensiones ;* il exercera ce ministère *au temps prescrit*, c'est-à-dire *avant que la colère du jugement Divin*

éclate sur la nation rebelle, ou selon Malachie, *aux approches du grand et terrible jour du Seigneur. Il viendra avant le Christ, préparer sa voie* devant lui ; *il réunira les cœurs des enfants à leurs pères*, parce qu'il convertira les Juifs à Celui qu'avaient annoncé leurs pères, c'est-à-dire les Patriarches et les Prophètes. Par là *il rétablira les tribus d'Israël.* On voit donc que le ministère d'Elie n'était pas accompli, même après qu'il fut enlevé au ciel. Il était réservé pour *d'autres temps à venir*, pour les temps qui précéderont les deux avénements du Christ. *Cet Envoyé*, prédit par Malachie, III, 1, doit être figuré par Elie, doit être même un autre Elie.

Si donc *le prophète Elie s'est élevé*, selon l'Ecriture, *comme un feu, et si ses paroles brûlaient comme un flambeau ardent*, l'Envoyé qui préparera la voie au Christ, devra être de même *un flambeau brillant et ardent* (Jean, V, 35).— *Elie, le Thesbite, était couvert de poil, et était ceint sur les reins d'une ceinture de cuir* (4 Reg., I, 8). *Il restait sur le bord du torrent du Carith, qui est vis-à-vis le Jourdain ;* c'était un lieu désert ; *des corbeaux lui apportaient du pain et des viandes le soir et le matin ; il buvait de l'eau du torrent* ; (3 Reg., XVII, 5). Tel sera donc l'Envoyé qui précédera le Messie. Ce précurseur, devant ressembler au prophète Elie, est pour cela même appelé par Malachie un nouvel Elie. Il mènera aussi une vie austère, au sein du Désert ; il reprendra avec force ; il purifiera par la pénitence et par la pratique des vertus les peuples de la Judée. Il *sera comme le feu qui purifie les métaux*, selon les termes prophétiques.

Nous verrons (3 *col.*, § 2 *et* 3),comment S. Jean-Baptiste a été et a paru parfaitement semblable à Elie.

IV. — *Un Précurseur prêchera dans le Désert, exhortera à se préparer à l'avénement du Dieu Sauveur. — Correction des mœurs : pratique des vertus, de la justice, de la pénitence et de l'humilité.* (Isaïe, 790 *ans avant J.-C.)*

Isaïe, XL, 1. et suiv. 1. *Consolez-vous, mon Peuple, consolez-vous, dit votre Dieu.*

3. On entendra la *voix de Celui qui crie dans le Désert*, Vox Clamantis in deserto ; *préparez la voie du Seigneur, rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu.*

4. *Toutes les vallées seront comblées et les collines seront abaissées ; les chemins tortus seront redressés ; ceux qui étaient raboteux seront aplanis. (Col. II, § IV, 2.)*

5. *Et la Gloire du Seigneur se manifestera, et revelabitur Gloria Domini.* Celui qui est la Gloire Vivante ou Substantielle de Dieu (ou bien) la gloire du Christ apparaîtra aux yeux d'Israël vers les bords du Désert, sur les rives du Jourdain, lorsque le feu céleste brillera sur ce fleuve, et que le Saint-Esprit et la Voix qui crie dans le Désert indiqueront le Messie. *Et* alors *toute chair verra le Salut* ou *le Sauveur, que la bouche du Seigneur a annoncé* par les Prophètes (70). *Et videbit omnis caro Salutare Dei, quod os Domini locutum est.* (Luc, III, 6.)

6. *Une voix m'a dit : criez. Et j'ai dit : que crierai-je ? Toute chair n'est que de l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur des champs. L'herbe s'est séchée.*

7. *Et la fleur est tombée ; parce que le Seigneur l'a frappée de son souffle. Le peuple est vraiment de l'herbe.*

8. *L'herbe s'est séchée, et la fleur est tombée. Mais le Verbe de notre Dieu demeure éternellement ; Verbum autem Domini nostri manet in æternum.* C'est ainsi que la Voix du Désert, le Précurseur, doit rendre témoignage au Verbe Eternel, comme étant la Gloire Personnelle et Eternelle de Dieu. (S. Jérôme, Procope, Théodoret, Tirinus, etc.)

9. *Montez sur une montagne, vous qui annoncez l'Evangile ou la bonne nouvelle à Sion ; élevez votre voix avec force, vous qui annoncez l'Evangile à Jérusalem ; élevez-la, et ne craignez point. Dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu* qui va venir ! *Ecce Deus vester !*

10. *Voici le Seigneur Dieu qui va venir dans sa puissance ! Le Bras du Seigneur dominera. Il portera avec lui ses récompenses et il tiendra en ses mains le prix de ses travaux.*

11. *Il mènera son troupeau dans les pâturages, comme un pasteur qui paît ses brebis ; il rassemblera dans ses bras ses petits* agneaux, et *il les prendra dans son sein ; il portera lui-même les brebis qui seront pleines.*

On voit par cette prophétie que l'office du Messager qui devra précéder le Messie sera : 1° d'inviter les hommes à l'humilité, à la correction de leurs mœurs par la Pénitence, pour les disposer par là à l'Avénement du Messie ; 2° de rendre témoignage à la durée éternelle du Verbe-Dieu, que toute chair doit voir dans sa glorieuse humanité ; 3° d'annoncer aux Hébreux la présence et la prochaine manifestation du Sauveur, en disant : *Voici votre Dieu ! Il va venir ; et Il sera lui-même le Pasteur de son peuple.* — Telle sera la mission de ce hérault-précurseur.

V. — *Même sujet. — Le Hérault-précurseur sera envoyé pour annoncer aux Hébreux la prochaine arrivée du Christ, et l'établissement immédiat de son Règne.* (Isaïe).

La précédente prophétie se retrouve au cinquante-deuxième chapitre d'Isaïe. Il y est parlé de nouveau de *Celui qui monte sur la montagne* et *qui annonce à Jérusalem que son Dieu va venir régner*, et établir son Royaume dans Jérusalem et jusqu'aux extrémités de la terre ; il y est prédit qu'avant cet Avénement de Dieu parmi les hommes, on entendra aussi *la voix des sentinelles avancées* qui *verront de leurs yeux et montreront le Dieu Libérateur ;* que *les déserts de Jérusalem*, à cette vue, *se réjouiront et loueront le Seigneur*, parce que *toutes les extrémités de la terre verront le Sauveur que Dieu enverra ;* enfin il y est recommandé aux peuples *de ne point se souiller par rien d'impur, mais de se purifier de plus en plus.* Puis, immé-

diatement après, vient une longue et claire prophétie sur le Messie.

Avant donc de parler de ce Dieu-sauveur, voici le préambule du Prophète concernant le Hérault-précurseur du Christ :

Isaïe, LII, 7. *Que les pieds de Celui qui annonce la paix sur les montagnes sont beaux ! les pieds de Celui qui annonce la Bonne-Nouvelle, qui prêche (et qui annonce d'avance) le Salut, qui dit à Sion : ton Dieu va régner ! Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis Sion : Regnabit Deus tuus !* — Voilà un hérault tout spécial, désigné dans ce verset, et semblable à Celui que marque l'oracle précédent : il est chargé de monter sur la montagne et d'annoncer la bonne nouvelle de l'avénement du Dieu Sauveur.—Quant aux autres héraults désignés dans le verset qui suit, nous avons eu occasion d'en parler ailleurs.

8. *La voix de tes sentinelles se fera entendre : ils élèveront la voix ; ils chanteront ensemble des cantiques de louanges, parce qu'ils le verront de leurs yeux, lorsque le Seigneur aura converti Sion.*

9. *Réjouissez-vous, Déserts de Jérusalem, Deserta Jerusalem : louez tous ensemble le Seigneur, parce qu'il a consolé son peuple et qu'il a racheté Jérusalem.*

10. *Le Seigneur a préparé son Bras Saint*, c'est-à-dire son Christ (sic omnes Interpretes), *pour le faire voir aux yeux de toutes les nations, et toutes les régions de la terre verront le Sauveur que notre Dieu doit nous envoyer.* (Voy. col. II, § V.)

11. *Retirez-vous, retirez-vous, sortez du lieu impur ; ne touchez rien de souillé ; purifiez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur.*

Vient ensuite la longue prophétie qui concerne le Messie. Il sera donc précédé par un hérault-précurseur, et annoncé

comme devant venir consoler, racheter et sauver Sion et tous les peuples de la terre.

VI. — *Sur le Désert où le Précurseur fera entendre sa voix. — La solitude se réjouira. — La Gloire du Seigneur y apparaîtra.* (Isaïe).

Isaïe, xxxv, v, 1 et suiv. — *La terre déserte et sans chemin se réjouira, la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme le lys. Elle poussera et elle germera de toutes parts.* (Eusèbe lisait : *les Déserts du Jourdain fleuriront*). *Elle sera dans une effusion de joie et de louanges. La gloire du Liban lui sera donnée, de même que la beauté du Carmel et de Saron. Ils verront eux-mêmes Celui qui est la Gloire du Seigneur et la Magnificence de notre Dieu. Lætabitur deserta et invia, exultabit solitudo... Ipsi videbunt gloriam domini, et decorem Dei nostri.* — Le reste du chapitre regarde la venue et les miracles du Dieu-Messie. Il est dit : *Dieu viendra lui-même et il vous sauvera... Les yeux des aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds se déboucheront, le boiteux bondira comme le cerf*, etc... *Des torrents couleront dans la Solitude : scissæ sunt in Deserto aquæ et torrentes in solitudine.* Ces eaux mystérieuses désignent les eaux salutaires du Baptême, les grâces célestes et les dons du Saint-Esprit, qui découleront des fontaines ou des Sacrements du Sauveur en faveur de ceux qui auront été rachetés par lui. (S. Cyrille, Theodoret, Tirinus, etc.)

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS HÉBREUX ET CHRÉTIENS.

SOMMAIRE.

I. — *Comment les Hébreux interprétaient-ils l'oracle de Malachie*, III, 1, (*voir* 1 *col.*, I.)

Ils ont pensé que cet Ange était le prophète Elie en esprit ou en personne, et que le Dominateur était le Christ. (*S. Jérôme*, *Huet*, prop. 7.)

Le rabbin David Kimki et le R. Maimonides [1] avec plu-

[1] Maimonides, commentaire sur la dernière *Mischena*, du traité *Idioth*, s'exprime ainsi :

— « Moïse, notre Maître (que la paix soit sur lui !) outre les prophé-
« ties relatives au Messie, qu'il a laissées écrites dans le Pentateuque,
« a encore enseigné verbalement à ses Disciples de la part de Dieu,
« pour les transmettre aux générations suivantes, par la voie de la
« tradition, toutes les circonstances qui signaleront la venue du Ré-
« dempteur ; entre autres, *qu'il sera précédé d'un homme qui lui apla-*
« *nira la terre, et que cet homme sera Elie.* »

Le célèbre rabbin désigne ici, sans s'en apercevoir, la personne de S. Jean-Baptiste, qui doit *aplanir la terre devant le Messie, évangéliser,* (comme dit Jarky) avant l'avènement du Rédempteur, avènement qu'il annoncera comme prochain. » — *Faites pénitence*, criera en effet le saint Précurseur, *car le Royaume des Cieux approche.* (S. Matth., III, 2).

sieurs docteurs Juifs modernes, reconnaissent que cette prophétie s'applique au Messie : Saadias-Gaon reconnaît même que Malachie désigne S. Jean-Baptiste. (Maimonides, *in Hilchoth Melachim.*)

Interprétation des Chrétiens. — Que le Messie et que son Précurseur soient désignés ici par Malachie, c'est ce qu'affirment aussi tous les docteurs et interprètes chrétiens, les évangélistes, S. Matthieu, XI, 7; S. Marc, I, 1; S. Luc, *Act.*. XIII, 24; S. Denys l'Aréopagite écrivit sa 3e lettre à Caius, pour lui expliquer le sens de cette prophétie et lui faire voir comment elle regarde le Messie. — C'est ce

On peut remarquer que Maimonides ne dit pas que ce sera Elie; mais *un homme*, et que cet homme *sera Elie*. C'est précisément ce que l'Ange dira à Zacharie, en parlant du fils qui lui devra naître : *Il marchera devant lui avec l'esprit et la vertu d'Elie.* Au reste, Maimonides s'explique clairement à cet égard, dans son *Traité des Rois*, chap. XII, art. 2.

« Les Docteurs ont dit que dans les premiers temps du Messie, aura « lieu la guerre de Gog et de Magog, et qu'avant la guerre, *il s'élèvera* « *un prophète pour préparer Israël, et disposer leur cœur;* car il est « écrit : *Voici que je vous envoie Elie*, et le reste.

Les rabbins David-Kimki, Elieser Jehuda, les *Midras-Jalkut* et *Schoker-Tob*, enseignent la même doctrine. Seulement, plusieurs d'entre eux, et notamment les Rabbins cabalistes ou traditionnalistes, prétendent que le retour d'Elie sur la terre, s'opérera au moyen de la métempsycose; car ils admettent cette opinion païenne.

« L'âme d'Elie, disent-ils, sera renvoyée sur la terre pour entrer dans un corps créé *à l'instar de son premier corps* qui, selon les lois physiques, a rendu à la terre les éléments dont il était composé. »

Les *Midras* précités ajoutent que cet *Elie* précédera Celui dont il est dit, Isaïe, XLII, 1 : *Voici mon serviteur sur qui je m'appuie, mon Elu en qui je mets toute mon affection.*

Le Talmud, en plusieurs endroits, déclare expressément que Elie doit précéder le Messie.

— « Et le *jour* de ce verset de Malachie, dit R. Samuel Edels ; *avant* « *que vienne le jour de Jéhova*, désigne le temps de l'avènement du « Messie. »

R. Salomon Jarki : « Elie viendra évangéliser avant la venue du fils « de David. »

R. Abraham-ben-David : « Elie viendra annoncer la venue prochaine « du Rédempteur. »

(Voir M. Drach, *Harmonie*, *t.* 2, *p.* 365-367).

qu'atteste Jésus Christ lui-même, par ce qu'il dit aux Juifs de Jean-Baptiste : *Qu'êtes-vous allé voir dans le Désert? Un prophète ? Oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète. C'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.* (Luc, VII, 27.) Cette interprétation dissipe toute ombre d'incertitude, s'il y en a sur ce point.

II. — *Sur l'oracle de Malachie* IV, 8, *concernant le nouvel Elie, précurseur du Christ.*

(V. 1 col., II.) — On voit qu'il s'agit ici d'un *grand et terrible événement.* Elie sera envoyé d'avance sur la terre, afin de sanctifier les hommes pour le jour de l'avénement du Seigneur, et afin de les préserver par là du terrible événement qui affligera la nation juive. Il réunira les pères avec les fils, c'est-à-dire, il réconciliera la Synagogue avec l'Eglise, de peur que si l'ancienne Synagogue, composée de nos pères dans la foi, ne se réunissait pas à l'Eglise du Christ et aux nouveaux enfants de Dieu, elle ne fût maudite et frappée d'anathème, suivant l'oracle. C'est là précisément ce que fit Jean-Baptiste, le 1[er] précurseur; il tâcha de réunir l'ancienne Synagogue avec la nouvelle Église, c'est-à-dire, les pères avec les fils. La partie du peuple qui ne s'y réunit pas fut maudite de Dieu, et fut consumée dans les flammes de l'épouvantable ruine de Jérusalem, ruine qui avait été comparée par le prophète *à une fournaise enflammée.* Ce même oracle désigne aussi la fin du monde. C'est pourquoi Jean-Baptiste et Jésus-Christ prédisaient ces deux catastrophes dans une même prophétie. La première devait arriver prochainement pour prouver et figurer la réalisation lointaine de la seconde. C'est ainsi que l'incendie (évidemment) surnaturel qui dévora la ville, le Temple et la nation des Hébreux avec les superbes Pharisiens qui se précipitèrent dans les feux, a été clairement

prédit par les Prophètes, par S. Jean-Baptiste et par Jésus-Christ. — Si les Juifs doutent que ce soit là ce qu'a voulu annoncer Malachie, qu'ils nous disent quelle est *cette grande et épouvantable catastrophe* qui doit suivre la venue d'Elie et du Messie. Diront-ils qu'il s'agit simplement ici du jugement dernier ? — Mais, outre que Malachie annonce ce jour comme prochain, à quoi leur servirait la venue du Messie, à la fin du monde ? Ils n'auraient pas le temps de le voir régner sur les nations, selon qu'il est prédit ailleurs. Cette venue d'Elie et du Messie *avant le jour terrible*, désigne donc évidemment la venue de Jean-Baptiste et de Jésus-Christ avant *le jour terrible* de la Ruine de la nation incrédule. — Ce qui prouve encore que c'est bien là le sens littéral et véritable de l'oracle, c'est que le prophète *assure*, III, 1, *que le Précurseur* et le *Messie viendront dans le Temple de Zorobabel*, avant qu'il soit renversé, et *avant que le pays* des juifs *soit frappé d'un dernier anathème*. (Sic. S. Chrys., Calmet, etc.) — Au surplus, toute l'ancienne tradition juive enseigne que ce Précurseur que les saints oracles appellent *Ange*, *Envoyé*, *Elie*, viendra avant l'avénement du Messie (et avant la ruine du Temple). C'est ce que nous allons montrer.

II. — *Tradition des Hébreux concernant Elie*, *précurseur du Christ*. (50 ans avant J.-C.)

1. L'Ancien *Targum* de Jonathanben-Uziel, sur ces paroles des *Lamentations*, c. 4 : *completa est iniquitas tua*, *filia Sion*. *Non addet ultrà Dominus, ut transmigrare te faciat*, s'exprime de la sorte :

« Un jour à venir, il fera cesser ton iniquité, ô Synago-
« gue de Sion, tu seras rachetée par le Christ et par Elie,
« grand prêtre, *per Christum et Eliam sacerdotem magnum*.
« (*Apud Genebr., ad. fin. p.*, 52.) » Suivant les anciens Hébreux, le Christ devait être accompagné ou précédé d'Elie.

2. Le *Béressith Rabba*, ou *commentaire de la Genèse*, dit que « celui qui fera l'aumône et des œuvres de miséricorde « méritera de voir Elie et les deux Messies, *merebitur Eliam « et duos Messias.* C'est de cet Elie qu'il est écrit au dernier « chapitre de Malachie : *Voici que je vous enverrai le pro- « phète Elie.* » On sait que les deux avènements du Messie ont fait croire aux Juifs qu'il y aurait deux Messies. (*P. Galatinus, l. IV, c. 2.*)

3. Les docteurs Juifs, contemporains de Notre-Seigneur, enseignaient qu'Elie devait précéder l'arrivée du Messie. A cette époque toute la nation attendait ce nouvel Elie. C'est pour cela que le Sanhédrin fit faire à Jean-Baptiste cette question : *Etes-vous Elie ? Elias es tu ?* — C'est pour cela aussi que les Disciples demandèrent à Jésus : « pourquoi « donc les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne aupa- « ravant ? » *Matth., XVII,* 10. Notre-Seigneur leur répondit que les Pharisiens avaient raison de le dire ; que cela était vrai. *Ibid.*

4. Voici ce que disaient encore sur ce point les Juifs du Ier siècle :

« Quant au Messie, s'il est venu, et s'il est quelque part, « il est encore inconnu, et il ne se connaît pas encore lui- « même, et il n'a aucune puissance, jusqu'à ce qu'Elie « vienne l'oindre ou le sacrer et le faire connaître à tout le « monde. » Ainsi parle le juif Tryphon dans S. Justin. *Dial. n°* 8. Cettre tradition convient assez à S. Jean-Baptiste qui révéla le Christ, et qui l'oignit de l'onction du Saint-Esprit, aux yeux de tout le peuple.

5. Les Juifs n'ont point varié sur ce point dans les siècles postérieurs. Voici ce que dit leur plus savant docteur, le R. Maimonides, l'abréviateur des anciens *Targums :*

« Nos Sages enseignent qu'il n'y aura entre ce temps-ci « et celui du Christ aucune différence, si ce n'est la tyran- « nie des empires. Il paraît, d'après le simple contexte des

« Oracles prophétiques, que, au commencement des jours « du Messie, il y aura un combat entre Gog et Magog, et « qu'avant ce combat il s'élèvera un chef d'Israël, pour en « préparer les cœurs. Car il est prédit : *Voici que je vais « vous envoyer Elie-le-Prophète, avant que le jour grand et « terrible arrive.* Or, il ne doit pas venir pour souiller ce « qui est pur ou pour purifier ce qui est impur, ni pour cor- « rompre les hommes qui sont dans une très-bonne voie, ou « pour corriger ceux qui sont tout-à-fait dépravés, mais « plutôt pour apporter la paix au monde ; car c'est là ce qui « est marqué par les paroles suivantes de Malachie : *et il « tournera les cœurs des pères vers les enfants.* »

« C'est ainsi que quelques-uns des Sages assurent qu'a- « vant l'avènement du Roi-Messie doit venir Elie. Mais nul « ne sait la manière dont ces paroles et d'autres sembla- « bles se réaliseront : on ne le saura que lorsqu'elles seront « accomplies. Car tout cela est caché dans les Prophètes. » (*Ex Deuter. R. Moysis-ben-Maimonis*, c. 12).

Voilà ce que ce savant rabbin dit du Précurseur du Christ et de son ministère public. Il pense avec les Scribes que cet Elie précédera le Messie et la lutte de la nation sainte contre les chefs du paganisme ; qu'il apportera la paix et préparera les cœurs d'Israël à l'avènement du Christ. Comme il voit qu'on pourrait peut-être alléguer cette interprétation des Sages en faveur de S. Jean-Baptiste, qui a préparé, le mieux qu'il se pouvait, les cœurs des Israélites à recevoir le Christ, il finit par dire que nul ne sait bien la manière dont s'accompliront les oracles relatifs à cet Elie, précurseur du Christ.

6. Le Talmud, au traité *Sanhédrin*, chap. *Helec*, p. 124, nous fournit encore des preuves évidentes que, suivant l'ancienne Synagogue, Elie devait précéder et accompagner le Messie, et que l'époque en était fixée un peu avant la ruine du Temple et de la ville.

Sur *Elie*. — Les Juifs ont été abandonnés à un funeste esprit de mensonge, de vertige et d'erreur, sur ce qui concerne le Messie et son Précurseur. Voici donc ce que l'un de leurs rabbins a dit à ce sujet, au traité *Sanhédrin*, chapitre *Helec*, page 124 du Talmud :

« Le Rabbin Josué-ben-Lévi alla trouver Elie, qui se te-
« nait à la porte du jardin de l'Eden, et lui demanda quand
« viendrait le Messie ? Elie lui répondit : — Quand le vou-
« dra le Seigneur que voici. — Le R. Josué dit : — J'en
« vois deux, et j'entends la voix de trois. — Le même
« R. Josué alla encore se présenter devant Elie qui se te-
« nait à la porte de la Grotte du R. Josué-ben-Johaï, et
« dit : — Parviendrai-je au siècle futur (c'est-à-dire au
« temps du Messie) ? Elie lui répondit : — S'il plaît à notre
« Seigneur qui est ici. — Le R. Josué ajouta : — Je n'en
« vois que deux ; mais j'entends la voix de trois : je vous
« demanderai encore dans quel temps viendra le Christ ?—
« Il lui répondit : — Allez le trouver et interrogez-le lui-
« même, il est assis à la porte de Rome : Voici à quel signe
« vous le reconnaîtrez : Vous le trouverez assis au milieu
« de pauvres accablés de douleurs. Pendant que tous ou-
« vrent et lient en même temps leurs plaies, pour lui, il ne
« les ouvre et ne les lie qu'alternativement, afin de ne point
« tarder, si l'on venait à le demander à l'improviste et s'il
« fallait sortir de suite pour racheter Israël. — Le R. Josué
« partit donc pour trouver le Messie. — Je vous salue,
« Seigneur et Maître, lui dit-il. — Le Messie lui répondit :
« Soyez vous-même salué, enfant de Lévi. — Le rabbin
« Josué lui demanda et lui dit : Dans combien de temps
« devez-vous venir, mon Seigneur ? *Aujourd'hui*, lui répon-
« dit le Messie. — Josué étant de retour, Elie lui demanda
« quelle réponse il avait reçue du Messie, et lorsque Josué
« lui eut tout raconté, Elie lui dit : il vous a commandé, à
« vous et à votre père, d'espérer le siècle futur. — Il m'a

« donc induit en erreur, répartit Josué ; car je l'interrogeais
« sur le jour de son avènement. Elie lui répondit : — L'E-
« criture dit de même : *Aujourd'hui, si vous écoutez sa voix :*
« *hodiè, si vocem ejus audieritis.* »

Il n'y a à prendre, dans tout ce récit rabbinique, que l'idée constante où étaient les Juifs qu'Elie devait précéder le Messie et que l'époque leur en semblait déjà passée vers l'an 160 de Jésus-Christ.

IV. — *Comment les Hébreux entendaient l'oracle du XLe chapitre d'Isaïe : Vox clamantis in deserto... Col.* 1, § IV.

1. Cette prophétie, dit Huet, concerne le Messie, de l'aveu de tous les docteurs Juifs. Les rabbins Aben-Ezra et David Kimki le reconnaissent. En effet, le Prophète y annonce la venue d'un Dieu et des merveilles tout-à-fait extraordinaires. — Tous les pères et les docteurs de l'Eglise, S. Ambroise, Théophylacte, et la plupart des Hébreux, dit l'ancien rabbin de Lyra, appliquent cet oracle au Précurseur et à l'époque du Messie. (*Tirinus, etc.*)

2. L'abaissement des monts et des collines signifie l'abaissement de l'orgueil humain, l'humiliation des grands et des chefs, comme Isaïe lui-même l'indique dans le chapitre II, en expliquant la même idée : *les yeux altiers de l'homme seront humiliés : la hautesse des grands sera abaissée ; car le jour du Seigneur va éclater sur tous les superbes, sur les hautains, sur les insolents, et ils seront humiliés..., sur les hauts cèdres du Liban*, sur tous les grands, *sur les plus hauts monts et sur les collines les plus élevées..., et l'élévation de l'homme sera abaissée... Le Seigneur seul paraîtra grand en ce jour-là.* Le redressement des chemins marque l'amendement des mœurs, l'extirpation des vices, la préparation des cœurs à recevoir le Royaume de Dieu. — Le reste annonce que le Messie paraîtra aux yeux de tout le monde comme le Sei-

gneur de gloire, le Dominateur puissant contre ses ennemis, le Pasteur de son nouveau peuple, le rémunérateur des justes, et leur vengeur contre l'orgueil des grands, au jour de sa colère.

Arnobe nous indique comment les sentiers escarpés ont été redressés : « Si vous placez parmi les dieux, Bacchus, « Cérès, Esculape, Minerve, etc., pour certains bienfaits « que ces hommes vous ont rendus, quels honneurs ne « devons-nous pas à Celui qui, en nous montrant la vérité, « nous a fait sortir de nos grands égarements ; qui, lorsque « nous marchions de tout côté et sans aucun guide, nous a « fait passer des lieux escarpés et impraticables dans des « lieux aplanis. » Puis il énumère les bienfaits spirituels apportés au monde par le Christ. *Arnob.*, *l.* I, 38, *adv. Gentiles.* Le Précurseur a préparé, commencé cette œuvre, le Christ l'a opérée et achevée.

3. S. Matthieu, S. Marc, I, S. Luc, S. Jean, tous les Pères et tous les Interprètes chrétiens, ont enseigné que *Cette Voix qui doit crier dans le Désert*, désigne le Précurseur du Christ. Il est certain que les Juifs, contemporains de Jésus-Christ, l'ont entendu de même ; car, lorsque le Grand Conseil des Juifs envoya une députation vers Jean pour lui demander : *Qui êtes-vous ? Que dites-vous de vous-même ?* Il leur répondit : *Je suis la Voix de Celui qui crie dans le Désert, Ego vox clamantis in deserto : rendez droite la voie du Seigneur*, etc. ; et plusieurs d'entre les Pharisiens et la plupart des Juifs crurent à sa prédication et se préparèrent par le baptême à recevoir le Royaume de Dieu qui allait venir. Ils déclarèrent donc par cet acte, que cet oracle, que Jean-Baptiste appliquait au Messie et à son Précurseur, était entendu dans son véritable sens, et de plus, qu'ils croyaient que Jean était lui-même ce Précurseur prédit. — On ne saurait douter que ces deux points aient été crus fermement par la grande majorité de la nation. (*Voyez S. Luc*, XX, V.

6.) Le peuple aurait mis à mort quiconque eut contredit sa conviction sur ces deux points. *Col.* v, § vii.

V. — *Interprétation de l'oracle du 52e chapitre d'Isaïe.* (V. 1 col., v.)

Les Hébreux, anciens et modernes, ont appliqué au Messie la dernière partie de cet oracle.

Les Pères, S. Justin, Origène, S. Augustin, etc., ne font des deux chapitres 52e et 53e, qu'une seule prophétie concernant le Messie. — S. Paul, *Rom.*, x, 15, cite le septième verset et l'applique à ceux qui ont annoncé la venue de Jésus-Christ. — Procope, Huet, et tous les docteurs, font de même. Il n'y a dans l'Eglise qu'une interprétation (unanime) sur ce point. — Bien que le Prophète ait mis dans cet oracle quelques traits relatifs à la nation juive, il est certain néanmoins que la prophétie regarde particulièrement le Christ.

Quel est, en effet, ce hérault qui, placé en sentinelle, annoncera cette bonne nouvelle : *Dieu va régner ?* C'est-à-dire : *le Royaume de Dieu est proche ; appropinquavit regnum Dei !* (S. Matth., iii, 2.) Quelles sont ces voix qui publieront sa venue ? Quels sont *ces Déserts* qui se réjouiront, à l'avènement de ce Dieu-Sauveur, que le Seigneur enverra et que contempleront toutes les nations ? Pourquoi cette exhortation à se purifier pour profiter d'un si grand bienfait ? — Tout cela nous rappelle S. Jean-Baptiste dans le *Désert*, exhortant les peuples à se purifier par le Baptême, annonçant l'avènement du Sauveur et l'approche du Règne de Dieu, et disant : *appropinquavit regnum cœlorum !*

VI. — *Sur le Désert où habitait S. Jean-Baptiste. — Eusèbe entend de ce désert tout ce qui est dit dans les premiers versets du célèbre oracle d'Isaïe, contenu au chap.* xxxv, 1, 2.

« Tout cela, dit ce savant Docteur de l'Eglise, fut évi-

demment réalisé par les œuvres merveilleuses de notre Sauveur, après la prédiction de Jean. Remarquez qu'il évangélise la solitude et nommément celle du Jourdain. C'est là que Jean baptisait. Le fleuve qui dans le Désert purifie ceux qui s'y lavent, est, selon ce docteur, le symbole d'une purification spirituelle. La gloire du Liban, c'est-à-dire la gloire du culte de l'ancien Temple a été transférée à la Nouvelle Eglise qui a commencé à se former dans le Désert. Enfin, la gloire de notre Sauveur, laquelle éclata lors de son baptême, sur les eaux qui coulaient dans le désert, a été marquée par ces paroles du Prophète : *Mon peuple verra* (alors) *la gloire du Seigneur et la sublimité de notre Dieu.* » (Eusèb., *Dém. év.*)

Nous aurons occasion de revenir sur cette importante prophétie.

Nous pourrions ajouter ici, que ce qui est prédit en cet endroit de *la joie et de la gloire futures de la solitude*, désigne la gloire de la vie monastique qui doit commencer au désert dans le saint Précurseur et ensuite se propager partout d'une manière admirable. En effet, S. Jean a été le premier qui ait vécu, au sein du Désert, dans cet état de pénitence, de détachement et de sainteté. Et c'est pour cette raison que S. Jérôme et S. Augustin assurent qu'il a été le maître des solitaires et le premier des moines, *Monachorum princeps*.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. S. Jean-Baptiste est suscité de Dieu pour préparer la voie à Jésus-Christ.
II. Il vient dans l'esprit et dans la vertu d'Elie sanctifier le peuple, afin qu'il soit préservé du jour de la vengeance divine.
III. Il est l'Elie prédit.
IV. Epoque de sa prédication dans le désert; il prêche la pénitence et la correction des mœurs. — Il annonce la prochaine révélation du Messie.
V. Il le montre du doigt dans la personne de Jésus. — Témoignages qu'il lui rend.
VI. La nouvelle Eglise se forme dans le désert.
VII. Mort du Précurseur.

I. — *Jean-Baptiste a été suscité de Dieu et envoyé pour être le précurseur de Jésus-Christ, pour lui préparer la voie.*

Luc, 1, v, 5. *Sous le règne d'Hérode, roi de Judée, il y avait un prêtre nommé Zacharie, qui servait dans le rang d'Abia et dont la femme nommée Elisabeth, était de la race d'Aaron. C'étaient deux personnes justes devant Dieu... Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elisabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge. Or, Zacharie faisant devant Dieu la fonction du sacerdoce dans son rang, à l'heure que l'on brûlait les parfums, l'Ange du Seigneur apparut à Zacharie au côté droit de l'autel des parfums. A la vue de l'Ange, il fut troublé et la frayeur le saisit tout-à-coup. Mais l'Ange lui dit : ne craignez point Zacharie, car votre prière est exaucée, et Elisabeth votre épouse vous donnera un fils que vous appellerez Jean. Vous*

serez transporté de joie et plusieurs se réjouiront à sa naissance ; car il sera grand aux yeux du Seigneur. Il ne boira point de vin ni d'autre liqueur qui enivre ; et dès le ventre de sa mère il sera rempli du S. Esprit. Il convertira un grand nombre des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu ; et il marchera devant lui avec l'esprit et la vertu d'Elie... Et ipse præibit ante illum... ut convertat... L'ange Gabriel déclara ensuite à Zacharie qu'il était envoyé pour lui annoncer cette bonne nouvelle. L'Evangile rapporte ici comment le doute de Zacharie fut puni. Mais lorsqu'Elisabeth enfanta le fils qui lui avait été promis, il voulut qu'on l'appelât *Jean*, nom qui avait été désigné par l'Ange.

Abia était le chef d'une des 24 classes des prêtres Hébreux, suivant la division qui en fut faite par David. Chacune de ces classes a depuis servi successivement à son tour pendant sept jours d'un sabbat à l'autre dans le Temple, et a retenu le nom du chef qu'ils avaient au temps de David, et le même rang. Le 1er échut à la classe de Joiarib, et le 8e à celle d'Abia. Les tours de ces 24 classes étaient achevés en 163 jours. La classe de Joiarib entra l'an 4709 de la période Julienne, le 15 de juillet. On le prouve parce que, suivant les juifs, la classe de Joiarib était en tour, quand la ville de Jérusalem fut prise par Titus, l'an 4783 de la période Julienne, la 70e de l'ère chrétienne, le 9 ou le 10 du mois *Ab*, qui avait commencé le 27 juillet au soir, sixième férie. Ainsi, la classe de Joiarib a dû commencer un jour de sabbat, 4 août. En remontant de cette année 4783 de la période julienne, et en comptant 161 cycles de tours entiers du service des familles sacerdotales dans le Temple, de 168 jours chacun, on tombe au 15 juillet de l'année de la période Julienne 4709, qui est un samedi, dans lequel la classe de Joiarib a commencé à entrer en ministère. Celle d'Abia qui était la huitième, y est entrée par conséquent 50 jours après, le samedi, 2 septembre, selon

le calendrier Julien, ou le 31 août selon la réforme d'Auguste. Cela sert à fixer le temps de la Conception de S. Jean-Baptiste, fils de Zacharie, prêtre de la classe d'Abia, qui était entré en ministère dans le Temple peu de jours avant que sa femme Elisabeth eut conçu. (*Voir* 1, *Paralip.*, XXIV, 10 ; *S. Luc*, 1, 5 ; *Thoinart*, *Harmon. évang.*

GÉNÉALOGIE PATERNELLE DE S. JEAN-BAPTISTE

LEVI

ABIA
chef de la huitième classe des prêtres hébreux.

BARACHIAS, prêtre.

AGGÉE
mari de N.....

(MARIE) SALOMÉ
femme de Cléophas-Alphée,
(puis de S. Joseph, frère de Cléophas,
mort sans enfant.)
mère des
quatre frères et des deux sœurs
de Jésus.

ZACHARIE
prêtre et prophète, mari d'Elisabeth.

S. JEAN-BAPTISTE
précurseur de Jésus Christ.

Cette généalogie est fondée sur la tradition primitive (Voir S. Hippolyte de Porto, dans Nicéphore, *l.* 1, *c.* 2, et S. Hippolyte de Thèbes, *in Chron.* Le Protévangile de S. Jacques, S. Pierre d'Alexandrie, et plusieurs autres, témoignent que ce Zacharie était fils de Barachias, et qu'il fut tué dans le temple par les satellites d'Hérode.

GÉNÉALOGIE MATERNELLE DE S. JEAN-BAPTISTE

DAVID
|
SALOMON
|
MATHAN, prêtre de Bethléem.
|
SOBÉ
|
ELISABETH
épouse du grand-prêtre Zacharie,
|
S. JEAN-BAPTISTE
précurseur du Seigneur.

En établissant la généalogie et la parenté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous avons, en même temps, expliqué et démontré celle du saint Précurseur. Nous ne répétons point ce qui a été dit. Rappelons-nous seulement, que la famille sacerdotale de S. Jean-Baptiste était alliée à celle des rois, descendus de David, et qu'elle tenait par les liens de la consanguinité à la famille de Jésus-Christ.

A l'heure même ce saint vieillard cessa d'être muet, fut rempli du Saint-Esprit, et prononça le cantique *Benedictus*, dans lequel il parla ainsi de son fils :

Et vous, petit enfant, vous serez appelé le Prophète du Très-Haut; car vous marcherez devant le Seigneur, pour lui préparer les voies, et pour donner à son peuple la connaissance du salut, afin qu'il reçoive la rémission de ses péchés : Præibis enim ante faciem Domini, parare vias ejus. Il est donc certain, d'après la parole de l'ange Gabriel et de Zacharie, que Jean a été envoyé pour être le précurseur du Seigneur et que ce Seigneur c'est Jésus.

II. — *Jean, qui a été un prophète semblable à Elie, est venu* 40 *ans avant la ruine du Temple et de la nation juive; il purifiait le peuple, afin qu'il fût préservé de la colère qui devait éclater en ce jour d'effroi.*

Luc, 1, 17. Nous venons de voir que l'ange Gabriel avait dit de Jean-le-Précurseur : *Il marchera devant le Seigneur Dieu dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, in spiritu et virtute Eliæ, pour convertir les cœurs des pères vers les enfants et* rappeler *les désobéissants à la prudence des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple parfait.*

Ce nouvel Elie précéda Jésus-Christ, lui prépara les esprits du peuple; exhorta les tribus à se convertir et à se purifier de leurs péchés; menaça les superbes Pharisiens et les esprits rebelles et impies du jour de la vengeance prochaine du Seigneur.

Matth., III, 5. Au bruit de ses prédications, il y eut en effet un grand concours des peuples qui se convertissaient; *ils venaient de toute la Judée, de la ville de Jérusalem, et de tout le pays d'autour le Jourdain, et, confessant leurs péchés, ils recevaient de lui le baptême dans le fleuve du Jourdain.* Jean administrait le baptême en prononçant les paroles consacrées : « Je te baptise au nom du Messie qui vient. »

Or, voyant un grand nombre de Pharisiens et de Sadducéens qui venaient avec le peuple *lui demander son baptême, il leur disait : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere à ventura ira?* C'est-à-dire, *races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir*, qui est prête d'éclater sur vos têtes : *(car la cognée est déjà au pied de l'arbre... Jam enim.) faites donc de dignes fruits de pénitence, et ne dites pas : Abraham est notre père; car je vous dis, moi, que de ces pierres, Dieu peut faire naître des enfants à Abraham, car déjà la cognée est mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu.* C'est ainsi que ce prophète zélé abaissait l'orgueil des grands et des

superbes, et qu'il les avertissait de leur prochain retranchement et du châtiment terrible, qui était sur le point de les faire périr dans les flammes de Jérusalem, dans cet embrasement figuratif de cet autre feu inextinguible du siècle futur. *Le van est entre ses mains*, disait-il en parlant de Jésus ; *il nettoiera son aire, et il amassera son blé dans son grenier ; pour la paille, il la brûlera dans un feu qui ne s'éteint point*. Jean prévint donc la nation, que, si elle ne se convertissait, elle serait rejetée, maudite et consumée par un jugement divin tout prêt d'éclater.

III. — *Jean-Baptiste était l'Elie prédit par Malachie.* — *Il a été, en effet, semblable à Elie le Thesbite, pour l'esprit et pour la vertu.*

Comme la Synagogue de ce temps enseignait qu'Elie devait venir avant le Messie, Jésus expliqua ce point à ses disciples : *Il est vrai*, leur dit-il, *qu'Elie doit venir, et qu'il rétablira toutes choses. Mais je vous déclare qu'Elie est déjà venu ; et ils ne l'ont point connu ; mais ils l'ont traité comme il leur a plu. Ils feront souffrir de même le fils de l'homme.*

Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé. (Matth., XVII, II.) *Elias jàm venit et non cognoverunt eum... Intellexerunt Discipuli, quia de Joanne Baptista dixisset eis.*

Jésus leur dit encore dans une autre circonstance : *Jusqu'à Jean tous les Prophètes et la Loi ont prophétisé, et, si vous voulez l'entendre, il est lui-même l'Elie qui doit venir ; et si vultis recipere, ipse est Elias, qui venturus est.* Ibid. XI. 14.

En effet, Jean a été semblable à Elie le Thesbite, tant par son zèle et par son extérieur, que par l'austérité et la pureté de sa vie. Comme Elie, Jean *était vêtu de poil de chameau ; il avait une ceinture de cuir sur les reins, et sa nourriture était de sauterelles et de miel sauvage.* (Matth., III, 4.) Il y avait

près de 30 ans qu'il vivait dans le Désert de la Judée, près du Jourdain. Car, *dès son enfance, il demeura dans le Désert jusqu'au jour de sa manifestation à Israël.* (Luc, I, 80.)

Jean-Baptiste était une lampe ardente et luisante. (Jean, V, 35.)

C'est lui qui a été destiné pour réunir l'Ancien Testament avec le Nouveau, la Synagogue avec l'Eglise, les pères avec les enfants, *avant que le jour épouvantable de l'embrasement et de la fin de Jérusalem arrivât ;* c'est lui qui, avant ce jour, a rétabli, c'est-à-dire converti les tribus d'Israël. — *Il n'y a jamais eu d'homme plus grand que Jean-Baptiste.* (Matth., XI, 2.) Voy. col. 1, § II et III.

IV. — *Epoque de la manifestation du Précurseur et de sa prédication dans le Désert. — Jean annonce l'approche du règne de Jésus-Christ. — Il exhorte les Israëlites à la justice, à la pureté des mœurs, à la pénitence. — Il les prépare à recevoir la doctrine et les sacrements du Christ, dont il se déclare le Précurseur. Il rend témoignage à Jésus-Christ.*

Luc, III, 1. Voici comment l'Evangile certifie la date du ministère public de S. Jean-Baptiste :

Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode étant tétrarque de la Galilée, Philippes, son frère l'étant de l'Iturée et du pays de Trachonite, Lysanias l'étant d'Abilène, Anne et Caïphe étant grands-prêtres, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le Désert, in Deserto. — Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés.

Ainsi qu'il est écrit au Livre des Paroles du prophète Isaïe : On entendra la Voix de Celui qui crie dans le Désert : préparez la voie du Seigneur ; rendez droits ses sentiers ; toute vallée sera remplie, etc. (Comp. 6, col. I.)

— *Dans ces jours-là*, dit S. Matthieu, III, 2, *parut Jean-*

Baptiste, prêchant dans les Déserts de la Judée, et disant : faites pénitence ! car le Royaume des cieux approche ; appropinquavit enim regnum cœlorum ; c'est-à-dire le Règne ou le Royaume Céleste et spirituel de votre Messie est tout proche, *in proximo est. C'est de lui* (de Jean), *que le prophète Isaïe a parlé, quand il a dit : on entendra la Voix de Celui qui crie dans le Désert : Préparez le chemin du Seigneur !...*

Le Précurseur exhortait donc les peuples à préparer leurs cœurs par une sérieuse pénitence, afin qu'ils fussent dignes des dons du Messie et des avantages de son Règne.

— Il rabaissait l'orgueil des Juifs prévaricateurs qui se glorifiaient d'être de la race d'Abraham et les enfants de Dieu ; il les avertissait souvent que Dieu se choisirait en leur place un peuple nouveau, s'ils ne faisaient de dignes fruits de pénitence.

Il adressait aux hommes bien intentionnés *beaucoup de paroles d'instruction et d'exhortation. Les foules lui demandaient : qu'avons-nous donc à faire ? Il leur répondait : que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point et que celui qui a de quoi manger en use de même... Il disait aux publicains : ne faites rien au-delà des ordres que vous avez. Il disait aux gens de guerre : ne faites point de concussions, n'accusez faussement personne et contentez-vous de votre solde.*

— Il rendait souvent témoignage au Christ, à sa céleste origine, à sa grandeur, à sa divine mission, comme on le verra à mesure que nous rapporterons les paroles du Précurseur.

Comme le peuple se persuadait que Jean pourrait bien être le Christ, et tout le monde étant dans cette pensée, Jean leur parla à tous en ces termes et leur dit : à la vérité je vous donne à tous un baptême d'eau, afin que vous fassiez pénitence. Mais Celui qui va venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de lui porter les souliers. (Matth., III, 2.) Non,

disait-il, pénétré de la grandeur de Celui dont il annonçait la venue, *non, je ne suis pas digne de me prosterner devant lui pour lui dénouer la courroie de ses sandales. C'est lui qui vous donnera le baptême de l'Esprit-Saint et du feu.* Jean enseignait donc lui-même que son baptême n'était qu'une préparation à celui du Christ.

V. — *Jean-Baptiste rendit d'éclatants témoignages à Jésus. — Il attesta que Jésus était le Messie, fils de Dieu, descendu du ciel, pour communiquer la vie éternelle à ceux qui croiront en lui.*

S. Jean l'Evangéliste, I, 6, 7, 8 et 15, qui fut témoin oculaire de ces faits, rapporte que *Jean* (Baptiste) *rendit témoignage* du Verbe fait chair, *de Jésus,* fils Unique du Père, et *qu'il cria, en disant, Clamat dicens: Voici Celui dont je vous disais: Celui qui doit venir après moi m'a été préféré, parce qu'il était avant moi. — Et nous avons tous reçu de sa plénitude et grâce pour grâce.*

Il lui arriva une députation de prêtres et de lévites de la part des Juifs de Jérusalem : *Voici le témoignage que rendit Jean : « Pour moi, je baptise dans l'eau ; mais il y en a un « au milieu de vous que vous ne connaissez pas. C'est celui « qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, et je ne « suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. » Ceci se passa en Béthanie, au-delà du Jourdain où Jean baptisait.*

Nouveau témoignage. — *Le lendemain Jean vit Jésus qui venait à lui et lui dit : Voici l'Agneau de Dieu! voici Celui qui ôte le péché du monde! C'est Celui-là même dont j'ai dit : il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il était avant moi. Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais je suis venu baptiser dans l'eau, afin qu'il soit connu dans Israël.*

Et Jean rendit alors ce témoignage en disant : J'ai vu le Saint-Esprit descendre comme une colombe et demeurer sur lui. Pour

moi je ne le connaissais pas ; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit, est Celui qui baptise dans le Saint-Esprit. Je l'ai vu et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

Autre témoignage. — *Le lendemain Jean était encore là, et voyant Jésus qui passait, il dit : Voilà l'Agneau de Dieu ! Et les deux disciples de Jean suivirent Jésus.*

On ne saurait douter après cela, que S. Jean ait été envoyé de Dieu comme le hérault et le précurseur du Seigneur Jésus. *Je ne suis venu baptiser dans l'eau que pour le faire connaître dans Israël,* disait cet illustre et saint homme. Cela est si vrai, que lorsque Jean vit que Jésus était déjà connu et qu'il commençait à paraître avec éclat, il dit : *il faut qu'il croisse et que désormais je diminue.* C'est comme s'il eût fait cette comparaison : Lorsque le soleil paraît, il faut que l'aurore, son précurseur, disparaisse.

Ecoutons le récit évangélique qui continue ainsi sur ce sujet :

Jean, III, 22. *Après cela Jésus étant venu en Judée, suivi de ses disciples, il y demeurait et y baptisait. Jean baptisait aussi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau, et plusieurs venaient et y étaient baptisés. Car alors Jean n'avait pas encore été mis en prison. Il s'excita donc une dispute entre les disciples de Jean et les Juifs, touchant le baptême. Et les premiers étant venus trouver Jean, ils lui dirent : Maître, Celui qui était avec vous au delà du Jourdain et auquel vous avez rendu témoignage, baptise maintenant, et tous vont à lui. Jean leur répondit* ainsi au sujet de Jésus : *l'homme ne peut rien recevoir s'il ne lui a été donné du ciel. Vous me rendez vous-mêmes témoignage que j'ai dit que je ne suis point le Christ, mais que j'ai été envoyé devant lui,* sed quia missus sum ante illum. (Voy. col. 1, § I.) *L'époux est celui à qui est l'épouse ; mais l'ami de l'époux qui se tient debout et qui l'écoute,*

est ravi de joie d'entendre la voix de l'époux. Je me vois donc maintenant dans l'accomplissement de cette joie. Il faut qu'il croisse et que je diminue. Celui qui est venu d'en haut, qui a une origine céleste, *est au-dessus de tous. Celui qui tire son origine de la terre* (comme moi), *est de la terre, et ses paroles tiennent de la terre. Celui qui* (comme Jésus), *est venu du ciel, est au-dessus de tous ; et il rend témoignage de ce qu'il a vu et de ce qu'il a entendu, et personne ne reçoit son témoignage. Celui qui reçoit son témoignage atteste que Dieu est véritable. Celui que Dieu a envoyé ne dit que des paroles de Dieu : parce que Dieu ne lui donne pas son Esprit par mesure. Le Père aime le Fils et lui a mis toutes choses entre les mains. Celui qui croit au Fils, a la vie éternelle ; et au contraire celui qui ne croit point au Fils, ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.* Tels sont les témoignages que l'humble et grand S. Jean-Baptiste rendait de Jésus. C'était bien là lui préparer la voie, et réconcilier les cœurs de ceux qui étaient attachés à la doctrine et aux usages terrestres de l'Ancien Testament, et les tourner vers ceux qui suivaient la doctrine céleste du Christ Jésus, le *Messager* de la Nouvelle Alliance.

VI. — Les faits précédents nous montrent comment la nouvelle église du Christ s'est formée dans le Désert, et comment elle a commencé à y florir. C'est là que Jean-Baptiste a enseigné qu'il fallait que, dès lors, la nouvelle Eglise s'accrût et que la Synagogue diminuât. C'est là qu'est apparue la Gloire du Seigneur Jésus-Christ, lorsque les cieux s'ouvrirent sur lui, et que l'éclat et la voix du Père révélèrent en lui le Verbe Eternel, le Christ de Dieu, Celui qui est la Splendeur et la Gloire substantielle du Père.

VII. — *Mort du saint Précurseur.*

Jean avait été *destiné pour reprendre*, ad reprehen-

siones. C'est pour avoir rempli avec zèle cet office, qu'il fut mis à mort.

Hérode le tétrarque, se voyant repris par Jean à cause d'Hérodiade, femme de son frère, qu'il avait épousée incestueusement et à cause de..., et de tous les maux qu'avait faits Hérode, ce prince le fit arrêter et mettre en prison, parce que Jean lui disait : il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. Hérode, désirant le faire mourir, appréhendait le peuple, parce que Jean était regardé comme un prophète. Néanmoins ce prince faisait beaucoup de choses d'après ses avis, et l'écoutait volontiers, sachant que c'était un homme juste et saint. Or, le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu de l'assemblée et plût à Hérode. C'est pourquoi il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait. Or elle, instruite par sa mère, lui dit : donnez-moi tout présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste. Et le roi en fut fâché ; néanmoins à cause du serment et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât, et il envoya couper la tête de Jean dans la prison, et sa tête fut apportée dans un bassin et donnée à la jeune fille, qui la donna à sa mère. (S. Matth., XIV, 1 ; S. Marc, VI, 14 ; S. Luc, IX, 7.)

Telle fut la mort du plus grand et du plus saint des hommes. Sa tête fut le prix d'une danse. Au surplus, ces époux prévaricateurs pouvaient-ils souffrir davantage cette voix importune et austère, qui dévoilait leur inceste ?

C'est ainsi que, après avoir héroïquement rempli son office de Précurseur, après avoir sanctifié le peuple d'Israël, et l'avoir préparé à recevoir son Messie en la personne de Jésus, S. Jean-Baptiste disparut, pour aller l'annoncer de nouveau aux patriarches et aux justes qui, dans les Limbes, soupiraient depuis si longtemps après l'heureux avènement du Christ.

4e COLONNE.

TRADITION PRIMITIVE DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

SOMMAIRE.

I. Témoignage de S. Pierre.
II. Témoignage de S. Jean l'Evangéliste.
III. Témoignage de S. Paul.
IV. Témoignage de S. Denys l'Aréopagite.
V. Témoignage de S. Ignace, martyr.
VI. Témoignage de S. Justin.
VII. Témoignage de S. Clément d'Alexandrie.
VIII. Témoignage de S. Irénée.
IX. Témoignage de Tertullien.
X. Témoignages d'Origène et de plusieurs autres Pères.
XI. Prix du témoignage de S. Jean Baptiste en faveur de Jésus.
XII. Circonstances de la mort du précurseur.

I. — *Témoignage de S. Pierre, ancien disciple de S. Jean-Baptiste.*

Le ministère du saint Précurseur forme une époque si remarquable que l'apôtre S. Pierre, de même que l'évangéliste S. Marc, I, 1, fait dater de là le commencement de l'Evangile de Jésus-Christ. — Il dit aux Onze Apôtres et à l'assemblée des Disciples :

Il faut qu'entre ceux qui ont été dans notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, on en choisisse un, qui y ait été à commencer depuis le baptême de Jean, incipiens à baptismate Joannis, *jusqu'au jour où Jésus est monté au Ciel.* (Act. I, 22.)

Le même S. Pierre parlait du baptême de Jean, comme d'une chose très-connue pour Corneille, pour toute sa parenté, et pour tous les habitants de la Judée : *Vous savez,*

leur disait-il, *tout ce qui est arrivé dans la Judée après le baptême de Jean* ; Ibid. x, 37. — Un peu après, il dit aux Juifs, que, lorsqu'il vit descendre le S. Esprit sur les Païens convertis, *il se souvint de cette parole du Seigneur Jésus-Christ : Jean a baptisé dans l'eau ; mais vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.* (Ibid., XI, 5, 16.)

II. — *S. Jean-Baptiste a rendu témoignage à Jésus, comme étant le Verbe Eternel, et la Lumière du monde.*

(S. Jean l'Apôtre, fils de Zébédée. — I. 6, 7, 8, etc). — *Il y eut un homme appelé Jean (Baptiste), qui fut envoyé de Dieu. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la Lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas lui-même la Lumière* (c'est-à-dire, le Christ) ; *mais il vint pour rendre témoignage à Celui qui était la Lumière*, c'est-à-dire à Jésus, comme il est dit ensuite. Or, Celui qui est ici appelé *la Lumière*, est le Verbe Eternel, fait chair, et conversant parmi les hommes.

III. — *Témoignage de S. Paul.*

Act., XIII, 24. *Jean* (Baptiste) *avait, avant l'avénement de Jésus, prêché à tout le peuple d'Israël, le baptême de la pénitence. Et lorsque Jean achevait sa course, il disait : je ne suis point Celui que vous pensez ; mais il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliers.*

Le juif Apollon et plusieurs disciples d'Ephèse n'avaient reçu que le baptême de Jean, lorsque S. Paul vint dans les provinces de l'Asie. Alors *Paul leur dit : Jean a baptisé du baptême de la pénitence, en disant aux peuples qu'ils devaient croire en Celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus.* Et ils furent baptisés du Baptême de Jésus dans le Saint-Esprit. Car lorsque *Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit* visiblement sur les nouveaux baptisés. (Act., XIX, 1.)

On voit, d'après ces faits, que tout ce qui regardait S. Jean-Baptiste était très-connu, même au loin, et que ce que le Précurseur avait dit de Jésus, savoir : *qu'il baptiserait dans le Saint-Esprit*, était véritable.

IV. — *Témoignage de S. Denis l'Aréopagite.*

Les livres qui lui sont attribués parlent de S. Jean-Baptiste, fils de Zacharie, de l'ange Gabriel, qui annonça sa naissance, de son office de Précurseur. « Le prêtre Za-« charie apprit de S. Gabriel, *dit-il*, que l'enfant qui lui « viendrait des cieux contre toute espérance, serait le « prophète de l'opération divine que Jésus devait miséri-« cordieusement manifester en sa chair pour le salut du « monde. » (*L. de la Hiér. céleste, traduc. de M. Darboy; et IIIe Epit. à Caïus.*)

V. — *Témoignage de S. Ignace, martyr, contemporain et disciple des Apôtres.*

Dans l'épître qu'il adresse aux Smyrniens, il les félicite de leur orthodoxie, « de ce qu'ils sont pleinement con-« vaincus au sujet de Notre-Seigneur, qu'il est fils de « Dieu, qu'il est né véritablement d'une Vierge, qu'il a « été baptisé par Jean, pour accomplir toute justice, « *baptizatum à Johanne, ut impleretur ab eo omnis justitia ;* « qu'il a été véritablement crucifié pour nous en sa chair, « sous Ponce-Pilate et sous Hérode le tétrarque. » (n° 1.)

VI. — *Témoignage de S. Justin.*

Saint Justin, dans ses *réponses* aux *questions* que lui proposaient les Chrétiens de son temps, traite plusieurs points relatifs à la mission du saint Précurseur, à l'efficacité de son baptême, au sens de l'interrogation qu'il fit faire à Jésus-Christ par l'intermédiaire de ses disciples. Voyez la 37e et la 38e *question.*

Dans son *dialogue avec Tryphon*, il s'exprime ainsi :

« Jean, précurseur du premier avénement de Jésus, vint « l'annoncer et préparer la voie à son baptême, ainsi que « je l'ai déjà dit. Lorsque Jésus parut sur les bords du « Jourdain où Jean baptisait, et qu'il fut descendu dans « l'eau, une flamme brilla sur le fleuve, et au moment où il « sortit de l'eau, le Saint-Esprit, sous la forme d'une co- « lombe, se reposa sur lui, ainsi que nous l'apprennent les « apôtres. A l'époque où Jean baptisait, il importait de « manifester par quelques signes qui des deux était le « Christ ; car lorsque Jean était sur les bords du Jourdain, « prêchant la pénitence, portant pour tout vêtement une « ceinture de cuir et un habit fait de poil de chameau, ne « vivant que de sauterelles et de miel sauvage, plusieurs « étaient tentés de croire qu'il était le Christ. Mais il leur « disait : *Je ne suis pas le Christ, je ne suis que la voix qui « l'annonce ; Celui qui est plus puissant que moi va paraître ; « je ne suis pas digne de porter sa chaussure*. C'est alors que « Jésus parut sur les bords du Jourdain, et que le Saint- « Esprit le manifesta aux hommes, en se reposant sur lui. » *(Dialog. avec Tryphon, n°* 88.*)*

S. Justin enseigne donc que S. Jean-Baptiste était le précurseur du premier avènement de Jésus-Christ ; que, comme ce saint et illustre personnage était fort estimé de la nation, il importait que Dieu manifestât par quelques signes qui des deux, de Jésus ou de Jean, était le Messie ; mais que la descente visible et éclatante du Saint-Esprit, ainsi que le témoignage net et formel de Jean, ne laissèrent aucun doute sur ce point. Cette tradition est parfaitement conforme à ce que laisse entendre l'Evangile.

VII. — *Témoignage de S. Clément d'Alexandrie.*

Ce Père rapporte comment *S. Jean*-Baptiste *était vêtu*, comment *il montrait du doigt Celui qu'avaient prédit les Prophètes*,

reconnaissant humblement qu'il ne lui appartenait pas de baptiser une si grande Puissance, disant : *il faut que je diminue et que le Verbe du Seigneur, qui est la fin de la Loi, croisse seul désormais.* (Strom., l. v, c. 8, p. 405; l. vi, c. 2 et 18; l. iii, c. 6, etc.)

« O homme, » dit-il dans son *discours aux Gentils*, « le « Verbe, ce Dieu fait homme, t'apprend comment l'homme « peut devenir Dieu. Ce Dieu t'apporte le salut, t'exhorte « sans cesse à la vertu. Jean ne nous presse-t-il pas d'ac- « courir à ce Dieu ? A-t-il été autre chose qu'une voix qui « ne savait que presser, exhorter les hommes ? Demandez- « lui, en effet, ce qu'il est ? D'où il vient ? Il dit qu'il n'est « pas Elie. Il déclare qu'il n'est pas le Christ, mais une voix « qui crie dans le Désert. Qu'est-ce donc que Jean ? Nous « pouvons le dire maintenant, c'est une voix, la voix du « Verbe, qui exhorte sans cesse et crie dans le Désert. Que « proclamez-vous, ô voix ! Parlez-nous aussi. — *Rendez « droits les sentiers du Seigneur*, nous dit-elle. Jean est donc « le Précurseur ; c'est la Voix qui précède le Verbe, c'est « la Voix d'exhortation qui ouvre le chemin du salut, c'est « la voix qui appelle à l'héritage céleste. La Voix de Jean « annonçait au Désert la bonne nouvelle... Jean, le hérault « du Verbe, nous annonça son avènement et voulait qu'on « fût prêt. Il montra l'époux, et sa voix procura la joie à « la femme stérile et abandonnée, dont il est prédit : *Ré- « jouis-toi, stérile qui n'enfantes pas ; pousse des cris de joie, « toi qui n'avais pas d'enfants ; l'épouse abandonnée est deve- « nue plus féconde que celle qui était mariée.* » (Page 105.) Ce Père a parfaitement exprimé l'objet de la mission de Jean. Cet objet était : 1° d'annoncer l'avènement du Verbe du Seigneur, de ce Dieu puissant et Sauveur ; 2° d'y préparer les hommes par ses exhortations ; 3° de faire connaître l'époux et de le montrer du doigt, comme il le déclare lui-même (*Jean*, iii, 28, 29): 4° d'être spé-

cialement le hérault du Verbe, comme le marque Isaïe, XL, 6, 7, 8.

VIII. — S. *Irénée* enseigne que Jean, le nouvel Elie, le Serviteur et le Prophète du Dieu Créateur, a préparé la voie et a rendu témoignage au Verbe, fils de Dieu et Lumière du monde. Lumière venue du séjour des choses invisibles et dont nous ne savons pas les noms. « C'est pour-« quoi, selon ce père de l'Eglise, Jean était plus grand « qu'un prophète. Tous les Prophètes, en effet, ont annoncé « la venue de cette Lumière Divine, et ils ont tous désiré « d'être regardés comme dignes de voir un jour Celui qu'ils « annonçaient ; tandis que Jean, en l'annonçant comme les « autres Prophètes, l'a vu arrivant dans le monde, il l'a « montré aux peuples, il a persuadé un grand nombre qui « ont cru en lui, de sorte qu'il a rempli tout à la fois la « mission d'un prophète et d'un apôtre. Il est donc plus « grand qu'un prophète, car les Apôtres sont au premier « rang, et les Prophètes au second. » (*Irén.*, *l.* III, *c.* 11.)

IX. — *Tertullien* appelle S. Jean-Baptiste l'*Antéprécurseur* du Christ, l'*Ange*, préparateur des voies du Seigneur, l'*Eunuque* de Jésus-Christ, *Christi-Spado*, à cause de sa virginité, *la clôture de la Loi et des Prophètes*, *la Borne* (ou le *Terme*), placé entre les choses anciennes et les choses nouvelles. — Tertullien nous apprend que Jean-Baptiste avait enseigné à ses disciples des formules de prières et d'oraison, qui n'ont pas été retenues, parce que le langage terrestre a fait place au langage céleste, suivant ce que disait Jean lui-même à ses disciples : *Celui qui est de la terre, ses paroles sont terrestres.* « *Mais Celui qui vient* « *des cieux parle de ce qu'il a vu.* — Jean a baptisé dans « le Jourdain comme Pierre a baptisé dans le Tibre. — « Ayant repris Hérode de ce que, contrairement à la loi

« de Moïse, ce prince avait épousé la femme de son « frère défunt, qui avait eu d'elle une fille, Jean fut jeté en « prison, et ensuite ce saint homme, qui a été surnommé « non pas le prophète, mais l'Ange de Dieu, fut ignominieu- « sement mis à mort pour récompenser une jeune danseuse, « *in puellæ salticæ lucar.* » (Adv. Gnostic., Scorpiac. p. 610, et passim.)

Tertullien dit que le frère d'Hérode était mort ; cependant la plupart des autres auteurs disent que le frère d'Hérode vivait encore, lorsque ce prince lui enleva son épouse. Ainsi S. Jérôme dit à ce sujet : « Jean réprimanda Hérode, sur « ce qu'il avait contracté un mariage illicite, et sur ce qu'il « ne lui était pas permis, du vivant de son propre frère, « d'épouser sa femme. » (*S. Hier.*, *in cap.* 14 *Matth.*) Au reste, dans l'un ou dans l'autre cas, Hérode transgressait la loi.

X. — *Origène*, *Hésychius*, *S. Epiphane*, *Eusèbe*, *S. Chrysostôme*, *S. Ambroise*, *Théophylacte*, et tous *les anciens Pères*, ont rapporté comment S. Jean-Baptiste est sorti du désert à sa 30e année, et s'est manifesté devant Israël, avec quel zèle il a rempli la mission de précurseur. Leur tradition est en tout point conforme au récit des évangiles. Comme tous les anciens Hébreux, ils ont grandement apprécié la valeur du témoignage de Jean-Baptiste, selon qu'il le méritait en effet, et que nous allons le montrer en quelques mots.

XI. — *Quel prix avait aux yeux des Hébreux le témoignage que S. Jean-Baptiste rendit à Jésus.*

La naissance de Jean était très-illustre et pouvait jeter même quelque défaveur sur celle de Jésus, né de parents beaucoup moins remarqués et vivant pauvrement de la vie ordinaire du peuple. La famille de S. Jean était très-

distinguée, de l'aveu des Chrétiens et des Juifs ; Zacharie descendait d'Abia, père de la 8e famille sacerdotale. Ces anciennes familles étaient rares ; plusieurs d'entre elles s'étaient fixées en Perse après la captivité. Elisabeth descendait d'Aaron et de David. (S. Luc, I ; le P. Valverde, *Vie de J.-C.*, *t.* 1, *p.* 63.) C'est pourquoi les Juifs mettaient S. Jean-Baptiste bien au-dessus de Jésus-Christ, parce qu'il était fils du Grand-Prêtre, et qu'il avait passé sa vie dans le désert. Jésus-Christ, au contraire, né d'une femme pauvre, et passant pour le fils d'un simple artisan, leur semblait un homme du commun. (S. Chrysostôme, *Serm.* 12, *in Matth.*) Le témoignage qu'un homme si noble et si saint rendit à Jésus était donc aux yeux des Juifs très-honorable et très-précieux. Il n'est pas étonnant si les Pharisiens lui firent demander s'il n'était point lui-même le Christ.

S. Jean n'est pas moins grand aux yeux des Chrétiens, et son témoignage ne leur a pas paru moins digne de considération ; car, après que Jésus lui-même en a fait le plus grand éloge, jusqu'à élever Jean au-dessus de la qualité de prophète et à s'autoriser même de son témoignage devant la nation et les Docteurs de la loi, ils l'ont placé le premier dans la hiérarchie des Saints ; ils l'ont considéré comme l'Ange que Dieu avait promis par le prophète Malachie, d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ses voies ; et il mérita ce nom par le genre nouveau de sa vie, qui surpassait les forces naturelles. Il y avait en lui la sainteté et la sublimité de l'Ange. Il n'a pas été seulement le Prophète de Dieu auprès du peuple, mais il a été encore le Sanctificateur du peuple. Il a été la clôture de l'Ancienne Alliance et l'ouverture de la Nouvelle : *Jean-Baptiste*, dit S. Cyrille, *le plus grand des Prophètes, le Prince du Nouveau Testament, était tout à la fois la fin de l'Ancienne Loi, et le commencement de la Nouvelle.* (*Xe catéch.*) — Le témoignage de cette Voix

angélique, de cette Voix depuis longtemps annoncée par les Prophètes et attendue par le peuple de Dieu, est sans doute très-remarquable ; c'est, selon l'expression même de Jésus, *un témoignage du ciel*, et *non* un témoignage *de la terre.*

XII. — *Ancienne tradition, relative à quelques circonstances de la mort du Précurseur.*

Selon cette tradition, le lieu de la prison de S. Jean-Baptiste fut un château, nommé *Machéronte*, situé sur les confins de la seigneurie d'Hérode et de celle d'Arétas, roi d'Arabie, près du lac Asphaltite. S. Jean-Baptiste fut mis dans cette forteresse, de peur qu'étant dans la ville de Jérusalem, les habitants ne se soulevassent pour le mettre en liberté. — Le lieu du festin, selon quelques-uns, fut le même château, parce que le texte sacré récite toute cette histoire comme passée en un même jour, et que Nicéphore Calliste dit qu'on apporta la tête de S. Jean, lorsqu'Hérode était encore à table. (*Niceph., l.* 1 *et* 12.)

S. Jérôme (*Dial. contr. Lucif.*) ajoute, d'après une tradition, qu'Hérodias lui perça la langue avec le poinçon de ses cheveux, pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles. — On dit que cette princesse impudique fit jeter le corps de S. Jean à la voirie ; mais qu'il fut enlevé par ses disciples qui le portèrent à Sébaste, ville de la province de Samarie, qui n'était point de la domination d'Hérode. Le corps du saint Précurseur fut inhumé, dit S. Jérôme, avec ceux des prophètes Elisée et Abdias ; ces sépulcres étaient très-honorés dans une église de Sébaste.

L'an 362, l'empereur Julien l'Apostat avait commandé de brûler ce corps et d'en jeter les cendres au vent ; et les Païens exécutèrent en partie ce sacrilège. Mais les Chrétiens de Sébaste recueillirent ce qu'ils purent de ses osse-

ments, et après la mort de Julien, le tombeau fut rétabli et honoré comme auparavant. (S. Jérôme, *Epist.* 27; Baron., *an.* 33, *n.* 4.)

Depuis, les précieuses reliques de ce saint corps et en particulier celles du chef de S. Jean-Baptiste furent distribuées à différentes églises de la chrétienté, qui les conservent encore aujourd'hui, au moins en partie.

Les pélerins qui visitent la terre de Judée, sont ordinairement conduits dans un lieu sauvage, situé au milieu des montagnes, au sud-ouest de Jérusalem, à deux lieues de Bethléem. C'est là que se trouve *le Désert de S. Jean*, comme le rapporte la tradition. C'est là que vivait ce Nazaréen dans une retraite si complète qu'il ne connaissait pas même personnellement Jésus ni ses plus proches parents. Ce fut dans ce Désert qu'il grandit, jusqu'au jour où il parut en Israël. On montre encore la caverne où il demeura et la source où il buvait. Les pélerins visitent encore aujourd'hui la solitude où ce grand Prophète prêcha la pénitence à tous ceux que le bruit de sa renommée avait attirés vers lui.

XIII. — *Du lieu qu'habitait S. Jean-Baptiste dans le Désert, au delà du Jourdain.*

Voici sur ce point la relation de Sophronius [1] :

— Un vieillard, nommé Jean, habitait le monastère de l'abbé Eustorgius. Le vénérable Elias, évêque de Jérusalem, voulut le placer à la tête de ce monastère. Jean n'acquiesçait point à cette disposition, disant :

— Je veux me rendre au mont Sinaï pour y prier.

L'archevêque lui faisait des instances pour le contraindre à devenir abbé, lui permettant d'aller ensuite où il jugerait convenable. Voyant la résistance du vieillard, il le congédia.

[1] Sophron., *Prat. spirit.*, *c.* 1. *Apud Baron.*, *an.* 31, *n.* 11.

Le vieillard partit en promettant de prendre à son retour le gouvernement du monastère.

Ayant donc pris congé de l'archevêque, il se mit en route pour se rendre au mont Sinaï, accompagné de l'un de ses disciples. Ils passèrent le Jourdain ; quand ils se furent avancés à environ un mille de ce fleuve, le vieillard se sentit tout-à-coup saisi de frissons, et ensuite de la fièvre. Pendant qu'ils cheminaient, l'ardeur de la fièvre redoubla d'intensité, et empêcha le vieillard de poursuivre sa route ; ils entrèrent dans une petite grotte qu'ils rencontrèrent sur leur chemin, et s'y reposèrent. Le mal fit de tels progrès qu'il fut impossible à Jean de sortir de ce lieu. Ils y restèrent ainsi trois jours. Ce fut alors que le vieillard vit en songe à ses côtés un saint personnage qui lui adressait la parole :

— Vieillard, lui disait-il, où avez-vous intention d'aller ?

— A la montagne du Sinaï, répondit le vieillard.

— Ne quittez point ce lieu, lui dit la Vision.

Comme le vieillard n'acquiesçait point à cette invitation, le personnage disparut. Mais la fièvre reprit le pélerin avec une recrudescence toute nouvelle. Une seconde fois, dans la nuit, le même personnage lui apparut sous le même extérieur, et lui dit :

— Vieillard, pourquoi aimez-vous l'affliction ? Ecoutez mon conseil, et ne quittez jamais ce lieu.

— Qui êtes-vous ? reprit le vieillard.

L'Apparition lui répondit :

— Je suis Jean-Baptiste ; voici pourquoi je vous commande de ne jamais quitter ce lieu ; cette grotte est étroite, il est vrai ; mais elle est plus considérable que le mont Sinaï ; très-souvent Jésus, notre Seigneur, y est entré, pour m'y visiter. Promettez-moi que vous y fixerez votre demeure, et immédiatement vous recouvrerez la santé.

A ces paroles, le vieillard s'engagea à demeurer dans

cette grotte, il fut sur-le-champ rendu à la santé. Il continua tout le reste de sa vie à habiter cette caverne ; il la transforma en église, et il y réunit des frères religieux. Ce lieu se nomme *Sapsas*. Il demeura ensuite dans ce même lieu un autre vieillard d'une vertu si grande, qu'il recevait dans la grotte de *Sapsas* des lions, qu'il nourrissait à ses côtés.

Tel est le récit de Sophronius. — Le vénérable Bède, dans la description des saints Lieux, fait pareillement mention de la grotte et du monastère de *Sapsas*.

XIV. — *Mort tragique de Salomé la danseuse, fille d'Hérodiade.*

Baronius [1] rapporte dans *ses Annales* le récit traditionnel de Nicéphore [2] touchant la mort d'Hérodiade et de sa fille.

Salomé la danseuse eut une fin digne de ses actions. C'était en temps d'hiver, elle devait faire un petit trajet et il lui fallait traverser un fleuve dont la surface était glacée. Salomé le franchissait à pied, lorsque par un effet de la Providence, la glace se rompit : elle est submergée à l'instant dans les eaux jusqu'au cou ; ses pieds s'agitent, se meuvent et dansent, non sur le sol, mais dans les flots. Sa tête, cette tête qui avait autrefois médité un crime horrible, est saisie par le froid et par la glace ; elle est même entamée, puis enfin séparée du corps, non à l'aide d'un fer tranchant, mais par les blessures et les incisions provenues des fragments de glace qui l'ont pressée avec force. Tous ceux qui étaient présents furent témoins de la fatale danse qu'elle exécuta dans les flots, et se rappelèrent le crime qu'elle avait commis autrefois.

Tel est le récit traditionnel consigné dans l'histoire :

Furibunda sedenim et adultera incestaque adeo illa, quæ

[1] Baronius, *an.* 33, *n.* 6.

[2] Niceph., *Hist.*, *l.* 1, *c.* 20.

quidem Herodis habebatur, re vera autem Philippi erat conjux, vita longiùs acta, cùm priùs filiam saltatricem acerbo fato sublatam vidisset, deindè ipsa quoque decessit, futuri sæculi judicio et supplicio reservata, meras ibi quàm citissime divinæ iræ fæces, intolerabilisque indignationis Domini calicem haustura.

Filiæ autem ejus (dignus est enim qui memoriæ commendetur) talis fuit obitus.

Eundum ei quodam brumali tempore erat, et fluvius trajiciendus : qui cum glacie constrictus coagmentatusque esset, pedes eum transibat : glacie autem ruptâ, idque non sine Dei numine, demergitur illa statim capite tenùs, et inferioribus corporis partibus lasciviens, molliùsque se movens saltat, non in terra, sed in undis : caput vero scelestum, frigore et glacie concretum, deindè etiàm convulneratum, et à reliquo corpore non ferro, sed glaciei crustis resectum, in glacie ipsa saltationem letalem exhibet ; spectaculoque ejus omnibus præbito in memoriam ea quæ fecerat, spectantibus revocat. (Hæc Nicephorus, *apud Baronium.*)

5e COLONNE.

AUTRES TÉMOIGNAGES TRADITIONNELS. — TÉMOIGNAGE DES JUIFS, DES HÉRÉTIQUES.

SOMMAIRE.

I. Naissance miraculeuse de S. Jean. — Pourquoi il fut dès son Enfance dans le désert.
II. S. Jean-Baptiste a été semblable à Elie. — Députation du grand Sanhédrin.
III. Témoignage de l'Evangile des Hébreux touchant le baptême du Précurseur.
IV. Témoignage de l'Evangile de Nicodème sur la mission du même prophète.
V. Témoignage du Codex des anciens Nazaréens sur la grandeur de S. Jean-Baptiste.
VI. Témoignages des Ebionites, de Valentin, sur le même sujet.
VII. Certitude du témoignage de S. Jean en faveur de Jésus.

I. — *Le protévangile de S. Jacques raconte la naissance miraculeuse de S. Jean-Baptiste et la circonstance qui a fait qu'il a séjourné, dès sa tendre enfance, dans les Déserts.* c, 11 *et* 12.

Il nous rapporte d'abord qu'Elisabeth avait conçu un fils, malgré son âge avancé et sa stérilité ; que, lorsqu'elle reçut la visite de Marie, sa parente, Elisabeth sentit tressaillir de joie celui qu'elle portait dans ses entrailles. « Dès que Marie frappa à la porte, Elisabeth accourut lui « ouvrir et dit : d'où me vient ce bonheur que la mère de « mon Seigneur vienne à moi ? Car ce qui est en moi, *lui* « *dit-elle*, a tressailli de joie, et vous a béni, καὶ ευλογησε « σε. » Ainsi le Précurseur rendait-il, dès le sein de sa mère, témoignage à Jésus, fils de Marie.

Voici maintenant à quelle occasion il fut caché et nourri dès son enfance dans les déserts.

XXII. — « Lorsqu'Hérode, irrité, faisait exécuter le « massacre des enfants de Bethléem, Elisabeth apprit que « son fils (Jean, qui n'avait pas encore atteint l'âge de deux « ans), était recherché pour être mis à mort ; elle se dirigea « aussitôt vers le pays des montagnes, et elle cherchait une « retraite pour l'y cacher, sans qu'elle en trouvât. Elisa- « beth s'écria alors en gémissant : O montagne de Dieu, « reçois la mère avec son fils ! Car Elisabeth ne pouvait « gravir la montagne. Tout-à coup, la montagne se sépara « et lui présenta une retraite. Une lumière les éclaira ; car « l'Ange du Seigneur était avec eux, pour les garder. »

S. Pierre d'Alexandrie, martyr, et S. Eusthate d'Antioche, et d'autres anciens pères, rapportent cette même circonstance :

XXIII. — « Or Hérode était à la recherche de Jean. Il « envoya de ses officiers à Zacharie (père de Jean), lorsqu'il « servait à l'autel, pour lui dire : Où avez-vous caché votre « fils ? Il leur répondit : C'est moi le prêtre chargé du ser- « vice de Dieu, je suis (incessamment) occupé à assister à « l'autel, comment saurais-je où est mon fils ? Les officiers « s'en retournèrent, rapportant cette réponse à Hérode. Ce « prince en fut irrité, et dit. C'est son fils qui doit régner « sur Israël. Il envoya de nouveau dire à Zacharie : Dites- « nous la vérité, où est votre fils ? Car vous savez que votre « vie est en mon pouvoir. Les officiers retournèrent dire « ces choses à Zacharie, qui leur répondit : Dieu m'est té- « moin que j'ignore où est mon fils. Pour vous, répandez « mon sang, si vous le voulez. Dieu recevra mon âme, car « vous aurez versé le sang innocent. Zacharie fut tué alors « entre les vestibules du temple et de l'autel ; et les Enfants « d'Israël ne surent pas à quel moment il avait été mis à « mort. »

Saint Pierre d'Alexandrie, martyr, dans ses *Règles Ecclésiastiques,* approuvées dans le VIme Concile général, comme nous l'apprenons de Théodore Balsamon, rapporte, ainsi que plusieurs autres pères, des choses à peu près semblables. Il dit que le roi Hérode, qui voulait faire mourir le Messie, ayant été trompé par les Mages, et ayant ouï parler des merveilles arrivées à la naissance de Jean, fils de Zacharie et d'Elisabeth, craignit que ce ne fut cet Enfant extraordinaire qui vînt à régner, et ordonna de le faire mourir, bien qu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée, à Hébron.

Ce récit traditionnel ajoute que son père Zacharie, s'opposant à ce dessein, fut aussi mis à mort par ordre d'Hérode, que sa mère le cacha dans une caverne, où elle mourut aussi quelque temps après ; et qu'ensuite un Ange prit soin de la vie de S. Jean dans le Désert. Nicéphore, Cédrenus et Baronius [1], ont rapporté ces circonstances dans leurs annales. Elles nous donnent la raison et la claire explication de ce que rapportent les Evangiles Canoniques : *Puer autem crescebat et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israël ;* c'est-à-dire : *Or, l'enfant croissait et demeurait dans les Déserts jusqu'au jour de sa manifestation à Israël.* La tradition nous explique donc pourquoi S. Jean-Baptiste a été porté si

[1] « Salvator, ita ut dictum est, in Ægypto exulabat ; filius autem Zachariæ Joannes, in cujus nativitate patris vox soluta est, cum primum ab illo Joannis nomen in tabula fuisset exaratum, alterum cum dimidio annum agebat, et una cum matre Elisabeth in spelunca quadam ad regionem montanam salvus conservabatur, fortasse Herodis sanguinariam effugiens manum : atque inde in solitariis locis libenter versari solitus, Angeloque duce usus, in remotiores silvarum recessus secessit, etc.... (Ita Nicephorus, *Hist., l.* I, *c.* 14 *apud Baron.,* 1 *an., n.* 56).

Cedrenus, *in Compend. hist. ibid., addit :* « Elisabeth post dies quadraginta in eadem spelunca diem obiisse, Joannis vero curam ab Angelo esse susceptam. »

— Quod ait de suscepta cura ab Angelo, inquit Baronius, *ibid.,* haud adeo impossibile videri debet, si quis mente recolat, Ismaeli a matre projecto Angelum adstitisse (Gen. 21.)

jeune dans les Déserts, lui qui était d'une famille illustre et fortunée, lui, l'enfant unique et bien-aimé de Zacharie et d'Elisabeth, qui n'auraient pas consenti, sans une nécessité majeure, à s'en priver sitôt.

II. — *S. Jean-Baptiste a été parfaitement semblable à Elie. — Députation que lui envoie le grand Sanhédrin.* (*An* 30.)

S. Jean a tellement été un nouvel Elie, et a tellement accompli la prophétie de Malachie, III et IV, que toute la nation juive remarqua généralement cet accomplissement. Les Hébreux allèrent même jusqu'à penser que Jean pourrait bien être le Christ. Cette opinion s'étant fortement accréditée, le grand Conseil, composé des 72 sénateurs, jugea à propos de lui envoyer une députation : ils lui demandèrent donc par des docteurs pharisiens : *Qui êtes-vous ?* Et il confessa et ne nia pas ; *il confessa qu'il n'était pas le Christ*. Cette réponse ayant fait connaître à ces députés qu'ils s'étaient trompés dans la grande idée qu'ils avaient eue de Jean, ils pensèrent que, s'il n'était pas le Messie, il devait être au moins *Elie*, le Précurseur du Messie. C'est pourquoi ils lui firent cette nouvelle interrogation : *Etes-vous Elie ? Elias es tu ?* C'est-à-dire êtes-vous Elie le Thesbite, qui doit un jour venir avant le Messie ? Jean leur répondit : — Non, je ne suis point, comme vous le pensez, le véritable Elie de Thesbé, qui précédera en personne le Christ, lors de son second avènement ; je suis venu avec la vertu d'Elie seulement, afin de préparer la voie au premier avènement du Messie. Les députés du Sanhédrin ayant alors prié S. Jean de préciser sa réponse sur sa mission : il leur dit qu'il était le Précurseur prédit par Isaïe : *je suis*, dit-il *la Voix de Celui qui crie dans le Désert* et qui dit à Sion : *rendez droite la voie du Seigneur !* La députation de ces chefs et Docteurs de la nation prouve donc que tous les Juifs croyaient qu'Elie

devait précéder le Messie, et qu'ils soupçonnaient fort que Jean fût cet Elie, tant il lui était semblable ! Cette double conclusion ressort de cette question qu'ils lui posèrent : *Etes-vous Elie ?* (Jean, I, 21.)

C'est ainsi que le rabbin Saadias Gaon reconnaît que Malachie, III, 4, a désigné non-seulement le Précurseur, mais même S. Jean-Baptiste. (*Dans Huet*, *prop.* 7.)

III. — *L'évangile des Hébreux rapportait que S. Jean-Baptiste donnait un baptême pour la rémission des péchés.*

Cet évangile, dit Ellies Dupin, était très-célèbre parmi les Anciens ; quoi qu'il ne fût pas mis au rang des livres saints, il était cependant estimé et souvent cité. Voici donc ce que rapporte ce livre fort ancien sur le sujet présent :

« La mère de Jésus et ses frères lui disaient : — Jean-« Baptiste donne le baptême pour la rémission des péchés, « allons aussi pour être baptisés par lui. Or Jésus leur ré-« pondit : en quoi ai-je péché pour aller me faire baptiser « par Jean ? » (Dans *S. Jérôme*, *liv.* III, *c.* 1, *contr. Pelagian.* ; et Dupin, *Biblioth. ecclés. p.* 7.)

Jésus tentait quelquefois les siens par des questions de cette espèce ; c'était tantôt pour redresser leurs idées charnelles ; tantôt pour jeter dans leurs âmes un trait de lumière.

On lit dans le même *Evangile des Hébreux* une circonstance qui ne se trouve pas dans les autres évangiles. La voici : Lorsque Jean vit, au baptême de Jésus-Christ, le feu briller sur le fleuve du Jourdain et l'Esprit-Saint descendre sur Notre-Seigneur, le saint Précurseur s'humilia devant lui et se prosterna devant lui la face contre terre, témoignant ainsi qu'il le reconnaissait pour le Messie.

IV. — *L'*Evangélium Nicodemi, *sur le même sujet.*

XVIII. L'un de ceux qui ressuscitèrent à la mort de

Jésus et qui apparurent à plusieurs de Jérusalem, rapportait ainsi, d'après cet évangile, les paroles de S. Jean-Baptiste lors de son arrivée aux Limbes : « Survint ensuite un « homme qui ressemblait à un ermite et à qui tous deman- « daient : Qui êtes-vous ? Cet homme leur répondit : Je suis « la Voix de Celui qui crie dans le Désert, Jean-Baptiste, « le Prophète du Très-Haut, qui précède son avènement, « afin de préparer ses voies et de donner la connaissance « du salut à son peuple, pour qu'il ait la rémission de ses « péchés. Pour moi, Jean, lorsque je vis Jésus venir à moi, « le Saint-Esprit me porta à dire : *Voici l'Agneau de Dieu !* « *voici celui qui efface les péchés du monde !* Et je l'ai baptisé « dans le fleuve du Jourdain, et j'ai vu l'Esprit-Saint des- « cendre sur lui en forme de colombe. Et j'ai entendu une « voix du ciel qui dit : *Celui-ci est mon fils Bien-aimé, en* « *qui je me complais : écoutez-le.* Et maintenant, dans le « temps même que je marchais devant sa face, je suis des- « cendu pour vous annoncer que le Fils de Dieu lui-même est « venu nous visiter d'en haut, et qu'il vient pour nous éclai- « rer, nous qui sommes assis dans les ténèbres et dans « l'ombre de la mort. » C'est ainsi que s'exprime cet ancien Auteur cité par S. Grégoire.

V. — *Grandeur de S. Jean-Baptiste. — Autres témoignages et documents historiques, tirés d'un ancien Livre (sacré) d'une secte hérétique ou semi-chrétienne, établie près de Bassora, en Asie.*

Ces sectaires nommés *Nazaréens*, *Sabéens*, *Mendéens*, ou *Disciples de S. Jean-Baptiste*, existent depuis les premiers siècles, comme beaucoup de preuves le démontrent, et descendent, selon toute vraisemblance, des anciens Gnostiques, de ceux qui ne reçurent que le baptême de Jean. Le P. Ignace, missionnaire en Asie, les fit connaître le premier à l'Europe ; ensuite le professeur Norberg publia, il

y a quelques années, leur livre sacré, le *Codex Adam*, ou *Codex Nazareus*. Ce livre écrit avec des caractères particuliers et très-difficiles à comprendre, contient une bonne partie des erreurs que S. Jean l'Evangéliste avait en vue de renverser en composant son Evangile. Le *Codex* fait émaner de Dieu plusieurs êtres, comme la Vie, la Lumière, etc., qui sont autant de fils de Dieu, tandis que S. Jean établit qu'il n'y a qu'un fils Unique de Dieu, et qu'il est la Vie et la Lumière.

L'erreur fondamentale de cette secte est de placer S. Jean-Baptiste au-dessus du Christ. Elle appelle le baptême de Jean, *le trésor de splendeur*, *le grand baptême de la lumière*, *signe que le Messie adore*. « Les âmes demandent à être baptisées dans le Jourdain, *au nom de cet homme qui s'est élevé au-dessus de Toi*, disent-elles à Jésus le Messie ; *in nomine hujus viri qui te præteriit.* » Cette erreur nous donne les motifs pour lesquels S. Jean l'Evangéliste avait si soin de dire que *S. Jean-Baptiste n'était pas la Lumière;* non erat ille lux, *mais qu'il rendait seulement témoignage à la Lumière*, I, 8. Et pour que personne ne crût encore à la supériorité de S. Jean-Baptiste sur Jésus, le Christ, comme très-probablement on était porté à y croire du temps des Apôtres et même du saint Précurseur, l'Evangéliste répète souvent, pour détruire cette erreur, les paroles mêmes de S. Jean-Baptiste : *Jean criait au désert : Voici Celui de qui je disais : Celui qui viendra après moi sera mis avant moi, parce qu'il était avant moi.*

Cette ancienne erreur nous montre toutefois de quelle estime, de quel éclat de réputation jouissait le saint Précurseur aux yeux de ses contemporains. Combien grand a-t-il dû paraître à ceux qui allèrent jusqu'à vouloir le mettre au-dessus du Messie !

VI. — *Témoignages d'autres anciens hérétiques au sujet de S. Jean-Baptiste.* — *Témoignages des Ebionites, de Valentin.*

1. *Témoignage des Ebionites.* — Ces hérétiques des premiers temps avaient leur évangile particulier, qui n'était autre que celui de saint Matthieu, auquel ils avaient, disaient-ils, ajouté des traditions apostoliques. Cette relation, qui a été appelée l'*évangile des Ebionites*, commençait par ces paroles :

« Au temps d'Hérode, roi de Judée, Jean vint baptiser « du baptême de la pénitence dans le Jourdain, et tout le « monde venait à lui pour être baptisé. Or Jean était de la « race d'Aaron, fils de Zacharie et d'Elisabeth. » On y lisait que Jésus était venu aussi au baptême de Jean, et que le ciel s'était ouvert aussitôt qu'il fut sorti de l'eau, comme nous le rapporterons en son lieu. (*Apud Epiph.*, *hær.* 30, *c.* 15.)

2. *Témoignage de Valentin.* — Cet hérétique (an 136), parle de S. Jean-Baptiste et cite ses paroles : « Le van est « dans ses mains, il va préparer l'aire, recueillir le froment, « et son feu inextinguible consumera la paille... » (*S. Irén.*, *l.* 1, 3.)

Ainsi, les hérésiarques, excommuniés de l'Eglise, n'ont point osé toucher aux faits historiques de l'Evangile, bien que leur haine contre les chefs ecclésiastiques, leur ait fait chercher tous les moyens de les contredire et de les attaquer. Ils n'ont rien démenti ou révoqué en doute de ce qui concerne le Précurseur.

VII. — *Certitude du témoignage que S. Jean, fils du Grand-Prêtre, a rendu à Jésus de Nazareth.* — *Témoignage de tout le peuple juif, contemporain.*

Le témoignage de S. Jean-Baptiste au sujet de Jésus-Christ, est, comme nous l'avons dit, d'un très-grand poids ;

car S. Jean était également vénéré par les Juifs et par les Chrétiens, comme un véritable prophète, comme un très-saint et très-grand personnage, comme un envoyé de Dieu, prédit dans les anciens Oracles, comme un nouvel Elie, comme un Ange apparu sous la forme humaine. Il est certain, d'après les quatre Evangélistes, d'après l'historien Josèphe et les monuments traditionnels, que telle était au moins l'idée qu'avait de S. Jean la nation juive.

Or, que ce saint homme ait rendu publiquement témoignage de Jésus, cela est indubitable, pour deux raisons : 1° parce que S. Jean, étant très-connu de tout le peuple juif, les Evangélistes n'auraient pu lui attribuer des témoignages et des paroles, que nul n'aurait entendues de sa bouche, sans que ces auteurs eussent été démentis par leurs contemporains ; 2° parce que Jésus s'est autorisé publiquement du témoignage de S. Jean, sans que les Juifs aient osé le lui contester ; car, lorsque *les Princes des Prêtres et les Sénateurs Juifs demandèrent à Jésus, d'après quelle autorité* il enseignait, *et qui était celui qui lui avait donné cette autorité, Jésus leur répondit : je vais vous faire aussi une question, répondez-moi :*

Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes ?

Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : si nous répondons qu'il était du ciel, il dira : pourquoi donc n'y avez-vous pas cru, puisqu'il a constamment *rendu témoignage* que je suis le Christ et que par conséquent toute autorité m'a été dévolue d'en haut ? *Et si nous répondons qu'il était des hommes* et non du ciel, *tout le peuple nous lapidera ; car il est persuadé que Jean était un prophète. Ils lui répondirent donc qu'il ne savaient pas d'où il était. Et Jésus leur répliqua* par un mot qui leur fit sentir la malice de leur silence évasif : *et moi je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ceci.*

Certes, on ne saurait désirer une preuve plus forte, que, d'après tous les Juifs, S. Jean a rendu témoignage à Jésus,

et de plus, que de l'aveu de tout le peuple juif, S. Jean a été un véritable prophète.

Remarquons ici en passant avec quelle convenance Jésus fit sentir aux docteurs qu'il avait une autorité divine pour enseigner, en leur rappelant que S. Jean-Baptiste (qu'eux tous regardaient justement comme un homme envoyé de Dieu), n'était venu que pour lui rendre témoignage.

6e COLONNE.

AUTRES TÉMOIGNAGES JUIFS ET PAIENS. — CONCLUSION.

SOMMAIRE.

I. Beau témoignage de Fl. Josèphe au sujet de S. Jean-Baptiste. Epoque de la venue du précurseur.
II. Inceste d'Hérode ; il met à mort S. Jean, dont tout le peuple avait la plus haute idée.
III. Eloge de S. Jean ; il invitait la nation à se purifier de ses péchés par le Baptême, à pratiquer la justice, etc. — Prétexte d'Hérode.
IV. Témoignages des Juifs, ennemis de Jésus-Christ.
V. Celui de Celse, ennemi de Jésus-Christ. — S. Jean a témoigné en faveur de Jésus.
VI. Conclusion générale.

I. — *L'historien Flavius Josèphe rapporte l'apparition de* Jean, *surnommé* Baptiste, *précisément aux époques et aux dates mentionnées dans les quatre Evangiles.*

Cet historien célèbre, contemporain, atteste ce qui est rapporté par les Evangélistes. Il place à l'époque de S. Jean-Baptiste les mêmes gouverneurs et les mêmes sacrificateurs que mentionnent nos historiens sacrés. Voyez col. 3, § IV, *sur l'époque de la manifestation du Précurseur.*)

Il raconte que dans la XIIe année de son empire, Tibère César, successeur d'Auguste, envoya Ponce-Pilate en Judée, qui la gouverna pendant dix ans (*Antiquités jud. l.* XVIII, *c.* 3) ; qu'Hérode Antipas, fils d'Hérode-le-Grand, avait reçu d'Auguste la tétrarchie de la Galilée et de la Pérée (*L.* XVII, *c.* 13), et que Philippes, son frère, avait été nommé tétrarque de la Bathanée, de la Trachonite, de l'Auranite et de

ce qui avait appartenu à Zénodore. Il parle aussi d'un Lysanias, tétrarque à Abèla (*L.* XIX, *c.* 4.) Josèphe parle également d'*Anne*, sous le nom d'*Ananus* ou *Annanus*, qui avait été plusieurs années pontife ; et de Joseph, surnommé *Caïphe*, son gendre, lequel, nommé pontife un peu avant l'arrivée de Pilate en Judée, paraît être resté grand sacrificateur pendant tout le temps de ce gouverneur. (*L.* XVIII, *c.* 13.)

II. — *Josèphe mentionne l'inceste d'Hérode, le meurtre de Jean-Baptiste par ce prince, la haute idée de sainteté que la nation juive avait de ce vertueux personnage.*

Cet historien, au chapitre septième du dix-huitième livre de ses *Antiquités*, nous rapporte qu'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, répudia sa femme, la fille d'Arètas, roi de Petra, pour épouser Hérodiade, femme de son frère Hérode, tétrarque, encore vivant ; qu'il s'éleva ensuite entre Hérode et Arètas une contestation sur les bornes du territoire de Gamala et enfin une guerre entre les deux princes. « La bataille se donna et l'armée d'Hérode fut défaite... « Plusieurs Juifs, « ajoute cet historien, » ont cru que cette « défaite de l'armée d'Hérode était une juste punition de « Dieu à cause de *Jean*, surnommé *Baptiste*, que le tétrar- « que fit mourir. » Ce dernier trait nous fait juger jusqu'à quel point les Juifs estimaient S. Jean-Baptiste, puisqu'ils pensèrent que Dieu avait infligé à Hérode ce juste châtiment, pour avoir maltraité un si saint homme [1].

[1] « Herodes inquit, Tetrarcha uxorem habebat Aretæ filiam, cum qua jam multo tempore convixerat. Romam deinde iter faciens, divertit ad Herodem fratrem, sed genitrice natum alia, Simonis Pontificis filia. Hujus uxoris Herodiadis amore captus, quæ erat Aristobuli communis fratris filia, et Agrippæ majoris soror, ausus est de impetrando ejus conjugio mentionem facere. Qua assentiente, convenit inter eos, ut quam primum ipse Roma reverteretur in patriam, mulier migraret in ejus domicilium. Intercessit autem et hoc pactum, ut Aretæ filiam ejiciat.

Post hæc Romam navigat. Ubi post quam expedivit negotia propter

III. — *Eloge de S. Jean-Baptiste par Josèphe. — Jean exhortait les Juifs à l'amour des vertus, de la piété, de la pureté intérieure et extérieure. — Il les invitait à se purifier par le baptême. — Concours et conversion du peuple. — Prétexte d'Hérode pour le faire emprisonner à Machéronte. — Réflexions sur le récit de Josèphe.* « C'était un homme très-ver-« tueux, » continue Josèphe en parlant de Jean-Baptiste, « il exhortait les Juifs à l'amour des vertus et surtout de « la piété et de la justice, et en même temps il les invitait « à se purifier par le baptême. Il leur disait qu'ils seraient « enfin agréables à Dieu, si, ne se contentant pas de ne « point commettre quelques péchés seulement, ils purifiaient « d'abord leurs âmes par des œuvres de justice, en y joi-« gnant ensuite la pureté du corps. »

« Ainsi, comme il se faisait auprès de lui de grands con-« cours de peuple et que le monde était avide d'entendre sa « doctrine, Hérode, craignant que le grand pouvoir qu'il « aurait sur eux, n'excitât quelque sédition, parce qu'ils « paraissaient prêts à faire tout ce qu'il leur conseillerait, « il crut qu'il valait mieux, avant qu'il s'élevât aucun trou-« ble, le faire mourir, plutôt que d'attendre que des trou-« bles lui donnassent lieu de se repentir trop tard. C'est « pourquoi l'ayant envoyé prisonnier dans la forteresse de « Machèra, dont nous venons de parler, il l'y fit mettre à « mort.

« C'est pour cette action que les Juifs attribuèrent la

quæ venerat, domum reversum uxor, comperto quid pactus sit cum Herodiade, dissimulanter rogat ut se mittat Marcheruntem, castrum situm in confiniis regionis Aretæ subditæ, quantum poterat celans suum propositum. Morem gessit Herodes mulieri, putans eam nil sensisse. Illa quæ ante curaverat apud Macheruntem patri suo tunc obnoxiam ad iter omnia parari, a Præfecto ejus excepta deducentibus Arabibus, magna celeritate pervenit ad ædes patris, eique indicavit Herodis animum, etc. » Telle fut, continue Josèphe, la cause de la guerre qui éclata dès-lors entre Arètas et Hérode, et qui fit que l'armée d'Hérode fut taillée en pièces par Arètas.

« perte de l'armée d'Hérode à une juste punition de Dieu. (*Ibid.*, *Traduc. d'Arnaud d'Andilly.*)

On voit, par ce récit de Josèphe, que Hérode, pour se décharger, aux yeux du peuple, de l'odieux de la mort de Jean-Baptiste, aura allégué une raison politique, en faisant courir le bruit que Jean-Baptiste travaillait sourdement à soulever les peuples. Et il avait d'autant plus d'intérêt à prétexter une raison de ce genre, pour se laver d'un si grand crime, que les peuples étaient très-attachés à S. Jean, qu'ils regardaient comme un saint prophète.

Mais que son prétexte même est odieux ! Quoi ! Parce qu'un homme a acquis sur le peuple une certaine autorité par sa vertu et par sa mission céleste, il faut le faire mourir, et prévenir ainsi tous les dangers possibles de son influence ! Mais est-il rien de plus infâme que l'excuse de ce prince impudique, qui, dans l'intention secrète de couvrir sa criminelle passion, *juge qu'il vaut mieux*, *avant qu'il s'élève aucun trouble*, *le mettre à mort*, *plutôt que d'attendre que des troubles* (qui ne sont possibles ou probables que dans son imagination hypocrite), *lui donnent lieu de se repentir trop tard !*

Si cela est excepté, Josèphe s'accorde du reste, avec les Evangélistes. Il parle de son surnom de *Baptiste*, de sa doctrine très-pure, de la réputation de sa sainteté, de son baptême, du concours nombreux des peuples pour entendre sa parole, de sa grande autorité sur le peuple, de son emprisonnement, de sa mort ordonnée par Hérode de Galilée, mari incestueux d'Hérodiade, femme de son frère, encore vivant.

S. Jean-Baptiste est fait prisonnier dans les moments mêmes où Hérode épouse Hérodiade, en répudiant sa première femme, la fille d'Arètas, et il est mis à mort dans le temps que Hérode est en guerre avec Arètas. Cette mort suppose, quoique Josèphe ne le dise pas, que S. Jean-Bap-

tiste condamnait l'inceste d'Hérode. Sur quoi d'ailleurs auraient été fondés les soupçons d'Hérode contre S. Jean-Baptiste, puisqu'il *exhortait tous les Juifs à la vertu et à la justice ?* Si ce prince fit mettre ce saint homme en prison, on ne voit pas d'autre raison qui l'ait porté à cette mesure, sinon que sa conduite était désapprouvée du Prophète.

Et comment n'en aurait-elle pas été désapprouvée, puisque cet historien lui-même la blâme, en parlant d'Hérodiade ? Car voici ce qu'il en dit :

« Hérodiade, leur sœur, épousa Hérode-le-Tétrarque, fils « d'Hérode-le-Grand, et de Mariamne, fille de Simon, grand « sacrificateur, dont elle eut Salomé (la danseuse), après la « naissance de laquelle elle n'eut point honte de fouler aux « pieds le respect dû à nos lois, en abandonnant son mari, « pour épouser, même de son vivant, Hérode, son frère, « tétrarque de Galilée. »

Hérodiade était bien capable de méditer et de conseiller le crime que rapporte l'Evangile. On peut en juger par d'autres actes. Ainsi elle était si jalouse du bonheur de son beau-frère Hérode Agrippa, et si ambitieuse, qu'elle persuada à son nouveau mari d'aller à Rome pour parler contre cet Agrippa et pour y être déclaré roi ; mais ces menées ayant été découvertes, elle fut cause que l'empereur Caius Caligula les relégua tous les deux à Lyon.

— Tout ce témoignage de Josèphe est tellement fondu dans son histoire, qu'il est impossible de le révoquer en doute. Il nous montre que le récit Evangélique est sur le véritable terrain de l'histoire.

IV. — *Témoignages des anciens Juifs, ennemis de Jésus-Christ. — S. Jean-Baptiste, disciple de Jésus. — Sa décollation. — S. Jean-Baptiste, maître de Jésus ; il est appelé* Rabbin, *grand-prêtre.*

1. Les Juifs, ennemis déclarés de Jésus-Christ, at-

testent plusieurs choses relatives au Précurseur. Ils disent que *Jésus assembla quelques disciples, auxquels il expliqua la Loi d'une manière très-différente de la tradition qui était reçue. Hérode les fit poursuivre ; mais il n'y eut que Jean qui eut le malheur de se laisser prendre ; ce qui lui coûta la tête. — Cependant Jésus prêchait dans le Désert.* (*Histoire de Jésus, composée par les Juifs, et publiée par Huldric ; dans l'Hist. de Basnage, liv.* v, *c.* 14.)

Le fait de l'arrestation et de la décollation de S. Jean et de son attachement à Jésus sont attestés ici par les Juifs.— Quant à ce qu'ils le font poursuivre par Hérode comme un voleur ; c'est une supposition inventée par leur haine contre le Précurseur du Christ ; car leur historien Josèphe ne nous le représente pas comme tel, mais comme tout autre qu'un voleur. S'ils ont appelé le maître *Béelzébud*, à plus forte raison devaient-ils traiter ainsi ses disciples.

2. Mais l'iniquité ne tarde pas à se démentir elle-même. Ces mêmes Juifs font avec éloge mention de S. Jean-Baptiste dans leurs autres histoires. Ainsi l'appellent-ils le *Rabbin Johanan*, *grand-prêtre*, apparemment parce qu'il était d'une famille sacerdotale distinguée, le fils du grand-prêtre Zacharie, un docteur en Israël, et un saint. (*In chron. hébr., de rebus regum Israël secundi Templi.*)

3. Ils parlent encore de lui comme instituteur de Jésus dans un de leurs anciens livres, cité par Agobard, archevêque de Lyon, en 820.

« Ils lisent, » dit cet auteur, « dans les livres qu'ils « ont reçus de leurs ancêtres, qu'il y a eu parmi eux un « jeune homme honorable, nommé Jésus, qui fut instruit « par Jean-Baptiste, et qui eut un grand nombre de disci- « ples... » Ils disent également que Pilate était alors gouverneur de la Judée. — Ces Juifs ont pu dire que S. Jean-Baptiste a été disciple et maître de Jésus : *disciple*, en ce qu'il lui a rendu témoignage comme au fils de Dieu, qui était

avant lui-même ; *maître*, parce que Jésus, s'étant mêlé dans la foule des disciples de S. Jean-Baptiste, voulut être baptisé par ce saint Prophète. Telle peut être la raison des choses contradictoires que les Juifs attribuent à Jésus et à son Précurseur.

4. Ils citent, dans leur *ancien Nizzachon*, les paroles d'un *évangile de Jean-Baptiste*, *evangelium Johannis Baptistæ*, où il s'agit de questions que Pilate adresse à Jésus-Christ sur son *titre de fils de Dieu* et sur sa naissance miraculeuse, etc. Cet évangile sera problablement le *Codex nazareus*, dont nous avons parlé, *col.* 5, § v. (Dans Wagenseil, *Tela ignea Satanæ*, *tom*. II, *p*. 249.)

V. — *Témoignages de Celse, philosophe païen, ennemi de Jésus-Christ.* (*An* 100, 143 *de l'ère chrétienne.*) — *Jean-Baptiste était juif de nation ; il a baptisé Jésus ; il a été mis à mort.*

Le philosophe Celse, prétendant tirer avantage contre le christianisme de ce que l'évangile est fondé sur la loi et sur les écrits des Prophètes hébreux, objecte que *Jean, qui baptisa Jésus Christ, était juif.* Mais son objection ne lui donne aucun avantage, puisqu'elle ne prouve pas que les Juifs et les Païens qui embrassent l'Evangile ou la Nouvelle Loi annoncée par S. Jean, soient tenus d'observer à la lettre l'ancienne loi Mosaïque. (*Orig.*, *l.* II, *contr. Cels.*)

Selon ce païen, ennemi acharné des chrétiens, *Jean qui avait plongé* Notre-Seigneur *dans le fleuve du Jourdain* et qui lui rendait témoignage, *était un misérable supplicié comme lui.* (Ibid. *l.* 1.) On voit par ce seul mot que Celse connaissait toute l'histoire de S. Jean-Baptiste.

Mais Origène, défendant contre ce philosophe la valeur du témoignage de S. Jean en faveur de Jésus, reproche avec raison à ce païen l'inconvenance d'introduire un Juif qui traite S. Jean-Baptiste de *supplicié* ; car, « ajoute ce père

« de l'église, les Juifs n'associent pas Jean avec Jésus, et « ils ne regardent pas le supplice de l'un de la même ma- « nière que celui de l'autre, » c'est-à-dire que, quoique S. Jean-Baptiste ait été mis à mort ou *supplicié* par le tétrarque de Galilée, ils l'ont néanmoins en grande estime, en grand honneur.

C'est là un témoignage de plus qui appuie nos propositions précédentes sur ce point. (*Col.* 4, § XI, *et col.* 5, § V, VII.)

Origène dit que Celse, au sujet du baptême de Jésus, fait en quelque sorte reconnaître à son Juif la mission de Jean pour baptiser. Et ce père ajoute, comme nous l'avons exposé plus haut, que Josèphe, qui vivait peu après Jésus et Jean, reconnaissait la même chose. (*Dans Orig., contr. Cels., l.* 1, *p.* 47.) « Josèphe, dit-il, au XVIIIe livre de son histoire des « Juifs, témoigne que Jean était revêtu de l'autorité de « baptiser, et qu'il promettait la rémission des péchés à ceux « qui recevaient son baptême. » (*Ibid.*)

Pour résumer le témoignage de Celse et de son Juif, on voit qu'il reconnaît que S. Jean a été favorable à Jésus, qu'il lui a par conséquent rendu témoignage, et qu'ils ont été l'un et l'autre mis à mort pour le soutien de la même cause.

Mahomet, dans l'Alcoran, rend un complet témoignage à l'histoire de S. Jean-Baptiste [1].

[1] L'histoire de la Nativité de S. Jean-Baptiste est rapportée dans les quinze premiers chapitres de la Sura XIX : « Commemoratio miseri- « cordiæ Domini tui erga servum suum Zachariam. Cum invocavit do- « minum suum invocatione occulta, dixit : Domine mi, certe ego in- « firmus sum ossibus ex me (meis) et respersum est caput canitie, et « numquam fui in precatione ad te, Domine mi, infortunatus. Atqui « ego sane timui successores in hæreditate post me : nam est uxor mea « sterilis. Dona ergo mihi a conspectu tuo filium herilem, qui sit hæ- « res meus, et sit hæres ex familia Jacob, et fac eum, Domine mi, pla- « centem tibi. — Zacharia, nos sane annuntiamus tibi puerum : nomen « ejus erit Jahia (Joannes) : non posuimus ei antea nominationem : « i. e. nulli antea illud imposuimus) — Respondit : Domine mi, quo-

La tradition Persane n'est qu'un reflet de l'histoire de Jésus-Christ et de son Précurseur[1].

« modo erit mihi puer, cum sit uxor mea sterilis, et jam ego perveni « ad grandævam ætatem decrepitus? — Dixit illi Angelus : Ita *erit* : « Dicit Dominus tuus : hoc apud me erit facile, et jam creavi te antea, « et non fueras quidquam. — Respondit : Domine mi, constitue « mihi signum *hujus rei*. — Dixit Angelus : signum tuum erit, quod « non alloqueris homines per tres noctes sospes (i. e. *quamvis nullo « morbo labores*). Egressus est ergo ad populum suum ex adyto « *Templi*, et innuit illis, Laudate Deum mane et vespere. — O Jahia, « accipe Librum (i. e. *Pentateuchum*) cum virtute (i. e. *illum studiose « legendo*). Et dedimus illi judicium (i. e. *prophetiam*) cum esset puer « triennis, et misericordiam a nobis, ei largitionem eleemosynæ, (i. e. « *ut esset misericors*) et fuit pius *erga Deum*; et justus erga parentes « suos, et non fuit superbus, contumax, et pax super eum die, qua « natus est, et die qua morietur, et die qua ressuscitabitur vivus. »

On peut encore voir dans le *Coran, p.* 112 *et p.* 331 *et* 445, plusieurs choses relatives à S. Jean-Baptiste et à son père Zacharie.

[1] Nous retrouvons encore l'histoire de Jésus-Christ et de S. Jean-Baptiste chez les Perses dans leur Féridun. Elle y est encore reconnaissable, bien qu'elle y soit très-défigurée. Zohac, est un prince méchant, un représentant d'Ahriman, un homme de Baal. Il fut un jour effrayé par un songe dans lequel un jeune guerrier, Féridun, (le Sauveur attendu), lui apparut glorieux au milieu de deux autres. Il consulta les Sages de son pays. Ceux-ci lui déclarèrent unanimement qu'une nouvelle étoile devait paraître dans Féridun, qui sera le Sauveur de son peuple. Mais ils n'osent annoncer à Zohac cette fatale nouvelle. L'un d'eux cependant, plus courageux que les autres, lui apprend que Féridun est déjà né, et qu'il va fonder un nouvel empire. « Il porte, lui dit-il, une massue pour t'écraser. Il te traînera captif. » Le tyran tombe comme foudroyé à cette nouvelle. Le mage s'enfuit et s'attache à Feridun. Zohac fait chercher partout l'enfant nouveau-né. Feranc, la mère de celui-ci, l'emporte et le cache sur une montagne. Féridun en descend à l'âge de 15. Zohac, pour conjurer l'orage qui le menace et calmer la fureur de son peuple irrité contre lui, cherche à le gagner par une conduite plus humaine.

Caveh paraît et élève la voix :

— « Hommes d'Iran, s'écrie-t-il, qui est plus méchant que Zohac? « Vous êtes ses compagnons; vous avez détourné vos regards de (vos « docteurs et) de vos maîtres, pour les tourner vers l'enfer. Je ne veux « point me souiller avec les méchants; je rendrai témoignage contre « Zohac. »

Il soulève les habitants du pays, et les exhorte, comme Jean dans le Désert, à se corriger de leurs vices. Caveh doit seconder Féridun dans l'accomplissement de son entreprise, et lui préparer ce qui est nécessaire à cet effet. Zohac succombe et est enchaîné au fond des Enfers. (Voir Sepp., *t.* 1, *p.* 31).

VI. — *Conclusion générale.*

Les Oracles, relatifs au Précurseur, étaient obscurs avant leur accomplissement. Ils sont parfaitement clairs depuis leur accomplissement. Ils étaient auparavant si obscurs qu'il était impossible de préciser l'office du Précurseur, et encore plus de l'usurper, lors même qu'on l'aurait voulu. Mais le Nouveau Testament a été ici surtout la manifestation de l'Ancien. Pour précéder le Messie, le Seigneur, l'Ange du Nouveau Testament, le Verbe, le Dieu Sauveur et Pasteur qui allait venir (car il est désigné sous tous ces noms dans les Prophètes), il fallait être un solitaire extraordinaire, une Voix du Désert, un Ange, un autre Elie, non-seulement un prophète très-saint et très-austère, mais aussi un Apôtre et un Sanctificateur du peuple; il fallait être assuré que Dieu, le Verbe Eternel, allait paraître au milieu de son peuple; que son éclat brillerait dans le Désert aux yeux de toute chair; que le jour terrible du Seigneur éclaterait, peu après, sur le pays de la Judée, s'il ne recevait pas le Christ que le Précurseur serait venu indiquer. Qui eût osé sans témérité s'arroger un tel ministère? Qui eût été assuré du succès d'une telle entreprise? Quel intérêt aurait-on eu, du reste, à la tenter? Mais qui eût pu même la soupçonner, surtout lorsque nous voyons les Docteurs de l'Ancienne Synagogue, ayant en main le Livre même des Oracles, tâtonner cependant, ne pas savoir au juste quel pourra être ce précurseur, ne pas toujours réussir dans l'interprétation des choses prédites? Mais depuis que S. Jean-Baptiste a paru, les Oracles ont été mis en lumière. On reconnaît facilement qu'il a été précisément tout ce que devait être le Précurseur du Christ, et qu'il a fait tout ce qu'il devait faire selon les oracles; ainsi que nous l'avons démontré (dans ces colonnes), par quantité de preuves positives.

D'où il résulte que la mission et le témoignage de S. Jean-

Baptiste doivent être mis au rang des preuves les plus éclatantes de la divinité de Jésus, le Messie, le Verbe Incarné.

Il ne sera pas inutile de placer ici une observation.

N'oublions pas que chaque preuve, que chaque témoignage, qui démontrent la vérité de chacun de nos sujets évangéliques, sont en même temps autant de preuves directes de l'*Histoire de Jésus-Christ*. Or, dans chaque sujet particulier, comme nous venons de le voir dans ce qui concerne *S. Jean-Baptiste seulement*, elles sont, à vrai dire, en nombre infini.

Concevons de là, combien puissante doit être la démonstration générale de l'Evangile !

CHAPITRE II.

LIEUX DE LA PREMIÈRE APPARITION DU CHRIST

Les peuples de la Galilée verront tout particulièrement la grande lumière du Messie, la délivrance spirituelle et les œuvres merveilleuses qu'il opérera.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *C'est le Messie qui doit éclairer les peuples de la Galilée.* — Isaïe, IX, 1.

Dans les septième et huitième chapitres de ses prophéties, Isaïe venait de prédire les fléaux de la guerre de Benadad, de Téglatphalasar et de Salmanasar, puis la naissance de son propre fils *Chas-bas*, après laquelle ces fléaux cesseraient et le peuple serait consolé par la catastrophe de Sennachérib. Il avait aussi, en même temps, prédit la naissance d'un Roi divin, nommé Emmanuel, à qui il attribue de grands titres et tout le succès dont il est parlé au chapitre IX :

Dans le commencement, dit le Prophète, *la terre de Zabulon et la terre de Nephtali ont été frappées légèrement, et à la fin la main du Seigneur s'est appesantie sur la Galilée des nations, sur le chemin de la mer, au-delà du Jourdain. Mais en-*

fin, ce peuple qui marchait dans les ténèbres, a vu une Grande Lumière, et cette Lumière s'est levée pour ceux qui habitaient dans les ombres de la mort : populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. — La cause matérielle de la joie du peuple d'alors a été la défaite des oppresseurs : *Car vous avez,* dit Isaïe à Dieu, *brisé la verge du tyran* (Sennacherib), *comme vous fîtes à la journée de Madian.*

Mais voici la cause principale, la cause efficiente de cette Lumière qui luit aux yeux des peuples de la Galilée : *C'est qu'un petit Enfant nous est né, et qu'un fils nous a été donné,* comme il a été prédit à l'occasion de cette guerre. Il ne s'agit plus ici de *Chasbas,* fils d'Isaïe, mais d'Emmanuel, fils de la Vierge : *Car cet Enfant portera le signe de sa domination sur son épaule; il sera appelé l'Admirable, Conseiller, Dieu, fort, le Père de l'éternité, le prince de la paix, et il doit occuper le trône de David pour toujours.* Voilà la grande cause de joie et la Grande Lumière de ces peuples. Cet enfant royal et divin n'est pas seulement un signe de délivrance comme Chasbas, c'est de plus une cause première de salut et de lumière, un objet admirable de joie. La délivrance qui eut lieu lors de la naissance de Chasbas, n'était que la figure et la preuve de celle qui doit être apportée par la future naissance d'Emmanuel.

Dans sa prophétie, Isaïe a joint deux objets et deux signes. Les deux premiers, qui étaient figuratifs des deux seconds, devaient s'accomplir tout d'abord, pour assurer l'accomplissement lointain des deux autres. Isaïe avait prédit deux enfants, l'un appelé Emmanuel, qui devait être fils de la Vierge, l'autre, appelé Chasbas, qui était fils d'Isaïe et de sa femme déjà avancée en âge. Il est certain, *Is.*, VIII, 3, 4, que Chasbas devait servir de signe pour alors, et que ce qui concernait le peuple hébreu devait s'accomplir après sa naissance. Mais évidemment, le reste de

la prophétie ne s'est point réalisé dans Chasbas ; car l'on ne saurait appliquer en aucune façon à cet enfant d'Isaïe ce qui est dit de l'Enfant Emmanuel, à qui l'on attribue positivement le pouvoir et tous les attributs royaux et divins. Or l'enfant d'Isaïe n'a jamais été ni roi, ni Dieu. Quand bien même on mutilerait le texte de la prophétie, on trouverait encore un titre d'hérédité au trône de David, qui n'appartient point à ce fils d'Isaïe. Cependant, c'est ce fils d'Isaïe qui est donné pour signe à Israël. Il y a donc deux objets et deux signes conjoints dans cette prophétie.

Or, *la Grande Lumière qui doit éclairer la Galilée*, Nephtali et Aser, est provenue de ce que cet Enfant-Emmanuel nous a été donné... Il se peut et il faut même que ce qui est dit de la naissance de cet enfant, se puisse appliquer aux naissances de ces deux enfants, prédits ensemble. Mais on voit que le divin Emmanuel est la cause de la *Grande Lumière*, *c.* IX, et non pas *Chasbas*. Donc, selon l'interprétation de tous les Chrétiens, le principal accomplissement de l'oracle doit avoir lieu après l'apparition du Messie, et ce qui s'est accompli par suite de la naissance de Chasbas, n'a été qu'en vertu de ce qu'il était un signe du Messie.

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES HÉBREUX.

I. — *Sentiments des Hébreux au sujet de l'oracle d'Isaïe, c.* IX. — *Trait historique rapporté par le P. de Géramb.* — *Interprétation des Chrétiens.*

1° « Le rabbin Jacob, d'après une observation du R. « Juda, dit : au temps où viendra le fils de David (le « Messie), les lieux d'assemblée des Juifs seront des lieux « profanés ; l'extrémité du pays, la Galilée), sera désolée, « les limites du pays d'Israël seront ravagées : des hommes « habitant aux confins, iront errer de ville en ville et de « toute part, sans obtenir de miséricorde... » Puis le rabbin parle de la déconsidération des Scribes et des personnes pieuses (selon les rabbins). Talmud, *Traité Sanhédr., c. helec., de adv. Christi.* — Cette allusion montre assez clairement que les anciens docteurs hébreux et que quelques modernes ont appliqué l'oracle du chapitre 9 d'Isaïe aux temps du Messie. C'est ce qui suffit ici.

2° Il est bien certain que les Juifs même modernes l'ont entendu de la sorte. Car ils croient que de Capharnaüm viendra *la Grande Lumière*, c'est-à-dire le Messie. Le P. de Géramb rapporte le trait suivant qu'il a appris de la Synagogue la plus florissante de l'univers, celle de Tibériade : « Une tradition, dit-il, fort accréditée parmi eux leur as« sure que le Christ viendra de Capharnaüm à Tibériade ; « ils l'attendent, et si je m'en rapportais à ce qu'on m'a dit, « il faudrait croire qu'alternativement quelques-uns des plus « zélés vont se poster sur un lieu élevé, et que là, les yeux

» constamment fixés sur les ruines de la ville d'où le Messie
« doit venir, ils font sentinelle, afin d'être les premiers à
» annoncer son heureux avènement. (Voyez un trait sem-
« blable au chap. qui traite de l'adoration des Mages (c. IV,
« *l.* 11.) A propos de cette attente, ajoute le savant reli-
« gieux, ne m'a-t-on pas raconté qu'un plaisant, ayant pen-
« dant la nuit garni de lampions une mauvaise barque qui
« se trouvait sur le Lac, à une assez forte distance du
» port, et l'ayant fait avancer vers la ville, tous les Juifs
« se mirent en mouvement pour aller au-devant du *Désiré*
« *des nations.* Le tumulte fut fort grand, ajoutait-on, et la
« joie plus grande encore, jusqu'au moment où l'illusion fit
« place à la triste réalité. — C'est l'*Histoire des bâtons flot-*
« *tants.* » De Géramb, *pèlerin à Jérusalem*, *lettre* 39.

Les Juifs, encore aujourd'hui, croient si fermement, dit le docteur Sepp, que le Messie viendra un jour de Capharnaüm ou du lac de Génésareth à Tibériade, que beaucoup d'entre eux se rendent à cette dernière ville, des contrées les plus éloignées du monde, afin d'attendre, dans ce lieu sacré pour eux, l'arrivée du Messie, ou d'y être du moins ensevelis.

3° S. Matthieu, homme hébreu et Galiléen, savait que la prophétie d'Isaïe désignait le Christ. Le grand-prêtre Zacharie, dans S. Luc, faisait allusion à cet oracle, quand il disait du Messie, qu'*il vient d'en haut pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort.*

Après eux, tous les Chrétiens ont pensé de même sur ce point.

II. — *Autre passage prophétique, confirmatif du précédent.* — David, ps. 106, annonce la même chose qu'Isaïe, quand il dit : *Ils étaient assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ; ils étaient enchaînés par la misère et chargés de fers. Ils ont crié vers le Seigneur, et il les a tirés des ténèbres et*

des ombres de la mort et il a rompu leurs liens... Ils ont crié vers lui, et il a envoyé son Verbe, qui les a guéris et qui les a retirés des horreurs de la mort. » Ensuite le Psalmiste ajoute que ce sont les nautonniers et les pêcheurs qui sont témoins de ces merveilles et qui les comprennent.

« Le P. Berthier explique ces versets de l'état où se trouvaient les hommes, quant à la religion, lorsque le Messie parut au monde. Quand Jésus quitta Nazareth pour aller annoncer le salut sur les confins de Zabulon et de Nephtali, l'Evangile dit qu'alors ce peuple qui était assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, vit une grande lumière. N'est-ce donc pas là, ajoute ce commentateur, l'interprétation du verset de notre Prophète? Et ne doit-on pas entendre *ces ténèbres, ces ombres de la mort*, de l'état d'aveuglement, d'insensibilité, d'indigence et d'esclavage spirituel où gémissait le genre humain, quand le Messie vint au monde.

Nous montrerons encore plus loin, que les Rabbins et que les auteurs du *Béressith-Rabba* appliquaient au Messie ces deux oracles ; lesquels s'accordent à annoncer l'apparition d'une Grande Lumière aux yeux des peuples qui avoisinent la mer de Galilée et en particulier aux yeux des pauvres pêcheurs Galiléens qui jettent leurs filets en mer.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENTS ÉVANGÉLIQUES.

I. — *C'est au sein de la Galilée que Jésus a premièrement et spécialement fait briller la lumière de son Evangile.* — *S. Matth.*, IV, 13.

Jésus, en venant éclairer des premiers rayons de sa doctrine les peuples de la Galilée, les pays de Zabulon et de Nephtali, accomplit les oracles précités d'Isaïe et de David, 1 *col.*, I, *et 2 col.*, II. Il ne s'était encore fixé dans aucun lieu, mais bientôt, *laissant la ville de Nazareth, il vint habiter à Capharnaüm*, *ville maritime de Galilée, sur les confins de Zabulon et de Nephtali*, *en sorte*, ajoute S. Matthieu, *que fut accompli ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : « La terre de Zabulon et la terre de Nephtali, la voie de la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des nations. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière, et la Lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort. »*

L'Evangéliste ne cite de la prophétie que ce qui est nécessaire ici ; il en justifie ensuite l'accomplissement en nous mettant sous les yeux la lumière que la doctrine et les miracles de Jésus répandirent partout, et particulièrement dans la Galilée, à Capharnaüm, sur le rivage de la mer de Tibériade. Car c'est là que Celui qui est la *Lumière du monde* a prêché publiquement et fréquemment l'Evangile, la rémission des péchés, le Royaume des cieux, le chemin inconnu du ciel, la délivrance des ténèbres et des liens du Démon. *Il entrait dans les Synagogues et il enseignait le*

peuple. Ils étaient ravis au sujet de sa doctrine ; car il les enseignait comme ayant puissance et non comme les Scribes. Il chassa les Démons et les Esprits impurs, même dans la Synagogue ; *Tous étaient dans l'étonnement et dans l'admiration. Ils se demandaient les uns aux autres : Qu'est-ce ceci? et quelle est cette doctrine nouvelle? Il commande même aux Esprits immondes, et ils lui obéissent, et le bruit se répandait à son sujet dans tout le pays de la Galilée.*

La manière dont il a chassé les Démons et leurs légions, et dont il les a mis honteusement en fuite, peut bien se comparer à la mise en déroute des Madianites et de Sennachérib.

Il a véritablement brisé la puissance de Satan, cet ennemi du peuple de Dieu, comme cela se verra mieux encore ailleurs. *A Capharnaüm, on lui offrit un grand nombre de possédés, et il les délivrait d'une parole ; les démons sortaient de plusieurs en criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu !*

II. — *Le chef-lieu de la Galilée a été appelé* la ville de Jésus. — *Miracles qu'il y fit.*

Il paraît, par le grand nombre de miracles que Notre-Seigneur a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharnaüm, *qu'il y venait très-souvent ;* c'est apparemment la raison pour laquelle on l'appelait *la ville de Jésus-Christ*, in Civitatem suam. Outre les nombreuses instructions que Jésus faisait à Capharnaüm, ce fut dans cette ville qu'il chassa en présence du peuple et de tous ceux qui étaient dans la Synagogue, un démon du corps d'un possédé ; qu'il guérit la belle-mère de S. Pierre, un grand nombre d'autres malades qu'on lui avait amenés ; le paralytique que l'on avait descendu de dessus le toit, le domestique du centenier, et l'hémorrhoïsse ; qu'il ressuscita la fille de Jaïre, prince de la Synagogue ; et qu'il rendit la vue à deux aveugles. C'est aussi dans cette ville que Jésus ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la

mer, d'ouvrir la gueule au premier poisson, et de prendre une pièce d'argent que les Juifs appelaient *stater*, qu'il y trouverait, pour payer un impôt qu'on lui avait demandé. Quoique Capharnaüm eût été le théâtre de tous les miracles éclatants dont nous venons de parler, et de plusieurs autres; qu'elle eût été, comme dit Jésus-Christ, *élevée jusqu'au ciel*, ses habitants profitèrent si peu des prédications et des miracles que Notre-Seigneur y avait faits, qu'il maudit cette ville, et prédit qu'elle serait abaissée jusqu'aux enfers, c'est-à-dire qu'elle perdrait toute sa réputation et serait entièrement ruinée. L'événement a vérifié la prédiction du Fils de Dieu; car cette ville, qui était déjà ruinée après les temps apostoliques, fut plus tard entièrement réduite en cendres par Soliman, empereur des Turcs, en sorte qu'il n'y a plus que quelques familles logées dans des masures au lieu où elle était située. (*Matth.*, VIII, 9, 17; *Marc*, I, 4, 5; *Luc*, IV, 8, 10; Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.)*

Puisque Capharnaüm a été privilégiée de Jésus-Christ pour les instructions et les miracles, il n'est pas étonnant que les Prophètes aient spécialement désigné cette partie de la Galilée comme devant *voir la Grande Lumière du Christ*.

Capharnaüm, en Galilée, sur les confins de Zabulon et de Nephtali, a été le séjour de Jésus et le théâtre de ses prédications et de ses miracles.

5e COLONNE.

TRADITION APOSTOLIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

I. — *La Galilée a été le premier Centre de la prédication évangélique. — Jésus et ses Disciples ont été surnommés Galiléens, à cause du lieu de leur origine et du théâtre de leurs premières prédications.*

Jésus étant de Galilée, et ayant fait de cette province le principal centre de ses courses évangéliques, porta le surnom de *Galiléen*. De là vint que la servante de la maison de Caïphe disait à S. Pierre : *Vous aussi, vous étiez avec Jésus le Galiléen?* (Matth., XXVI, 69.) Ses Apôtres et ses Disciples étaient, quelquefois aussi, appelés *Galiléens :* Ainsi les Pharisiens disaient-ils à Nicodème, sénateur, qui parlait favorablement de Jésus : *Etes-vous aussi Galiléen? Numquid et tu Galilæus es? Cherchez dans les Ecritures, et vous verrez qu'il ne s'élève point de prophète de la Galilée.* C'est d'après cette dernière idée, que Nathanaël disait à Philippe : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth* (de Galilée) ? (*Jean* VII, 52 *et* I, 46). — Ce pays était si connu pour être le centre de la prédication nouvelle, que les Juifs crièrent devant Pilate que *Jésus avait soulevé toute la Judée, à partir de la Galilée jusqu'ici : — Commovet populum docens per universam Judæam incipiens à Galilæa usque huc.* Ce mot de Galilée fit que Pilate renvoya Jésus à Hérode, tétrarque de cette province, qui avait

beaucoup entendu parler de lui et de ses miracles. (Luc, XXIII, 5.)

S. Pierre ne nie point ce fait ; il le proclame, au contraire, comme un fait notoire : *vous savez*, dit-il, dans une assemblée, *ce qui s'est passé dans toute la Judée, à partir de la Galilée, après le baptême de Jean, incipiens enim à Galilæa post baptismum Joannis*....(Act., x, 37.)

La plupart des Apôtres et la plus grande partie des Disciples de Jésus étaient originaires des tribus de la Galilée. Les pieuses femmes mêmes qui le servaient étaient Galiléennes (Luc, XXIII, 49, 55), de sorte que le surnom de *Galiléens* que l'on donnait aux premiers disciples du Christ, ne leur était pas appliqué seulement par mépris, comme cela arrivait de la part des Pharisiens et des païens, mais aussi avec honneur, et par distinction, comme cela eut lieu de la part des Anges, lors de l'Ascension de Jésus-Christ. Car ces bienheureux messagers de Dieu, étant apparus aux cinq cents hommes, ou disciples de Jésus, sur la montagne des Oliviers, les appelaient *hommes Galiléens*, *viri Galilæi !* (Act. I, 11.)

S. Paul dit la même chose en parlant de la Résurrection de Jésus-Christ : *Il apparut*, dit cet Apôtre, *pendant plusieurs jours à ceux qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem*. (Act.. XIII, 31.)

Dans le premier des neuf canons très-anciens, qu'on attribue à un Concile d'Antioche, tenu par les Apôtres, il est dit que les Chrétiens étaient appelés *Galiléens*.

Tertullien dit que Jésus commença sa prédication dans la Galilée ; qu'il y répandit la lumière de sa doctrine : c'est pourquoi il l'appelle l'*Illuminateur des nations*. (Adv. Marcion., *l.* IV, *p.* 190.)

Eusèbe démontre l'accomplissement de la prédiction qui désigne la Galilée des nations comme devant être le théâtre des merveilles et des prédications du Christ. — Ce Père

dit à ce sujet, que c'est là que Jésus commença à manifester sa gloire par le miracle des noces de Cana, par sa marche sur le lac de Génézareth, par la guérison miraculeuse d'une foule de malades de toute espèce, de lunatiques, de possédés, de paralytiques, d'estropiés, etc.; par le bruit de sa renommée qui se répandit *d'abord dans toute la Galilée ;* par la vocation de ses premiers Disciples et de ses Apôtres, qui étaient en grande partie des tribus de Zabulon et de Nephtali ; tels furent entre autres Simon Pierre, André, Matthieu-Lévi, Jacques et Jean, fils de Zébédée; « Toute la prophétie s'accomplit donc, ajoute Eusèbe, quand, après avoir appelé ses Apôtres de la Galilée, notre Sauveur et Seigneur leur manifesta ses merveilles et sa doctrine. » (*Voyez Dém. évangélique, l.* IX, *p* 317.)

Tout ce qui vient d'être cité prouve que la Galilée des nations a été le premier berceau du Christianisme.

5e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS ET DES HÉRÉTIQUES.

I. — *Les Juifs Infidèles attestent que Jésus et que ses Apôtres ont prêché particulièrement dans les villes de la Galilée ; que Jésus a été accueilli par ses compatriotes, les Galiléens, aux yeux desquels il fit de grands miracles.*

Dans le passage précité du Talmud (2 col. I, 1°), quoique les rabbins aient passé, à dessein, sous silence les noms de Jésus-Christ et de ses Apôtres, qui étaient de Galilée, qui habitaient aux confins de la terre d'Israël, et qui allaient avec leur Maître de ville en ville, comme il est rapporté dans ce passage du Talmud, il est cependant aisé de reconnaître leur intention dans leur manière de parler de Jésus-Christ et de ses Apôtres. Mais, au fond, les Juifs ont avoué et constaté le fait du séjour de Jésus en Galilée et les courses apostoliques de ses Disciples qui allaient de ville en ville.

Nous avons déjà vu qu'ils disaient, que *Jésus alla dans la haute Galilée... ;* que *les Galiléens, frappés de ses merveilles, se jetaient à ses pieds et l'adoraient... ;* que *les Galiléens voulaient le défendre à main armée...* (Toldos Jesu). Ils nous font connaître par là que Jésus avait des disciples, surtout dans cette partie haute de la Galilée. Il y opéra, en effet, beaucoup de miracles, qui lui attachèrent ses principaux disciples, et qui lui attirèrent l'estime et l'admiration des Galiléens. Saint Jean l'évangéliste confirme ce récit des Juifs par le sien, qui est à peu près semblable, IV, 45 : *Lors*, dit-il, *que Jésus fut arrivé dans la* (Haute) *Galilée, les Galiléens*

qui avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem, l'accueillirent avec joie, et il fit plusieurs miracles parmi eux.

Dans un autre endroit, les Juifs Infidèles disent que, *ayant reçu des injures et des outrages . . ., Jésus, se retira dans la Haute-Galilée, et y demeura plusieurs années...,* que *la même chose ayant été, dans la suite, connue aussi dans la Haute-Galilée, il en sortit et vint secrètement à Jérusalem,* où il fit des *miracles,* grands et nombreux. (*Tela ignea Satanæ.* Wagenseil.)

Les mêmes Juifs racontent plus loin, que les Nazaréens et que les Galiléens lui demeurèrent fidèlement et constamment attachés. Comment cela se peut-il faire, s'il est vrai qu'ils l'ont injurié et outragé? La contradiction règne dans leurs divers récits, et révèle, leurs mensonges et leur haine. Il est à remarquer, du reste, que dans leurs autres livres mieux raisonnés, les Juifs se gardent bien d'alléguer de faux motifs. Ainsi, dans leur ancien *Nizzachon, p.* 240, ils disent simplement que *Jésus vivait paisiblement avec ses compatriotes, avec ses frères Siméon, Jacques, etc., à Nazareth, dans la Galilée, pays Israëlite.*

II. — *D'après les anciens hérésiarques, Jésus-Christ s'est manifesté surtout dans la ville de Capharnaüm. — Les premiers Chrétiens furent appelés* Galiléens.

L'hérésiarque Marcion (an 130), disait que « le Christ « descendit du ciel l'an 15ᵉ de l'empire de Tibère, et qu'il « vint dans une *ville de Galilée,* à Capharnaüm. » (Tert , *adv. Marcion, l.* IV, *p.* 190.)

L'hérésiarque Valentin, (an 150), se moquait de ce que les *Galiléens* reconnaissaient deux natures en Jésus-Christ; (Photius XXX.) Or, Valentin désignait les Chrétiens catholiques par le nom de Galiléens.

— *Témoignage de l'Evangile de la naissance de Marie.* Cet ancien monument porte que la bienheureuse Vierge Marie,

de la famille royale de David, naquit dans la ville de Nazareth; que sa maison paternelle était de Galilée et de Nazareth ; mais que son origine maternelle était de Bethléem. (c. 1.)

— Dans les *Actes du martyre de S. Marc,* les Juifs et les Païens donnent à cet Apôtre le surnom de *Galiléen.*

6ᵉ COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PAYENS, ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

I. — *Les Païens attestent que Jésus et que ses disciples ont été primitivement appelés les Galiléens, du nom de la province où le Christianisme a pris son origine. — Conclusion.*

Dans le dialogue *Philopatris* de Lucien, saint Paul est appelé le *Galiléen au front chauve, au nez aquilin*, par la raison, sans doute, qu'il était l'Apôtre de Jésus de Galilée.

Tibérien, président de la première Palestine, dans sa lettre à l'empereur Trajan, dit : « Je suis fatigué de punir « et de faire mettre à mort les *Galiléens*, nommés *Chrétiens*, « conformément à vos ordres. » (Malala d'Antioche, *dans sa Chronographie* ; Suidas, *in compend.)*

Arrien, disciple d'Epictète le Stoïcien, vers la même époque (environ l'an 100), parlant du même sujet, et rapportant les paroles de son maître, dit : « Est-il possible qu'un « homme puisse parvenir à cet état et devenir indifférent « à de telles choses par folie ou par coutume, comme les « Galiléens ? » (*L. IV, c. 7ᵉ de ses leçons de philosophie.*

Julien l'*Apostat* appelait Jésus-Christ *Galiléen ;* les historiens rapportent que, étant blessé mortellement et se croyant puni par Jésus-Christ même, il s'écria : *tu as vaincu, Galiléen !* Il appelait les disciples de Jésus-Christ *les Galiléens.* Ayant à reprocher à la ville d'Antioche de ne plus offrir de victimes aux Dieux, il s'exprime de la sorte : « Le devoir « des peuples est de présenter des victimes ; mais non : « vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur « *des Galiléens ;* elles font admirer l'impiété à une foule de

« misérables qu'elles nourrissent à vos dépens. » (*Misopogon, p.* 98 *et* 99.)

Dans un écrit adressé à un pontife des Dieux, il dit :

« Les impies *Galiléens,* ayant observé que nos prêtres « négligeaient les pauvres, se sont appliqués à les assister, « et, comme ceux qui veulent enlever des enfants pour les « vendre, les attirent en leur donnant des gâteaux, ainsi « ils ont jeté les fidèles dans l'athéisme, en commençant par « la charité, l'hospitalité et le service des tables ; car ils « ont plusieurs noms pour ces œuvres, qu'ils pratiquent « abondamment. » (*Frag. d'une lettre de Julien, p.* 557.)

Ailleurs il disait encore : « Il est honteux qu'aucun juif « ne mendie ; que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, « nourrissent encore les nôtres, et que nous les laissions « sans secours. »

Il appelait le Christianisme la *Doctrine des Galiléens.* Il commence ainsi son premier livre contre notre sainte religion :

« J'estime que je ferai bien d'exposer les raisons qui « m'ont convaincu que *la Doctrine des Galiléens* n'était « qu'une invention humaine malicieusement controuvée. » (Dans S. Cyrille, *liv.* II.)

C'est ainsi que Julien donnait par mépris le nom de Galiléens aux Chrétiens. C'était une petitesse de sa part. Le nom et la qualité de Galiléen valait la qualité et le nom d'Italien, de Romain, de Gaulois, etc.

Voilà ce que des païens ont pu nous dire de la province d'où sont sortis Jésus Christ et ses premiers disciples. Ils ne pouvaient en parler que d'une manière générale. Ce qu'ils en disent suffit pour attester et confirmer ce qui précède.

Conclusion. — Nous avons montré, dans le Ier livre, que Jésus est et a été la Lumière du monde. Il s'agissait donc

ici principalement de faire voir que cette divine lumière, incarnée, a brillé d'une manière toute spéciale, par sa parole et par ses œuvres surnaturelles, aux yeux des peuples de Zabulon et de Nephtali, dans la Galilée, vers les bords de la mer de Tibériade. Or, c'est ce qui vient d'être amplement démontré. Donc les oracles qui annonçaient cet événement depuis 1050 ans, et depuis 780 ans, ont eu leur parfait accomplissement dans la personne de Jésus.

LA GALILÉE ET LA VILLE DE CAPHARNAUM

La Galilée, cette grande région de la Terre-Sainte, se divisait en deux parties, dont l'une se nommait la *Haute-Galilée* ou la *Galilée des Gentils*, et l'autre la *Basse-Galilée*. Elle était bordée à l'Occident par la Méditerranée, à l'Orient par la mer de Tibériade, au Septentrion par la Phénicie, et au midi par la Samarie. La Haute-Galilée comprenait les tribus d'Aser et de Nephtali, et la Basse-Galilée, celles de Zabulon et d'Issachar. Les principales villes de cette province étaient la Tour-de-Straton ou Césarée, Capharnaüm, Tibériade, Nazareth, patrie de Notre-Seigneur.

Capharnaüm, ville maritime aux confins de Zabulon et de Nephtali, mais appartenant probablement à la première de ces tribus, s'appelait d'un nom qui signifie *beau village*, ou, d'après S. Jérôme, *village abondant en fruits*. Les rabbins écrivent *Capharnachum*, c'est-à-dire *village de la consolation*. La ville était située près d'une rivière du même nom. Elle était au milieu de la contrée dêlicieuse de Gennésar, dont le nom signifie *jardin d'abondance*, et près du lac de Génézareth, qui, anciennement, s'appelait *Cinnereth* ou *Harpe*, à cause de sa forme. Les Romains des légions de Titus, qui, à leur retour de la guerre de Judée, établirent leurs quartiers dans l'Helvétie, comparaient ce lac à celui de Neuenburg. Capharnaüm n'était qu'à seize milles de Nazareth, au milieu d'un pays ravissant, de trente stades à peu près de

longueur, et de vingt stades de largeur. Aussi les Juifs donnaient le nom de *Porte du Paradis* à la ville de *Bethsan*, c'est-à-dire *ville de repos*, l'ancienne Scythopolis, au sud du lac de Génézareth. On respirait l'air le plus pur en ces lieux. La vigne s'y mariait avec le figuier pendant dix mois de l'année sans interruption, et étendait ses rameaux chargés de fruits jusqu'à une hauteur de trente pieds, couvrant les maisons de son feuillage et ployant sous le poids des raisins qui atteignaient quelquefois jusqu'à douze livres ; car les vignes de la Palestine ne le cèdent à aucune autre, ni pour la grosseur, ni pour la quantité des fruits, dont les grains atteignent souvent le volume des prunes. Les figues et les fruits les plus délicieux se cueillaient pendant toute l'année sous ce climat bienfaisant ; et les produits de Génézareth passaient pour les meilleurs sur le marché de Jérusalem, où des tentes étaient dressées exprès pour les recevoir. C'est là qu'étaient les maisons de plaisance des riches Galiléens, qui venaient y chercher la fraîcheur pendant l'été.

Là, entre les villas et les jardins, au milieu de coteaux ravissants, croissaient à la fois, et le noyer, produit du nord, sous le feuillage duquel venait gazouiller la fauvette de Galilée, et le palmier, dont les fruits ne mûrissent ordinairement que sous les ardeurs d'un ciel embrasé. La contrée tout entière était comme encadrée par des forêts de mûriers, de figuiers et d'oliviers, qui aiment un climat tempéré. En un mot, dit l'historien Josèphe, dans un endroit où il nous dépeint les charmes de cette contrée, il semble que la nature se soit fait violence pour créer dans ces régions un printemps éternel. Les myrthes, les amandiers, les pommiers, les grenadiers, les orangers et les pistachiers, dont les fruits servaient déjà à nourrir les patriarches (Gen., 43, 11), remplissaient le vallon. Les tièdes rayons du soleil, en pénétrant dans ce large bassin, développaient

les parfums les plus odorants ; les melons y mûrissaient un mois plus tôt que dans les plaines d'Acre et de Damas. On y recueillait en abondance les dattes, les citrons et les orangers, et même l'indigo et les autres produits du midi. Les oliviers de Génézareth l'emportaient sur tous les autres, et leurs fruits avaient un goût et un arôme tout particuliers. Aujourd'hui encore, au rapport des voyageurs, il n'y a point dans la Palestine de contrée qui puisse être comparée à celle-ci. Ce qui la rend si fertile, c'est que le lac de Tibériade est à cinq cent trente-cinq pieds au-dessous du niveau de la mer Méditerranée, ce qui donne à ce pays les mêmes avantages que s'il était situé cinq degrés plus au sud. Des ruisseaux de sources chaudes se jettent tout autour dans le lac, et Génézareth, garantie à l'est et au nord par ses hautes montagnes, était comme une serre naturelle pour les produits de l'Egypte et de l'Arabie.

C'est cet Eden que l'Homme-Dieu choisit pour son séjour de prédilection pendant le temps de sa vie publique. « J'ai créé sept mers dans le pays de Chanaan, » font dire au Seigneur les rabbins, « mais je m'en suis réservé parmi elles, celle de Génézareth. » Là, il était en sûreté : une barque légère le transportait de l'autre côté du lac dans la tétrarchie d'Iturée ; en passant le Jourdain sur un pont qui était proche, il arrivait en Syrie. Il lui suffisait de traverser une montagne pour être en Phénicie, dans le pays de Tyr et de Sidon. Ainsi, Capharnaüm était au milieu de ces trois contrées, comme la Palestine au centre des trois parties du monde, et formait un point de réunion pour plusieurs peuples, bien favorable au développement d'une religion qui devait embrasser le monde entier.

Mais ce qui engagea davantage Notre-Seigneur à se fixer dans ce paradis terrestre, c'est que Simon-Pierre demeurait à Capharnaüm, et que Jésus-Christ voulut demeurer dans la maison de cet Apôtre. Capharnaüm était, au rapport de

Josèphe, une ville de 15 à 20,000 habitants, et avait alors une garnison dont le commandant est devenu célèbre dans l'histoire évangélique [1].

[1] Voir Moreri; Sepp., *t.* 1, *p.* 259; Josèphe, *de bello Judaico, l.* 3, *c.* 18; S. Hieron., *de locis Hebraïcis;* Baronius, *an.* 31, *n.* 64, 65.

CHAPITRE III

BAPTÊME ET ONCTION DU CHRIST

Le Messie sera oint par l'Esprit-Saint, qui descendra sur lui. — C'est pourquoi il sera appelé Messie, *c'est-à-dire* Christ *ou* Oint ; *et il sera en même temps déclaré le Fils bien aimé de Dieu le Père.*

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

Epoque, — But, — Manière et circonstances de cette future onction du Messie. — Le témoin de la consécration du Christ — Excellence de ce sacre. — Souveraine dignité de l'Oint du Seigneur.

I. — *Epoque de l'onction future du Messie prédit.* — *Daniel,* IX. — (600 *ans av. J.-C.*).

Les autres Prophètes ayant plusieurs fois prédit l'onction solennelle du Messie, Daniel va nous en prédire l'époque précise et l'année.

Dieu a abrégé le temps à soixante-dix semaines en faveur de votre peuple.... afin que les prévarications soient abolies..., que la Justice Eternelle soit amenée, que les visions et les prophéties soient accomplies et que le Saint des saints soit oint, et un-

gatur Sanctus sanctorum. — Sachez donc ceci, et gravez-le dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ Conducteur, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines.

D'après cette prophétie, le Saint des saints, le Messie Conducteur, sera oint après soixante-neuf semaines d'années, c'est-à-dire après 483 ans à dater de la 20e année d'Artaxerce, où ce prince donna *l'édit de rebâtir Jérusalem ;* or, cette 20e année était la 2e année de la 81e olympiade, d'après la chronologie sacrée et profane. Si donc vous ajoutez les soixante-neuf semaines ou les 483 ans qui font 120 olympiades, plus 3 ans, vous arrivez à la 1re année de la 202e olymp., qui correspond à la 15e année de l'empire de Tibère, d'après Eusèbe, S. Jérôme, Phlégon, etc. — *Voyez l'abrégé des preuves de ce calcul, dans le chapitre suivant ;* et *dans la deuxième colonne de ce chapitre, n° I, l'interprétation de cet oracle de Daniel par les Hébreux ;* et troisième colonne, 1.

II. — *Avant d'exercer son ministère public, le Messie, Fils bien-aimé de Dieu, sera oint par le Saint-Esprit. — Isaïe,* XLII, 1.)

Le premier caractère du Messie, d'après Isaïe, sera de recevoir du Saint-Esprit l'onction sacrée. Dans la célèbre prophétie du 42e chap. d'Isaïe, où le Messie est annoncé comme le Juge des nations, leur Justification, leur Médiateur et leur Lumière, comme la Ruine des idoles, la Guérison des sourds et des aveugles, il est dit avant tout :

Voici mon Serviteur (selon les Septante) : *Voici mon Fils, je prendrai sa défense ; voici mon Elu, mon âme a mis en lui toutes ses complaisances ; je répandrai mon Esprit sur lui; Dedi spiritum meum super eum, judicium Gentibus proferet; et il annoncera la justice aux nations...* Dieu, comme il paraît ici, promet de répandre le Saint-Esprit sur son Christ, lors-

qu'il sera sur le point de publier sa loi de justice et de commencer sa carrière publique.

III. — *L'Oint, que tous les peuples attendent, recevra sur lui le Saint-Esprit avec la plénitude de ses dons.* (*Isaïe*, XI, 1.)

Ce Prophète, en annonçant l'origine du Christ, avait déjà prédit ce qui vient d'être exposé :

Et egredietur Virga de Radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.

Et requiescet super eum Spiritus Domini : Spiritus sapientiæ et intellectûs, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis, et replebit eum Spiritus timoris Domini..:

Il sortira un Rejeton de Jessé..., et l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui ; l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force ; l'Esprit de science et de piété... Ce fils de Jessé, ajoute le Prophète un peu après, *sera l'étendard de toutes les nations.* (Voyez 2[e] colon.. III.)

IV. — *L'Oint, qui doit être la lumière des peuples, sera rempli de la grâce du Saint-Esprit, afin d'aller annoncer aux nations la bonne nouvelle.* (*Isaïe*, LXI, 1.)

Le Messie, parlant lui-même par la bouche du même Isaïe, s'exprime ainsi sur sa sainte onction :

L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction, il m'a envoyé évangéliser ceux qui sont doux... : Spiritus Domini super me. eò quòd unxerit Dominus me : ad annuntiandum mansuetis misit me, ut mederer... et prædicarem....

L'onction n'est point conférée au Messie, comme aux autres ; ceux-ci sont oints avec l'huile et avec les rites symboliques. L'Esprit-Saint descendra lui-même dans toute sa plénitude et se reposera sur le Sauveur promis. Tel est le sens de ces oracles qui s'expliquent et se fortifient l'un l'autre, et qui font de plus en plus paraître l'excellence de

l'onction du Christ Sauveur. Cet oracle nous indique que c'est Dieu, avec l'Esprit-Saint, qui envoie le Christ. C'est pourquoi Celui-ci lui déclare en termes formels :

Isaïe, XLVIII, 16. — *Maintenant*, dit-il, *le Seigneur m'a envoyé et son Esprit aussi* : *Dominus Deus misit me, et Spiritus ejus*.. — Origène dit que cet oracle annonce la descente du Saint-Esprit sur le Messie. (Item, S. Thomas, Forerio, etc.)

V. — *Quel sera le grand témoin de la Consécration du Christ ?*

Ce témoin, pour ainsi dire *Consécrateur* du Messie, ne sera pas un autre que le saint Précurseur dont il a été parlé précédemment. (*V.* 2e *colon.*, V.)

VI. — *Le Roi-Messie recevra une onction plus excellente que celle de tous les autres oints, soit pontifes, soit rois, soit prophètes.* (*David.*)

Ps. XLIV, 3, 8. David est parfaitement conforme à Isaïe dans ce qui concerne l'onction du Messie. Tout en annonçant la force, l'empire et la puissance éternelle du Christ, ce saint roi s'adresse à lui dans les termes suivants :

Vous surpassez en beauté les enfants des hommes, et une grâce admirable s'est répandue sur vos lèvres ; c'est pour cela que Dieu vous a béni éternellement ; le sceptre de votre règne sera un sceptre de droiture et d'équité. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité ;

C'est à cause de cela, ô Dieu, que votre Dieu vous a oint d'une huile de joie, d'une manière plus excellente que tous ceux qui ont part avec vous à cette onction : Proptereà unxit te, Deus, Deus tuus Oleo lætitiæ præ consortibus tuis. Cela signifie que Dieu glorifiera son divin Messie par une onction de gloire et de puissance miraculeuse, toute spéciale, et par toutes les grâces du Saint-Esprit. (*Ménoch.*, 2e *col.*, VI.)

VII. — *L'Oint qui doit venir est appelé le* Messie, *le* Fils de Dieu, *établi pour enseigner et pour gouverner tous les peuples.* (Ps. II, 2, 6, 7, 12.)

Le même Prophète appelle cet Oint le *Christ du Seigneur*, le *Fils de Dieu*, qui a *été engendré de Dieu même :*

Astiterunt reges terræ adversùs Dominum et adversùs Christum ejus ; c'est-à-dire : *Les rois de la terre et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Messie.* Les nations refusant d'adopter la loi du Messie, Celui-ci leur parle dans les termes suivants : *Cependant j'ai été établi Roi par Dieu sur Sion, sa Montagne sainte, afin de prêcher sa Loi ;*

Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui... Je vous donnerai pour héritage les nations jusqu'aux dernières limites de l'univers...

Recevez donc *son enseignement, de peur que vous ne périssiez...* (L'hébreu) : *adorez donc le Fils de peur que vous ne périssiez...* Le Christ doit donc être le Précepteur et le Maître des nations, comme nous l'avons montré ailleurs. (*Voir 2e col.*, VII.)

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE.

SOMMAIRE.

Les Rabbins anciens et modernes donnent sur les prophéties des Gloses qui sont en harmonie avec celles des Pères : 1. sur Dan., c. 9. — 2. Sur Is., c. 42. — 3. Item, c. 11. — 4. Item, c. 61. — 5. Sur Elie, consécrateur du Messie. — 6. Sur le ps. 44. — 7. Sur le ps. 2. — 8. Prophétie de la Nature. — 9. Item des Patriarches.

I. — *Les rabbins sur l'oracle de Daniel, c.* IX. (1 col., I). — Quoique les rabbins aient cherché tous les moyens d'éluder la force de cette prophétie qui est toute en faveur de Jésus, ils n'ont cependant pu nier qu'elle regarde le Messie. Ainsi, dans le commentaire *Béressith Rabba*, sur le chap. 14 de la Genèse, ils disent que ces paroles d'Isaïe, LVI, 1 : *Mon Salut est prêt de venir et ma Justice est sur le point de se manifester*, désignent le Roi-Messie dont il est écrit : *Afin que la Justice des siècles* ou *la Justice éternelle soit amenée :* ce qui est tiré de l'oracle de Daniel.

Le R. Moyse-ben-Nachman, dit dans son commentaire sur Daniel : *Le Saint des saints est le Messie sanctifié* ou *consacré par l'onction, sorti de la race de David.*

D'autres rabbins, Aben-Ezra, Sélomoth-Jarchi, qui vivait au XIIe siècle, Orobio lui-même, et plusieurs autres, font remonter les semaines de Daniel, vers le temps de Jésus-Christ, et même d'Agrippa-le-Jeune ; ils n'osent appliquer cette première partie de la prophétie à d'autres temps qu'à

ceux du Messie. Quant à l'autre partie, ils l'appliquent à la dernière ruine de Jérusalem par les Romains. Cette interprétation du rabbin Salomon est adoptée par tous les Juifs; ils la suivent encore aujourd'hui même. Les Juifs sont donc d'accord avec les Chrétiens, pour appliquer cet oracle de Daniel au Messie et aux temps mêmes de la manifestation de Jésus.

II. — *Les rabbins sur l'oracle d'Isaïe, c.* 42, 1. (1 *col.*, II.) — *Les Pères de l'Église.*

Cette prophétie, dit Huet, concerne uniquement le Messie, d'après l'enseignement des Docteurs Juifs. On peut s'en convaincre en lisant Jonathan-ben-Uziel, le Midrasch-Théhillim, David Kimki et Maimonides qui dit, en parlant du Christ : *Spiritus sanctus super eum requiescet : et le Saint-Esprit reposera sur lui.* (De Christo, in Deut., c. 12.) Du reste, la suite du chapitre qui ne peut s'expliquer que du Christ, montre qu'il doit être interprété dans ce sens.

S. Matthieu, XII, 8, applique aussi au Messie et à Jésus-Christ les paroles d'Isaïe, c. 42 ; bien que ce ne soit pas à l'occasion de son Baptême, mais de sa modestie et de sa douceur, cette application de l'oracle ne perd rien de son autorité. — Tous les Pères, S. Justin, *Dialogue avec Triphon*, S. Jérôme, Théodoret, S. Cyrille, Procope, la plupart des commentateurs, les hérétiques eux mêmes, ont entendu du Baptême et de l'onction solennelle de Jésus la partie de la prédiction qui s'y rapporte.

III. — *Les Docteurs de l'ancienne Synagogue et de l'Eglise, Sur l'oracle du chap.* XI *d'Isaïe.* (1 *col.*, III.)

Le Paraphraste chaldéen porte : « Un Roi sortira de la « race de Jessé, et le Messie sera oint dans la personne de « l'un des enfants de ses enfants. »

La plupart des rabbins et des Juifs ont fait l'application

de cette prophétie à la personne du Christ. Voyez le Talmud, le livre *Béressith-Rabba* et *Midrasch-Théhillim*, les R. R. Sélomoth-Jarchi, Alexandre Drach et Maimonides.

Le R. Siméon dit que l'*Esprit du Seigneur qui se portait sur la surface de l'abîme* au jour de la création du monde, *était l'Esprit du Messie* : « C'est là, dit-il, l'Esprit du Messie « dont il est écrit, Is., XI ; *et l'Esprit de Jéhova se reposera « sur lui.* »

S. Jérôme et tous les chrétiens sont d'accord sur ce point avec S. Paul qui applique ce passage au Sauveur, *Rom.*, XV, 12 : *En ce jour-là, le Rejeton de Jessé*, dit-il, *sera exposé comme un étendard aux yeux de tous les peuples.*

IV. — Les mêmes, *sur l'oracle du chapitre* LXI *d'Isaïe.*

Le rabbin David Kimki dit que « le Prophète a parlé dans « la personne du Messie, comme si le Messie eût dit lui- « même : *Dieu m'a rempli de son onction*, etc... » (In libro radicum, *ad radic. Maschach;* le R. Saadias Gaon en dit autant, *in libro hæmunoth*, c. 8.)

Notre-Seigneur Jésus-Christ a lui-même appliqué cette prédiction au Messie, en ajoutant qu'elle s'accomplissait alors même en sa Personne : *C'est aujourd'hui*, dit-il, *que cette Ecriture que vous venez d'entendre est accomplie.* (Luc, IV, et Matth., XI, 5.) La preuve qu'il en donnait était convaincante; c'était l'accomplissement actuel de toutes les merveilles prédites en cet endroit-là même par Isaïe.

V. — *Sur le nouvel Elie, le consécrateur du Messie.*

Il a paru si certain, d'après les Prophètes, que le Sauveur promis devait être sacré d'une onction solennelle avant sa manifestation publique, que c'est ce qui l'a fait surnommer *le Messie*, c'est-à-dire *l'Oint*, *le Christ* de Dieu. Or, tous les Hébreux ont pensé qu'il devait être *oint* par son futur précurseur, désigné sous le nom d'Elie. (*Malach.*, IV, 5.)

« Nous aussi, » disait le Juif Tryphon parlant suivant l'opinion générale de sa nation, « nous attendons un Christ « qui recevra l'onction sainte des mains d'Elie, quand Celui-« ci viendra. » (Dans S. Justin, *Dial.* 49.)

Voilà ce que pensaient les Juifs infidèles, vers les temps apostoliques. Voici ce que croient les Juifs modernes :

« Samuel a sacré David par l'ordre de Dieu. De même « aussi, d'après un commandement de Dieu, Elie oindra le « Messie ; et c'est alors qu'il se montrera et qu'il sera con-« sidéré comme le Messie. » *In disputatione R. Nachmanidis.*— Wagenseil, *t.* II, *p.* 32. Ainsi, selon les Juifs modernes, Elie-le-Précurseur doit donner l'onction au Messie.

Voyez le chapitre qui traite *du Précurseur du Christ*, surtout 1re *col.*, III, *et* 2e *col.*, III, *et* 5e *col.*

VI. — *La Synagogue et l'Eglise sur le psaume* 44, *v.* 3 *et* 6. (1 col., VI.)

Sur ces paroles de David : *ô Dieu, votre Dieu vous a oint...*, les rabbins s'expriment ainsi : « Et vous, ô « Roi Messie, parce que vous avez aimé la justice, c'est « pour cela que Dieu vous a oint... etc. »

S. Paul, *Hebr.*, I, 8, applique aussi au Messie et à Jésus ces mêmes paroles du psaume quarante-quatrième, et prouve sa divinité par cet endroit prophétique. Il élève Jésus au-dessus des prophètes et des anges, en rappelant *l'excellence de son onction* qui est au-dessus de toutes les autres.

VII. — *Item, sur le psaume* 2e.

Le Sauveur, qui devait venir, était appelé le Messie ou le Christ par les Juifs, contemporains de Jésus. C'est pourquoi la Samaritaine disait : *Je sais que le Messie, qui est appelé le Christ, doit venir, et il nous enseignera tout : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus). Cùm ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia.*

« Nos ancêtres, » dit le rabbin Selomoth, « rapportaient « au Messie tout le psaume deuxième ; il faut pourtant, » ajoute-t-il avec naïveté, « l'appliquer à David à cause des « hérétiques. » Il veut dire *les Chrétiens*. Tel est l'aveu de ce docteur juif.

En effet, c'était bien là l'opinion générale de l'époque de Jésus-Christ, comme on le voit en plusieurs endroits du Talmud.

Les *Actes* nous apprennent que les premiers Disciples entendaient cet oracle *du Messie oint dans la personne de Jésus, Fils de Dieu*. IV, 27. — Voyez Eusèbe, *Dém. évang.*, *l.* IV ; S. Hilaire, S. Chrys., Orig., S. Cyrille, Théodoret, dans Tirinus.

VIII. — *La nature, par la volonté de Dieu, a prophétisé au sujet du* Messie ; *elle a prédit l'*Oint *par excellence, l'auteur de la grâce, de l'*Onction céleste, *à laquelle doit participer l'univers entier.*

Rome païenne, vers le temps de la nativité du *Christ*, fut témoin d'un prodige remarquable, qui révélait les mystères de ce nom. « Au delà du Tibre, à Rome, au « milieu du quartier des Juifs, dans un lieu d'habitation « publique, il sortit de terre une abondante source d'huile » qui ne cessa de couler durant toute une journée, *oleum è « terra erupit, fluxitque toto die sine intermissione.* » (Eusèbe, *in Chronic.* et Orose, *Hist.*, *l.* VI, *c.* 20, etc.) « Rien, ajoute « ce dernier historien, ne pouvait annoncer plus clairement « la naissance du Messie. Car le mot *Christ* ou *Messie* signifie « *Oingt*. Cette source d'huile qui coula à Rome une journée « entière, marquait donc que, par toute l'étendue de l'empire « romain, dans l'Eglise comme dans une vaste maison hos- « pitalière, apparaîtrait le Christ, l'Oint par excellence, « l'auteur de cette mystérieuse source de grâce et d'onc- « tion, qui partout et incessamment fait des *Chrétiens*,

« c'est-à-dire des *Oints.* » Cette fontaine d'huile part du milieu des Juifs, parce que *le Salut vient de la Judée.* Le lieu de ce prodige a mérité d'être signalé par un monument éclatant ; le pape Calliste y fit ériger une magnifique église, sous le nom de la Mère de Dieu. C'est l'église la plus ancienne que l'on connaisse. (Voyez Baron., *Apparat.*, *c.* 28).

IX. — *Prophétie des anciens Patriarches.*

« Ipse (Rex) resplendebit sicut sol in terrâ, et tollet omnes tenebras sub cœlo, et erit pax in omni terrâ. Cœli exultabunt in diebus ipsius, et terra gaudebit, et nubes exaltabuntur, et cognitio Domini fundetur in terrâ ut aqua marium, et Angeli gloriæ faciei Domini gaudebunt in eo.

« Cœli aperientur, et ex Templo Gloriæ veniet super illum sanctificatio cum voce paternâ, sicut ad Abraham, patrem Isaac, et gloria Altissimi super ipsum dicetur et Spiritus intellectus et sanctificationis requiescet super ipsum, de quâ ipse dabit magnificentiam Domini filiis suis in veritate in sæculum, et erit successio ipsi in generationes et generationes usquè in sæculum, et in sacerdotio ejus deficiet omne peccatum, et iniqui requiescent à malis, Justi verò requiescent in ipso, et ipse aperiet Portas Paradisi..., et pascet sacerdotes de ligno vitæ, et spiritus sanctificationis erit in eis. Beliar autem ligabitur ab ipso... »

Test. PP. in Biblioth. vet. PP., *t.* I, p. 177 *et* 179.

Et plus loin :

« ..... Aperientur super ipsum Cœli ad effundendum Spi-
« ritus benedictionem a Patre, et ipse effundet Spiritum
« gratiæ super vos, et eritis ejus filii... »

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE.

SOMMAIRE.

Epoque. — Récit historique du Baptême et de l'Onction solennelle de Jésus. — Jésus ayant été oint et baptisé par le Saint-Esprit, Jean le proclame le Messie. — Jésus est l'Oint et le Fils de Dieu.

I. — *Epoque de l'onction solennelle de Jésus.* (*Comp.* 1, *Col.*, I.)

D'après S. Luc, III, 2, c'est à la 15e année de l'empire de Tibère ; au commencement de la 1re année de la 202e olympiade ; c'est au temps de Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, d'Hérode, le tétrarque de la Galilée, sous le pontificat d'Anne et de Caïphe ; à l'époque où une multitude de Juifs de toute condition, de Pharisiens, de Sadducéens et de Publicains se faisaient baptiser par Jean dans le Jourdain ; c'est alors même que Jésus, venant aussi pour être baptisé, reçut la pleine effusion du Saint-Esprit, et fut proclamé publiquement l'Oint du Seigneur et le Docteur universel du peuple de Dieu.

II. — *Récit historique du baptême et de l'onction de Jésus.*

S. Matth.. III, 13. *Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ! Jésus lui répondit : Laissez faire maintenant ; car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. Alors Jean se rendit.* Ainsi, c'est S. Jean-Baptiste le précurseur, le nou-

vel Elie, qui va être, pour ainsi dire, le consécrateur du Christ Jésus, ou plutôt le grand témoin de sa divine onction. 1 col., v.

Jésus ayant été baptisé sortit aussitôt de l'eau. Et voilà que les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu descendant en forme de colombe et venant sur lui. Et voilà une voix du ciel, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection. V. 1 col., II.

III. — *Confirmation du présent récit par les autres auteurs canoniques.*

Aussitôt que Jésus fut sorti de l'eau, dit S. Marc, I, 10, *il vit les cieux ouverts, et l'Esprit en forme de colombe, descendre et se reposer sur lui. Et une voix se fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé ; c'est en vous que je me complais.*

S. Luc, III, 21 : *Or, pendant que tout le peuple recevait le baptême* (on voit que c'était devant la foule que Jésus reçut cet illustre témoignage), *Jésus fut aussi baptisé, et, comme il priait, le ciel s'ouvrit et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle semblable à une colombe, et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé ; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.* Par ces dernières paroles Dieu déclarait manifestement que ce qu'il avait prédit par Isaïe, 1 *col.*, II, touchant l'onction du Messie, s'accomplissait à cette heure là même.

Ce fait, rapporté par les quatre Evangélistes, fait voir que dans ce moment Jésus fut oint par l'Esprit-Saint ; c'est depuis cet instant qu'il a dû être appelé proprement *le Christ.* Cette onction ne lui a pas été conférée au moyen des signes extérieurs, tels que l'huile sainte et que les parfums ; mais l'onction en elle-même ne consiste point dans les rites ; elle est l'effusion du Saint-Esprit et de ses grâces ; les rites et l'huile sainte n'en sont que les signes. Lorsque la réalité

apparaît présente elle-même, les symboles deviennent inutiles.

IV. — *La Descente ou l'Onction du Saint-Esprit était le signe auquel S. Jean-Baptiste devait reconnaître le Messie promis, comme on le voit par ce qui suit.* — Jean, I, 28, etc.

Ceci se passa en Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait. Le lendemain Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu ! Voici Celui qui ôte les péchés du monde. C'est Celui-là même de qui j'ai dit : Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il était avant moi.

Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais je suis venu baptiser dans l'eau, afin qu'il soit connu dans Israël. Et Jean rendit alors ce témoignage en disant : J'ai vu le Saint-Esprit descendre du ciel, comme une colombe et demeurer sur lui. Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer le Saint-Esprit, c'est Celui qui baptise dans le Saint-Esprit : Je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu. S. Jean dit ailleurs que c'est de la plénitude de l'onction de Jésus fils de Dieu, que nous tous avons reçu la nôtre dans le baptême. Ainsi, c'est par Jésus-Christ et en lui que nous avons été oints, et faits *christs* ou *Chrétiens.*

V. — *Le grand témoin de l'onction de Jésus.*

Nous avons vu par ce qui précède, que S. Jean-Baptiste a été suscité de Dieu pour rendre témoignage à celui qui serait *le Fils bien-aimé* et *l'Oint* de Dieu. Ce grand personnage, qui fut regardé comme un saint Prophète par les Juifs comme par les Chrétiens, a attesté que Jésus était l'Oint de Dieu et le Fils de Dieu. Bien qu'il ne lui ait conféré que le baptême d'eau, et non pas l'onction ou le baptême du Saint-Esprit, cependant le Saint-Esprit s'est servi occasionnellement de son ministère pour oindre

publiquement l'humanité de Jésus; S. Jean mérite donc que nous l'honorions du titre de *Consécrateur du Messie. (Comparez 2e col., v, etc.)*

VI. — *Jésus est l'Oint et le Fils de Dieu.* (S. Pierre.)

Matth., XVI, 16. Jésus demanda un jour à ses disciples ce qu'ils pensaient de lui. S. Pierre répondit au nom de tous: *Vous êtes l'Oint, le Christ, Fils du Dieu vivant!* — Un autre jour, plusieurs des disciples abandonnant Jésus, S. Pierre dit que pour lui il ne le quitterait jamais ; et voici la raison qu'il allégua : *C'est que nous croyons et que nous connaissons que vous êtes le Christ* (ou *le Messie* ou *l'Oint*) *Fils de Dieu.* (Jean, VI, 70.)

Act. II, 36. *Que toute la Maison d'Israël sache très-certainement*, disait-il au peuple Juif, *que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.*

Act. X, 38. Il disait chez Corneille : *Vous savez comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de force Jésus de Nazareth qui, allant de lieu en lieu, a fait du bien partout, et guérissait tous ceux qui étaient sous la puissance du diable. Jesum à Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu Sancto et Virtute....* Voilà bien l'onction et les fonctions du Messie prédit par Isaïe, LXI, V. 1, *et* 1 *col.*, IV. — Là même, S. Pierre insinue que Jésus a été oint de la sorte dans le baptême de Jean.

Act., XVIII, 5 et 28. S. Paul *prêchait avec ardeur en montrant aux Juifs que Jésus était le Christ, esse Christum Jesum.* C'est aussi ce point que prouvait avec force et éloquence le juif Apollon d'Alexandrie. — *Et Act.*, IX, 22.

Prouver que Jésus était l'Oint prédit, c'était un point essentiel que démontraient les Apôtres en comparant les faits de Jésus avec la teneur des oracles.

VII. — Même sujet. — *Jésus est l'Oint et le Fils de Dieu.*

Act., IV, 26. — Les Apôtres et les premiers Disciples, étant tous assemblés à Jérusalem, rendirent témoignage dans une commune prière adressée à Dieu, que Jésus était son saint Fils et son Messie : *Les rois de la terre et les princes se sont unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ. Car Hérode et Ponce Pilate avec les Gentils et le peuple d'Israël se sont vraiment unis ensemble dans cette ville contre votre saint Fils Jésus, que vous avez consacré par votre onction; convenerunt enim adversùs sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti.*

Jésus a été constamment appelé le Christ. S. Pierre, S. Jean, S. Paul et les autres apôtres et disciples, ajoutaient ordinairement au nom de *Jésus* le surnom de *Christ* : ils l'appelaient presque toujours *le Christ*, *Jésus-Christ*, ou *Jésus-le-Christ*, ou *le Christ Jésus;* enseignant par là que Jésus, qui avait été oint par l'Esprit de Dieu, était certainement le Messie, l'Oint, le Christ promis.

C'est pourquoi S. Matthieu nous apprend que, même de son vivant, Notre Sauveur était généralement appelé *le Christ; Jesus qui vocatur Christus.* (I, 16, comparez 1 *col.*, VII; 2 *col.*, VII, 3 *col.*, VI *et* VII.)

L'église reconnaît et enseigne, que Jésus a été oint solennellement, et d'une onction suréminente, par le Saint-Esprit, lorsqu'il fut baptisé dans les eaux du Jourdain.

« Cum baptismatis aquis omnium criminum commissa delentibus, hæc olei unctio vultus nostros jucundos efficit, ac serenos. Indè etiàm Moysi famulo tuo mandatum dedisti, ut Aaron fratrem suum priùs aquâ lotum per infusionem hujus unguenti constitueret Sacerdotem. Accessit ad hoc amplior honor, cùm filius tuus Jesus Christus D. N. lavari se a Joanne undis Jordanicis exegisset; ut Spiritu Sancto in columbæ similitudine de super misso Unigenitum tuum, in quo tibi optimè complacuisse testimonio subsequentis

vocis ostenderes, et hoc illud esse manifestissimè comprobares, quod cum oleo lætitiæ præ consortibus suis ungendum David propheta cecinisset. »

L'église ajoute, que c'est la vertu du Saint-Esprit, signifiée par le saint Chrême, et accompagnant l'onction sainte, qui a oint les prêtres, les rois, les prophètes et même les martyrs, et qui en a fait des *christs* du Seigneur, mais inférieurs au Christ par excellence, en qui était descendue toute la plénitude du Saint-Esprit.

Voyez le *Pontifical romain*, *de benedictione Chrismatis*, *p.* 307.

Jésus de Nazareth a été oint par l'Esprit-Saint qui descendit sur lui au jour de son Baptême. — C'est alors même qu'il a été fait et proclamé Christ, et que Dieu le Père a rendu témoignage que Jésus était son Fils bien aimé.

4e COLONNE.

TRADITION PRIMITIVE DE L'ÉGLISE SUR CET ÉVÉNEMENT.

SOMMAIRE.

Les premiers Pères ont donné sur l'Onction glorieuse de Jésus des éclaircissements et des développements doctrinaux et des récits circonstanciés. — S. Ignace, S. Justin, Origène, S. Clém. Alex., S. Hilaire, S. Athanase, etc.

I. — *Le Baptême de Jésus, son Onction miraculeuse par le Saint-Esprit, ont été racontés, expliqués, attestés par tous les Pères.*

1° *S. Ignace*, dans son épître aux Ephésiens, *nos* 17 *et* 18, dit : « Jésus-Christ est né et il a été baptisé « pour sanctifier l'eau du baptême par le cours de ses souf- « frances et de ses humiliations..... Le Seigneur a reçu « l'onction sur sa tête, pour inspirer l'incorruptibilité à son « Eglise, *ut ecclesiæ spiret incorruptionem.* » S. Ignace marque en cet endroit que Jésus a été baptisé et oint pour répandre par sa doctrine une odeur d'immortalité sur toute l'Eglise.

2° Baptême de Jésus. — La flamme au-dessus du fleuve. — Les dons du Saint-Esprit. — La voix du ciel. — Date de cet événement.

S. Justin : « Lorsque Jésus parut sur les bords du Jour-
« dain où Jean baptisait, et qu'il fut descendu dans l'eau,
« une flamme brilla sur le fleuve, et au moment où il sortit
« de l'eau, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe se
« reposa sur lui... S'il est venu sur les bords du Jourdain,
« à l'époque où Jean prêchait la pénitence, ce n'est pas qu'il
« eût besoin de recevoir le baptême ni le Saint-Esprit.....
« Mais c'était pour le manifester aux hommes que le Saint-
« Esprit se reposa sur lui sous une forme visible, et qu'on
« entendit cette parole : *Vous êtes mon Fils, c'est moi qui*
« *vous ai engendré aujourd'hui.* » *Dial.*, *n°* 88. Cette dernière parole marque l'accomplissement de l'oracle, tiré du ps. 2, et expliqué 1re et 2e col., VII. S. Justin ajoute que la plénitude des dons du Saint-Esprit se concentra dès lors exclusivement dans la personne de Jésus, *n°* 87. « La vertu « d'Elie a été transportée sur Jean et a été cachée en lui. » n° 49. — Voyez aussi *ibid.*, 41, 137, *etc.*

3° *Origène :* « Il reste encore parmi les chrétiens, des
« traces de cet Esprit qui parut en forme de colombe (sur
« Jésus) ; car ils chassent les démons, ils guérissent diverses
« maladies, et par les lumières qui leur viennent d'en haut,
« ils voient quelquefois clair dans l'avenir. » *Liv.* I, *contre Celse.*

4° *S. Clément d'Alexandrie :* « Après les soixante-neuf
« semaines, Notre-Seigneur, le Christ, le Saint des saints
« (Comp. 1 col., I), étant venu et ayant accompli la vision
« et la prophétie, il fut oint dans sa chair par l'Esprit de
« son Père. »

Il ajoute que les soixante-dix semaines s'étendaient jusqu'à Jésus-Christ, et même jusqu'à Néron et à Vespasien, sous lequel le temple fut détruit.

Strom., *l.* I, c. 21, p. 93.

« A l'instant où le Seigneur recevait le baptême, une « voix descendit du ciel, et, rendant témoignage à l'amour « que Dieu lui portait, s'écria . *Tu es mon Fils bien-aimé,* « *je t'ai engendré aujourd'hui.* » *(Comp.* 4 *col., n°* 2, *et* 1 *col.,* II *et* VII). « Interrogeons les Sages. Manque-t-il quelque « chose au Christ pour être parfait ? A-t-il eu la moindre « chose à apprendre ? Le Maître par excellence a-t-il eu « besoin d'un maître ? On ne saurait le penser. Pourquoi « donc, s'il était parfait, fallait-il qu'il fût baptisé ? — « Il le fallait, afin qu'étant homme, il remplît tous les « devoirs imposés à l'humanité..... » (*Pédag., l.* I, *c.* 6, *p.* 211.)

5° Onction de Jésus par le Saint-Esprit. — Sa filiation divine.

S. Hilaire : « Il est hors de doute que le Christ a été « oint par l'Esprit et par la Vertu de Dieu, lorsqu'à l'ins- « tant où il sortait du Jourdain, l'on entendit la voix du « Père lui dire : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré* « *aujourd'hui.* » (Lib. XI, de Trinitate.)

S. Irénée, dit dans le même sens : « C'est le Père qui a « donné l'onction, le Fils qui l'a reçue, le Saint-Esprit qui « est l'Onction même. » *l.* III, *c.* 18.

La célèbre *Chronique d'Alexandrie*, p. 63, rapporte en ces termes les circonstances du Baptême de Jésus :

« Notre-Seigneur est né le vingt-cinquième jour du mois « de Chyac (c'est-à-dire de décembre), à la septième heure « de la nuit. Il fut baptisé dans le Jourdain par Jean le XI « du mois de Tybé (c'est-à-dire le 6 de janvier), à la xe heure « du jour. Et le Jourdain arrêta dans ce moment le cours « de ses eaux.

« Le Seigneur dit alors à Jean :

« — *Dites au Jourdain : arrête-toi ; le Seigneur vient à* « *nous !*

« Ce que Jean ayant fait, les eaux du fleuve s'ar-
« rêtèrent sur-le-champ. En même temps Jean adora
« Jésus :

« — C'est moi, lui dit-il, qui dois être baptisé par vous :
« et vous venez à moi !

« — *Permettez maintenant*, lui répondit le Seigneur ; il
« est nécessaire qu'il en soit ainsi.

« Pendant qu'ils descendaient dans le fleuve, l'eau bouil-
« lonna, comme si l'on y eût versé une eau chaude pour
« l'adoucir. Ensuite, pendant qu'ils sortaient du Jourdain,
« le ciel s'ouvrit tout-à-coup, et le Saint-Esprit descendit,
« semblable à une colombe toute rayonnante de feu, *instar*
« *igne fulgentis columbæ* ; on entendit en même temps une
« grande voix, pareille au bruit retentissant du tonnerre,
« qui dit :

« — *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes affections !*

« Le Christ vécut avec nous sur la terre, durant trente-
« trois ans trois mois, guérissant les maladies, les infirmi-
« tés et les maux de tout genre. »

La *Chronique d'Alexandrie* ajoute, *p.* 59, que S. Jean-Baptiste bénit les eaux du fleuve avec ces paroles prophétiques :

V*ox Domini super aquas, Deus gloriæ intonuit, Dominus super aquas multas* : la voix du Seigneur s'est fait entendre comme un tonnerre au-dessus des grandes eaux.

6° *S. Athanase* : « Notre-Seigneur a été oint d'une huile
« de joie qui désignait le Saint-Esprit, comme il l'a lui-
« même montré en citant la prophétie : *L'Esprit du Sei-*
« *gneur s'est reposé sur moi, parce qu'il m'a rempli de son onc-*
« *tion*. C'est ainsi que l'Apôtre avait dit dans le même sens :
« *Dieu l'a oint par le Saint-Esprit*. Quand cette onction
« a-t-elle été manifestée, si ce n'est, lorque revêtu de notre

« chair, il fut baptisé dans le Jourdain, et que le Saint-Es-
« prit descendit sur lui. » (*Orat. contr. Arianos.*)

7° *S. Jérôme*, sur le 61e chapitre d'Isaïe, dit semblablement : « Jésus-Christ reçut la plénitude de l'Onction, lors-
« qu'il fut baptisé dans le Jourdain et que le Saint-Esprit,
« sous la forme d'une colombe, descendit sur lui. »

8° *S. Augustin* : « Dieu a oint son Christ par le Saint-
« Esprit, non point avec l'huile matérielle, mais par le don
« de sa grâce ; ce don est indiqué par le parfum matériel qui
« sert dans l'Eglise à oindre les nouveaux baptisés. » (S. August., *lib.* 15, *c.* 26, *de Trinitate.*)

Ce même Docteur ajoute que Jésus-Christ n'a pas reçu l'onction du Saint-Esprit, à l'époque seulement où il est descendu sur lui en forme de colombe, mais qu'il l'avait déjà reçue dès le premier instant de son Incarnation. En descendant visiblement sur le Sauveur au jour de son baptême, le Saint-Esprit n'a fait que déclarer que Jésus était le Messie, le Christ.

9° Onction toute spirituelle, mais très-réelle de Jésus.

Eusèbe, expliquant les prophéties du 45e chapitre d'Isaïe et du psaume 44e, s'exprime de la manière suivante sur l'onction de Jésus-Christ :

« Les Prêtres, élevés du milieu des hommes au sacerdoce
« divin, étaient oints d'un parfum matériel ; mais le Christ
« de la prophétie est oint par la vertu divine ; tous ces traits
« se rapportaient à notre Sauveur, à Jésus, le seul vrai
« Christ de Dieu, qui ayant pris un jour le Livre de cette
« prophétie dans une synagogue, en annonça l'accomplis-
« sement...

« Ce véritable Christ, sans l'onction de Moïse ni l'effu-
« sion d'un baume matériel et composé, a rempli néanmoins

« toute la terre de son nom et de sa vertu, lorsqu'il a formé « au sein des nations la société de son nom appelée *Chris-* « *tianisme.* »

Eusèbe, dans un long et beau chapitre s'étend avec un sentiment de plaisir sur le nom et sur le sens du nom de *Christ*, applicable à notre Sauveur. Il dit que « Moïse le pre- « mier ordonna que les prêtres de Dieu fussent oints d'un « parfum soigneusement préparé, persuadé qu'ils devaient « répandre autour d'eux une agréable odeur. En effet, dit- « il, les exhalaisons fétides plaisent aux Puissances Impures, « comme la douceur des parfums à ceux qui chérissent la « vertu. C'est pourquoi il était prescrit aux prêtres du « temple d'offrir tous les jours des parfums, afin que l'air « étant embaumé et purifié de tout miasme, une émanation « divine saisit les adorateurs. Dans cette vue, l'on compo- « sait un baume exquis pour l'onction de ceux qui devaient « présider publiquement le peuple, et Moïse le premier « donna à ceux qui la recevaient, le nom de *christs*. Or, « cette onction n'était pas réservée qu'au Grand-Prêtre : « elle sanctifiait encore les prophètes et les rois, à qui seuls « il était permis d'y participer...

« Celui qui le premier a reçu l'onction de la main du « Dieu-Suprême, qui participe à la bonne odeur incommu- « nicable de la Divinité, c'est le Verbe-Dieu...; c'est le pre- « mier et le seul Oint, le grand Pontife de Dieu..... C'est à « lui que l'onction de suavité, que l'onction par excellence « a été réservée... Jésus-Christ a été oint, non d'un parfum « sensible, mais du parfum intelligible et divin de l'essence « du Père, et non pas de la main des hommes, mais par la « grâce du Père, afin qu'il allât annoncer aux âmes capti- « ves leur délivrance, aux pécheurs leur salut, aux malades « leur guérison, aux aveugles spirituels le recouvrement « de la vue... » (*Dém. évang.*, *l.* IV, *c.* 15.)

10° *Observations.* — Il paraît, d'après la doctrine des Pères, que l'ouverture des cieux, que la colombe ont été visibles pour tous les assistants ; que la voix du Père a été entendue publiquement, puisque tout cela a été fait pour déclarer que Jésus était le Christ, le Fils de Dieu *(Wouter.)*.

Le Saint-Esprit est descendu visiblement sur Jésus-Christ, non pas, afin de lui donner une onction proprement dite, mais pour déclarer qu'il était oint, et rempli des dons du Saint-Esprit. Dans la prophétie cette onction est donnée comme le signe de la mission divine du Christ, de son autorité de Maître et de Législateur nouveau. (Luc de Bruges et les Docteurs, *in Lucam.*)

La descente du Saint-Esprit et de ses dons sur Jésus, telle est l'onction qui a valu à notre Sauveur, en tant qu'homme, le nom sublime de Christ.

Spiritu Sancto perunctus.
Christus unde dicitur.
(Hymne de l'Eglise.)

Les Docteurs ont remarqué que le Baptême de Jésus fut le premier baptême administré au nom de la Sainte Trinité, comme il devait l'être désormais à tous les peuples. Alors eut lieu la première manifestation visible de la Trinité Divine ; et la profession de foi qui fut prononcée dans cette mémorable circonstance, devait se répéter pendant toute l'éternité. Le ciel qui était fermé jusqu'alors pour signifier la soustraction de la grâce, fut ouvert pour marquer symboliquement la miséricorde qui s'épanouit. Le Père, principe des deux autres Personnes Divines, reconnaît Jésus, et proclame à la face du monde le Verbe qu'il a engendré de toute éternité. L'Homme-Dieu se reconnaît lui-même et se déclare le Messie ; il prend solennellement possession de sa dignité sublime de Pontife sous la sanction du Saint-Esprit. Le baptême, de même que la consécration sacerdotale, devait

être conféré en présence de trois personnes. Or il y a ici trois personnes qui rendent témoignage au ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, comme il y en a trois aussi qui rendent témoignage sur la terre, à savoir Jean et les deux témoins du baptême. Jésus reçut alors les trois sacrements qui impriment un caractère indélébile, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre. Et les Pères ont donné à ce grand jour le nom de *Théophanie*, ou *Manifestation de l'Homme-Dieu*.

5e COLONNE.

TÉMOIGNAGE DES HÉRÉTIQUES ET DES JUIFS.

SOMMAIRE.

Mémoires ou Evangiles non canoniques. — Ce que les anciens Nazaréens, les Ebionites, les Disciples de Simon le Magicien, Cérinthe, Basilide, Valentin, et les autres premiers hérétiques ont écrit sur le Baptême de Jésus-Christ. — Ce que Josèphe et les Juifs Infidèles ont dit de Jésus, en tant que Christ et Fils de Dieu.

I. — *Témoignages de mémoires non canoniques.*

1° L'*Evangile de l'Enfance*, dit : « Il avait accompli sa « trentième année, lorsque devant tout le peuple, sur les « bords du Jourdain, le Père le proclama Christ, en faisant « entendre du haut du ciel ces paroles : *Celui-ci est mon « Fils bien-aimé, en qui je me complais.* Etait présent en « même temps le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe « blanche, *præsente Spiritu Sancto in formâ Columbæ candidæ.* » c. 54.

Lactance dit, conformément à ce récit, que « l'Esprit de « Dieu, ayant pris la forme et l'apparence d'*une colombe « blanche*, descendit sur Jésus. »

(*Lib.* IV, *c.* 15, *Institut.*)

2° L'Evangile de Nicodême, composé avec d'anciens mémoires, rapporte cet événement dans des termes analogues à ceux des Evangiles canoniques, c. 18.

II. — *Témoignages des premiers hérétiques.*

1° Voici comment le même fait est raconté *par les Nazaréens*, hérétiques du Ier et du IIe siècle, qui voulaient con-

cilier le Judaïsme avec le Christianisme : « Le Seigneur « étant sorti de l'eau, la pleine effusion du Saint-Esprit « descendit et se reposa sur lui, en lui disant : — Mon « Fils, selon ce qui est prédit dans tous les Prophètes, « j'attendais votre avènement afin de me reposer en vous ; « car vous êtes mon repos : vous êtes mon Fils pre- « mier-né, qui régnez éternellement. »

S. Jérôme a extrait ce passage d'un évangile écrit en hébreu dans les premiers temps, et qu'on appelait l'*Evangile des Nazaréens* ou l'*Evangile des Douze Apôtres.* (Item, Origen., *Tract.* VIII, *in Matthæi* XIX, 19.) — Les Nazaréens ont cru que cette voix céleste était celle du Saint-Esprit, et non celle de Dieu le Père. C'est pourquoi ils en ont attribué les paroles au Saint-Esprit, comme étant la mère de Jésus-Christ.

2° L'*Evangile des Ebionites* raconte ainsi l'histoire du Baptême de Jésus :

« Le Saint-Esprit parut sur lui, et entra en lui sous la « forme d'une colombe. Alors on entendit une voix du ciel, « qui disait : *Vous êtes mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis ma « complaisance.* Et encore : *Je vous ai engendré aujourd'hui.* « Et en même temps il parut un grand éclat de lumière ; « ce que Jean ayant vu, il dit : Qui êtes-vous, mon Seigneur? « Et aussitôt on entendit une voix du ciel qui dit : *C'est « mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaisance.* Alors « Jean, se jetant à ses pieds, lui dit : Seigneur, c'est à vous « à me baptiser ! Mais Jésus l'empêcha, disant : il faut que « nous accomplissions toute chose. » (Dans S. Epiphane, *Hérés.* XXX, *c.* 15.)

Ce récit confirme ce que rapporte S. Justin au sujet de la flamme qui brilla alors sur le fleuve, 4 *col.*, 2, concilie les récits qui rapportent diversement les paroles du Père céleste, et explique enfin l'ordre des circonstances de ce grand événement.

3° *Cérinthe*, hérésiarque, disciple de Simon le magicien, au Ier siècle, disait que « le Christ, Fils du Dieu souverain, « était descendu sous la forme d'une colombe, dans Jésus, « lors de son baptême ; et qu'il lui avait fait connaître le « Père inconnu, et opérer des miracles. » Cet hérétique (que S. Jean l'Evangéliste abhorrait), séparait le Christ de la personne de Jésus, disant que Celui-ci ne différait des autres hommes qu'en ce qu'il avait plus de justice, plus de prudence, plus de sagesse. — Telle est l'une des erreurs que S. Irénée, *l.* I, *c.* 26, rapporte de Cérinthe. Au reste, le témoignage de cet homme ennemi a autant et plus de force que celui d'un Evangéliste aux yeux de l'Incrédule.

4° *Basilides*, autre hérésiarque, disciple de Simon le magicien (vers l'an 70), se vantait de suivre la doctrine de S. Matthias, apôtre, et laissa une secte qui célébrait comme une grande fête le baptême de Jésus. (Dans S. Epiphane, *Hér.* 24.)

5° *Valentin* disait que « un Christ psychique, une vertu céleste, un germe émané d'Achamot, un Esprit supérieur et très-parfait, était descendu, sous la forme d'une colombe, du sein du Plérum qu'il habitait, sur Jésus le Sauveur. » (Dans S. Irén., *l.* I, *c.* 7.)

Les extravagants systèmes des anciens hérétiques, loin, comme on le voit, d'infirmer le témoignage Evangélique, le confirment au contraire d'une manière très-remarquable.

6° Les hérétiques, dit S. Irénée, croient étaler leur savoir, en disant que le Christ a reçu le baptême de S. Jean, à l'âge de trente ans. *L.* II, *c.* 10. Ces disciples de Valentin y voyaient l'image de leur Triacontade. (Vers l'an 130.)

7° *Marcus*, fameux hérétique de ce même temps, disait que « le jour que Jésus vint aux bords du fleuve chercher « le baptême, son Père lui-même descendit sur sa tête, en « forme de colombe, des régions supérieures où il s'était « retiré... La vertu descendue était la semence du Père,

« renfermant en elle le Père et le Fils, et cette autre Puis-
« sance qu'eux seuls peuvent manifester, Puissance ineffable,
« c'est-à-dire la puissance de Sigée avec tous les Æons.
« Celui qui parla par la bouche de Jésus, était l'Esprit lui-
« même, qui fit connaître qu'il était le Fils de l'homme, ré-
« véla le Père, descendit dans Jésus, et s'identifia à son
« être... Dès qu'il fut descendu en lui, il renferma toutes les
« existences ; il fut à la fois *Anthropos*, *Logos*, *Pater*, *Aréthus*,
« *Sigée*, *Alêtheia* et *Ecclesia*. » — S. Irénée a bien raison de s'écrier à la vue de toutes ces folies de Marcus : *Oh! c'est bien ici que nous devons répéter tous les tragiques hélas déjà employés plus haut! Qui n'aurait horreur de tant d'absurdités amoncelées par un seul homme?...*

Rappelons-nous que tous ces hérésiarques impies valent cependant autant d'historiens qui auraient relaté dans leurs annales le baptême et l'onction solennelle de Jésus notre Sauveur.

III. — *Témoignages des Juifs Infidèles.*

1° Les Juifs contemporains et les chefs de cette nation n'étaient pas sans soupçonner au moins, que Jésus fut le Christ. Ils savaient les témoignages que S. Jean lui avait rendus. Aussi ils lui demandèrent plus d'une fois : *Si vous êtes le Christ, dites-le nous clairement... Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens?* (Jean, x, 24.) Certes, il fallait qu'ils eussent de fortes raisons pour être si inquiets sur son compte. Les Chefs et les Docteurs firent cette même question, même au jour d'humiliation où Jésus, garrotté, paraissait au pied de leur tribunal : *Je vous commande*, lui dit Caïphe au nom de tous, *par le nom du Dieu Vivant*, *de nous dire si vous êtes le Christ*, *Fils de Dieu!* Jésus répondit affirmativement, et ajouta que ses œuvres miraculeuses le démontraient et rendaient témoignage pour lui. (*Matth.*, xxvi, 63). Mais les Juifs trouvaient que, malgré ses miracles, c'était un blasphème

de la part de Jésus, de se dire *le Fils de Dieu*; et pour cette raison, ils refusaient de croire en lui, lorsque cette même raison devait les porter à lui rendre hommage comme au Christ, qui, suivant eux aussi, devait être Fils de Dieu. (2 *col.*, VII.)

2° Josèphe, l'historien des Juifs, rapporte que *Jésus était appelé Christ; Jesus qui dicitur Christus.* Et ailleurs, il dit: *Hic erat Christus, c'était le Christ*, ou bien : *il passait pour le Christ.* Tel était donc le surnom que Jésus portait parmi ceux-mêmes qui le méconnaissaient et qui néanmoins attendaient le Christ. (*Guerre des Juifs*, *Liv.* XVIII, *c.* 4.)

3° Tryphon (104-145) attaquait ainsi l'onction de Jésus : « Bien, disait-il, que Jésus vous paraisse le Christ, vous ne « devez toujours voir en lui qu'un homme né comme les « autres hommes (et non un Dieu). Mais comme Elie n'a « pas paru (2 col., v), je ne peux pas même admettre que « ce Jésus soit le Christ. » (*Dial.* 49.)

Plus loin, il dit encore : « Il serait mieux de convenir « que c'est pour sa soumission à la Loi et pour son admi- « rable pureté de vie, que Jésus a été marqué du sceau « de l'élection divine et qu'il est devenu le Christ (*comp.* « 1 *col.*, II), s'il est toutefois possible de le prouver par les « Ecritures. » *Ibid.* 67. La raison que Tryphon oppose, est que Jésus n'aurait pas été précédé d'Elie. Mais nous avons vu qu'Elie ne doit le précéder en personne qu'à son second avènement, et que le Précurseur Jean l'a précédé *avec la vertu d'Elie*, à son premier avènement; ce qui détruit la raison de Tryphon. Quant aux preuves prophétiques qu'il réclame, elles sont fortes et nombreuses ; 1 *col.*

4° Le rabbin Nachmanides (vers l'an 1260) dans *sa dispute contre le frère Paul*, dit : « Il n'y a jamais eu, en effet, « personne, qui se soit donné pour le Messie ou qui ait été « reconnu pour le Messie, excepté votre Jésus : *non enim* « *quisquam fuit qui se profiteretur Messiam, aut qui pro Mes-*

« *siâ agnosceretur, præter Jesum vestrum.* » (In Wagensel., p. 40.) Ce rabbin dit ensuite que néanmoins Jésus ne peut être le Messie, parce qu'il n'a pas un règne *temporel* sur tout l'univers. Mais il a le règne spirituel qu'il devait avoir selon la teneur des oracles. (Voyez le chap. *Conversion des nations.*)

5° Dans le *Sépher Toldos*, les Juifs rapportent que Jésus se disait *Messie* et *Fils de Dieu*, s'appliquant le psaume second, où il est parlé du *Christ*, *Fils de Dieu.* Ils lui mettent dans la bouche les paroles suivantes : « Vous savez que les « Prophètes ont annoncé un Messie ou Christ ; or, en vé- « rité, c'est moi qui le suis. C'est de moi que David, mon « aïeul, a écrit, *ps.* 2 : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon* « *Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* » Ils ajoutent ensuite qu'à la demande de trois cents jeunes Israëlites, Jésus guérit publiquement un infirme et un lépreux, par la vertu du nom ineffable de Dieu, et qu'alors ces jeunes gens s'inclinèrent et lui dirent : *Vous êtes véritablement le Messie.* (Apud Wagenselium.)

Pour se défendre de croire en Jésus, après l'aveu d'œuvres si merveilleuses, ils allèguent que Jésus avait dérobé dans le temple, le nom ineffable de Dieu ; et que c'était par la vertu de ce nom qu'il avait opéré ses miracles : faible raison qui n'a guère de poids aux yeux d'un esprit sensé.

6° Mahomet et ses sectateurs reconnaissent expressément que Jésus est *le Messie, le Christ* prédit. Ils lui donnent souvent ce titre dans l'Alcoran et dans les autres Livres. C'est là comme un point de leur croyance, qu'ils professent hautement jusqu'à ce jour, bien qu'ils combattent le dogme de *La Divinité* de Jésus.

6e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES AUTEURS PROFANES ET ENNEMIS DU CHRISTIANISME.

SOMMAIRE.

La descente solennelle du Saint-Esprit sur Jésus, le chef des Chrétiens, n'a pas été ignorée entièrement des Païens. — Jésus a été, dès le commencement, si généralement regardé comme l'*Oint* ou le *Christ* de Dieu, que les Païens et les Barbares l'ont surtout connu sous ce nom. — Conclusion.

I. — Témoignages des Païens. — *Les Païens attestent que Jésus a été oint du Saint-Esprit; qu'il a été appelé* Christ, *c'est-à-dire* Oint *ou* Messie; *et que ses sectateurs ont été appelés de son nom* Chrétiens *ou* Christs.

1° *Celse* convient que Jean-Baptiste a attesté la descente du Saint-Esprit, sous la forme visible d'une colombe, sur Jésus, après que Celui-ci eut été baptisé dans le Jourdain. Il dit même que Jésus a raconté ce miracle et s'en est autorisé : « Vous prétendez, lui dit-il, qu'un fantôme d'oiseau vint fondre d'en haut sur vous au bord du fleuve « où Jean vous avait plongé. Quel témoin digne de foi nous « pouvez-vous produire de cette vision? Et qui, hors vous « seul, et, si l'on veut vous en croire, un misérable supplicié « comme vous (*S. Jean*), a entendu cette voix céleste par laquelle Dieu a déclaré qu'il vous recevait pour son Fils? » (*Dans Origène*, *l.* I.)

On voit d'abord que Celse a su tout ce récit miraculeux et qu'il ne l'avait point appris dans les Evangélistes que nous avons; car il insiste, comme le fait observer Origène,

sur ce que *Jésus aurait lui-même rapporté ce miracle;* ce qui ne se trouve nulle part dans nos quatre Evangiles Canoniques. — Il y a donc eu encore une autre histoire, qui a rapporté cet événement d'une manière différente de celle des quatre Evangélistes, quoique semblable pour le fond.

Quant à l'objection de Celse sur le petit nombre de témoins de cet événement, elle est réfutée par deux réponses convaincantes, l'une spéciale et l'autre générale. 1° Cet événement se passa publiquement, et devant la foule des Juifs, 3 *col.*, I, *et* 4 *col.*, 10. Le témoignage de S. Jean sur ce point n'a point été contredit; au contraire, il a toujours été reçu comme véritable, même par tous les Juifs. Nul ne l'a nié du temps ni de Jésus, ni de S. Jean, ni des Evangélistes, qui l'ont publié, ainsi que fit le Précurseur, devant tous les Juifs. — 2° On répond encore en général, que les Apôtres, les Evangélistes et les Disciples qui ont rapporté ce miracle, et que tous les premiers Chrétiens qui l'ont cru, qui ont renoncé à leurs opinions, et qui ont versé leur sang pour la foi, devaient avoir les preuves et la pleine certitude de la vérité de tout le récit évangélique, de celui-ci en particulier et de chacun des autres. De plus, tous les miracles de Jésus et des Apôtres sont la preuve de celui-ci. C'est dans ce sens qu'Origène répond à Celse.

2° Nous aurons plus d'une fois occasion de voir que les anciens peuples de l'Orient, évangélisés par les premiers Hommes Apostoliques, connurent le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ; car ils le nomment dans leurs anciens monuments *Chrisna Iesoudou*, ce qui se traduit par *Christus Jesus*. Ce nom a donc été, dès les premiers temps, généralement connu comme un nom historique. (Voir M. de Jessé, *Vie de J.-C.*, *t.* I, p. 66, 67.)

3° Jésus était, au sein de la gentilité, désigné sous le nom de *Christ*, ou de *Chrest*, *Chef des Chrétiens.*

Tacite, *Annal.*, *l.* xv, dit que les *Chrétiens étaient ainsi appelés à cause de Christ, leur Auteur.*

Suétone met *Chrestus* pour *Christus.* (*Vie de Claude, XXV.*)

Pline (vers l'an 100) dit, dans sa lettre à Trajan, que les *Chrétiens* chantaient des hymnes à la louange du *Christ.* Il dit que plusieurs ont chargé *Christ* de malédictions.

Ces auteurs païens, contemporains des Apôtres, connaissaient notre Sauveur particulièrement sous le nom de *Christ.*

4° Lucien, dans son Dialogue *Philopatris*, met aussi le nom de *Chrestus* pour celui de *Christ* ou de *Chrétien.*

Tertullien et Lactance rapportent que les païens, par ignorance ou par haine, prononçaient ainsi le nom de Notre-Seigneur : « S'il est vrai, » leur dit à ce sujet Tertullien, *Apolog.* 3, « que ce soit le nom des Chrétiens que vous haïs-
« sez, en quoi un nom peut-il être coupable? De quoi peut-
« on accuser un terme, si ce n'est d'être contre la pureté
« du langage, ou de représenter quelque idée d'imprécations,
« d'injures ou d'impuretés? Mais lorsque, par ignorance,
« vous prononcez *Chrestianus* (car vous ne connaissez même
« pas bien notre nom) ; il signifie douceur et bonté, vous
« haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocents
« et sans crimes. »

Il faut, dit Lactance, au livre IV des *Institutions Divines*, c. 7, « expliquer la signification de ce nom *Christ*, à cause
« de l'erreur de ceux qui, par ignorance, ont coutume, en
« changeant une lettre, de l'appeler *Chrest.*

« Christ, dit-il, n'est pas un nom propre, mais un titre
« qui désigne la puissance et la royauté ; c'est ainsi que les
« Juifs appelaient leurs rois... Il leur était ordonné de
« faire et de consacrer un parfum pour oindre ceux qui
« étaient élevés au Sacerdoce ou à la Dignité Royale. De
« même que chez les Romains, une robe de pourpre est
« l'ornement et la marque de la souveraineté. Ainsi chez

« les Hébreux, une onction sainte était le symbole de la « royauté. C'est pour cela que nous appelons *Christ* celui « qu'ils appelaient *Messie*, c'est-à-dire *Oingt* ou *Sacré* « *Roi*, parce que cet auguste personnage possède, non « un royaume temporel, mais un Royaume céleste et « éternel. »

5° Jésus était, dès le commencement, appelé *Christ* par les Juifs et par les Païens ; et ses disciples furent nommés *Chrétiens*.

« Voyez ce qui se passe sous vos yeux, » disait S. Justin aux Juifs, « vous maudissez dans vos Synagogues tous ceux « qui portent son nom de (Christ) ; les Païens, de la malé- « diction passent à l'effet, puisqu'ils nous mettent à mort « sur le simple aveu que nous faisons d'être *Chrétiens*. » (*Dial.* 96.)

6° L'épître de l'église de Smyrne, touchant le martyre de S. Polycarpe, rapporte quelque chose de semblable :

« Le proconsul lui demanda s'il était Polycarpe ; sur « l'aveu de celui-ci, le proconsul commença à l'engager à « renoncer au Christ, à jurer par le génie de César : *Dites* « *des injures contre Christ*, lui dit-il. Polycarpe s'y refusant, « le proconsul fit proclamer par trois fois sur la place : « *Polycarpe s'est déclaré Chrétien !* Aussitôt toute la foule « des Païens et des Juifs qui habitaient Smyrne, se mit « à crier avec une fureur et avec un bruit incroyables : « — *C'est le Docteur de l'Asie ! le Père des Chrétiens !* le « Destructeur de nos divinités ! c'est lui qui empêche de « sacrifier !... »

7° L'empereur Adrien (60 ans après la mort de J.-C.) appelle *Christ le chef des Chrétiens* ; quant à ses disciples, il dit que leur nom de *Chrétiens* vient du nom de leur Chef. (Dans *une lettre à Sévérien.*) — Vopisque, *Vie de Saturnin*.

Trajan et Dioclétien, empereurs, Autolycus et Crescens,

deux philosophes païens, persécutaient par l'épée et par la parole *le nom du Christ* et de ses Disciples, *les Chrétiens ;* nom célèbre dans tout l'univers, nom odieux aux incrédules, cher aux élus, resplendissant dans le ciel.

« De tous les hommes qui ont habité la terre, dit Eusèbe,
« *Hist.*, *l.* I, c. 3, Jésus est le seul qui soit surnommé *le Christ*,
« qui soit publié par le commun consentement et témoi-
« gnage de tous, comme étant *le Messie*, et qui soit partout
« appelé de ce nom et par les Grecs et par les Barbares :
« *eoque vocabulo tum à Græcis, tum à Barbaris ubique celebra-*
« *tur.*

« Les Chrétiens, ajoute-t-il, l'honorent comme Roi, l'ad-
« mirent plus qu'un Prophète, et le glorifient comme le vé-
« ritable et unique Pontife » parce qu'il réunit en lui les trois espèces d'onctions. C'est à cause de cette plénitude de l'onction, qu'il a droit d'être appelé le Christ par excellence, ou simplement le Christ.

II. — *Les Sibylles de la Gentilité ont parlé du Baptême de Jésus-Christ.* — Elles paraissent avoir voulu rendre témoignage au Christ, après comme avant sa venue. Voici leurs paroles :

Æterni magnum natum cano pectore ab imo,
Cui solium Genitor tribuit supremus habendum
Nondum progenito, si quidem de corpore duplex
Extitit. Est autem perlutus fluctibus amnis
Jordanis, glauco cujus pede volvitur unda.
Ex igne ex primo primus Deus. . . . . . .
. . . .
Flos autem purus florebit, cuncta serenans,
Ostendet que hominum generi callesque, viasque
Cœlestes : omnes sapienti voce docebit.
Justitiam tradet, populum alliciendo vel hostem,
Cœlestis jactando genus laudabile Patris.

Biblioth. vet. PP., t. 1, p. 216.

Et ailleurs, *ibid.* :

Non nosti, miseranda, tuum quem proluit olim
In Jordane Deum. . . . .
. . . .
Qui pri..s et terra fuit, et stellantibus oris.
Factus voce Patris princeps, et Flamine Sancto,
Corpus et indutus celer in Patris evolat ædes.
. . . .

III. — Conclusion. — *Certitude et divinité de l'onction de Jésus le Messie.* — De quel front maintenant un Incrédule pourrait-il nier cet événement, ou ce fait miraculeux, attesté par tant d'historiens et de graves auteurs de cette époque ; fait sanctionné par les témoignages des ennemis comme des amis du Christianisme ; fait fondamental, sur lequel l'hérésie même asseyait avec sécurité les principes de ses systèmes Théologiques-philosophiques ; fait notoire et authentique, solennisé publiquement dans les premiers temps ; fait doublement miraculeux et par lui-même et comme conséquence et accomplissement des anciens oracles?... Il faudrait, pour se refuser à l'admettre, renoncer à tout ce que la raison et l'expérience nous indiquent habituellement comme ce qu'il y a de plus fort pour établir une certitude absolue.

CHAPITRE IV

L'ÉPOQUE DU CHRIST

Calcul abrégé et démonstratif des LXX semaines de Daniel.

Jésus a été oint et a été mis à mort aux époques précises, marquées par Daniel.

Voici l'une des manières les plus communes de compter les soixante-dix semaines prédites par le prophète Daniel, qui vivait 680 ans avant la venue de Jésus-Christ. — C'est celle d'Usserius, de Lancelot, de Galatinus, de Bossuet, de Legrand et d'une foule d'autres Interprètes.

1° — *Que doit-on entendre par les semaines de Daniel ?*

Suivant tous les Interprètes Hébreux, Grecs, Latins, ces 70 Semaines sont des semaines d'années. On doit les compter selon que le Seigneur lui-même l'a prescrit dans le Lévitique, c. XXIII, v. 8 : *Tu compteras sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font ensemble* 49 *ans.* Les Juifs Infidèles les comptent de même. Dans le livre *Seder Olam* ou l'*Ordre du monde*, le R. José dit : « Les 70 Semaines « (de Daniel) se comptent depuis la destruction du premier « Temple, jusqu'à la destruction du dernier. » Les RR. Saadias-Gaon, Abram, Aben-Azora, Salomon, Orobio, et, en général, les Rabbins anciens et modernes, ont suivi cette

manière de compter, qui était même en usage chez d'autres peuples de l'Antiquité. M. Varron, dans son premier livre, intitulé *les Semaines*, écrit qu'*il est déjà entré dans sa douzième semaine d'années*. Au reste, sans ce mode de supputation, la prophétie de Daniel n'aurait aucun sens et serait inexplicable. — Tout nous indique donc qu'on doit l'adopter, ainsi qu'on l'a fait dans tous les siècles antérieurs. — Or, ces 70 semaines prédites font en totalité 490 ans, ou 122 Olympiades, plus 2 ans, l'Olympiade étant de 4 ans.

2° — *Comment arrive-t-on à la date certaine du commencement et du terme des 70 Semaines ?*

Pour fixer clairement et sûrement cette date, rappelons ici succinctement les époques certaines de l'Antiquité. — Les 70 semaines commencent à la 20e année du règne d'Artaxerce *Longuemain*, où fut donné l'édit marqué par Daniel, pour reconstruire les murs de Jérusalem, *Dan.* IX, 25. Or, cette 20e année qui ne faisait que commencer, correspond à la 2e année de la 81e Olympiade, comme cela se démontre par des dates certaines de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire profane.

	Durée des règnes	Olympiades —
Cyrus commença à régner à la fin de la 1re année de la 55e Olympiade, suivant *Eusèbe, Julius Africanus, Diodore, Thallus, Castor, Polybe, Phlégon, Xénophon, Institut., l.* 3, *etc.*		1re an. de la 55e
Cyrus régna 30 ans pleins. *(Justin., Hist., l.* I., *c.* 9; *Dion, Cicéron, Josèphe-ben-Gorion, Clém. Alex., l.* 1, *Strom.; Eusèbe, Chronic.; Sulpice-Sévère, l.* 2 ; *S. Jérôme, in C.* 7 *Dan.)*	30	
Cambyse, son fils, régna 7 ans, 5 mois ; le reste de l'année fut rempli par Smerdis-le-Mage. *(Hérodote, l.* 3 ; *Diodore de Sicile, l.* 2. Voyez *Tirinus, Moréri, etc.*)	8	
Darius, fils d'Hystaspe, après la mort du Mage, régna 36 ans. (*Justin, Ptolémée, Hérodote, l.* VII, 4.)	36	
Xerxès, fils de Darius, régna 12 ans. *(Hérodote, l.* 7 *et* 8; *Diodore de Sicile, Justin, Plutarque.* Voir *Moréri*). — D'a-	12	

	Durée des règnes	Olympiades —
près Eusèbe, Diodore de Sicile, Charon de Lampsaque, Thucidide, il est certain qu'Artaxerce commença à régner à la 12e année du règne de son père Xerxès, soit que celui-ci l'eût déclaré roi, avant d'entreprendre son expédition contre les Grecs, selon la coutume des rois de Perse (*Hérodote*, *l.* VII, 2), soit que Xerxès fût mort alors, comme plusieurs l'ont pensé. Thémistocle se réfugia auprès d'Artaxerce, fils de Xerxès, d'après Eusèbe, Diod., Thucidide. C'était alors, suivant ces historiens, la 4e année de la 76e Olympiade, laquelle correspond parfaitement au nombre des années qui viennent d'être comptées.		4e an. de la 76e
Artaxerce-Longuemain, fils de Xerxès, au mois de Nisan, (Mars), de la 20e de son règne, donna l'édit de reconstruire les murs de Jérusalem. — La 20e année ne faisait que commencer.	19	2e an. de la 81e
Total *des années écoulées depuis le commencement du règne de Cyrus*.	105	
— Elles font 26 Olympiades, plus 1 an.		

Joignez ces 26 Olymp., plus 1 an,
aux 54 Olymp., plus 1 an, écoulées avant Cyrus.

Vous avez 80 Olymp., plus 2 ans, pour époque de la 20e année d'Artaxerce, où fut donné l'édit.

Ensuite, à ces 80 Olymp., plus 2 ans,
Ajoutez les 70 semaines d'années qui font... 122 Olymp., plus 2 ans.

Vous avez 203 Olympiades, — pour terme des 70 semaines de Daniel.

Elles doivent donc aboutir au juste à la 203e Olympiade.

3° *L'oracle des* 70 *semaines s'est accompli exactement en Jésus.*

Comme Daniel a prédit que le Messie serait oint après la 69e semaine, il faut retrancher des 203 olympiades précédentes une semaine de 7 années, et il se trouve par là que le Messie sera oint à la 1re année de la 202e olympiade ; laquelle année correspond à la 15e année de l'empire de

Tibère, où S. Luc place le Baptême et l'Onction solennelle de Jésus-Christ, selon qu'il a été dit précédemment.

Comme Daniel a prédit, en second lieu, que le Messie *serait mis à mort dans le milieu de la dernière semaine*, in dimidio Hebdomadis; et comme l'époque de l'accomplissement de cet oracle doit être *accélérée*, ou, selon l'expression de Daniel, *abrégée* [1], il résulte qu'il faut retrancher plus de 3 ans et demi de la 70e semaine prédite, c'est-à-dire des 203 olympiades, et il se trouve que le Messie doit être mis à mort dans le commencement de la 4e année de la 202e olympiade. C'est précisément la 18e année de l'empire de Tibère, dans laquelle Jésus fut mis à mort par le peuple Juif, *les ténèbres se répandant par toute la terre. (Eusèbe, S. Jérôme, Phlégon, et la plupart des Chronologistes.)*

4° — *Il est certain que l'année de la mort de Jésus a été la 4e année de la 202e Olympiade.*

L'historien païen Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien, rapporte *dans ses Olympiades*, précisément la même date avec les ténèbres et le tremblement de terre arrivés à la mort de Jésus : « La 4e année de la 202e Olympiade, *dit-il*,
« il se fit une éclipse de soleil, la plus grande dont on ait
« conservé le souvenir, et la nuit a été si grande à la
« sixième heure du jour (*c'est-à-dire vers midi*), qu'on voyait
« les astres au firmament ; en même temps, un tremblement
« de terre renversa dans la Bithynie une grande partie de
« la ville de Nicée. »

Selon l'historien Juif, Flavius Josèphe, *Antiq.*, *l.* XIV, *c.*

[1] Quant à ce qui est marqué que les soixante-dix semaines ont été *abrégées*, Huet et d'autres interprètes disent que c'est parce qu'elles ne se seront pas écoulées tout entières et n'auront pas achevé leur cours, lorsque ce qui a été prédit du Messie sera accompli. Effectivement, plus de trois ans et demi n'étaient pas encore révolus, que tout l'oracle avait déjà reçu son accomplissement.

26, Hérode fut proclamé roi par les Romains en la 184e olympiade, et il régna 37 ans entiers ; *Antiq.*, *l.* XVII, *c.* 10, et *de Bello*, l. I, c. 21. Or les années du règne d'Hérode et celles de la vie de Jésus-Christ nous mènent à la 201e Olympiade ; et si nous lisons dans Josèphe, comme le veulent de savants critiques, la 185e au lieu de la 184e Olympiade, on arrive, pour l'époque de la mort de Jésus-Christ, à la 202e Olympiade. — En laissant le texte tel qu'il est maintenant, il y a 3 ou 4 années de différence. Cette erreur est trop légère pour être prise en considération. Elle a pu facilement se glisser sous la plume soit de l'écrivain, soit de son copiste [1].

D'après l'histoire d'Eusèbe, la 4e année de la 202e olympiade est justement la 18e année de l'empire de Tibère, dans laquelle mourut Jésus-Christ. Car ce savant évêque dit que Tibère commença à régner au commencement de la 2e année de la 198e Olympiade ; or 18 ans nous mènent de là droit à la 4e année de la 202e Olympiade.

Tirinus, dans sa chronologie, cite plusieurs historiens profanes, qui attestent, concurremment avec Eusèbe, que

[1] Les *Acta Pilati* portent que la mort de Jésus eut lieu le VIII des Calendes d'Avril, c'est-à-dire le vingt-troisième jour du mois de mars, dans l'année de la 202e Olympiade, la 19e année de l'empire de Tibère César, la 17e de la principauté d'Hérode, roi de Galilée. (*In evang. Nic. ad finem*). — S. Epiphane, *Hær.* 50, *n.* 1, dit que plusieurs anciens assuraient avoir trouvé cette même date dans les *Actes de Pilate.* — S. Chrysostôme, *Hom.* 7 *in Pascha*, dit positivement : « On n'ignore pas le « temps de la Passion de Notre-Sauveur; car les Actes ou commentaires « composés sous Pilate marquent avec précision le temps de la Pâque. « Il est donc constant d'après ces Actes que le Sauveur a souffert le « VIII des Calendes d'Avril. »

Lucius Dexter, in Chron., an. 34. dit : « Christus D. N. in crucem actus, VIII Kalendas Aprilis. »

Les Actes de S. Antipas marquent que Ponce Pilate gouvernait alors les Juifs. — La *Chronique d'Alexandrie* marque également que Jésus fut crucifié le 27 du mois de Phamenoth, c'est-à-dire le 23 de mars, le quatorzième jour de la Lune, qui était le jour de la Parascève, (p. 63), dans la IVe année de la CCIIe Olympiade (p. 61, *ibid.)*

la 198e Olympiade se célébra l'an 4726 de la période Julienne, et que Tibère monta sur le trône de l'empire l'an 4727 de la même période, au mois d'août, et par conséquent peu de mois après le commencement de la 2e année de la 198e Olympiade.

Ainsi l'époque de l'onction et de la mort de Jésus-Christ est fixée historiquement aux années précises, désignées par Daniel. L'oracle prophétique s'est donc évidemment accompli en Jésus-Christ, sous les rapports chronologiques, comme sous les autres. — On pourrait encore appuyer ce calcul par d'autres solides témoignages ; mais ce qui vient d'être dit suffit pour en faire sentir la certitude inébranlable. La supputation paraît plus sûre par les Olympiades, parce qu'elles se tiennent comme liées ; et qu'elles ne sauraient avoir été interrompues ni confondues surtout chez les Grecs qui les employaient dans leurs dates. — S'il y a eu autrefois controverse au sujet du calcul des 70 semaines, cela, dit Legrand, dans son *Traité de l'Incarnation*, ne provenait que du défaut d'une connaissance exacte de l'histoire des Perses et de quelque désaccord entre les écrivains profanes. Cet auteur ajoute que maintenant parmi les savants, cette controverse ne roule plus que sur 6 ou 8 années de différence.

Mais notre *Calcul abrégé* étant fondé sur des bases et sur des dates certaines, nous devons nous y arrèter. C'est une démonstration qui ne saurait être détruite, et qui établit victorieusement la vérité évangélique.

CHAPITRE V

L'ÉPOQUE DU CHRIST

L'époque de l'avénement du Christ et de l'établissement de son règne est déterminée par Daniel.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

I. — Daniel fixe l'époque de la venue du Christ à la date de grands événements qui doivent arriver dans le monde.

II. — Même sujet. — Autre prophétie analogue.

III. — L'époque de la venue et du règne du Christ est déterminée (exactement et) à la fois par un nombre précis d'années et par des faits éclatants qui doivent arriver et sur lesquels on ne pourra se méprendre.

IV. — Remarques sur l'oracle de Daniel, *c.* 9.

I. — *Prophéties de Daniel. — Ce Prophète détermine l'époque de la venue du Christ par de grands faits qui arriveront dans le monde.*

Dans trois chapitres, le deuxième, le septième et le neuvième, Daniel détermine l'époque de la venue du Messie, en même temps qu'il en annonce le règne éternel.

Dan. II, 40 *et suiv.*— Ce Prophète, interprétant le songe

du roi Nabuchodonosor, lui dit que l'or, l'argent, l'airain, et le fer avec l'argile de la statue qu'il a vue en songe, désignent quatre grandes monarchies, qui se succèderont. Il prédit que le royaume d'or, qui est celui de Nabuchodonosor, sera remplacé par le royaume d'argent des Perses; que celui-ci sera suivi du royaume d'airain d'Alexandre-le-Grand et des Grecs ; enfin que ce dernier sera englouti par le royaume de fer des Romains; (telle est l'interprétation commune des Hébreux comme des Chrétiens; voyez le R. Nachmanides); et que ce royaume de fer des Romains, beaucoup plus puissant que les autres, les détruira tous, comme le fer détruit tous les métaux.

Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue et les doigts des pieds étaient en partie d'argile et en partie de fer, ce royaume sera divisé et sera ferme en partie, et en partie faible et fragile. Cela fait allusion aux factions et aux divisions qui déchirèrent l'empire romain aux temps de Sylla, de César et de Pompée, d'Auguste et d'Antoine; les partis de Pompée et d'Antoine seront détruits par ceux de César et d'Auguste.

Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines : mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut s'unir avec l'argile. Le Prophète parle ici des alliances qui devraient unir ces princes, telles que les mariages de Pompée avec la fille de César, d'Antoine avec Octavia sœur d'Auguste, d'Auguste avec Clodia fille d'Antoine, et qui cependant n'empêcheront point leur désunion.

Or, c'est précisément ici que Daniel ajoute: *Dans ces jours-là, et sous le règne de ces princes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement, selon que vous avez vu que la pierre qui avait été coupée de la montagne sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer,*

l'airain, l'argent et l'or. Voilà donc la venue du Messie et son règne fixés à cette période de la domination romaine. C'est donc sous le règne d'Auguste que doit s'élever le royaume du Christ.

II. — *Même sujet. — Autre prophétie analogue.*

On ne saurait douter que Daniel ait eu en vue le même événement au chapitre 7e, lorsqu'après avoir parlé des quatre bêtes, il dit :

Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront de la terre.

Et il ajoute incontinent, que le royaume du Christ succèdera immédiatement à ces quatre monarchies et les envahira : *mais les Saints du Très-Haut recevront le royaume et ils obtiendront le royaume ou le règne pour jusqu'à la fin des siècles et dans les siècles des siècles.* Et, afin qu'on ne puisse aucunement douter qu'il s'agit bien ici du règne du Messie et de la société de ses fidèles, Daniel insiste sur ce point :

La puissance, dit-il, *a été ôtée aux autres bêtes, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours ; et on le présenta devant lui ; et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront. Sa puissance est une puissance qui ne lui sera point ôtée et son royaume ne sera jamais détruit.* (Dan. VII, 12, 13, 14 et 27.) Le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel a été donné au peuple des Saints du Très-Haut..... Quel est *ce fils de l'homme* qui monte vers le Père céleste, qui établit son règne à la place et dans toute l'étendue des quatre monarchies dont parle Daniel ; et quel est ce *Peuple des Saints,* qui naît en même temps, par tout le monde et pour toujours? Quels sont-ils, sinon le Messie et le peuple des nouveaux fidèles, qui ser-

vira le *Très-Haut sous le règne de la nouvelle* Alliance, c'est-à-dire sous le règne du Christ?

Ainsi, d'après Daniel, la quatrième monarchie sera l'époque de la manifestation du Christ et de l'établissement de son règne universel.

III. — *L'époque de la venue du Christ est déterminée par un nombre précis d'années. — Daniel. —* (*An* 537 *av. J.-C*). — *Dan. IX*, 24 *et suiv.*

L'objet des deux oracles précédents est prédit de nouveau *au chap.* IX de Daniel, mais avec d'autres circonstances, dont l'accomplissement est fixé à une date plus précise. Car ce n'est plus ici par la succession des royaumes seulement qu'est fixé le temps de l'alliance et du règne du Christ; c'est de plus par un nombre déterminé d'années.

Vers la fin de la captivité de Babylone (537 ans av. J.-C.), Daniel priait pour le salut du peuple, déplorant et confessant humblement les péchés qui avaient irrité le Seigneur. Lorsque cet homme, plein d'amour pour ses concitoyens, s'occupait de leur délivrance et de la fin des 70 ans de leur captivité prédite par Jérémie, l'archange Gabriel vint de la part de Dieu lui révéler cette prochaine délivrance, et lui annoncer en même temps de plus grands et plus nobles événements, qui ont rapport aux visions précédentes. — Il annonce une nouvelle période d'années, une justice éternelle, un Messie conducteur, la mort de ce Christ, suivie d'une nouvelle ruine de la ville et du temple par les Romains, l'établissement de l'Alliance du Messie dans l'espace de trois ans, la cessation des anciens sacrifices et la désolation perpétuelle et prédéterminée de la nation et du temple des juifs :

Dieu, dit l'Ange à Daniel, *a abrégé le temps à* 70 *semaines en faveur de votre peuple et de votre ville sainte; afin que les*

prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que les visions et les prophéties soient accomplies et que le Saint des Saints soit oint.

Sachez donc ceci et gravez-le dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ Prince (ou) conducteur (ducem), il y aura sept semaines et soixante-deux semaines. Les places et les murailles seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles.

Et après 62 semaines, le Christ sera mis à mort; et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple.

Un peuple avec son chef, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière; et la désolation à laquelle elle a été condamnée lui arrivera à la fin de la guerre.

Il confirmera son Alliance avec plusieurs dans une semaine et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis;

L'abomination de la désolation sera dans le temple; et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.

Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophetia et ungatur Sanctus Sanctorum. Scito ergo, et animadverte : Ab exitu sermonis ut iterum ædificetur Ierusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt, et rursum ædificabitur platea, et muri in augustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abo-

minatio desolationis : et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio.) Faisons quelques observations essentielles sur cet oracle très-remarquable.

IV. — *Remarques sur la prophétie de Daniel,* c. 9.

1° L'édit, qui permit aux juifs la reconstruction de la ville et du temple de Jérusalem, a été donné la vingtième année du règne d'Artaxerce-*Longuemain.* Les murs de cette ville furent en effet rebâtis avec de grandes difficultés, suscitées par les peuples voisins, ennemis du peuple hébreu. (II. Esdras, 4.) (*Voir le calcul des 70 semaines.*)

2° La date de la venue du Christ est déterminée : elle est analogue aux 70 ans de la captivité de Babylone prédits par Jérémie. Les 70 semaines de Daniel, qui, comptées selon l'ordre du Deutéronome, font 490 ans, doivent donc avoir un terme précis et fixe, comme les 70 années de Jérémie et comme les autres époques déterminées par le même Daniel, en eurent un. C'est ainsi que l'enseigne le R. Isaac, *in munim. fidei,* 42, ainsi que les autres rabbins.

3° Le *Christ chef,* et le *Christ mis à mort* est un seul Christ et le même, puisque la même date est marquée pour l'un et pour l'autre.

4° Le prophète fait entendre que la nouvelle ruine de Jérusalem et du Temple sera la suite de la mort violente du Messie.

Il dit que cette future désolation est *déterminée, statuta,* c'est-à-dire que c'est celle que Dieu a prévue et prédite par les Prophètes.

Il mêle les choses heureuses avec les malheureuses, et laisse considérer les malheureuses comme le dernier terme.

Il ne laisse à la masse des juifs aucun espoir qu'ils en sortiront, après que ces grandes calamités seront tombées sur eux.

5° L'Alliance nouvelle du Christ sera établie, et l'ancienne abolie.

6° Tout cela doit arriver vers la même époque. Car l'Ange veut qu'à partir de l'édit de la reconstruction des murs de la ville on compte 69 semaines d'années, c'est-à-dire 483 ans pour que le péché soit expié..., que la justice des siècles soit amenée, que le Saint des Saints soit oint, que le Christ arrive, qu'il soit mis à mort, qu'ensuite le sacrifice légal cesse, et qu'enfin la ville et le Temple soient détruits de nouveau, pour toujours, par un peuple qui doit venir avec son général.

Ici donc l'époque de l arrivée et du règne du Christ est *déterminée exactement et par un nombre précis d'années* et par de grands événements sur lesquels on ne saurait se méprendre.

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE.

SOMMAIRE.

I. — Sur les cinq empires. — Le Christ doit arriver dans les commencements de l'empire romain. — Le cinquième empire sera celui du Messie.

II. — Interprétation comparée de l'oracle de Daniel, *c.* 9. — Ce Prophète a véritablement désigné le Messie et le temps de sa venue. — Le Christ de Daniel a bien les traits du Christ prédit par les autres Prophètes.

III. — Réfutation des objections faites par les Juifs modernes.

I. — *Sur les cinq empires marqués par Daniel.*

Quant à la 1re partie de l'oracle de Daniel, concernant cette petite pierre qui devient si grande, qu'elle remplit l'univers, et touchant ce fils de l'homme à qui toute puissance est donnée, et ce Peuple des Saints qui doivent régner, elle est expliquée dans le sens que nous avons donné, 1 *col.* I, par les docteurs hébreux aussi bien que par les docteurs chrétiens. On peut voir à ce sujet les RR. Aben-Ezra, Salomon-Jarchi, Saadias-Gaon, Abraham-Séba, Joseph-Jachaïdes, les auteurs du Talmud, au dernier chapitre du livre *Sanhédrin*, ceux du *Béressith-Rabba*, et du *Midras-Théhillim. Ex.*

Dans le *Midras Théhillim*, ou *commentaire des psaumes*, sur ces paroles du psaume 56 : *Surge, psalterium et cithara, surgam diluculo*, il est dit : « Je parlerai des quatre royau-

« mes ; levez-vous dans Béthel, où vous nous avez suscité « Misaël, Ananias et Azarias. Levez-vous dans la Médie ; « car c'est là que vous nous avez suscité Mardochée et Es« ther. Levez-vous parmi les Grecs, parce que de leur « temps vous nous avez suscité les Asmonéens, c'est-à-dire « les Machabées, savoir : Mathathias et ses fils. Levez-vous « dans Edom, c'est-à-dire parmi les Romains, puisque de « leur temps vous devez susciter en notre faveur le Messie« Roi, dont il est écrit : *je me lèverai dès le matin : surgam* « *diluculo.* »

Telle est la tradition juive. (*Gal. l.* IV, *c.* 20). Ce passage fait voir clairement que, suivant les Hébreux, le Messie doit venir au temps *du quatrième empire*, c'est-à-dire de l'*Empire des Romains*, lorsqu'il dominera sur tout l'univers.

La Glose du R. Abraham, lorsqu'elle en vient au cinquième Empire, dit que *c'est le règne du Messie.* Le livre *Béressith-Rabba* dit dans le même sens : *c'est le Roi-Messie !* Selon le vieux Targum Iérosolimitain, comme Moïse a délivré les Hébreux des mains des Egyptiens ; ainsi le Christ doit-il les délivrer de celles des Romains). *Génébr., p.* 53, *chron.*) — Suivant la fameuse école d'Elie, le Messie doit venir à la fin du quatrième millénaire (vers l'an 4000), *voir* 5 *col.*, III et délivrer les Juifs de la domination romaine.

Les Interprètes chrétiens sont tous d'accord pour entendre le cinquième empire prédit du Règne du Christ et de son Peuple. Les Pères, S. Justin, S. Jérôme, S. Augustin, S. Epiphane, et les autres l'entendent ainsi généralement. Ce point demeure donc incontestable : et l'on doit dire avec le R. Nachmanides : « Celui qui est désigné comme devant « venir après la destruction des quatre grands empires, « n'est pas un autre que le Messie. » (*In disputatione cum fr. Paulo.*)

II. — *Sur l'oracle de Daniel, c. 9. — Il désigne véritablement le Messie et le temps de sa venue.*

Venons maintenant à la célèbre prophétie du chapitre 9 de Daniel.

Toutes les objections des Juifs modernes se détruisent d'elles-mêmes devant les considérations suivantes, si l'on veut bien les examiner attentivement. Car les caractères du Messie révélé aux autres Prophètes et attendu des anciens Hébreux, sont exactement exprimés dans cette prophétie de Daniel.

1° Remarquons que, bien qu'il y ait eu beaucoup de versions différentes, il n'y a pas de différence essentielle dans les variantes du texte, de l'aveu de tous.

2° Le Messie révélé à Daniel doit procurer l'expiation du péché, l'abolition et la rémission des iniquités et la justice. Or, c'est une des fonctions du Messie, d'après Isaïe, LIII, 5, 6, 8, 12; d'après Zacharie, III, 9, et Malachie, III et IV. *Je ferai paraître mon Serviteur l'Orient, et j'enlèverai l'iniquité de la terre*, dit Dieu par Zacharie. — *Le Soleil de justice s'élèvera pour vous*, est-il dit dans Malachie, *et toute iniquité sera détruite.* Isaïe développe longuement cette idée.

3° Le Messie, révélé à Daniel, est plusieurs fois appelé de son nom *Messie* ou *Christ*. Cette onction est marquée dans Isaïe, David, etc. (*Voir chap. de l'onction du Christ.*) Le R. Samuel Valerius l'entendait ainsi : « Le Prophète, « *dit-il*, veut indiquer que Jérusalem sera désolée jusqu'à « ce que le Messie vienne et rassemble les nations ; c'est ce « Messie que toutes les nations attendent depuis ici jus- « qu'aux extrémités de l'univers. » (*Dans Wagenseil, contr, Marsham, p.* 73). Ce rabbin dit excellemment, que le Messie qu'il pense devoir être éternel, est l'objet des vœux de toutes les nations. Car cela s'accorde bien avec ce que Daniel a précédemment dit du Messie, savoir, que *tous les*

peuples, les tribus et toutes les langues, le serviront. Abarbanel pense à peu près de même.

4° *Il amènera la Justice Eternelle.* Isaïe dit : *il justifiera un grand nombre d'hommes ;* Malachie : il sera *un soleil de justice.* L'adjectif *éternelle* donné à cette justice est dans les versions Syriaque et Vulgate, dans celles des Septante, de Théodotion, etc. C'est ce qui a fait dire au R. Barachias (*in Beressith-Rabba :* « Celui-ci est le Roi-Messie, de qui il « est écrit dans Daniel, 9 ; *et pour la justice des siècles ou la « justice éternelle.* » (Dans Raym. Martin, *p.* 285.)

5° Il est appelé *le Saint des Saints* ; ces *Saints* sont ceux mêmes dont Daniel a déjà parlé plusieurs fois, c. VII ; c'est *le Peuple des Saints.* David appelle le Messie *le Saint de Dieu : non dabis Sanctum tuum videre corruptionem* (ps. 15.) Dans les 70, dans Théodotion et dans notre Vulgate, *le Saint des Saints* désigne une personne qui n'est autre que le Christ. *(Héxapl. d'Orig.)* Les RR. Moy. Hadarsan, dans le *Beressith-Rabba,* Alexandre et Moyse-ben-Nachman, *au l. Sanhédrin, c. helec,* l'ancien Nizzachon [1], etc., l'entendent ainsi : « Le Saint des Saints, » dit Moy. Nachman, « c'est « le Messie sanctifié qui doit sortir d'entre les Enfants de « David. » Le R. Abarbanel, après avoir beaucoup hésité, se décide enfin à nous accorder que ces mots peuvent s'entendre du Messie : « il est possible que ces mots : *pour « oindre le Saint des Saints,* doivent s'entendre du Messie, « notre justice. En effet, comme les Israëlites sont généra- « lement appelés *Saints* (dans les Ecritures), comme au « Lévitic., XIX, 2 : *soyez Saints ;* de même en Jérém. II, 3 :

[1] L'Ancien Nizzachon, p. 137, dit que le *Saint des Saints* désigné par l'oracle de Daniel, c. 9, marque le Messie, le Dieu béni, le roi de toute la terre, l'Oint d'Israël. Le R. Abarbanel dit de même : « Messias qui omnibus Israëlitis est sanctior vocatur Sanctus Sanctorum. » (*Apud Wagens. Confutatio Toldos Jesu, p.* 64). Ita Moyses Geruldenses et Moyses Prædicator (Jersf., l. 1, p. 43) et Seder olam, et Gaon-Sahadias, Abran, Aben-Arara, de Lyre, *ibid.*

« *la sainteté est au Seigneur* d'Israël ; de là le Messie qui « est plus saint que tous les Israëlites, est appelé *Saint des* « *Saints.* »

Si ce rabbin a accordé ce sens, ce n'est pas sans avoir bien cherché d'abord à l'éluder ; car il avait tout employé pour l'écarter, *p.* 64. Les anciens Chinois, notamment Confucius, qui avaient entendu parler du futur Messie, ne le désignaient que sous le nom de *Saint des Saints*, ou *du Saint Homme.* L'oracle de Daniel avait fait bruit dans tout l'Orient, comme nous le montrerons, 6 *col.* I, *n.* 15.

6° Le Messie révélé à Daniel est appelé *Prince* ou *Chef*, et *auteur d'une Nouvelle-Alliance.* Or, dans Isaïe, XLII, 6, il est donné pour chef des nations, afin d'établir l'alliance du peuple : *dedi te in fœdus populi.* Plus loin, XLIX, 8, *ibid.* : *je l'ai donné pour chef et pour maître aux nations. Ibid.* LV, 4. Dans Malachie, il est appelé l'*Ange du Testament* ou *de l'Alliance*, III. De même dans Jérémie, XXXI, 31.

7° Le Messie *sera mis à mort*, avant la ruine du Temple, *et non pas pour lui*, dit Daniel. Isaïe dit aussi, LIII, que le Messie sera *mis à mort*, *non* pas *à cause de lui*, mais *à cause de nous tous* et *de nos péchés.* Cette mort violente est marquée dans le psaume XXI, et dans Zacharie XII, 10. Ou bien, si l'on veut suivre le sens que S. Jérôme a donné à ces mots : *et non ei*, ou : *et non ejus*, *le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple*, on reconnaîtra toujours le Messie. Selon S. Jérôme, les anciens Hébreux les traduisaient et expliquaient ainsi : « Et le royaume qu'il venait racheter ne sera plus « le sien : *et non erit illius imperium quod putabat se redemp-* « *turum.* » Adrianus Finus pense que les Juifs postérieurs ont retranché la moitié de ces paroles, comme leur étant trop défavorables.

8° Le Messie doit arriver *après* 70 *semaines.* C'est là la date de sa venue : date qui concorde avec l'époque que Daniel a désignée précédemment et avec celle marquée par Ja-

cob. Tels étaient le sentiment et la tradition de la Synagogue et des plus anciens rabbins. Le rabbin Mardochaï (dans son *Scemen Amischà*, *Aftara*, I, *fol.* 12.) avoue que « le « Messie est celui à l'avènement duquel conduisent les 70 « semaines de Daniel. » (*Dans de Rossi*, *p.* 98.) Le R. Manassès, qui avouait que ceux de sa nation rapportaient cet oracle au Messie, disait, de plus, que tous les Juifs qui, sous Vespasien et Titus, prirent les armes contre les Romains, pensaient de même ; *Ibid.* C'est, du reste, ce qu'atteste Josèphe, que nous citerons en son lieu. Cette tradition était si générale et si ferme avant Jésus-Christ, que le R. Jonathas-ben-Uziel assigna, d'après le livre de Daniel, l'époque de la venue du Messie, et que le docteur hébreu Néhémie, qui précéda Jésus-Christ de 50 ans, déclarait dès lors publiquement que l'époque du Messie, assignée par Daniel, ne pouvait être différée de plus de 50 ans. (*Dans Grotius de verit. rel. christ. l.* 5, *et dans Génébrard*, *chron.*) En calculant, d'après l'oracle de Daniel, les Hébreux ont pu facilement savoir à quelle année du monde le Christ devait venir. Aussi Elie a dit au R. Jéhuda, frère du R. Salla-le-Juste :

« Le monde n'a pas moins de 85 jubilés, (qui font, dit le « R. Salomon, 4250 ans). Or, le fils de David viendra dans « le dernier jubilé. » On lui demanda s'il viendrait au commencement ou à la fin de ce jubilé, il répondit qu'il ignorait si ce jubilé serait alors accompli ou non. Le R. Asé a dit aussi : « Ne l'attendez pas avant ce jubilé ; mais à partir « de cette époque, attendez-le. » Talmud, *traité Sanhédrin*, *c. helec : dans* Génébr., *chron. à la fin.* Bien que cette conjecture ou tradition ne soit pas tout à fait si juste qu'une autre de l'école d'Elie, elle indique néanmoins l'époque du Messie d'une manière assez approchante.

Les Pères et les Interprètes chrétiens, en général, entendent ainsi l'oracle de Daniel et les précédents. (*Ter-*

tullien, *Origène*, *S. Jérôme*, *S. Augustin*, etc. — Voyez *Tirinus*).

III. — *Réfutation des objections que font les Juifs modernes.*

Pour se défendre de la force de cet oracle, les Juifs modernes ont voulu l'expliquer d'Antiochus-Epiphane qui profana le Sanctuaire et fit cesser l'oblation de la loi pendant un temps. Ils s'autorisent d'un passage de leur historien Josèphe. Mais celui-ci, après avoir mieux compté les semaines de Daniel, s'est corrigé, et a dit en deux endroits de ses livres, que *Daniel a écrit touchant l'empire des Romains qui devaient causer une ruine immense aux Juifs.* (Archæ. l. x, c. xi, § 7, et de bello, l. iv, c. 6, § 2.) Il ajoute, de plus, que c'était le sentiment de tous les Juifs, au temps de Vespasien. Plusieurs autres raisons détruisent l'explication des Juifs ; car 1° s'il s'agissait de semaines ordinaires, qui feraient près d'un an et demi, l'oracle serait faux, puisqu'Antiochus serait venu 300 ans trop tard. Mais s'il s'agissait de semaines d'années, l'oracle serait encore faux, puisqu'Antiochus aurait vécu avant le terme prédit, 167 ans trop tôt. 2° Antiochus n'a que profané le Temple : il n'a point détruit le Temple et la ville, comme porte l'oracle. Il ne l'a profané que pendant un temps, tandis que l'oracle décrit une ruine totale, déterminée, consommée et perpétuelle. 3° Il n'est point question non plus de Judas Machabée ; celui-ci purifia le Temple, après qu'il eut été profané par Antiochus, au lieu que la prophétie parle de la ruine entière du Temple, après qu'il aura été reconstruit. Judas n'a pas été oint, n'a pas amené la justice éternelle, ni accompli les prophéties, n'est pas venu après les 70 semaines prédites, n'a pas été le Fils de l'homme à qui toute puissance a été donnée de Dieu pour toujours et sur toutes les nations, etc. Sa mort n'a pas eu pour conséquence la ruine de Jérusalem et

du Temple, ni la cessation des sacrifices, comme porte l'oracle.

Encore moins les juifs peuvent-ils dire qu'il s'agit ici de Cyrus ou de Zorobabel, ou de Néhémie ou de Jésus, Grand-Prêtre, ou d'Esdras. Ils ne savent auquel d'entre eux appliquer la prophétie ; tantôt c'est à l'un, tantôt c'est à l'autre. Mais, outre qu'aucun d'eux n'a porté les caractères de la prophétie, ils auraient dû venir à l'époque des 490 ans, terme vers lequel le Temple et la ville devaient être détruits. Lequel de ces chefs fut-il mis à mort avant cette catastrophe ? Quelle apparence qu'un libérateur tel que se le figurent les juifs, vienne vers le temps de la ruine complète et perpétuelle d'Israël ? Cependant, d'après l'oracle, ce Christ dominateur doit précéder cette ruine perpétuelle.

IV. — *Anciennes Traditions Prophétiques, concernant la venue du Messie à la fin du quatrième millénaire.* — (*Extraits des livres Hébreux.*)

Nous lisons dans le Sohar, commentant la Genèse, qu'au quatrième jour du monde le Messie s'unira comme un fiancé avec l'Eglise d'Israël.

Nous trouvons la même chose dans le *Béressith-Rabba.*

« R. Abba, contemporain de Simon-ben-Johaï, à qui l'on « attribue le Sohar, et qui vivait bien longtemps avant « Jésus-Christ, entendit un jour une voix qui lui cria :

« — Abba ! Abba !

« — Quelle est cette voix ? demanda-t-il.

« — Je suis Elie le prophète, et je viens te découvrir « une chose que depuis longtemps tu désires savoir. Tu « cherches quels seront les signes qui annonceront l'avè- « nement du Messie ; les voici : — Toute la terre obéira « aux Romains ; l'ancienne religion tombera en ruine ; les « peuples se soulèveront contre leurs rois, les ignorants

« contre les sages, les accusés contre leurs juges, les mé-
« chants contre les bons, et les enfants contre leurs pa-
» rents. Le Messie sera d'abord inconnu, puis il souffrira
« beaucoup, et on le fera mourir.

« Seigneur, dit Abba, je ne sais pas encore quand ces
« jours arriveront.

« Elie répondit :

« Quatre mille ans après la création du monde ; mais je
« ne sais si ce sera au commencement ou à la fin des mille
« ans qui suivront. »

« — Où naîtra le Messie ?

« — Près du tombeau de Rachel. »

Nous lisons aussi dans le Petit *Béressith-Rabba* sur le quarante-neuvième chapitre de la Genèse (*vers.* 8) :

« Juda est né le quatrième de ses frères ; les corps cé-
« lestes ont été créés aussi le quatrième jour ; et il est écrit
« du Messie au ps. 89, v. 37 : *Son trône est devant moi*
« *comme le soleil.* » Il a voulu signifier par là que le Christ naîtrait au quatrième jour du monde, c'est-à-dire au quatrième millénaire.

On lit encore dans le Targum de Jérusalem (*In exod. Parascha Bo*) :

« Dans la quatrième nuit, lorsque la terre aura parcouru
« l'espace de temps après lequel doit s'accomplir la ré-
« demption, et lorsque le joug de fer sera brisé, Moïse sor-
« tira du désert et le Roi-Messie sortira de Rome et se
« manifestera. »

Le joug de fer dont il est ici parlé, c'est l'empire Romain ou la quatrième monarchie du monde ; c'est le quatrième âge qui marque la rédemption, ou, d'après les traditions des Hébreux, le quatrième millénaire, après lequel doit paraître le Rédempteur.

Le R. Samuel Valerius, comme Akiba et Barcocébas, croit que l'oracle de Daniel (c. 9), désigne l'époque de la

ruine du second Temple ou le temps des premiers Césars : « Juxta oraculum, ait, *usque ad Messiam sunt heddomadæ* « *septem*. Vult indicare (propheta) Hierosolymas futuras « desolatas, quoad adventabit Messias, colligetque Gentes, « qui est noster Messias, quem omnes rationes inde a fini- « bus orbis requirunt. Additur porro : *hebdomadæ* 70 : ad « docendum Messiam illum æternum superstitem futurum. « Hebdomadæ 7, conficiunt 49 annos seu Jubilæum, qui « nomine æternitatis apud (magistros nostros f. m.) venit « nam sic dicitur (Ex. 21, 6) *et serviet ei æternum*... » (*Vagens.*, *confut. Toldos*, p. 73.)

Au reste, les passages que nous venons de citer ne sont pas les seuls que nous aient laissés les docteurs Hébreux. Nous trouvons la même idée exprimée dans plusieurs autres endroits de leurs ouvrages ; de sorte que nous pouvons la considérer comme le reflet d'une tradition prophétique.

V. — *Traditions des différents peuples de l'antiquité païenne et des Hébreux sur l'époque de l'avènement du Christ. — Témoignage prophétique de la création matérielle.*

Comme les oracles des Prophètes Hébreux, ou du moins les prédictions des principaux faits Messianiques, avaient été portés à la connaissance des peuples Orientaux par les Israélites eux-mêmes, selon que nous l'avons établi dans *l'Introduction*, il ne sera pas étonnant que nous en retrouvions des vestiges ou des souvenirs plus ou moins clairs ou obscurs chez les différents peuples de l'antiquité. Plusieurs auteurs et en particulier le docteur Sepp [1], assurent que chez les anciens toutes les chronologies étaient basées sur la période prophétique et sacrée de la future rédemption, marquée pour la fin du quatrième millénaire.

Les *Perses* attendaient celui qui devait écraser le Ser-

[1] Sepp, *Vie de J.-C.*, *t.* 2, *p.* 392.

pent au quatrième jour de l'histoire du monde, c'est-à-dire à la fin de la troisième année de Dieu. Or, chacune de ces années était composée de 1440 ans, ce qui place la rédemption à l'an 4320, et 4320 années lunaires font 4191 années solaires.

Les *Egyptiens*, dans leurs calculs, comptaient trois périodes caniculaires de 1460 années solaires. Anubis Sirius, vainqueur de Typhon, le Dragon Enflammé, était pour eux le symbole de Celui qui devait écraser le Serpent ; son apparition était pour eux ce que fut pour les Mages la grande Etoile du Messie [1]. Censorinus, dans son livre : *De die Natali*, *c.* 21, nous apprend que la période caniculaire et prophétique des Egyptiens, se renouvela l'an de Rome 891, et qu'alors commença un nouveau cycle. C'est cette année-là, d'après Sepp, que tombera la naissance du Sauveur et le commencement de l'ère chrétienne.

Les *Indiens*, d'après le système des Puranas et d'après les lois de Menu, attendaient l'apparition de Chrisna, l'Homme-Dieu promis au monde, celui en qui devait s'accomplir la dernière et la plus haute incarnation de Wishnu (ou du Christ), vers la fin du troisième âge du monde et au commencement du quatrième [2]. Et les Daïnas, secte indienne, dateront de Mahomet leur cinquième période.

Melech-Avatar Salivahana, ou le *Dieu incarné et crucifié*, qui n'est encore autre que Chrisna, dernière incarnation de Vishnu, deuxième personne de la Trinité indoue, doit d'après la chronologie des Indiens, naître à une époque qui

[1] Hermès, chez les Egyptiens, était aussi l'image du Verbe Divin manifesté dans la chair. Or on consacrait à Hermès (Verbe) le quatrième jour de la semaine, figurative de la grande semaine de la création et de l'histoire universelle. Hermès est bien le *Logos* personnifié, créateur, législateur, la vérité, le juge tout-puissant, la Sagesse éternelle, le Dieu de la nature.

[2] Ce quatrième âge aboutit précisément au commencement du cinquième millénaire.

coïncidera précisément avec celle de la nativité de Jésus-Christ.

Buddha est le même personnage dans la mythologie indienne et apparaît à la même date. Ce ne sont partout chez les Orientaux que des réminiscences obscurcies, des échos altérés des prophéties messianiques. Ces nombreuses incarnations de la deuxième Personne Divine, marquées dans les théologies de l'Orient, ne sont simplement qu'une manière d'exprimer plus vivement et plus sensiblement les différentes apparitions ou manifestations de Dieu-le-Verbe aux différentes époques de l'Ancien Testament ; manifestations reconnues par tous les Pères et par tous les théologiens catholiques, et exprimées par S. Paul au commencement de son Epître aux Hébreux, II, en ces termes : *Multifariam multisque modis olim Deus loquens Patribus in Prophetis, novissime, diebus istis locutus est nobis in filio, quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula* [1]. Les quatre avatars ou incarnations du dieu Christna-Buddha, qui eurent lieu aux temps de Noë Indien, d'Abraham, de Salomon et de Jésus Christ, ne sont que les symboles ou les signes précurseurs de l'Homme-Dieu qui apparaîtra à la fin de la sainte période du Caly-Ougan ou de la Rédemption.

Les Chinois ont une chronologie qui se rapproche beaucoup de celle des Indiens, et ils placent aussi l'apparition du Rédempteur au commencement du cinquième millénaire. Confucius leur avait prédit, d'après une tradition qu'il rappelle lui-même, que le futur Libérateur paraîtrait peu de

[1] *Dieu ayant parlé autrefois à nos Pères en divers temps et en diverses manières, par les Prophètes, nous a en ces derniers jours, parlé par son propre Fils, créateur de cet univers.* Dieu le fils, non-seulement parlait par les Prophètes, mais encore se manifestait lui-même de différentes manières, et parlait par lui-même aux Patriarches, comme on le voit dans l'histoire de Moïse et des Prophètes.

siècles après sa mort, et dans une contrée située à l'ouest de la Chine.

Les Etrusques, dans l'Occident, avaient également une chronologie qui n'était qu'un reflet de la grande année prophétique de la Rédemption. Ils avaient une période sacrée de 512 ans qui aboutissait, comme les précédentes, au commencement du cinquième millénaire. Vers le temps de Marius, c'est-à-dire 100 ans avant la naissance du Christ, les prêtres étrusques déclarèrent que *le jour de leur nation touchait à sa fin, — qu'une nouvelle époque allait commencer, — et qu'un nouveau peuple recevrait le sceptre du monde.* C'est ce que leur indiquaient leurs traditions prophétiques et leurs autres périodes de siècles. Hérodote attribue aux Anciens une année sothiaque ou de phénix de 500 ans, qui n'est que le jubilé juif de 49 années solaires ou de 50 1/2 années lunaires, pris dix fois.

Lorsque la période sacrée des Etrusques toucha à son terme, ce peuple fut dans une vive attente du Dominateur Universel. Voici ce qui arriva à cette occasion à Rome, le 23 septembre, quelque temps avant la venue du Christ, sous le consulat de Cicéron et d'Antoine. Le Sénat s'était assemblé pour délibérer sur les dangers qui menaçaient la République. Caius Octave, père d'Auguste, qui fut plus tard empereur, étant entré plus tard que de coutume, donna pour excuse que sa femme venait de mettre au monde un fils. Parmi les sénateurs se trouvait Nigidius Figulus, pythagoricien et initié à la science des Chaldéens et des Thusciens qui, au rapport de Lydus, dans son traité des tremblements de terre, avait exposé de bouche et en prose les oracles de Tagès, composés originairement en vers. Ce Nigidius était un intime ami de Cicéron ; il était considéré par ses contemporains comme un prophète, initié à tous les mystères de la science sacrée. Il avait aussi la réputation d'un mathématicien et d'un astronome consommé, et le peu-

ple le regardait comme un magicien. Il se leva donc au milieu du Sénat ; puis d'une voix inspirée, s'adressant à Octave devant toute l'assemblée, il lui dit :

— « *Eh bien ! tu viens donc d'avoir un fils, qui doit être* « *notre maître et notre roi à tous.* »

Là dessus un grand tumulte s'éleva dans l'assemblée, d'autant plus que depuis quelques mois déjà un bruit sourd circulait dans la ville, annonçant *que la nature allait bientôt enfanter un roi*, *que la Sibylle avait annoncé dans ses prophéties.* — Pour conjurer ce malheur, quelques sénateurs proposèrent une mesure semblable à celle que prit Hérode dans le massacre des Innocents. Mais cette proposition fut rejetée par l'influence des sénateurs qui se trouvaient dans la même position qu'Octave, et qui pouvaient, par conséquent, espérer que ces prophéties se rapportaient à l'enfant qu'ils venaient d'avoir [1]. Ceci s'accorde parfaitement avec ce que nous dit Servius (Virgile, *Egl.* 9. 47), de la prophétie que fit Vulcatius, aruspice étrusque, pendant les jeux que Auguste célébra en l'honneur de César. Vulcatius en effet, annonça qu'en ce moment l'Etoile de César se levait et qu'un nouvel âge avait commencé. — Auguste fut donc salué le premier à Rome, comme le Sauveur promis depuis longtemps au monde, pendant que d'un autre côté et à la même époque, Marc-Antoine était reçu des Egyptiens comme une nouvelle apparition d'un Dieu Incarné à qui ils donnaient le nom d'Osiris. On attribua donc aux principaux héros de cette époque les prédictions qui ne regardaient que le Christ, et les Césars devinrent pour le monde Romain ce que furent pour les Juifs leurs faux-messies, une calamité et une malédiction.

Les Romains, d'après l'irrécusable témoignage de Censo-

[1] Voyez Suétone, *vie d'Auguste. c.* 94 ; Dion Cassius, *liv.* 45 ; Joh. Freinshemii, *Suppl. Livian.*, *l.* 67, *c.* 89

rinus, avaient une année de dix mois ou de trois cents quatre jours, appelée l'*année sainte et sacerdotale*, et le lustre comprenait, par conséquent, cinquante mois ; de sorte que celui-ci n'était qu'un reflet de la période jubilaire de quarante-neuf années solaires ou de cinquante années lunaires, établie chez les Hébreux par Dieu lui-même.

Les Juifs, comme nous l'avons vu, avaient leurs périodes prophétiques, la période jubilaire et la période hebdomadaire. Le premier Adam avait paru le sixième jour de la création ; de même le second Adam devait paraître le sixième jour d'une année de Dieu, c'est-à-dire à la fin du troisième quart d'une grande année, composée de sept mille ans, puisque, selon le prophète, *mille ans sont devant Dieu comme un seul jour*. On attendait donc le Rédempteur à la fin du troisième et au commencement du quatrième âge du monde, ou dans le neuvième mois d'une grande année universelle, ou au commencement du sixième jour d'une semaine de sept mille ans. C'est pour cela que nous trouvons chez plusieurs docteurs, entre autres dans les écrits de Moïse Nachmanides et de Béchaï, que le Messie paraîtra à la fin du sixième millénaire [1]. Et R. Nichonia, dans son livre intitulé *Haccana* et d'autres anciens avec lui, placent la Rédemption entre l'an 5200 et l'an 5250 ; époque qui correspond au commencement de l'ère chrétienne, communément suivie. Il y avait une tradition chez les Juifs qui annonçait que le *Messie naîtrait dans le neuvième mois*, c'est-à-dire dans le mois de casleu ou de décembre. C'est encore d'après ces traditions et d'après les oracles, que cinquante ans avant la naissance de Notre-Seigneur, le sage Néhémias, docteur de la synagogue, déclara, en présence du Sanhédrin, qu'un *ju-*

[1] Calculé d'après des bases différentes des nôtres, mais aboutissant à la même date.

bilé plein ne se passerait pas avant que le Rédempteur fût venu[1].

Après quarante-neuf ans, ou dix lustres, ou sept fois sept ans, les Juifs célébraient le jubilé et un sabbat plus solennel que les autres. Tous les esclaves obtenaient cette année là leur liberté, sans égard au temps pendant lequel ils avaient servi, et toutes les propriétés retournaient à leurs anciens maîtres. C'était l'image prophétique du grand jubilé de la rédemption, où le genre humain tout entier devait être délivré de la servitude du péché, et se réconcilier avec Dieu. Le cycle jubilaire, donné par Dieu lui-même à Moïse, renferme ainsi, avec le mystère de la venue du Messie, la racine de tous les systèmes chronologiques de l'antiquité.

La somme des périodes jubilaires qui devaient s'écouler jusqu'à la plénitude des temps, était pour les Juifs une tradition qui leur était venue des Ecoles fondées par les Prophètes. Et Daniel annonçait que dix jubilés s'écouleraient jusqu'à la mort du Messie. Voilà pourquoi l'ancienne tradition d'Elie a été consignée en plusieurs endroits du Talmud, et notamment au traité du *Sanhédrin*, fol. 97, 2, en ces termes : « Elie a déclaré au R. Jehuda, frère du pieux Raf « Salla, que ce monde ne durerait pas moins de quatre- « vingt cinq jubilés, et que dans la dernière semaine jubi- « laire, c'est-à-dire dans la quatre-vingt-sixième, paraîtrait « le fils de David. »

Comme la vérité était presque toujours présentée aux anciens sous la forme de symboles ou d'images, les Juifs ont appuyé sur des symboles leurs calculs chronologiques. Ainsi, on lit dans le livre intitulé *Scemoth-Rabba*, qui n'est qu'un commentaire sur l'Exode : « La venue du Messie doit avoir « lieu dans la trentième génération depuis Abraham. L'é-

[1] Voir Wagensel., *confut. toldos, p.* 71 ; Petrus Galatinus, *arcana* ; — Grotius, etc.

« criture dit que *le juste fleurira dans son temps*, et qu'il *y*
« *aura une grande paix jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune*
« *lune*. Avant que Dieu ait tiré d'Egypte les enfants d'Israël,
« il leur a fait entendre dans les paroles de l'Exode, XII, 2,
« que *le royaume ne viendrait à eux qu'après trente généra-*
« *tions* ; car il est écrit : *cette lune doit être le commencement*
« *des mois*. Un mois a trente jours, et votre royaume doit
« venir après trente âges d'hommes. La lune commence à
« paraître au premier jour de Nisan, et éclaire tous les
« lieux jusqu'au quinzième jour. A partir de ce jour, sa lu-
« mière décroît jusqu'au trentième, et on ne la voit plus.
« Ainsi les Israëlites ont eu quinze générations d'Abraham
« à Salomon. Avec Salomon est venu le temps de la pleine
« lune ; mais celle-ci a commencé à décroître le jour où l'on
« arracha les yeux à Sédécias. »

Le premier quartier de ce grand mois, dont chaque jour est une génération d'hommes, tombe donc au temps de Moïse et à la sortie d'Egypte. Le dernier quartier commence à la captivité de Babylone et va jusqu'au temps du Messie, où la lune croît de nouveau. Ce calcul nous conduit évidemment à l'époque de Jésus-Christ, et S. Matthieu semble y avoir eu égard, lorsqu'il partage la généalogie de Jésus-Christ en quatre fois quatorze générations, qui remplissent tout le temps qu'ont duré les quatre grands empires jusqu'au sabbat de la Rédemption.

Témoignage de la création matérielle. D'après le docteur Sepp et plusieurs auteurs modernes, les mystères de la Révélation, et en particulier les périodes futures de l'histoire et le moment où doit apparaître sur la terre le Verbe-Divin, ont été, dès l'origine, écrits en caractères de feu par le doigt du Tout-Puissant, dans le livre du firmament et de l'univers matériel. La création n'est elle-même que la première révélation de Dieu ; elle n'est en quelque sorte que la parole de Dieu prononcée au dehors et rendue sen-

sible dans le monde physique, qui nous annonce continuellement la gloire de son auteur dans le chant harmonieux de ses sphères. La création et l'histoire universelle doivent donc nous parler du Verbe-Rédempteur, et les astres qui brillent au firmament rendre témoignage de sa venue future. *Dieu*, nous dit Moïse dans la Genèse, I, 15, *Dieu plaça les astres au ciel pour qu'ils servissent aux hommes de signes et de temps, afin de mesurer les jours et les années*. Aussi, d'après Josèphe et plusieurs anciens, Dieu n'avait donné aux premiers patriarches une vie si longue, qu'afin que, lisant dans le livre de la nature et des astres qui leur était si familier, les mystères de l'avenir, ils pussent transmettre aux générations suivantes leurs observations et les secrets divins qu'ils y avaient appris. D'après le même historien hébreu, les patriarches connaissaient une année sainte et divine, composée de 600 années de la terre, et dont nous trouvons le reflet dans le jubilé des Juifs, composé de 600 cours de la lune. Or, c'était après une semaine de sept fois 600 ans que devait paraître le Messie.

Les Ethiopiens, selon Diodore (2, 55), connaissaient aussi cette période prophétique, qui devait se renouveler sept fois avant que le Sauveur rachetât le monde par sa mort. Cédrénus (*Comp. hist.*, *p.* 7), fait mention, d'une tradition très-ancienne, qui raconte que, Adam ayant fait pénitence pendant 600 ans, les Esprits célestes lui révélèrent l'avenir. Par ce moyen et par d'autres symboles encore, les patriarches antédiluviens connaissaient l'époque de la future rédemption. Ils savaient que notre système solaire fêterait sa grande année jubilaire, au jour où le Verbe-Divin descendrait des sphères radieuses pour venir nous racheter. — Toutes les planètes en conjonction doivent former un chœur magnifique, une brillante constellation pour saluer et célébrer son entrée dans le monde. Képler, Schubert et les autres savants, en considérant les lois fondamentales de

l'univers, ont découvert dans la sainte période de la rédemption l'année normale de tout l'univers. Ce nombre sacré, dont le mystère repose dans le sein de la divinité, est comme le nombre radical et prophétique de tous les espaces. Tous *les corps célestes sont comme les caractères plastiques et* primitifs du Verbe-Divin ; par l'accord périodique de leurs révolutions et par leur symétrie intime, ils prophétisent la suite des jours et annoncent la plénitude des temps dans l'année lunaire de la terre 4320, qui commence le cinquième millénaire. Donnons un exemple : le nombre fondamental 360 ; les 360 jours de l'année ou les 360 degrés de l'équateur, multipliés par les douze signes du Zodiaque, donnent la période sacrée des années lunaires 4320. Le docteur Sepp énumère seize grandes périodes astronomiques et chronologiques des divers peuples de l'antiquité, qui s'accompliront juste à l'année de la naissance du Christ, et qui fermeront l'anneau prophétique des temps anciens [1].

Ainsi, la naissance du Christ n'est pas annoncée seulement par les Prophètes de l'ancien testament, elle se reflète encore dans l'histoire de la nature, dans celle du genre humain, dans la construction entière de cet univers. Ces prophéties *naturelles* du jour de la Rédemption y sont comme stéréotypées, elles brillent aussi clairement que celles de la Bible. C'est à la vue de cet universel témoignage de la création matérielle et de la création intellectuelle que l'Eglise catholique redira dans sa liturgie sacrée : *Que la terre et les cieux se réjouissent, en contemplant le Christ qui arriva pour être le vainqueur de la mort, et le sauveur du monde* [2]. *Lætentur cœli et exultet terra ante faciem Domini, quoniam venit. In resurrectione tuâ, Christe, cœli et terra lætantur.*

[1] Sepp., t. 2, p. 485.

[2] *In nativ. Domini. III noct.* 2 *antiph.*, et in resurr. Voyez Sepp., *ibid. ut supra.*

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I — Jésus de Nazareth est venu aux temps des grands événements assignés par les Prophètes pour l'époque de l'avénement du Messie.

II. — Toutes les particularités de l'oracle de Daniel, tous les caractères du Messie prédit par ce Prophète, se sont réalisés dans la personne de Jésus. — Jésus est venu à l'époque déterminée.

III. — Preuve astronomique de l'époque de l'avénement de Jésus-Christ.

I. — *Jésus de Nazareth est venu à l'époque marquée par Daniel :*

Il faut maintenant montrer d'après l'Evangile celui en qui se réunissent tous les caractères de la prophétie.

1° Le Christ, révélé à Daniel, doit paraître au temps que la quatrième monarchie, celle des Romains, envahira les trois monarchies précédentes. Or, Jésus de Nazareth est né au moment où les Romains venaient de se rendre maîtres de tout ce qui composait les anciens royaumes des Babyloniens, des Perses et des Grecs, et où les différents partis de ce grand empire venaient de se débattre et de se détruire. Ni les alliances du sang qui devaient unir les maisons de César et de Pompée, d'Antoine et d'Auguste, *voir* 1 *col.* 1, ni l'alliance du Triumvirat n'ont pu maintenir la paix et l'accord entre ces princes, possesseurs du monde.

Ils se divisèrent donc et se combattirent jusqu'à ce que enfin Auguste resta seul maître de l'empire.

2° Or, c'est dans ce temps-là même que Jésus était venu au monde, selon les quatre Evangélistes et selon plusieurs autres Evangiles non-canoniques, dont il a été parlé. *Introduct. V.* C'est alors même que commença à s'établir le règne de Jésus-Christ et de ses Saints. Ce royaume a envahi les quatre monarchies que vit Daniel ; car on sait qu'il s'est étendu avec un progrès incroyable dans tout l'empire Romain, dans la Grèce, dans l'Egypte, dans la Syrie, dans la Babylonie et dans toute l'Assyrie, dans la Perse et la Médie, depuis les Espagnes jusque dans les Indes, et par conséquent dans une étendue beaucoup plus grande que celle qu'occupaient les royaumes de Nabuchodonosor, de Cyrus, d'Alexandre-le-Grand et de César-Auguste. Ainsi, quant à cette domination universelle que Daniel attribue au Christ et à ses Saints et qui doit envahir les quatre monarchies déjà nommées, c'est Jésus qui l'a conquise et qui la possède encore, comme nous le verrons plus tard, lorsque nous traiterons *de la Conversion des nations.* L'on ne peut dire cela d'aucun autre règne.

3° Un fragment de pierre renversa la statue colossale que vit en songe Nabuchodonosor, et cette *petite pierre*, qui a brisé ce qu'il y avait de plus grand et de plus fort, devient elle-même une montagne si grande, qu'elle remplit l'univers. *Factus est mons magnus, et implevit universam terram.* (Dan. II. 35.) Or de qui peut-on dire cela, sinon de Jésus Christ, qui parut dans la pauvreté et dans l'humiliation, et qui, par ce qu'il y eut de plus faible, confondit ce qu'il y avait de plus fort, de plus sage et de plus grand ? Ses douze pêcheurs, hommes faibles et pauvres, ont conquis l'Univers, ont fondé le règne universel et indestructible des Saints du Très-Haut ! (1 *col.* 3.)

4° Daniel a bien annoncé qu'à cette période de la domi-

nation Romaine le Très-Haut donnerait l'empire au *Fils de l'Homme et à ses Saints* ; que cet empire serait universel et s'étendrait sur toute tribu, sur toute langue et sur toute nation ; de plus, que ce Règne sera éternel et incorruptible. Il faut qu'on nous montre une personne autre que Jésus-Christ, à qui toutes ces qualités conviennent, ou qu'on demeure d'accord qu'il n'y a que Jésus-Christ à qui on en puisse faire l'application. Jésus-Christ a été appelé le *Fils de l'Homme*, et il tenait toute puissance du Très-Haut : *toute puissance*, disait-il, *m'a été donnée au ciel et sur la terre* ; ce qu'il a démontré par ses œuvres. Les fidèles qui composaient son Eglise ont été appelé *Saints*, et cette Eglise a régné partout et doit continuer son Règne jusque dans les siècles et dans l'éternité. Voilà donc les deux premières parties de l'oracle certainement et incontestablement accomplies, quant aux choses et à l'époque qu'elles désignaient.

Si l'époque n'a pas été marquée ici par un nombre déterminé d'années, elle l'a été, d'une manière plus sûre et plus incontestable, par des évènements éclatants, sur lesquels on ne saurait se méprendre.

Il reste à voir maintenant l'accomplissement de la prophétie du neuvième chapitre de Daniel.

II. — *Jésus est venu à l'époque que Daniel avait déterminée avec précision. — Jésus seul a réalisé dans sa personne les caractères Messianiques, marqués dans l'oracle de Daniel, c.* 9.

1° On voit aisément qu'il y a beaucoup de rapport entre *le Règne des Saints*, dont il a été question plus haut, et *le Règne où le péché sera consumé*, l'iniquité effacée, et la *Justice Eternelle amenée*, selon qu'il s'agit ici. Or, quel autre que Jésus a consumé le péché, a expié l'iniquité, a amené la justice et la réconciliation? *Jésus-Christ a été livré à la mort*, dit l'Apôtre, *pour expier nos péchés, et il est*

ressuscité pour notre justification. Oblatus est ad multorum exhaurienda peccata. (Hebr. IX, 28.) *Voyez* sur ce point le chapitre qui traite de la *Rémission des péchés.* Voy. 2 *col.* II, 4. 5.

2° Jésus-Christ est le seul qui ait été appelé *Messie* ou *Christ*, et qui en même temps ait été *retranché*, ou *mis à mort*; et s'il l'a été, ce *n'a pas été pour lui*, mais pour effacer les péchés des peuples. *Celui qui ne connaissait pas le péché... s'est livré lui-même pour nos péchés* : *le Juste* a souffert *pour les injustes.*

Nous avons montré ailleurs comment Jésus a reçu l'onction du Saint-Esprit et comment il a été véritablement Messie, Chef et Docteur. *Voir le chapitre du Baptême et de l'onction du Christ*, et 2 *col.* II, 3.

3° Jésus a été appelé *le Saint* par excellence. C'est le nom que le même archange Gabriel, parlant à Daniel et plus tard à la Vierge Marie, donnait au Christ et à Jésus. *Le Saint qui naîtra de vous*, dit-il à la Vierge, *sera appelé le Fils de Dieu Très-Haut*;. (Luc. I, 35) — Le Démon dit un jour à Jésus: *Je sais qui vous êtes*: vous êtes *le Saint de Dieu !* (3 ibid. IV, 34.) *Vous avez renoncé le Saint et le Juste*, disait S. Pierre aux Juifs qui avaient mis à mort Jésus-le-Christ. (*Act. III.* 14 *et I. Pierre, XV.*) S. Jean l'appelle de même, *Apoc. III.* 7. et *I, Jean, II*, 20.

4° D'après l'oracle de Daniel, le Messie devait dans l'espace de trois ans établir et confirmer son alliance. Or, Jésus, chef du peuple chrétien, a été de fait auteur d'une alliance et d'une Loi nouvelle, qu'il publia et confirma dans l'espace de trois ans; (ce qui correspond à la demi-semaine de Daniel.) C'est de là que S. Paul appelle Jésus *Médiateur du nouveau Testament* ou *de la Nouvelle-Alliance.* Cette alliance a été établie, non pour le seul peuple juif, mais aussi pour les Gentils, jusqu'aux extrémités de l'Univers. — Voir

le chap. qui traite *de l'établissement d'une nouvelle alliance par Jésus-Christ.*

5° D'après l'oracle, la mort violente du Christ doit précéder et causer la ruine de la ville et du Temple. Or la ruine de la ville se rattache précisément à la mort de Jésus. Car il avait prédit aux juifs, qu'en punition de ce qu'ils ne l'avaient pas reçu, lorsqu'il était venu les visiter, leur ville et leur Temple seraient détruits par les Romains et que la désolation prédite par Daniel fondrait sur eux. Or après sa mort, le peuple Romain avec Titus, son général, vint en effet détruire la ville et le sanctuaire et on n'y laissa pas pierre sur pierre. Depuis ce temps la désolation n'a pas cessé de peser sur le peuple juif.

6° Jésus fut retranché et mis à mort avant la fin du Temple, comme porte l'oracle. De plus, après que son alliance nouvelle fut confirmée par sa prédication, par son ministère, et par ses miracles, *il fit cesser*, comme dit Daniel, *les hosties et les sacrifices* de l'Ancienne Alliance. *Le voile du Temple se déchira de haut en bas*, Dieu faisant ainsi voir d'une manière bien sensible qu'il rejetait dès lors les sacrifices de l'Ancienne Loi.

Nous verrons plus loin, en parlant de *la ruine du Temple*, que les juifs de cet âge ont remarqué que ce fut dès lors que Dieu ne leur donna plus les signes de sa faveur ordinaire et qu'il fit paraître, au contraire, ceux de sa colère.

7° Jésus, notre Christ, est le seul qui soit venu soixante-dix semaines d'années après l'issue de l'Edit d'Artaxerce, et qui ait accompli tout ce qui est marqué dans la prophétie. A partir de la 20e année du règne d'Artaxerce, où fut donné l'édit de rebâtir Jérusalem, on compte 483 ans jusqu'à l'an 782 de la fondation de Rome, qui est la 15e de l'empire de Tibère César, dans laquelle Jésus-Christ fut baptisé et proclamé Christ par Dieu, son Père. (*S. Luc.* III,

1 *et suiv.*) Voyez aussi *le calcul par les Olympiades*. c. v, *et* 2 *col.* 3.

8° Après la mort de Jésus-Christ, on vit *établie dans le Lieu Saint l'abomination* prédite, qui précéda l'entière désolation ; car, outre les aigles et les idoles abominables (les idoles étaient chez les Juifs nommées *abomination*) que les Romains s'efforcèrent de placer dans le Temple, une troupe de factieux et d'assassins s'établit dans son enceinte, y commettant toutes sortes de crimes et s'entr'égorgeant les uns les autres. — (Josèphe.)

9° Depuis Daniel, il n'y a eu que le peuple Romain avec Titus, son chef, qui ait ruiné la Ville et le Sanctuaire. Antiochus n'avait que profané le Sanctuaire. La ruine n'a été consommée et perpétuelle que depuis Jésus-Christ. Voilà déjà 1800 ans qu'elle dure, et elle ne paraît pas devoir cesser. Comment, du reste, s'il s'agissait du temps d'Antiochus, le Prophète aurait-il tant parlé de la simple profanation du Temple, sans rien dire de sa destruction totale et perpétuelle par les Romains: événement beaucoup plus important et plus considérable que le fait d'Antiochus?

La suite nous montrera avec une pleine évidence que les caratères du Messie prédit par Daniel ont tous été accomplis dans la personne de Jésus, et de Jésus seul. Remarquons ici surtout que Notre-Seigneur est arrivé précisément à la date déterminée par le Prophète et au temps des grands événements qui devaient accompagner de près cette même date.

III. *Preuve, tirée du calcul astronomique, qui atteste et fixe l'époque de la venue de Jésus-Christ.*

Il est constant par le témoignage de l'Evangile même, que Jésus-Christ est mort la veille du sabbat (*Marc*, xv, 42), c'est-à-dire un vendredi. Il est certain que ce vendredi était le jour auquel la Pâque devait être immolée vers le

soir (*Jean* 18); en sorte que le lendemain, jour du sabbat, était en même temps pour eux le grand jour de la fête de Pâques. Or, la Pâque devait être immolée au soir du 14e jour que les Juifs appelaient *le mois de Nisan*. Jésus-Christ est donc mort au 14e jour du mois de Nisan ; et ce jour était en cette année-là un vendredi. Or, par le calcul astronomique, il est démontré que la seule année où la mort de Jésus-Christ puisse se rencontrer un vendredi, 14e jour du mois de Nisan, est précisément la 33e année de l'ère vulgaire.

On peut voir cette discussion astronomique traitée avec étendue par de savants hommes, particulièrement dans la *Chronologie* de la Bible de Vitré, et dans la *Dissertation* du P. Hardouin sur la dernière Pâque de Jésus-Christ.

Tout concourt donc à démontrer que Jésus-Christ est arrivé aux époques déterminées.

Après avoir, par le témoignage évangélique, établi la date de la venue de Notre-Seigneur, établissons la maintenant par les témoignages des *Pères*, des *Juifs*, des *Hérétiques*, des *Païens*. Ce sera toujours *le même* point, mais prouvé par des témoins différents. Ce sera toujours le même accomplissement de l'oracle de Daniel, mais confirmé par d'autres preuves.

La gravité du sujet devra faire excuser cette diversité et cette multiplicité de preuves. Il n'y aura encore rien de trop pour notre époque, qui paraît comme plongée dans un scepticisme extra-naturel.

Jésus est venu et a établi son Royaume aux époques marquées par Daniel.

4e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS HÉBREUX ET CHRÉTIENS.

SOMMAIRE.

I. — Témoignage de toute l'antiquité chrétienne sur l'époque où Jésus parut dans la Judée.

II. — La nature des faits.

III. — L'époque des Apôtres

IV. — La multitude des auteurs primitifs.

V. — Les témoignages particuliers et généraux, tout atteste la manifestation de Jésus au temps de Ponce-Pilate et, par conséquent, à l'époque prédite.

VI. — Pères qui ont précisé l'époque de la venue de Jésus-Christ.

I. — *Témoignage de toute l'antiquité chrétienne sur l'époque où Jésus parut dans la Judée.*

1. Selon les Pères, l'époque marquée par les quatre grands empires nous mène vers les temps de César-Auguste ; et les 69 semaines d'années viennent se terminer à la XVe année de l'empire de Tibère, successeur d'Auguste, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode Antipas étant tétrarque de la Galilée, Anne et Caïphe étant souverains pontifes. (*Luc*, III, 1.)

Parmi les anciens Pères qui conduisent les 70 semaines de Daniel au temps de Tibère, on compte *Judas le Chrono-*

graphe, qui fit une dissertation savante sur ces 70 semaines et qui vivait vers l'an 150 ; *Tertullien*, qui fleurit un peu plus tard ; *S. Clément* d'Alexandrie, *Origène*, *S. Athanase*, *S. Jérôme*, *Théodoret*, etc.

2. *S. Clément d'Alex.* dit que « quand les semaines de « Daniel furent accomplies sur Jérusalem, le Christ, notre « Seigneur, le Saint des saints, arriva, accomplit la vision « et la prophétie, et fut oint par l'Esprit de son Père ; « mais que peu après, sous le règne de Néron, Vespasien « vint avec les armées du Peuple Romain établir l'abomi- « nation et la désolation dans la Ville Sainte de Jérusalem « et dans le Sanctuaire. Et quod hæc ita se habeant, ei qui « potest intelligere, clarum est, sicut dixit Propheta. » (*Strom.*, *l.* 1.)

3. *S. Jérôme* rapporte, à ce sujet, les opinions des Hébreux et de plusieurs autres Pères, tels que Jules-Africain, Apollinaire de Laodicée, Eusèbe de Césarée, etc., et conclut que *Daniel n'a pas seulement prédit la venue du Christ, ce qui lui est commun avec les autres Prophètes ; mais qu'il a appris de plus en quel temps le Christ devait venir ; qu'il avait énuméré les rois qui devaient se succéder jusqu'à son arrivée ;* ce Prophète *a compté les années et a donné des signes très-évidents de l'Avènement du Christ.*

Il suffirait donc, pour constater l'accomplissement des oracles précités dans la personne de Jésus-Christ, que les quatre Evangélistes eussent rapporté la vie de Jésus à ces temps-là ; que les premiers Pères et les premières Eglises eussent attesté que Jésus apparut dans le monde et qu'il a été appelé *le Christ* à la XVe année de Tibère, sous Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, et sous le pontificat d'Anne et de Caïphe, et qu'on ne put citer aucun autre personnage que Jésus, en qui la prophétie se soit accomplie.

Mais pour confondre la témérité de quelques incrédules modernes qui ont osé avec le R. Abraham Levita, ben-

David (au xv[e] siècle), mettre en question l'apparition et la manifestation de Jésus-Christ à cette époque, nous allons, pour faire voir leur folle erreur, donner seulement un simple aperçu des faits et des témoignages qui rendent certaine (et évidente) l'existence de Jésus au temps de ces princes.

II. — Les faits de Jésus-Christ, rapportés à *toutes les pages* de chacun des quatre Evangiles, ont un rapport nécessaire à ces temps-là. Ainsi, la naissance de Jésus-Christ, l'enrôlement ordonné par César-Auguste, le massacre des Enfants de Bethléem, par Hérode, la retraite de Jésus à Nazareth, à cause d'Archélaüs, fils d'Hérode ; l'emprisonnement et la mort du Précurseur de Jésus-Christ, par Hérode-Antipas, frère d'Archélaüs ; toute l'histoire de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ, ainsi que celle de son ministère public, *histoire rattachée aux temps et aux noms* de P. Pilate, d'Hérode le tétrarque, d'Anne et de Caïphe, puisque ce furent ces chefs qui condamnèrent Jésus à la mort, et *le retranchèrent*, selon le terme du Prophète ; en un mot, toute l'histoire de Jésus-Christ est tellement mêlée, et pour ainsi dire fondue avec l'histoire de ces princes, qu'on ne saurait lui assigner une autre date, sans nier que Jésus-Christ ait été le chef des chrétiens et même qu'il ait existé. (Donc J.-C. est venu à l'époque prédite.)

III. — Un autre fait très-certain prouve encore ce point. C'est l'existence des Apôtres, leur mission, leur prédication. Elles eurent lieu à cette même époque. Tout le monde vit et put voir alors ceux qui venaient d'être envoyés par Jésus, qui avaient mangé et bu avec lui, qui l'avaient touché de leurs mains, etc. Si donc il fallait reculer l'apparition de Jésus à une époque antérieure, comment expliquerait on l'existence des Apôtres à cette époque ? Comment

les Apôtres vivraient-ils sous Tibère, sous Néron et même sous Trajan ; car S. Jean, qui reposa sur le sein du Seigneur, vivait encore sous cet empereur. — De plus, s'il fallait en croire le R. Abraham (5 *col.* I, 2), tous ceux qui virent les Apôtres de Jésus et qui furent convertis par eux, seraient de faux témoins, toutes les sociétés chrétiennes qui furent enseignées par les Apôtres seraient de faux témoins. Tous ces personnages historiques et célèbres (*Voir les catalogues, Introd.*, *c.* 5, *et Christologie, les Témoins*), qui virent Jésus sous Pilate, et ses apôtres sous les princes postérieurs à ce gouverneur, seraient donc aussi de faux témoins ?

Cette supposition est matériellement impossible. — Le doute est anéanti par huit volumes in-8° de faits historiquement démontrés.

IV. — *Multiple témoignage des auteurs primitifs.*

Mais nous avons, en outre, pour sûrs témoins et pour garants de la manifestation de Jésus à cette époque, plus de cent auteurs ecclésiastiques bien connus, les uns témoins oculaires ou contemporains, les autres voisins des temps apostoliques, qui tous ont eu la connaissance certaine et parfaite de l'apparition de Jésus sous P. Pilate et par conséquent à la XVe année de Tibère et sous les autres princes de cette époque, mentionnés plus haut.

Nous avons d'abord :

1° *Huit* auteurs canoniques, contemporains, témoins oculaires, tous universellement reçus comme authentiques ;

2° *Neuf* auteurs Ecclésiastiques, contemporains et disciples des Apôtres ;

3° *Vingt-quatre* Monuments ou Livres non canoniques, composés par des auteurs non inspirés, ou profanes, ou incertains, mais la plupart contemporains des faits ;

4° *Vingt-huit* autres Livres ou mémoires (évangéliques),

composés par des hérétiques contemporains ou voisins des apôtres, rapportant exactement les faits surnaturels de Jésus-Christ, mais rejetés par la primitive Eglise, à cause des erreurs et des hérésies qu'ils contenaient ;

5° *Trente-quatre* auteurs ecclésiastiques, depuis Hégésippe et S. Justin, qui naquirent peu après la mort des Apôtres et qui écrivirent jusqu'à Tertullien (an. 194) ;

6° *Plusieurs autres* auteurs dont on ne sait pas le nom ni la patrie (Dupin, *Biblioth. eccl.*, *t.* 1) ;

7° *Dix*, depuis Tertullien jusqu'à Origène et S. Cyprien, morts vers l'an 250 ;

8° *Vingt-deux*, depuis S. Cyprien jusqu'à Arnobe et Lactance, vers le temps de Julien l'Apostat, sur la fin du IIIe siècle.

Le nombre total de ces auteurs dépasse 140 ; mais il y a 107 auteurs, sans compter les vingt-huit livres hérétiques, ni les douze ou quatorze principaux chefs d'hérésies du Ier siècle, ni les dix du IIe siècle, qui composaient des ouvrages chrétiens, mais qui les remplissaient d'erreurs de doctrine en voulant accommoder leur vaine philosophie à l'Evangile de Jésus-Christ. (Voyez Pluquet, *Dict. des Hérésies.*)

Or tous ces auteurs des temps primitifs sont parfaitement d'accord pour rapporter les faits de Jésus-Christ sous Ponce Pilate, et sa naissance sous Hérode-le-Grand et sous César-Auguste, comme on le voit par les extraits de leurs divers livres. Car ils y font mention des œuvres et de la passion de Jésus sous Pilate et sous Caïphe. Aucun n'a eu la pensée d'élever le moindre doute sur cette époque de la manifestation de Jésus, parce que toutes les sociétés chrétiennes, contemporaines des Apôtres, et toutes celles mêmes qui suivaient les chefs d'hérésie la connaissaient trop bien.

Aussi, on ne cite aucun auteur de ce temps, ni même aucun chef d'hérésie qui ait dit que Jésus a prêché, a fait des miracles, a souffert sous Archélaüs, et encore moins

sous Alexandre-Janné, quatre-vingts ans auparavant, ni sous la reine Héleine, quarante ans après Jésus-Christ, Mais tous ont dit ou supposé qu'il a souffert sous Ponce Pilate.

En effet, toute l'antiquité, avec tous les Pères, avec l'Eglise entière, n'a-t-elle pas attesté ce point, en adoptant le Symbole des Apôtres où il est dit expressément que Jésus-Christ *a souffert et a été crucifié sous Ponce Pilate ?* C'est là un monument incontestable, qui suffirait seul pour établir la certitude de ce fait. Mais nous aimons à en produire encore d'autres particuliers, afin que cette certitude étant une fois appuyée et démontrée par toutes sortes de témoignages, nous ne nous laissions plus arrêter par les erreurs ou les mensonges des Juifs Infidèles, lorsque nous en rencontrerons sur notre route.

V. — *Témoignages particuliers sur l'époque de l'avènement de Jésus-Christ.*

Les Auteurs sacrés, dans les Evangiles, font plus de cinquante fois mention de Ponce Pilate et plus de quarante fois du nom des Hérode. Ces noms, comme il a été dit, se rattachent nécessairement aux temps de César-Auguste, de Tibère, et par conséquent à l'époque prédite.

Ainsi S. Paul, exhortant son disciple à prêcher la vérité, lui propose, en passant, l'exemple de Jésus-Christ même, *qui*, disait-il, *a rendu sous Ponce Pilate un excellent témoignage* à la vérité. (1, Timoth. VI, 13.) — *Vous l'avez renoncé devant Pilate*, disait S. Pierre aux Juifs. (Act. III, 13.) — *Hérode et Ponce Pilate avec les Romains se sont ligués contre votre saint fils Jésus*, disaient les Apôtres dans une commune prière qu'ils adressaient à Dieu. (Act. IV, 27.)

S. *Barnabé*, dit (*Epist. cath.*) que *Jésus, le vrai fils de Dieu, a paru, dans ces derniers jours, dans une chair mortelle.* Il indique par là la même date que les Evangélistes.

S. Ignace, contemporain de Jésus et des Apôtres, parlant incidemment de Jésus-Christ, dit *qu'il a été véritablement crucifié sous Ponce Pilate et sous Hérode-le-Tétrarque.* (*N.* 1, Ep. aux Smyrn.)

Dans son Epître aux Magnésiens, *n.* XI. 1, il parle de la certitude où ils sont touchant la réalité de la chair de Jésus-Christ, *sa naissance, sa Passion et sa Résurrection, qui arriva sous le gouvernement de Ponce Pilate; quæ contigit tempore præfecturæ Pontii Pilati.*

S. Justin répète souvent, dans ses ouvrages, que Jésus parut sous Ponce Pilate, gouverneur en Judée pour les Romains. Né en Palestine, près des lieux et des temps où se passèrent les faits de Jésus, il parlait de l'apparition de l'Homme-Dieu sous Ponce-Pilate, devant les Juifs, les Grecs et les Romains. Il ne paraît pas par ses ouvrages que jusqu'alors il y ait jamais eu pour personne le moindre doute sur ce point. Il dit même aux Romains, au Sénat et à l'empereur Antonin : « Voilà des faits dont vous pouvez encore « vous convaincre par vous-mêmes, puisque vous avez la « relation envoyée par Ponce Pilate de tout ce qui s'est « passé » sous lui touchant Jésus. (I, *Apol.*, *n.* 35 et 2 *Apol.* *n.* 6.)

C'était un fait généralement connu.

Tertullien, dans son *Apologétique*, c. 21, dit aux Gentils : « La plupart du monde sait que cette religion est toute « nouvelle, qu'elle n'a commencé qu'au temps de Tibère. »

Origène affirme que personne n'ignorait ni ne pensait à nier que Jésus-Christ fût venu du temps de César-Auguste et eût par conséquent souffert sous Ponce Pilate. « Tout le « monde sait, dit-il, qu'il naquit sous l'empereur Auguste, « qui avait soumis à sa domination la plus grande partie « des hommes. » *Liv.* II, *contre Celse.*

On pourrait citer une infinité de témoignages de ce genre. Que ceux-là suffisent pour le moment. (On peut voir

Cotelier, *in Cap.* XIII, *Constitut. Apostol.*) où il discute les témoignages des Anciens, qui ont parlé de l'époque de la venue de Jésus-Christ.

VI. — *Témoignages qui précisent l'époque de l'avénement de Jésus-Christ.*

S. Clément d'Alexandrie et Eusèbe de Césarée placent la naissance de Jésus-Christ en la 21e année depuis l'Egypte subjuguée par Auguste, c'est-à-dire en la 42e année du règne de ce prince depuis la mort de Jules-César. Tertullien, S. Irénée, S. Jérôme et Cassiodore, placent la naissance de Jésus-Christ en la 41e année de l'empire d'Auguste depuis son premier consulat, 42e depuis la mort de Jules-César. Eusèbe de Césarée et S. Jean Chrysostôme placent la naissance de Jésus-Christ en la 42e année de l'empire d'Auguste depuis la mort de Jules-César, 41e depuis son premier consulat. Enfin Cassiodore la met sous le consulat de Lentulus et de Messala, en la 41e année de l'empire d'Auguste, depuis son premier consulat. Or, la 41e année de l'empire d'Auguste depuis son premier consulat, 42e depuis la mort de Jules-César, 28e depuis l'Egypte subjuguée, tombe en l'année 751 de Rome, trois ans avant l'ère vulgaire ; d'où Plumyoën a conclu que, selon S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, S. Irénée, Eusèbe de Césarée, S. Jérôme, S. J. Chrysostôme et Cassiodore, la naissance de Jésus-Christ doit être de l'année 751 de Rome, trois ans avant l'ère vulgaire. (Voyez *la Bible de Vence.*)

5e COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES. — MÉMOIRES DIVERS. — TÉMOIGNAGE DES HÉRÉTIQUES.

SOMMAIRE.

I. — Les Juifs ont attesté que Jésus-Christ parut sous Ponce-Pilate et sous Tibère — (Josèphe.) — Erreur manifeste de ceux qui ont voulu dire le contraire.

II. — Témoignages des anciennes traditions, — des premiers hérétiques.

III. — Jésus est venu au temps auquel le Christ devait venir.

IV. — Même sujet.

V. — Le Christ n'a dû venir qu'à cette époque.

VI. — L'oracle de Daniel accompli en Jésus-Christ.

VII. — Aveu de M. Salvador.

I. — *Les Juifs Infidèles ont attesté que Jésus parut sous P. Pilate et sous Tibère, et partant, à l'époque prédite.*

1° Josèphe, historien juif, contemporain des Apôtres, témoigne en trois endroits de son histoire que Jésus apparut aux temps de Pilate, sous Tibère. 1° Au XVIIIe livre des *Antiquités*, c. 4, faisant l'histoire des temps de Pilate, il dit qu'*alors parut Jésus, homme sage.. . qui était* regardé comme *le Christ*. *Pilate*, ajoute ce juif, *poussé par l'envie des premiers de notre nation, le fit crucifier.....*

2° Au XVIIIe livre, *ibid*, c. 7, il place la prédication de Jean-Baptiste sous le règne d'Hérode-Antipas et d'Arétas, roi des Arabes. Or, S. Jean-Baptiste était précurseur de

Jésus-Christ et les princes Hérode et Arètas étaient tributaires des Romains sous Tibère.

3° Au XXe livre, *ibid. c.* 8, Josèphe rapporte le martyre de *Jacques, frère de Jésus, nommé Christ.* Il le place à la 9e année de l'empire de Néron, 30 ans après la mort de Jésus-Christ. Or, l'âge déjà avancé de S. Jacques indique que Jésus, dont il était le *frère*, vivait au temps du règne de Tibère.

— 2. Une histoire de Jésus composée par les Juifs et publiée par Huldric, place la naissance de Jésus sous le règne d'Hérode-le-Grand ; ce qui est vrai. Mais elle place aussi la prédication de Jésus et de Jean sous ce même Hérode ; ce qui est faux.

Les Juifs Infidèles (on ne sait si c'est par ignorance ou par mauvaise foi), n'ont fait que se contredire dans ce qu'ils ont dit touchant l'époque de la manifestation de Jésus. Ainsi le premier *Toldos* la place sous Alexandre-Janné et sous Aristobule, fils de Janné, 80 et 40 ans avant notre ère. Un second *Toldos* la place, au contraire, 46 ans après cette même ère, au temps où la reine *Elani* ou *Héleine* régnait sur tout Israël, comme si alors cette reine eût effectivement gouverné Israël, et non point le gouverneur Fadus, que l'empereur Claude avait envoyé en Judée à cet effet ; (*Témoin Josèphe.*) — Un troisième *Toldos*, composé d'après les Livres des anciens Juifs, dit bien que Jean-Baptiste, que Jésus etKéphas parurent sous Pilate et sous Tibère ; mais il ajoute une fable tout-à-fait absurde, lorsqu'il dit que Jésus fut mis en prison par ordre de Tibère, parce qu'ayant promis que la fille de cet empereur mettrait au monde un enfant mâle sans le secours d'aucun homme, elle n'avait enfanté qu'une pierre. Il y est encore dit que Pilate ayant fait chercher pendant douze mois le corps de Jésus, sans qu'on pût le trouver, publia que Jésus était ressuscité et commanda de l'adorer. (Dans Agobard, *de insolentia Ju-*

dæorum. Une autre histoire de Jésus, composée par les Juifs de Palestine et rapportée par Sandys, place aussi la mort de Jésus sous le gouverneur Romain Ponce-Pilate.

Le R. Abraham Lévita, ben-David, dans sa *Chronologie*, dit bien, à la vérité, que tous les historiographes des nations étrangères affirment que Jésus naquit sous Hérode; mais il ajoute que, pour lui, par respect pour l'autorité de la première des trois traditions juives précitées, il penche à croire *qu'il est probable* que Jésus existait du temps de Josué, fils de Pérachias. « S'il en est ainsi, ajoute-t-il, il a existé au temps du roi Alexandre-Janné, et il a été saisi au temps d'Aristobule, fils de Janné. »

Mais pourquoi ce rabbin en croit-il plutôt ce récit mensonger des Juifs Infidèles, que les deux autres qui viennent de la même source? Pourquoi le préfère-t-il à ceux des Evangélistes, des historiens juifs et païens, à cette masse de témoignages, de monuments et de preuves de tout genre? C'est sans doute parce qu'il est dans le Talmud; mais, outre que les deux autres y sont également, prétendra-t-il justifier toutes les fables et les contradictions que contient le Talmud (et que Buxtorf a mises au jour)? Du reste, la plupart même des traditions juives combattent, comme on le voit, celle qu'il embrasse. Il lui sied bien de fonder son doute sur un recueil de pièces si évidemment mensongères, et de refuser foi à tant d'autres témoignages si certains. En outre, ces divers récits des Juifs ennemis étant si opposés entre eux et si contradictoires, ne portent-ils pas par là même un caractère manifeste d'erreur, ou d'ignorance, ou de mensonge? Ne sait-on pas aussi que ces Juifs infidèles n'ont voulu devancer ainsi l'époque de la venue de Jésus, qu'afin que la ruine du Temple ne parût pas avoir été la suite de sa mort?

II. — *Témoignages de la tradition touchant l'apparition de Jésus-Christ au temps de Pilate et de Tibère. — Témoignages des premiers Hérétiques.*

1° *L'Evangile de l'Enfance* et tous les autres anciens mémoires des premiers siècles marquent tous la même époque, bien qu'ils emploient différentes manières pour l'indiquer.

« Or l'an 309ᵉ, année de l'ère d'Alexandre, Auguste « publia un édit, afin que chacun se fît enrôler dans son « propre pays. C'est pourquoi Joseph partit avec Marie... » (*Evang. Inf. c.* 2.) Cette date correspond à celle de l'ère commune.

Tout ce que nous trouvons dans Hégésippe, dans Aristides, Julius Africanus, S. Evode, Suidas, Nicephore-Calixte, S. Epiphane, etc., se rattache aux temps des Hérode et de Pilate. Il en est de même de ce qui est rapporté dans les Evangiles non-canoniques, tels que ceux des Egyptiens, des Hébreux, de Nicodème, p. 238, etc. Dans les anciennes Liturgies de S. Matthieu, p. 248, de S. Jean, de S. Jacques, etc.; dans les Actes ou mémoires de Marcellus, p. 638; d'Abdias, de Mellitus, des prêtres d'Achaïe, de Leucius, de Proclus, etc.

« Les *Actes de Pilate*, rédigés ensuite en histoire par Nicodème, marquent que la Passion et la Mort de Jésus-Christ arrivèrent la 10ᵉ année de l'empire de César-Tibère, la 17ᵉ du règne d'Hérode, roi de Galilée, le huitième jour des Kalendes d'Avril, c'est-à-dire le vingt-troisième jour du mois de Mars, l'année de la CCIIᵉ Olympiade, sous le pontificat de Joseph-Caïphas. »

2° *Témoignages des Hérétiques.* — Simon-le-Magicien, contemporain de Jésus et des Apôtres, ses disciples Ménandre, Saturnin, Basilides, Marcus, Carpocrate, Marcellina, Valentin, etc., disaient que Jésus parut sous Pilate. (*Dans S. Irén., l.* I, 25, *adv. hær.*) Ainsi :

Simon-le-Magicien, voulant faire croire qu'il était lui-même toute la divinité, disait qu'il avait apparu comme Père sur le mont Sinaï, comme Fils, au temps de Tibère, et comme S. Esprit au jour de la Pentecôte. Cet homme était contemporain et ennemi de Jésus-Christ et des Apôtres. Il n'avait aucun motif de faire aucune supposition favorable à l'Evangile qu'il combattait. D'un autre côté, il ne pouvait ignorer ce qui se passait sous ses yeux, ni même le déguiser aux autres, quand bien même il l'eût voulu.

Marcion (an 130), autre disciple de Simon, dit que *la* 15e *année de l'empire de Tibère, le Christ apparut et vint dans Capharnaüm, ville de Galilée.* (Tert, *t.* II, *p.* 264, *édits de Migne.*)

« Jésus, disait-il, envoyé par le Dieu, créateur du monde, « son Père, s'arrêta en Judée, au temps de Ponce Pilate, « gouverneur au nom de Tibère-César ; il s'y arrêta sous la « forme humaine : on put le voir prêcher en Judée, contre « l'œuvre du *Cosmocrator.* » C'est S. Irénée qui rapporte ces paroles dans son premier livre des hérésies, *c.* 27. Cet hérésiarque, ajoute S. Irénée, se vantait de mieux savoir que les Apôtres ce qui concerne Jésus-Christ.

Valentin (136) prétendait que l'Esprit Divin avait été enlevé, lorsque le Christ parut devant Pilate, et que la nature humaine seule avait souffert. (*S. Irén.*, *l.* I, *c.* 7.)

On pourrait citer également le témoignage des Ebionites et d'une foule d'autres. — Toutes les histoires orientales, — l'ancien Calendrier des Persans, — leurs Evangiles, — tous les récits qui se trouvent dans les Livres des Mahométans portent tous les mêmes dates que les Livres Canoniques. (J. Chardin, *in itinere Persico.*)

III. — *Jésus est venu au temps où le Christ devait venir.*

Après avoir montré à quelle époque parut Jésus, il faut, d'après les mêmes Juifs, démontrer encore que ce temps-là

même a été celui auquel on attendait le Messie et l'accomplissement des Prophéties.

Le Christ devait venir 4000 ans après la Création du monde, suivant la tradition de l'Ecole d'Elie, qui fut un Maître fameux parmi les Juifs. Voici cette tradition : « Le « monde doit durer 6000 ans : le règne du *Tohu* (ou de la « loi de nature) a duré 2000 ans ; le règne de la Loi (de « Moïse) 2000 ans ; enfin le règne du Christ durera 2000. » — Or le règne de Jésus-Christ a commencé avec le IVe millénaire. — Mais ceux des Juifs qui le méconnurent, voyant que l'époque prophétique et traditionnelle était passée, dirent que la venue du Messie était retardée à cause de leurs péchés. — Talmud, *traité Sanhédrin, c. Hélec. p.* 124. Apud Genebr., *Chron.* ; Sepp [1].

C'est ainsi que le R. Jacob, commentant la tradition d'Elie, dit : « Le Christ devait, en effet, venir après les deux « mille ans accomplis du règne de la Loi, et délivrer la « captivité d'Israël. Mais à cause de nos péchés, le Christ « n'a point paru à la fin de ce IVe millénaire. Son avènement « est encore différé et retardé. » *Sanhédrin, c. Hélec ; Sota,* 49, 2 ; *Avoda-Sara,* 91.

Nous verrons ailleurs qu'il était sûr, même d'après les traditions des Hébreux, que le Messie ne devait pas manquer d'arriver à l'époque prédite et qu'il devait plutôt la devancer. — Le R. Josué, parlant du Salut que Dieu promet d'envoyer par le Messie (Is., c. 60) : *Moi le Seigneur je le hâterai dans son temps ;* commente ainsi ces paroles : « S'ils « le méritent, *je le hâterai ;* s'ils ne le méritent pas, *je le « donnerai dans son temps.* » La glose des rabbins l'explique de même : « s'ils sont bons, il *viendra avant son temps ;* s'ils

[1] Voyez dans M. Drach, *harm.*, t. 2, p. 358, le commentaire du R. Salomon Jarky sur ce passage du Talmud, le calcul des quatre mille ans, et les redressements de quelque erreur commise sciemment par les Rabbins.

« sont mauvais, *il viendra dans son temps.* » Ainsi, d'après les Juifs, la venue du Messie vers l'an 4000 était infaillible. Or, c'est l'an 4004 qu'est né Jésus, notre Christ.

IV. — *Même sujet.*

Selon les anciens Hébreux, il y a 522 ans depuis la vingtième année d'Artaxerce-Longuemain jusqu'à la ruine du Temple ; si donc on retranche les 42 ans, écoulés entre la mort de Jésus-Christ et la ruine du Temple, il reste 490 ans ou les 70 semaines de Daniel. (Voir le détail de ces preuves et de ce calcul dans Galatinus, *l.* IV, *c.* 15.) D'après les écrits des anciens Juifs, il s'est écoulé 112 ans depuis l'édit d'Artaxerce jusqu'à l'achèvement du second Temple qui a duré 420 ans ensuite, ce qui fait 532 ans. Il a donc été nécessaire que les Juifs attendissent le Messie 42 ans avant la ruine du Temple, c'est-à-dire 490 ans ou 70 semaines d'années depuis la vingtième année du règne d'Artaxerce. C'est précisément l'époque de la manifestation de Jésus-Christ.

Aussi le R. Manassès a-t-il avoué que ses coreligionnaires rapportaient au Messie l'oracle de Daniel, et il a, de plus, assuré que tel était le sentiment de tous les Juifs qui, sous Vespasien et Titus, prirent les armes contre les Romains. Ils n'étaient si animés et si audacieux qu'à cause de la persuasion où ils étaient que le Christ Libérateur ne pouvait plus tarder de venir, le terme étant déjà passé.

L'historien Josèphe rapportait de même l'accomplissement de cet oracle vers ce temps-là, et il dit, de plus, que c'était le sentiment de tous les Juifs, ses contemporains, et même des diverses factions qui se déchiraient réciproquement. (*Archæ.*, *l.* X, *c.* II, § 7 ; et *de bello*, *l.* IV, *c.* 6.)

— L'entreprise de Barcocébas et de plusieurs autres imposteurs, auxquels les Juifs s'attachèrent en ce temps-là, parce qu'ils prirent chacun d'eux pour le Messie, après

avoir rejeté le veritable ; — la résolution que prit Hérode de faire périr les enfants de Bethléem, dans la crainte d'être détrôné par le Messie ; — l'opinion où plusieurs étaient qu'Hérode était peut-être le Messie ; tout cela nous montre clairement que les Juifs étaient persuadés que le temps marqué par les Prophètes pour la venue du Messie était arrivé.

V. — Les Juifs n'ont point vu, pour l'avénement du Christ, d'autres époques que celle où parut Jésus.

L'époque où parut Jésus étant passée entièrement, les Juifs se virent dans l'impossibilité d'assigner une autre époque où le Messie prédit dût paraître. Désespérant donc de pouvoir désormais la déterminer, ils prirent le parti, les uns, de dire avec le R. Albo, et avec le fameux talmudiste Hillel, que le Messie ne viendrait plus (*Sanhéd.*, *c. Hélec.*) ; les autres, de remettre son arrivée au siècle futur, comme a fait le R. Manassès-ben-Israël (L. II, c. 3, *de resurrect. mortuor.*) ; les autres, enfin, de maudire et d'anathématiser ceux qui, désormais, calculeraient les temps de la venue du Christ et qui lui assigneraient un terme : « *Rumpatur spiritus eorum qui tempora* (adventus Messiæ) *supputant !* c'est-à-dire : *Périssent ceux qui supputent les temps de l'arrivée du Messie !*

Maimonides (*Iggereth Hatteman, fol.* 125, 4.) constate ce fait, en cherchant à l'expliquer :

« Daniel, il est vrai, nous a découvert la profondeur de
« la science du temps, mais comme le temps reste caché
« pour nous, les Sages, bénie soit leur mémoire ! nous ont
« défendu de calculer la venue du Messie, parce que le
« petit peuple en prend occasion de scandale, voyant que
« les temps sont venus, et que le Messie n'a pas encore
« paru. C'est pour cela que les Sages disent :

« — *Crève le ventre de ceux qui comptent le temps du*

« *Messie !* parce qu'ils scandalisent le peuple ; et ils ont « prié Dieu de les faire mourir, et de réduire à néant tous « leurs calculs. »

Ainsi, d'après le savant Maimonides, les docteurs juifs, n'ayant plus rien à espérer, se sont vus réduits à maudire ceux qui tirent de leurs livres sacrés les conséquences que ces mêmes livres renferment.

Ils virent bien qu'on ne pouvait trouver une époque autre que celle où parut Jésus-Christ, et où le Christ était généralement attendu. C'est pourquoi on défendit la publication de la *Paraphrase* de Jonathas-ben-Uziel sur les *Agiographes*, parmi lesquels se trouve le Livre de Daniel.

Dans le livre *Méghillah* (fol. 3, 1) on demande :

« Pourquoi a-t-il été défendu à Jonathas, fils d'Uziel, de « mettre au jour son *targum* sur les *Agiographes?* »

On répond :

« Parce que le terme de la venue du Messie y est déter- « miné. »

Suivant Rasci, l'époque du Messie se trouve dans le Livre de Daniel. (*In Seder-Olam, in Jalckut Simeoni. II fol.* 79, 4.)

Le R. José dit :

« Les soixante-dix semaines vont jusqu'à la ruine du se- « cond Temple. »

VI. — *Un signe de l'accomplissement de l'oracle de Daniel dans la personne de Jésus-Christ.*

Une grande marque, à mon avis, que Jésus a été désigné par Daniel, c'est l'embarras même où sont les Juifs d'en désigner un autre que lui. Ils ne savent à qui appliquer l'oracle; tantôt, c'est à Cyrus, tantôt à Néhémie, ou à Jésus, fils de Josédeck ; tantôt, c'est à Esdras, ou à Zorobabel, ou à Judas-Maccabée; tantôt, c'est au Temple lui-même, ou bien à Hérode-Agrippa, qu'ils supposent mort,

comme s'il n'était pas constant par les témoignages de Josèphe (*De bello, l. 2, c.* 16), et de Tacite (l. 5), qu'Agrippa se rendit aux Romains ; qu'il n'était pas présent à la ruine de Jérusalem, et qu'il survécut au désastre de son pays. C'est ainsi que les Juifs se réfutent et se détruisent eux-mêmes par leurs propres armes. Ils sont frappés de cécité, comme il a été prédit ; ils tâtonnent en plein midi, comme s'ils étaient dans les ténèbres.

Ainsi, le R. Maimonides, voulant parler contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, soutient, conformément à l'oracle de Daniel (1 col., 3 et 4) et sans s'en douter, que *Jésus a été cause qu'Israël a péri, et que ses restes ont été dispersés ; que son royaume, le royaume de Juda, a cessé, que le peuple a été réduit à un état faible et abject.*

Le R. Nachmanides confirme cela, en disant :

« Qu'en effet, Jésus a été l'auteur de la destruction du « Temple de Jérusalem. » *Livre Sophrin., c. 2. Disputat. cum fr. Paulo.*)

— Vous l'avez dit, ô Juifs ! oui, c'est par suite de la mort de notre Christ, que le peuple d'Israël a péri et que les maux sont tombés sur votre Nation. Vous reconnaissez ainsi l'époque de sa venue et l'accomplissement des oracles de Daniel en sa personne.

VII. — *Aveu de M. Salvador, juif moderne.*

L'existence historique de Jésus-Christ et l'authenticité des Livres du Nouveau Testament sont formellement reconnues par M. Salvador. Il a parfaitement senti les impossibilités qu'il faut soutenir, lorsqu'on ne fait de Jésus-Christ qu'un symbole... (M. Maret.)

« Les traditions des quatre Evangélistes reconnus, « dit l'auteur juif, « s'accordent avec toutes les œuvres des Apôtres et avec la multitude secondaire des récits apocryphes, pour affirmer en commun l'existence de Jésus-Christ. —

Or, à quelque idée qu'on s'arrête en définitive touchant ces traditions, quelque influence qu'on réserve à la pensée systématique qui y préside, il est impossible, après un examen attentif, de ne pas les adopter dans leur ensemble pour des monuments véritables ; il est impossible surtout de ne pas s'avouer que, dans la supposition de la non-existence de Jésus, la puissance d'esprit nécessaire aux auteurs pour concevoir et pour faire agréer si vite tous les détails d'une si étrange fiction, serait sans contredit, de beaucoup supérieure à la puissance que ces monuments mêmes, comparés avec leurs époques, obligent d'accorder à leur principal personnage... Ensuite est-ce à d'autres hommes qu'à des Juifs que l'invention des tableaux évangéliques pourrait être attribuée convenablement ? A quelque génie de l'Orient ou à des Platoniciens d'Alexandrie? Mais comment croire que des savants étrangers se soient réunis et se soient succédé dans l'ombre, pour composer une œuvre où la science, prise selon son acception commune, est loin de jouer un rôle essentiel ; une œuvre destinée à donner une haute importance à une petite nation, qui était alors en proie au sort le plus malheureux ; une œuvre enfin dans laquelle le lieu de la scène, le héros, les figures accessoires, tout le matériel appartiennent à cette nation même, et où chaque ligne exige, pour être comprise, la connaissance rigoureuse de son histoire, de ses lois, de ses mœurs anciennes, des localités, des préjugés, du langage, des opinions populaires, des sectes, du gouvernement et des diverses classes de Juifs existant aux époques où les événements sont rapportés. » (*Tom.* 1, *p.* 234 *à* 251.)

M. Salvador est convaincu de la sincérité, de la bonne foi qui animaient les fondateurs du Christianisme. — Jésus-Christ et les Apôtres étaient sous l'influence des convictions les plus impérieuses ; ils obéissaient à une idée morale, progressive et généreuse ; en se dévouant à la faire triom-

pher, ils ont servi la cause de l'humanité. Le Christianisme doit donc être étudié comme un fait historique de la plus haute importance. Mais il faut l'expliquer par des causes humaines, par les tendances générales de l'époque. Telles sont les idées de M. Salvador. (*Hist. de Jésus-Christ*, *tom.* II, *p.* 97 *à* 273.)

Dans la Ghémara, dit M. Drach, *t.* 1. *p.* 166, il y a au moins cent passages relatifs à Notre-Seigneur et à sa divine mère. La Synagogue n'a donc jamais douté de la réalité historique de Jésus-Christ.

VIII. — *Date certaine de l'apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée du Talmud et des ouvrages du fameux rabbin Maimonides.*

Le Talmud, traité *Berakoth*, *fol.* 28, et traité *Méghilla*, *fol.* 28, rapporte que :

« Quand le Sanhédrin siégeait à *Yabna* (ou *Japhna*, *Japhné*), où il fut transféré de Jérusalem l'an 40 avant la ruine du second Temple (c'est-à-dire, précisément quand Jésus évangélisait, ou peu après sa résurrection), la *bénédiction* (*imprécation*) contre les mécréants fut composée à Yabna. »

Plus loin le même Talmud ajoute que cette *malédiction des mécréants* fut ajoutée aux dix-huit *bénédictions* (ou imprécations) de la Prière publique par le fameux Rabbi Samuel *Hakkaton* (ou *Samuel Caton*, c'est-à-dire, *Le Petit*).

Glose du Rabbin Salomon Jarki :

« Longtemps après la composition de l'ordinaire de l'of-
« fice, vers le temps de l'*inconduite* du Nazaréen [1], qui en-
« seignait une doctrine contraire aux paroles du Dieu
« vivant, » cette prière a été composée par la Synagogue.

[1] C'est-à-dire de *Jésus de Nazareth*.

Le R. Moïse Maimonides s'exprime ainsi sur le même sujet, dans son traité *de la Prière* [1], chap. II, § 1 :

« Dans les jours de Rabban Gamaliel [2], les mécréants « devenaient nombreux en Israël, et ils persécutaient les « Israélites, et les engageaient à renier Dieu. Cette cir« constance le détermina, ainsi que le synode auquel il pré« sidait, à composer une nouvelle bénédiction, par laquelle « on demande à Dieu qu'il extermine les mécréants. » (C'est-à-dire les Juifs qui embrassaient en foule le Christianisme, dont ils avaient alors sous les yeux les preuves les plus évidentes.)

Le Talmud dit en deux endroits comme il a été indiqué plus haut, que cette *prière* ou *malédiction* fut composée par Samuel Katon : ce n'est donc pas Gamaliel qui en est l'auteur. Seulement, comme il n'était chrétien alors que secrètement, et non publiquement, il a pu présider le Sanhédrin ou synode, qui demanda à ce qu'elle fut composée [3]. Nous verrons Gamaliel figurer parmi *les témoins contemporains de Jésus-Christ et des Apôtres* : il mourra chrétien très-fidèle, et l'Eglise l'honorera comme *saint* et fixera sa fête au 3 août. (Voyez sa *notice historique*.)

Plusieurs pensent que l'auteur de cette *Malédiction*, Samuel Caton, est le même que Saul, avant qu'il fut converti à la foi chrétienne. (Voyez *son histoire*.)

[1] *Yad-Hazaha*.

[2] Il s'agit de Gamaliel, qui fut le Docteur aux pieds duquel S. Paul avait si longtemps étudié la Loi de Dieu.

[3] Buxtorf, *Lexicon talmudicum*, *de Synagoga Judaïca*, *c.* 10 ; Castellus, dans son *Lexicon heptaglotton* ; S. Jérôme, dans son *Commentaire sur Isaie*, *l.* 2, *c.* 5, parlent de cette prière abominable.

« Provocati, dit S. Jérôme, a Domino ad pœnitentiam (Judæi), et « postea ab Apostolis ejus, usque hodie perseverant in basphemiis, et « *ter per singulos dies in omnibus Synagogis sub nomine Nazaræorum* « *anathematizant vocabulum Christianum*. »

« Habent Judæi, dit Castellus, precationem, scilicet imprecationem, contra hæreticos, quivis a Lege Judaïca ad Christianos deficiunt : hanc singulis diebus recitant, et æternum exitium illis imprecantur. »

Il est donc question dans deux traités du Talmud et dans l'ouvrage du R. Maimonides, de l'époque de l'Eglise naissante, où tant de Juifs embrassaient la doctrine évangélique. L'avènement de Jésus est placé à la quarantième année avant la destruction du second Temple de Jérusalem par Titus ; cet avénement ou manifestation de Jésus-Christ eut lieu au temps du célèbre Rabban Gamaliel, du R. Samuel Caton, et de la translation du consistoire des Docteurs *Juifs*, (l'an 40 avant la ruine du Temple). Donc le Talmud et les Rabbins les plus autorisés fixent cette apparition de Notre-Seigneur à l'époque véritable, reconnue par les Chrétiens et par l'Univers entier.

6e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PAIENS.

SOMMAIRE.

I. — Les anciens païens, Tacite, Suétone, Lucien, Celse, Julien, Trajan, une foule d'autres infidèles ; divers monuments, les Tables de Cyrénius, les Actes de Pilate, les Histoires des peuples, des Indiens, des Chinois, etc., attestent que Jésus-Christ a existé aux temps de Tibère et de Pilate.

II. — Les Païens témoignent que l'époque de Jésus était celle où devait venir le Messie prédit.

III. -- Calcul.

IV. — Conclusion générale.

I. — *Les anciens païens attestent que Jésus-Christ a existé au temps de Tibère et de Pilate, gouverneur de la Judée.*

1° *Témoignage de Tacite :*

« L'auteur du nom chrétien est Christ, qui fut supplicié « sous l'empire de Tibère par Ponce Pilate, gouverneur « de la Judée. » (*Annal.*, l. 15.)

C'est ainsi que Tacite, qui n'était rien moins que chrétien, précise la date de l'apparition de Jésus-Christ.

2° *Témoignage de Suétone.*

Suétone, autre historien contemporain, parle aussi du Christ, qu'il appelle *auteur d'une secte toute nouvelle.* Il suppose donc que Jésus-Christ vivait sous les premiers empereurs romains.

3° *Témoignage de Lucien.*

Lucien, auteur contemporain des Apôtres, parle aussi du Christ, de S. Paul et des premiers Disciples, comme auteurs de la nouvelle religion.

4° *Témoignages de Celse et Porphyre.*

Ces deux ennemis de Jésus-Christ nous le montrent comme opérant ses œuvres sous Pilate et sous Tibère.

Celse dit aux Juifs devenus chrétiens :

« Il n'y a que trois jours que nous avons puni l'imposteur qui vous abusait ; et ce n'est que de ce temps-là que vous avez abandonné la Loi de vos Pères. »

Comment Celse eût-il parlé ainsi, s'il fallait en croire le R. Abraham Lévita, qui, sur un passage mensonger du Talmud, faisait remonter l'existence de Jésus jusqu'au temps d'Alexandre Jannée ?

Au reste, Celse, dans ses objections, marque que ce fut Pilate qui condamna Jésus (Orig., l. 2.). Ainsi, malgré les fables des Juifs, qu'il avait sous la main, il était évident pour lui que Jésus avait été mis à mort sous Pilate.

5° *Témoignage de Julien l'Apostat.*

Julien l'Apostat soutenait que Jésus a été l'un des sujets de César-Auguste ; il affirmait qu'il pouvait le prouver sur-le-champ, en apportant les registres dressés par Cyrénius.

6° *Les Tables* du recensement fait par Cyrénius et qu'ont invoqué tous les Pères les plus anciens, font foi que Jésus est né à la quarante-deuxième année de l'empire d'Auguste, et qu'il a dû, par conséquent, se manifester sous les dernières années de Tibère.

(Voyez le *Chap. de la Naissance du Christ.* — Voir ici, 4 col., 4.)

7° *Les Actes de Pilate* envoyés à Tibère, et si souvent invoqués par les anciens Pères, sont un monument authentique de l'apparition de Jésus sous ces princes.

8° *Les Actes* que des païens ennemis avaient composés contre le Sauveur, plaçaient sa Passion à la septième année de Tibère, croyant, sans doute, que Pilate était déjà à cette époque gouverneur de la Judée. En cela, ils étaient dans l'erreur, comme le prouve l'histoire de Flav. Josèphe. Mais du moins ils n'ont pas eu l'audace de reculer de beaucoup cette époque comme firent quelques Juifs, auteurs du *Toldos*. (Dans Eusèbe, *Hist.* l. 1, c. 9.)

9° L'empereur Trajan (ans 96-106) disait à S. Ignace, martyr, qui avait vu Jésus :

« Tu parles de Celui qui a été crucifié sous Ponce-Pi-
« late. » (*Actes du martyre de S. Ignace.*)

10° Les Païens objectaient à S. Justin le retard que Jésus-Christ avait mis à apporter le salut au genre humain et disaient :

« Il n'y a que cent cinquante ans, comme vous-mêmes
« l'enseignez, que le Christ est né sous Cyrénius, et il a
« prêché sa doctrine sous Ponce-Pilate. Mais ceux qui
« ont vécu avant lui peuvent-ils être coupables, puisqu'ils
« n'ont pu le connaître. »

Ni les Païens, ni S. Justin, n'avaient ici l'intention d'attester l'époque de Jésus, mais uniquement de poser et de résoudre une difficulté. Un tel témoignage est donc irrécusable. S. Justin naquit après la mort de S. Jean l'Evangéliste. Il y avait donc, en effet, cent cinquante ans que Jésus-Christ était né, lorsque ce philosophe chrétien florissait. (I, Apol. 46.)

11° Plusieurs Païens avec Marcellina (an 150) portaient, dit S. Irénée, l. 1, c. 25, des figures peintes ou sculptées, en disant que c'était l'image du Christ faite par (ordre de) Pilate, au temps où il était encore sur la terre. Et ils pla-

çaient cette image parmi celles des philosophes, de Pythagore, de Platon, d'Aristote, etc.

Leurs autres observances religieuses ne diffèrent pas de celles des Gentils.

Tous ces Païens n'avaient donc aucun doute sur l'apparition de Jésus au temps de Pilate. Ces monuments indirects n'ont que plus de force pour établir ce point.

12° Lorsque Domitien ordonna de faire mourir tous les descendants de David, quelques-uns dénoncèrent les proches de Jésus-Christ, comme descendants de David; on fit donc *comparaître devant Domitien les petits-fils de ce Jude qui était appelé frère de Jésus-Christ, selon la chair.* Mais Domitien, *ayant vu leur pauvreté et leurs intentions droites,* les renvoya. *(Hégésippe et Tertullien, dans Eusèbe, Hist., l. 3, c. 20.)* Or, ce fait, et ces petits-fils de S. Jude, existant au commencement du second siècle, indiquent que Notre-Seigneur et S. Jude, son frère selon la chair, vivaient sous les deux premiers empereurs romains.

13° *Monument public.*

Nous montrerons, en parlant du disciple Thaddée et d'Abgare, § 4, que les registres publics de la ville d'Edesse, en Mésopotamie, dressés sous le roi Abgare, contemporain de Jésus-Christ, et témoin de ses miracles, portent une date précise qui correspond exactement aux années de notre ère, bien qu'elle soit comptée suivant la manière des Grecs, ou l'ère des Séleucides. Ces registres mettent la lettre du Roi à Jésus dans la trente-deuxième année qui a précédé la Passion de Notre-Seigneur.

14° *Autres monuments historiques des peuples.*

L'un des poèmes sacrés des Indiens, appelé *Barta-Chastram*, fait naître Vichnou-Iésoudou, Homme-Dieu, environ

à la même époque où est né Jésus-Christ. — Ils placent la naissance de ce Brame à la fin du *Caliougan* (qui est le quatrième âge, dont la durée est de trois mille ans). Or, selon leur calcul, nous sommes aujourd'hui (1875) dans la 4882e année du Caliougan. Il y a donc 1882 ans que le Caliougan est fini et que le Rédempteur est né. Ainsi, il n'y aurait que quelques années (6 ou 7 ans) de différence au sujet de l'époque que les Indiens et les Chrétiens assignent à la venue du Libérateur, appelé *Jésoudou* ou *Jésus*; *dou* est dans la langue indienne, dit le traducteur du *Barta-Chastram*, la terminaison commune aux noms propres masculins. Ainsi *Jésoudou* n'est pas plus différent de *Jésus* que *Tibérius* de *Tibère. (Recherches asiatiques, traduction par Labaume, Notes.)*

15° Cinq cent cinquante ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, au temps où Daniel prophétisait, Confucius, célèbre philosophe chinois, avait marqué l'année du Cycle sexagénaire des Chinois, *où le Saint des Saints* (nom remarquable par son analogie avec le nom du Christ dans Daniel, 1 col., 3) naîtrait. L'on assure que cette année-là, qui fut celle où le Rédempteur naquit, l'empereur régnant, qui s'appelait *Nguai*, c'est-à-dire *le victorieux*, prit le nom de *Ping* ou *le Pacifique* (Martini, *Hist. de la Chine*, *l.* 4, 1.).

« Moi, Kieou, répétait Confucius, j'ai entendu dire que
« le véritable Saint paraîtrait dans les contrées occiden-
« tales. » (*L'invariable milieu*, *p.* 144.)

Le bruit de la prophétie ayant passé de la Perse dans l'Inde et dans la Chine, ces peuples ont pu savoir l'époque de l'arrivée du Sauveur. Aussi est-il rapporté que *Ming-Ti*, vers l'an 65 de notre ère, envoya aux Indes des ambassadeurs pour découvrir le Saint, ou du moins, s'il était déjà mort, en rapporter la doctrine dans son empire. Mais cette ambassade, qui connaissait peu les contrées de l'Occident, s'arrêta aux Indes et en rapporta les images du dieu Fo ou

Foë, et les livres qui concernaient son culte, croyant avoir rencontré le Saint des Saints dans cette divinité. (*Her. Jos.* Schmitt, *Origine des mythes.*)

Ces témoignages païens, pris isolément, ressemblent à des zéros qui, par eux-mêmes, n'ont pas de valeur, mais qui, joints à des unités réelles, ajoutent considérablement à leur valeur positive.

D'ailleurs, il y a beaucoup de ressemblance entre les noms et les faits que l'Evangile donne à Notre-Seigneur, et les noms et les actions que les peuples de l'Inde prêtent à la deuxième personne de leur Trinité. (Voir Schmitt, *Rédempt. du genre humain).*

Les Païens attestent donc que Jésus-Christ a existé à l'époque que nous avons dit. Ils vont montrer, de plus, que l'époque de Jésus-Christ était celle où devait venir le Christ prédit.

II. — *Les Païens témoignent que l'époque de Jésus était celle où devait venir le Messie et où s'accompliraient tous les oracles.*

Ils sont témoins que cette époque de Jésus-Christ était celle où, suivant le sentiment général, devait paraître le Dominateur prédit, *le Fils du Très-Haut, descendu des Cieux.*

On trouve des témoignages païens de la croyance universelle touchant la grande ère nouvelle qui allait commencer et inaugurer le règne de ce Réparateur Divin.

1° Dans les églogues de Virgile :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas,
. . . .
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto,
. . . .
. . . . ,
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo. Etc.

2° Dans les Oracles sibyllins qui prédisaient deux rois,

dont l'un devait régner à Rome, et l'autre, sortir de l'est de la Judée, pour gouverner l'univers. (Whiston, *Vindication of. sybill. oracl.*, p. 31.)

3° Dans Tacite, Suétone, Appien, que nous avons déjà cités, au sujet des dominateurs qui devaient sortir de la Judée.

Cette croyance est encore mentionnée dans Cicéron, Plutarque, Salluste.

4° Dans les anciens livres des Orientaux, des Indiens et des Chinois, comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir.

Ces peuples étant voisins des Babyloniens et des Perses, chez lesquels se trouvait Daniel avec tous les Juifs de la Captivité, il leur a été facile de connaître les oracles des Prophètes hébreux et les explications de ces oracles. C'est pourquoi il y a tout lieu de croire que ce que disent les écrits de Confucius et ceux des Indiens au sujet du *Saint des Saints*, de *l'Homme-Dieu*, du *Sauveur futur des nations*, et de l'époque qu'ils assignent à son avénement, provient plus ou moins immédiatement des sources prophétiques de la Terre Sainte.

5° Cette persuasion générale que le temps était arrivé où un Dominateur universel allait sortir de la Judée, faisait tellement bruit dans tout le monde païen, et jusque dans les palais des empereurs, que Vespasien lui-même fit *rechercher les descendants de David, afin qu'il n'en survécût aucun ; et c'est ce qui fut cause que cet empereur sévit fortement contre les Juifs*. (Dans Eusèbe, *Hist.*, *l.* 3, *c.* 12, et Nicéphore, *l.* 3, *c.* 10.)

Ce fut peu après, que Domitien ordonna de faire mourir ceux qui tiraient leur origine de David.

« Car, dit Hégésippe, qui rapporte ce fait, Domitien « redoutait, comme Hérode, l'arrivée du Christ. » (*Ibid.*, *Euseb.*, *c.* 20.)

Il est donc constant que les Païens eux-mêmes pensaient que le Christ devait venir au temps où le règne de Jésus venait de commencer.

Aussi, Volney (*Ruines*, c. 22) et Boulanger (*Recherches sur le Despotisme oriental, sect.* 10), reconnaissent-ils l'universalité de l'attente *d'un grand Médiateur* à cette époque. L'impie Boulanger, après l'avoir démontrée, l'appelle follement *chimère universelle.*

III. — *Selon les Païens, Jésus est venu au temps marqué.*

Nous avons vu comment, en calculant, d'après les dates de l'histoire profane, on constate que Jésus est venu aux époques précises, marquées par Daniel, *c.* 9.

Les annales des Latins, des Grecs, des Perses, le calcul par les Olympiades, la somme des années de chaque règne des rois de Perse, toutes les chronologies des Païens, concourent à démontrer surabondamment ce fait historique. (Voir le *Calcul des soixante-dix semaines de Daniel,* les *Arcana Cath. verit. de* Petrus Galatinus, *lib.* 4, *cap.* 16.)

IV. — *Conclusion générale.*

Ainsi, d'après les Evangélistes, les Pères et toute l'antiquité, d'après les Juifs et les Païens infidèles et ennemis, d'après la multitude innombrable des anciens mémoires et monuments, Jésus est venu à l'époque déterminée par les Prophètes, et a réuni dans sa personne tous les caractères de Celui qu'avaient désigné ces mêmes Prophètes et toute les Traditions des siècles.

Le règne de Jésus-Christ a bien été *le Règne des Saints du Très-Haut, a été le cinquième Royaume qui a dû*, selon les oracles, *envahir non-seulement les quatre monarchies*, dont parle Daniel, mais encore *remplir tout l'univers.*

Ce règne éternel et universel du *Fils de l'Homme* devait commencer sous les premiers empereurs romains. Or,

qu'on nous dise quel règne autre que celui de Jésus-Christ, a été alors le *Royaume des Saints du Très-Haut*, en même temps que le *Règne indestructible et catholique du Fils de l'Homme !* Qui pourrait nier qu'à ces époques prédites ait eu lieu le fait de la manifestation de Jésus ? Qui dira que Jésus n'a pas fondé alors un tel royaume ; qu'il n'a pas commencé, au temps prédit, à être le Roi des peuples ; le Christ, Chef du *Peuple des Saints du Très-Haut* ; Celui qui a aboli l'iniquité par sa mort et amené la justice éternelle ; Celui dont la mort violente devait être *suivie* de la ruine du Temple et de la Ville sainte ; Celui, enfin, en qui se sont accomplies toutes les visions et les prophéties ? (1 *col.*, 3.)

CHAPITRE VI

MÊME SUJET.

SECTION PREMIÈRE.

Epoque du futur avènement du Messie, désignée par les autres Prophètes.

PREMIER SIGNE.

Le Messie arrivera lorsqu'on verra le Sceptre Royal sorti de la tribu de Juda, et le Pouvoir législatif et judiciaire enlevé à la postérité de Juda.

SECOND SIGNE.

Le Messie viendra pendant la durée et avant la fin du second Temple.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

PREMIER SIGNE.

Les Juifs, descendants de Juda, conserveront leur Pouvoir Royal et Législatif jusqu'à la venue du Messie.

Première preuve.

Gen. XLIX, 10. — Jacob mourant donna des bénédictions

particulières à chacun de ses enfants et prédit ce qui arriverait aux descendants de chacun d'eux. Or il promit à Juda, son quatrième fils, que ses frères se prosterneraient devant lui, parce qu'il devait être leur conducteur, leur chef, et que le sceptre de la royauté devait toujours être attaché à sa race, sans en jamais sortir, jusqu'à la venue du Christ-*Schilo*, *à qui appartient le sceptre et l'assemblée des nations.* Voici les termes de cette prophétie :

Quant à toi, Juda, tes frères te loueront. Ta main mettra tes ennemis sous le joug. Les fils de ton père se prosterneront devant toi. Juda est un jeune lion...

Le Sceptre ne sortira point de Juda, et le Législateur (selon d'autres :) *le Scribe, de sa postérité, jusqu'à ce que vienne Schilo (Celui qui doit être envoyé) et qui sera l'attente des nations* (selon d'autres :) *à qui appartient l'assemblée des nations.*

Non auferetur sceptrum de Judâ, et Dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est (Schilo cui repositum est) ; *et ipse erit expectatio gentium.*

En disant que le sceptre ne sortira point de Juda jusqu'à la venue de Scilo, Jacob a déterminé l'époque de l'avénement du Christ. Car c'est comme s'il eût dit : « Quand le sceptre sortira de Juda, alors viendra Scilo, à qui il est réservé avec la réunion des peuples, » sous ce même sceptre.

Seconde preuve.

Cet oracle de Jacob est confirmé par la prophétie de Daniel, avec laquelle il s'accorde fort bien. En effet, Daniel nous apprend que lorsque le Messie sera arrivé et aura été mis à mort, Jérusalem et son Temple seront détruits, et tout sera dans la désolation *jusqu'à la fin*. Que si l'état des Juifs doit être ainsi renversé après la mort du Messie, comment le sceptre royal et la puissance judiciaire ne seraient-ils pas enlevés de Juda? Ainsi, d'après Daniel, quand les

Juifs auront perdu, non-seulement leur sceptre, leur ville, leur patrie, mais encore tout pouvoir public et administratif, ce sera un signe que le Messie sera venu. (*Dan.* IX.)

Troisième preuve.

Osée III, 4. De même, lorsqu'Osée prédit la cessation du royaume des Juifs en disant : *Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans chef, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphim*, et qu'il ajoute : *après cela ils se convertiront et chercheront le Messie leur Roi*, il fait entendre qu'ils auront abandonné le Messie et que tout cela leur sera arrivé en punition de ce qu'ils l'auront abandonné et depuis qu'ils l'auront méconnu ou renié ; mais qu'enfin après un long temps de châtiment ils le chercheront et se convertiront *au Seigneur et au Messie, fils de David.* Il paraît donc aussi, d'après Osée, qu'à l'arrivée du Messie, la nation juive perdra son sceptre, ses chefs et tous ses insignes d'autorité publique.

Quatrième preuve.

Isaïe, I, 26, marque que les juges du grand Sanhédrin seront privés de leur autorité civile et judiciaire, puisqu'il annonce qu'au temps de la nouvelle Eglise, Dieu en établira de nouveaux, qui seront semblables aux Anciens, c'est-à-dire à Moïse, aux soixante-douze juges, ses coopérateurs, à Josué, à Samuël, etc. (*Ménoch.*, *Forerius*, etc.)

Je rétablirai vos juges comme ils ont été d'abord, et vos conseillers comme ils étaient autrefois. Après cela vous serez appelée la cité du Juste, la ville fidèle... Bien que cet oracle d'Isaïe doive s'accomplir partiellement et figurativement après la première captivité, il regarde néanmoins principalement l'institution des Apôtres, des Soixante-Douze coopérateurs du Christ, et de leurs successeurs, laquelle institu-

tion aura lieu après que l'autorité judiciaire et royale aura été enlevée aux Juifs par les Romains leurs vainqueurs. Après cette deuxième captivité, toute l'autorité étant sortie de Juda, devra être passée entre les mains de Silo et des nouveaux Scribes, institués par lui. (*Ménoch.*, etc. — Comparez 2 col. I, 3, et 5 col.)

Cinquième preuve.

Dieu, quoiqu'irrité contre les rois de Juda, dit qu'il ne leur enlèvera pas leur couronne royale jusqu'à ce que vienne Celui à qui elle est réservée de droit. — *Ezéch.* XXI, 26.

Voici ce que dit le Seigneur Dieu au sujet du roi Sédécias: *Otez-lui la tiare, ôtez-lui la couronne, cette couronne qui a élevé les petits et abaissé les grands.* (L'Hébr.)

Je la rendrai caduque, caduque, prête de tomber; mais elle ne tombera pas, hæc non erit, jusqu'à ce que vienne Celui à qui appartient le jugement (c'est-à-dire *le droit de cette couronne,* ou bien, *l'autorité royale et judiciaire*) *et je la lui remettrai.* Ainsi cette couronne de Juda sera enlevée insensiblement aux Juifs, 1° par les Chaldéens; 2° par les Grecs; 3° enfin, par Hérode et par les Romains (Tirinus). Et alors elle sera remise de droit à *Celui qui doit régner pour toujours sur la Maison de Jacob* (Luc. I, 31). Cet oracle s'accorde donc très-bien avec celui de Jacob, et nous fait assez entendre que le règne du Messie doit être substitué au royaume temporel des Juifs, et que, conséquemment, la fin de ce dernier indiquera le commencement du Royaume spirituel du Messie.

Sixième preuve.

Ces oracles sont confirmés par les autres auxquels ils sont conformes.

Quant à ce qui est dit que Silo rassemblera les peuples et règnera sur eux au temps où le royaume de Juda cessera,

on sait que c'est une des fins principales de la mission du Messie de convertir les nations et que cela s'accorde parfaitement avec toutes les autres prophéties. — Jacob avait en vue *Celui de sa race en qui devaient être bénies* et réunies *toutes les nations*, selon la promesse divine faite à lui-même et à ses pères Isaac et Abraham. C'est pour cela qu'il dit dans son oracle : *jusqu'à ce que vienne Silo qui sera l'attente de tous les peuples*. Isaïe avait en vue ce même Silo, désiré des nations, lorsqu'il dit : *En ces jours-là, le Rejeton de Jessé sera un signe pour réunir les peuples ; et les nations le chercheront ;* et ailleurs : *je le donnerai pour témoin aux peuples, pour Chef et pour Maître aux Gentils*. Aggée l'appelle *le Désiré de toutes les nations*. Dans le Psalmiste, ce chef *doit avoir en héritage toutes les nations*. Enfin ce point sera on ne peut plus évident lorsque nous traiterons *de la Conversion des Gentils par le Messie*.

De quelque manière qu'on s'explique le nom de *Scilo*, l'on reconnaît le Messie. Car si Scilo veut dire *Celui qui doit être envoyé*, c'est la qualité du Messie ; s'il veut dire *son fils*, quel peut être ce fils de Juda, qui assemblera les peuples et qui fera cesser la domination de Juda, si ce n'est le Messie? Si Silo signifie, selon quelques Hébreux, *Celui à qui il est réservé*, le sens sera que le sceptre restera dans la postérité de Juda, jusqu'à ce que vienne Celui à qui il est réservé et qui sera l'attente des nations.

2e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS JUIFS ET DES DOCTEURS DE L'ÉGLISE.

SOMMAIRE.

I. — L'autorité ne doit être ôtée à la tribu de Juda, c'est-à-dire aux rois de Juda et de Jérusalem, que pour passer dans les mains du Christ.

1° *Sur l'oracle de Jacob.* — Les Hébreux.

Il est certain que la masse des anciens Docteurs israëlites a traduit et entendu comme nous cette prophétie de Jacob. En voici quelques preuves :

Onkélos, qui vivait avant Jésus-Christ, l'a traduite ainsi dans son targum : « Il ne manquera jamais d'y avoir dans « la famille de Juda quelqu'un en possession du Pouvoir ou « de la domination; il ne manquera jamais d'y avoir un « scribe, sorti des fils de ses fils, jusqu'à ce que vienne le « Messie, à qui appartient le royaume ou le règne ; et à lui « obéiront ou auprès de lui se rassembleront les peuples des « nations. » (*Apud Genebr., chron. ad fin. p.* 53.) Par le mot *scribe*, Onkélos entendait un législateur ; car il appelle Moïse *Scriba magnus.*

2° *Qui est-ce que le Prophète a désigné par* Silo ?

Ce mot *Silo* désigne le Messie d'après le *Béressith-Ra'ba*, ou grand commentaire sur la Genèse. Après ces paroles : *jusqu'à ce que vienne Schilo*, il y est dit : « *Iste est Messias*,

« c'est-à-dire *Celui-ci est le Christ.* — Et les nations se « rassembleront auprès de lui, parce qu'il jugera tout l'uni- « vers. » Cette dernière idée est ensuite appuyée par les Juifs sur plusieurs autres passages prophétiques, bien fondés.

Dans l'*Echa-Rabbethi*, ou commentaire des Lamentations de Jérémie, sur ces mots du premier chapitre : *le Consolateur s'est éloigné de moi*, on demande : « Quel est le nom du « Christ? Ceux qui étaient de l'école du rabbin Séla répon- « dirent : *Silo* est son nom, suivant qu'il est écrit dans la « Genèse XLIX : jusqu'à ce que vienne *Silo*, c'est-à-dire le « Messie. » Dans la paraphrase de Jonathan-ben-Uziel il « est dit de même : « Les rois ne cesseront point dans Juda, « jusqu'à ce que vienne le Messie-Roi. »

Dans le Talmud, traité *Sanhédrin, chap.* XII, on demande « quel sera le nom du Messie? et l'on répond qu'il s'appel- « lera Siloh, parce qu'il est écrit dans la Genèse, que le « sceptre ne sera point ôté de Juda, jusqu'à ce que vienne « Siloh. » C'est ainsi qu'entendent cette prophétie, David Kimki (*in libro scerassim*), Moyse Hadarsan, le R. Nachmanides, au XIIIe siècle, le R. Rahamon, dans le vieux Targum de Jérusalem, *traité sanhédrin*, les *Béressith Rabba et Ketsara*, en plusieurs endroits. Tous les rabbins reconnaissent que le Christ est annoncé dans cet oracle de Jacob, bien que plusieurs soutiennent qu'il n'est pas encore arrivé, comme font les RR. Abraham-ben-Ezra, Sélomoth Jarchi-Joseph, qui raconte qu'Onkélos le tenait de Schémaias et d'Abathalion, dès avant la ruine du second Temple. (Au livre *ikkarim, ou fondement de la foi.*)

3° *Tous les Pères et les Interprètes de l'Eglise sont d'accord avec les anciens Hébreux sur le sens de l'oracle de Jacob.*

Tous les chrétiens ont été persuadés qu'il y a une prophétie relative au Messie dans les paroles du patriarche.

Bien qu'ils aient un peu différé entre eux sur le sens, plus ou moins étendu, qui regarde la race de Juda, tous néanmoins s'accordent sur les points essentiels, avec les anciens Docteurs juifs. Parmi ceux des Docteurs chrétiens qui en ont traité d'une manière spéciale et qui l'appliquent directement et littéralement au Messie, on compte S. Justin (*Dialogue avec Tryphon*), Origène (*Hom.* 17, *in Gen.*), Eusèbe (*Dém. év.*), Diodore de Tarse, S. Cyrille, S. Epiphane, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Augustin, S. Chrysostôme et d'autres Pères ; parmi les modernes, Génébrard, Baronius, Casaubon, Péreira, Cajetan, Grotius, Huet, Duvoisin, Abbadie, Rosenmüller, Perrone, etc., etc.

L'accord d'un si grand nombre de docteurs hébreux et chrétiens, anciens et modernes, sur le personnage prédit par Jacob, vient très-bien s'ajouter à l'évidence de l'oracle, outre que l'impuissance où se trouvent les Juifs modernes d'en faire l'application à d'autres qu'à Jésus-Christ, n'est pas la moindre preuve de sa force et de sa clarté.

4° *Pourquoi et comment les Rabbins modernes cherchent à l'expliquer autrement.*

Plusieurs Rabbins modernes ayant vu combien cette prophétie leur était contraire en ce qu'elle désigne trop clairement Jésus-Christ, ont osé, au mépris des traditions de leurs Pères, et des anciens rabbins, recourir à des conjectures forcées, et toutes plus fausses les unes que les autres. Rien n'a mieux servi à faire approfondir la prophétie sous toutes ses faces, et à en faire ressortir la force et le poids, que les erreurs visibles où ces Juifs modernes se sont engagés pour en éluder le sens naturel et véritable, admis par leurs Pères. Il faut voir comment leurs nouvelles explications sont réfutées par Huet, Abbadie et autres. Ils s'agitent, ils se tournent de tous les côtés, pour en appliquer le sens à

tout autre qu'à notre Christ; tantôt c'est à Moïse ou à la ville de Silo ou à Saül, tantôt c'est à David ou à Jéroboam, ou à Nabuchodonosor qu'ils l'appliquent. Huet les réfute sur plus de douze opinions, dont il montre la vanité. Tant d'interprétations si contradictoires montrent qu'ils n'ont rien de sûr dans leur principe, et qu'ils le sentent bien eux-mêmes. — Or, en tous ces divers temps la domination de la tribu de Juda et de tout le peuple Juif ne cessant pas, mais continuant comme auparavant, il se trouve que ce n'est que depuis Jésus-Christ que la domination de Juda a tout-à-fait cessé, comme on va le voir, et que, par conséquent, ce n'est que de son temps que le Schilo prédit par Jacob a dû arriver.

5° *La royauté d'Israël doit cesser à l'arrivée du Messie.*
(Les Hébreux.)

Dans les extraits du Talmud, *traité* Sanhédrin, *C. helec*, donnés par le R. Jacob, et traduit par Génébrard, *Chronogr. p.* 56, *à la fin*, on lit : « D'après ce qu'a dit le R. Hama, « fils du R. Hanina, le fils de David ne viendra point avant « que la Royauté d'Israël, toute faible qu'elle soit, n'ait pris « fin, parce qu'il est écrit : *Ses* faibles rameaux seront cou- « pés par la faulx ; *Davidis filius non veniet antequam desinat* « *regnum vel abjectum et vile ex Israël...* »

Un peu après on lit encore : « Le R. Mili a rapporté, « d'après les paroles du R. Eliéser, fils du R. Siméon, que « le fils de David ne viendra point que n'aient disparu tous « les juges et tous les chefs d'Israël ; qu'Esaïe le déclarait « par ces paroles : *je rétablirai tes juges*, etc. » — Cette raison est assurément bien fondée. *Voy.* 1 *col.*, 4.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENTS POSITIFS ET LITTÉRAUX, D'APRÈS L'HISTOIRE ET D'APRÈS L'ÉVANGILE.

L'époque de l'avénement de Jésus-Christ s'accorde avec les autres dates prophétiques.

Premièrement. — Jésus apparut au temps où le sceptre royal de la Judée venait de passer en des mains étrangères, et où tout pouvoir, toute autorité, tout droit, allait être et était déjà enlevé pour jamais à cette nation.

Secondement. — Jésus est venu avant la fin du second Temple; il l'a honoré de sa présence et de l'éclat de ses miracles.

SOMMAIRE.

I. — Jusqu'à la venue de Jésus-Christ, la Judée, et spécialement la tribu de Juda, conserva son autorité souveraine et royale et se gouverna par ses propres lois. — Mais à l'arrivée de Jésus Christ, ces Pouvoirs royal et législatif ont cessé.

1° Suivant la première partie de l'oracle de Jacob, la tribu de Juda devait toujours avoir la prééminence jusqu'au temps du Messie. Or, la tribu de Juda a toujours conservé le Pouvoir de fait et de droit. Avant David, les commandants de troupes étaient ordinairement tirés de cette tribu, qui a toujours été la première et la plus distinguée. Depuis

David, jusqu'à la captivité de Babylone, les conducteurs et les rois des Enfants d'Israël ont tous été exclusivement pris dans la tribu de Juda ; et, durant la captivité, c'est encore cette tribu qui fournissait les chefs et les juges du peuple ; d'ailleurs Sédécias avait conservé son titre royal, qui passa à Zorobabel et à ses descendants, jusqu'aux Asmonéens. C'est cette tribu qui a donné son nom à la nation juive ; car c'est du mot *Juda* qu'on a fait *Judæa* et *Judæi*, *Juifs*. — Ce fut alors que le nom de *Juda* devint le nom du peuple entier, et le Pouvoir royal de Juda devint également le pouvoir de toute la nation, quoique la tribu de Juda conservât le droit de le posséder jusqu'à l'arrivée du Messie. Si les Asmonéens, enfants de Lévi, mais alliés du côté maternel aux descendants de Juda, ont eu aussi l'autorité royale, ce n'a été que par le consentement et par le vœu de la tribu de Juda, qui ajouta cette clause remarquable : *Donec surgat Propheta fidelis*, *pour jusqu'à ce que vienne le Prophète fidèle* (I, Maccab. XIV, 41). C'est qu'alors, en effet, la tribu de Juda devait rentrer en la possession du sceptre par le Messie qui sortirait d'elle. Toutefois elle conservait alors même le premier rang de puissance et de distinction. Car, outre que les Asmonéens étaient considérés comme rois de Juda et de Jérusalem, puisqu'ils occupaient le trône des rois de Juda et qu'ils descendaient aussi du patriarche Juda, de plus, le premier chef du grand Sénat des Juifs, a toujours été choisi dans la tribu du Juda ; ce chef appelé *Nasci* avait un sceptre suspendu au milieu du grand tribunal, comme symbole de sa dignité et de son souverain pouvoir ; pouvoir non fictif, mais réel et supérieur au pouvoir royal de cette époque, comme nous le verrons plus loin. (*Talmud*, *Voy*. 5 *col*., I.) Il paraîtrait même que les soixante-douze membres de ce grand Sanhédrin étaient tous ou du moins en majeure partie, pris dans les descendants de Juda. Il s'ensuit donc que le sceptre ou que la puissance ne s'était pas entièrement re-

tirée de Juda ni le législateur de sa postérité, lorsque vint notre Messie, comme nous allons voir. — Voilà l'accomplissement de la première prophétie.

2° Suivant la seconde partie de cette même prophétie, le règne et la puissance judiciaire ou législative des Juifs devait cesser à l'arrivée du Messie. Or, dès la naissance même de Jésus-Christ, le sceptre des Juifs venait de leur échapper, pour passer entre les mains d'un Ascalonite, nommé Hérode, fils d'Antipater, Ascalonite, et de Cypris, originaire d'Arabie. Cet Hérode, Iduméen du côté paternel, Arabe du côté maternel, reçut la couronne des mains de César, empereur étranger; il était sujet tributaire de l'empire romain. il fit périr les restes de la race pontificale et royale, descendue des Machabées. Il se fit circoncire et se maintint sur le trône, en sorte que l'ordre divin, écrit au Deutéronome, XVII; *de placer un Israëlite sur le trône des Israëlites* fut inexécuté, pour la première fois depuis Jacob, et Juda, son fils. La tradition rapporte qu'il fit mourir tous les membres du Grand-Sanhédrin. Voilà donc les deux pouvoirs des Juifs, le pouvoir royal et le pouvoir judiciaire, résidant dans la tribu de Juda, sinon encore détruits tout-à-fait, du moins enlevés presqu'entièrement. Mais au jour où Jésus apparaît dans la Judée, se disant *l'Envoyé* de Dieu, par conséquent *le Scilo* (qui *mittendus est*), le Christ, Roi et Législateur des nations, l'on ne voit plus entre les mains des Juifs, enfants de Juda, ni le sceptre, ni l'autorité, ni le pouvoir judiciaire, ni le droit de vie et de mort : tout pouvoir leur est ôté. Ils n'ont d'abord plus de sceptre, ni de roi, tiré de la race de Juda ou des Hébreux comme ils l'ont avoué eux-mêmes : *Non habemus regem nisi Cæsarem : Nous n'avons point de roi que César*. Ils n'ont plus, en second lieu, de pouvoir judiciaire, ni le droit de vie et de mort, comme ils l'ont encore avoué devant Pilate, en disant à cet étranger, qui les gouvernait au nom des Romains : *nobis non licet interficere*

quemquam : il ne nous est pas permis de mettre à mort personne. Et ceux qui parlent ainsi sont ceux-là mêmes, qui, un peu auparavant, avaient tout pouvoir de porter des lois, de les faire exécuter, de punir de mort ; et qui avaient même cité et fait comparaître devant leur tribunal un puissant roi de leur nation (Hérode-le-Grand). Maintenant ces juges, dépouillés de leur puissance, obéissent avec tous les Juifs au gouverneur romain que leur a imposé le César Tibère. Bien plus, quelques temps après qu'ils auront mis à mort Jésus, notre Messie et notre Seigneur, ils perdront, non-seulement ce qui aurait pu paraître un reste de puissance administrative, mais encore leurs chefs, leur gouvernement, leur temple et leur ville, leurs biens, leur patrie et jusqu'au droit d'y remettre le pied. Ils vivront, durant des siècles nombreux, sans loi, sans prince, sans chef, sans droits, comme sans patrie, sans terres, sans possessions, sans demeure, sans temple, sans moyens de connaître leurs tribus et leurs généalogies, de réunir leur dispersion, et, par conséquent, sans aucun moyen d'administration légale et réelle.

Quoiqu'aucun des Evangélistes n'ait eu l'intention de marquer la disparition du royaume temporel des Juifs, ni ne semble avoir pensé à l'oracle de Jacob, le récit des faits les a cependant conduits naturellement à rappeler indirectement cette cessation de tout pouvoir dans la nation juive, et, par suite nécessaire, dans la tribu de Juda.

II. *Le sceptre royal et législatif de la tribu de Juda et de David a passé dans les mains de Jésus-Christ.*

Bien que les Juifs, selon leurs idées terrestres, attendissent du Messie un règne de conquêtes et d'abondance de biens temporels, ils ne furent cependant pas sans voir que le règne prédit arrivait dans Jésus-Christ, puisque, à son entrée dans Jérusalem, ils le saluèrent comme leur roi, en criant : *Benedictum quod venit regnum Patris nostri David !*

Béni soit le règne de notre Père David que nous voyons arriver! (Marc, xi, 10; Luc, xix, 38; et Jean xii, 13.)

En effet, au royaume temporel des Juifs se subsistuait alors même le royaume éternel et spirituel du Christ Jésus, à la venue duquel tout pouvoir avait cessé dans cette nation pour lui être remis.

L'Archange avait annoncé cette royauté de Jésus sur la maison de Jacob et de David: *Il règnera pour toujours sur la maison de Jacob.* Il était donc le Siloh, l'attente des nations, le chef prédit, à qui avait été réservée toute l'autorité royale et législative de la nation sainte.

4e COLONNE.

TRADITION APOSTOLIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Les Juifs n'ont jamais manqué de chefs, tirés de leur nation, jusqu'à la venue de Jésus le Messie.

I. — *Les Juifs n'ont jamais manqué de chefs, tirés de leur nation, jusqu'à la venue de Jésus le Messie.*

1° *Témoignage de S. Justin,* — voisin de ces temps-là : — « Vous ne serez pas assez osés pour soutenir que votre « nation ait jamais manqué de Prophète, ou de Chef depuis « sa première origine jusqu'à la naissance et à la mort de « ce Jésus le Messie ; il vous serait impossible de le démon- « trer. Car tout en disant que Hérode, sous lequel il a « souffert, était Ascalonite, vous dites néanmoins qu'il y « avait dans votre nation un Souverain Pontife. » (*Dial. cum Tryphon.*) Ce Père atteste donc nettement que les Juifs n'ont point été privés de chefs qu'à la venue de Jésus-Christ. C'est ce qu'il dit encore dans sa seconde apologie.

« C'est à vous à rechercher et à apprendre jusqu'à quand « les Juifs ont eu des chefs et des rois de leur nation ; vous « verrez qu'ils en ont eu jusqu'à la venue de Jésus notre « Maître, qui nous a expliqué le sens des prophéties que « nous ignorions ; ainsi il nous a découvert le sens de celle « que le Saint-Esprit nous a annoncée par Moïse et qui di- « sait que les Juifs ne manqueraient pas de chefs tirés de « leur nation, jusqu'à la venue de celui à qui appartient en « propre la dignité royale ; car Judas est le père des Juifs ;

« c'est de lui qu'ils empruntent leur nom. » S. Justin semble penser que par le mot *Judas* Jacob a désigné non-seulement la tribu de Juda, mais toute la nation, et qu'il a marqué dans sa prophétie la partie pour le tout. Ce sens qui paraît être celui de S. Athanase (*lib. de Incarnatione*), et de S. Ambroise (*lib. de Benedictionibus Patriarch.*) donne plus de force à l'accomplissement de la première partie de l'oracle, parce qu'il est très-certain que la nation juive n'a jamais manqué de chef et de législateur ou de prophète jusqu'à Jésus-Christ. — Cela n'empêche point que la tribu de Juda n'ait conservé en tout temps son droit et sa prééminence. D'ailleurs, le Messie étant prédit et devant être envoyé pour toute la nation, il convient que le pouvoir de la nation entière cesse à son arrivée et que le règne lui soit remis en entier. La cessation du pouvoir de la seule tribu de Juda eût été un signe trop peu sensible, trop peu remarquable, surtout dans ces derniers temps où les habitants de toutes les tribus n'avaient plus qu'un même nom, qu'une même cause. Tel est le sentiment d'Eusèbe, de Diodore de Tyr, et d'autres anciens Pères; de Péreira, de Casaubon et d'autres interprètes modernes.

2° Eusèbe fait remarquer comment toutes les prophéties appuient et expliquent celle de Jacob et quelle force leur communiquent les événements en s'accordant avec ce quelles annoncent et en leur prêtant leur concours jusque dans les moindres circonstances, comme ici spécialement : « puisque « les princes des Juifs et les chefs de ce peuple se sont « transmis la succession du pouvoir, jusqu'à l'époque de « la manifestation de notre Sauveur, puisqu'ils ont disparu « à sa présence et que l'attente des nations a achevé d'ac« complir la prophétie de Jacob. » (*Démonstr. évangél.*, *liv.* VII, *dernier chapitre.*)

II. — *Jésus, l'attente des peuples, est arrivé précisément au temps où tout pouvoir a cessé dans la tribu spéciale de Juda.*

3° Origène fait admirer comment, y ayant douze tribus parmi les Juifs, Moïse a pu prédire que les rois qui devaient gouverner tout le corps de la nation, seraient de la tribu de Juda, comme en effet ils en ont été ; ce qui a fait que le peuple entier a été nommé le peuple *des Juifs* (*Judæi*) du nom de la tribu dominante (*Judæa*). — Ce qu'on y doit encore admirer, selon Origène, si l'on n'a pas l'esprit prévenu, c'est que Moïse après avoir dit que les princes et les chefs seraient de la tribu de Juda, ait de plus marqué le terme de la durée de leur autorité, en disant : *jusqu'à ce que vienne Celui à qui est réservé le règne et qui sera l'attente des nations.* Car Celui à qui l'empire était réservé, le Christ de Dieu, le prince que Dieu avait promis, est effectivement venu ; et c'est lui seul, à l'exclusion de tous ceux qui ont été avant lui et qui viendront après lui, qu'on peut à juste titre appeler *l'attente des nations*, puisqu'il n'est point de nation, où il n'ait fait à Dieu des fidèles et que toutes les nations espèrent en son nom, selon qu'Isaïe l'avait prédit, *Isaï.*, 49 *: toutes les nations*, avait-il dit, *espèreront en son nom.* (Orig., l. 1, contr. Cels.)

III. — *Tout pouvoir non-seulement royal, mais même législatif et judiciaire, avait cessé dans la nation juive, au temps de la manifestation de Jésus-Christ.*

Le célèbre Loiseau, dans son *Traité des seigneuries*, au chapitre des *Justices appartenant aux villes*, dit : « En droit « romain, la justice était tellement interdite aux officiers « des villes, que même ils n'avaient pas la puissance de « condamner à une simple amende. Sans doute, c'est ainsi « qu'il faut entendre le passage de l'Evangile où les Juifs « disent à Pilate : *non licet nobis interficere quemquam*, « parce qu'ils n'avaient point de justice criminelle, depuis « qu'ils eurent été assujettis aux Romains. » (M. Dupin aîné, *Jésus devant Pilate.*)

Jacques Cujas, célèbre jurisconsulte, et très-versé dans le droit ancien, nous apprend que non-seulement les Juifs, sous les Césars, n'avaient pas *le droit de connaître des accusations capitales*, mais que le simple gouverneur même, le *Procurator*, tel qu'était Ponce Pilate, ne l'avait qu'au lieu et en place du gouverneur en titre, *vice præsidis*. « Procuratoribus Cæsaris data est jurisdictio in causis fiscalibus pecuniariis, non in criminalibus, nisi cum fungebatur vice præsidium : ut Pontius Pilatus fuit procurator Cæsaris, vice præsidis in Syriâ. » (Cujas, *Observ.* XIX, 13.)

Tout le pouvoir, même judiciaire, était entièrement sorti de toute la Judée. Il ne résidait pas même, de plein droit, dans les mains du gouverneur que les empereurs romains y avaient envoyé.

5e COLONNE.

AUTRES TÉMOIGNAGES TRADITIONNELS. — TÉMOIGNAGE DES JUIFS, DES HÉRÉTIQUES.

I. — *Accomplissement continu de la première partie de l'oracle de Jacob, d'après les Juifs. — Immense et antique Pouvoir législatif du Grand-Sanhédrin, résidant dans la tribu de Juda.*

Le R. Moyse Hadarsan reconnaît l'accomplissement de l'oracle de Jacob pour ce qui regarde la postérité de Juda. Dans son commentaire de la Genèse sur ces paroles : *et le Scribe de sa postérité*, il dit : « Ceux-ci sont le Sanhédrin, « siégeant dans le consistoire Gazith, pour porter des sen- « tences capitales. Ils ne seront jamais enlevés de la terre « de Juda, jusqu'à ce que vienne Siloh, qui est le Messie. »

De même dans le *Beressith-Ketsara*, autre commentaire sur la Genèse, sur ces mêmes paroles : *et le Législateur ne sortira pas de sa race*, les Juifs disent : « Ceux-ci sont les « Jahbez (c'est-à dire ceux qui siégent), qui prononcent les « sentences dans le grand Sanhédrin, résidant dans le « consistoire Gazith, dans la partie de Juda, *in parte* « *Judæ.* »

La même chose se trouve dans le Béressith-Rabba, qui ajoute : « le Seigneur a choisi la tribu de Juda qu'il ché- « rit. »

Or, d'après les Talmudistes, ce grand Sanhédrin, composé de soixante-douze scribes, appelés *les Anciens, les Sénateurs*, successeurs des soixante-douze vieillards établis juges par Moïse, avait un pouvoir immense. Il avait un

sceptre pour signe de sa puissance administrative et législative. Il jugeait des grandes causes qui lui étaient portées par les tribunaux inférieurs. Le roi, le grand-prêtre, les prophètes y étaient soumis. Hérode-le-Grand lui-même comparut devant le Sanhédrin, lorsque ce prince gouvernait la Galilée. Le roi Jannez y avait comparu avant lui. Le Sanhédrin avait droit de vie et de mort. Sans sa décision, on ne pouvait faire la guerre, ni augmenter les impôts du Temple, ni convoquer les autres tribunaux, ni juger un roi, un pontife, un faux-prophète, etc. Ses membres, avons-nous dit, se nommaient *scribes* ou *législateurs ;* parce que tous leurs décrets et toutes leurs ordonnances écrites avaient force de loi. Ils étaient tous du reste, dit le R. Johanan et autres, des maîtres en sagesse, en science, et en tout ce qui inspire la considération et le respect. Ce haut et puissant tribunal faisait remonter l'origine de son institution jusqu'à Moïse. Voilà, certes, dans la postérité de Juda, des chefs qui rendent cette tribu très-considérable. (*Voyez* Talmud, *traité* Sanhédrin ; Selden, *de Synedriis veterum Hæbræorum ;* Galat., *l.* IV, 6, *de arcan.;* Calmet, *dissert. sur la police des anciens Hébreux.*)

II. — *Ce grand pouvoir, à l'époque de Jésus, est enlevé à la tribu de Juda et à toute la nation juive.*

Mais tout ce grand pouvoir législatif, ainsi que le sceptre royal, disparaissent au temps d'Hérode, comme les Juifs eux-mêmes l'attestent. Hérode, un homme étranger, un Ascalonite, *un esclave des Asmonéens*, comme les Juifs le qualifient dans leur Talmud, avait ôté aux Israëlites leur sceptre royal, lorsque *Jésus naquit roi des Juifs.* (Matth. II, 2.) Mais comme Jésus n'était pas encore connu alors pour le Messie, il y restait encore une ombre de royauté ; lorsque Jésus se manifestera sous Pilate, cette ombre même disparaîtra.

Hérode détruisit dans Juda et le sceptre royal, et le pouvoir législatif : « Hérode parut, » disent les Juifs, « et il fit « mourir tous les maîtres : *universos Rabbanan occidit ;* il a « éteint la lumière du monde, selon qu'il est écrit au livre « des Proverbes, VI ; *la Loi est une lumière.* » (*In Bava Batra.*) — Le Sanhédrin se recomposa sous Hérode ; mais il n'avait plus de pouvoir ; ce n'était que l'ombre de l'ancien ; et il fut même, peu après, chassé du grand Consistoire Gazith, qui était en Juda.

« Quarante ans avant la ruine du Temple, dit le Tal- « mud de Jérusalem, les juges furent chassés du Consis- « toire *Gazith* et résidèrent dans *Hamith.* Aussitôt à partir « de ce temps, disent les rabbins, ils n'eurent plus aucune « cause criminelle à juger, puisqu'il ne leur était permis « de juger qu'à Gazith. »

Le *Beressith-Rabba* s'étend longuement sur ce fait et dit qu'aucun pouvoir n'a plus été donné au Sanhédrin ; et que le Consistoire de Juda était nécessaire jusqu'à la venue de Siloh, qui est le Messie.

Le livre *Avoda Zara* raconte et explique ce même fait de la même manière. — Le R. Salomon tâche aussi de donner la raison pour laquelle le Collége des soixante-dix juges n'eut plus de pouvoir judiciaire hors le lieu ancien et ordinaire.

III. — *Toute autorité gouvernementale, législative et judiciaire est sortie pour jamais de la tribu de Juda, à l'époque de Jésus.*

Le règne des Juifs avait cessé. — Ils rapportent dans leur *Midras*, qu'Agrippa, fils d'Hérode, roi étranger, lisant en public le verset suivant du Deutéronome, XVII : *de medio fratrum tuorum pones super te regem legem, nec poteris dare super te extraneum, qui non est frater tuus,* des larmes s'échappèrent de ses yeux. Alors tout Israël lui dit : Ne craignez point, Agrippa ; car vous êtes notre frère. » *Gal.*

l. IV, 6. Agrippa vit donc bien que sa royauté contredisait la loi et les oracles, parce qu'il était étranger. Comme Hérode avait, en outre, fait mourir tout ce qui restait de la famille royale, il est donc très-vrai de dire que le Sceptre du royaume a été enlevé à la tribu de Juda, au temps de Jésus-Christ. Mais voyons encore comment alors même la Puissance Judiciaire lui fut aussi enlevée.

Le Talmud de Jérusalem, *traité Sanhédrin*, rapporte encore, à ce sujet, ce qui suit : « Quarante ans avant la des-
« truction du Temple, leur puissance de vie et de mort fut
« perdue. Le R. Rahamon a dit que, lorsque les 70 du
« Sanhédrin sortirent du consistoire Gazith, et qu'on leur
« eut ôté le Pouvoir de juger à mort, ils se couvrirent de
« cilices, s'arrachèrent les cheveux, pleurant et disant :
« *Malheur à nous, parce que le Sceptre a cessé dans Juda, et*
« *que le Fils de David, c'est-à-dire le Messie, n'est pas encore*
« *venu !* » (*Gal. l.* IV, 6).

La date de ce fait correspond à l'époque de la Vie publique de Jésus, qui a précédé de 40 ans la ruine du Temple. Voilà donc les Juifs sans plus aucun pouvoir ! Un étranger s'était emparé de leur Sceptre ; maintenant c'est un païen étranger qui les gouverne durement et qui ôte aussi tout pouvoir judiciaire au Sanhédrin. Bientôt un Général Romain ruinera leur Temple, leur ville, les emmènera captifs et leur ôtera toute forme même de gouvernement, et cela pour de longs siècles. (Josèphe, *Guerre des Juifs, et alibi passim.*)

Tous s'aperçurent bien que c'était alors l'époque de la Venue du Christ, puisque le Sceptre et tout pouvoir leur était enlevé. Aussi voyons-nous, dans plusieurs extraits du Talmud, rapportés par Jérôme de Sainte-Foi, *l.* I, *c.* 2, que les Juifs disaient que le Roi-Messie était né ; qu'il était sur le point d'apparaître ; qu'il attendait pour cela qu'Elie vînt l'oindre ou le sacrer et le faire connaître à Israël. (Tryphon, *dans S. Justin, p.* 110).

Le R. Moyse Hadarsan, dans la glose sur le dernier chapitre d'Isaïe, dit que le Rédempteur est né avant la naissance de celui qui réduirait Israël dans sa dernière servitude. (Jérôme de Sainte-Foi, *p.* 219). L'apparition du Christ et la ruine du royaume de la Judée doivent avoir lieu simultanément.

Le R. Moïse Egyptien, Maimonides, *in libro Sopherin, p.* 279, ne veut pas reconnaître pour le Messie Jésus de Nazareth, parce que, à sa venue a été détruite la puissance du règne de Juda et d'Israël, au lieu d'être raffermie. Ce rabbin méconnaît le Messie dans les indices mêmes que Jacob avait donnés pour le reconnaître. Car Jacob avait donné pour signe certain et évident de la venue du Messie-Siloh, la destruction ou la disparition de toute autorité royale et judiciaire dans la Judée. Or Josèphe et les Juifs eux-mêmes attestent que Jésus est venu précisément à l'époque de cette disparition du règne de la tribu de Juda. — La vérité de ce grand fait est donc prouvée par les Juifs incrédules eux-mêmes.

6e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES HISTORIENS PAIENS, CONTEMPORAINS.

I. — *L'histoire profane confirme très-bien l'accomplissement intégral de l'oracle de Jacob, par rapport à Jésus.*

Tacite, au cinquième livre de ses histoires, *chap.* 4, 5, 13, donne, quoiqu'indirectement, un plein témoignage sur ce point. Il dit que *les Juifs ont vécu suivant leurs propres lois et coutumes depuis Moyse leur conducteur; qu'ils les ont conservées même chez les Assyriens et chez les Perses, et malgré les efforts d'Antiochus qui voulait rectifier et améliorer leurs coutumes; qu'ils se sont eux-mêmes donné des rois avant les Macédoniens, avant les Parthes et avant les Romains;* que ce fut *Pompée, qui, le premier des Romains, les dompta;* qu'*ils avaient en grand honneur le sacerdoce;* qu'*Hérode reçut d'Antoine et d'Auguste la couronne de la Judée;* que, *sous Tibère, ce fut Ponce Pilate, citoyen romain, qui gouvernait la Judée,* et qui *fit supplicier un certain Christ, chef des Chrétiens;* — *qu'après quelques autres gouverneurs romains,* ce fut *Gessius Florus* qui *fut envoyé par les Romains pour les gouverner et* qui *commença la dernière guerre qui ruina Jérusalem et mit fin au royaume de la Judée entière;* que *Vespasien et Titus furent envoyés par Néron pour terminer cette guerre.* Ici Tacite nous dit que *ce qui anima surtout les Juifs, hommes et femmes, à soutenir cette guerre avec acharnement, ce fut la persuasion où était le plus grand nombre des Juifs que dans ce temps-là même, suivant ce qui était renfermé dans les anciens Livres des Prêtres, l'Orient aurait le dessus, et qu'il sortirait de la Judée des gens qui se rendraient maîtres du monde.* Il

ajoute qu'*animé par l'espérance d'un si heureux accomplissement, le peuple juif ne se rendait pas à la vérité, malgré tous ses revers.*

Dans ce récit de Tacite, je remarque quatre choses principales : 1° Depuis Moyse, les Juifs ont eu leurs prêtres, se sont donné à eux-mêmes leurs rois, et se sont gouvernés par leurs lois propres et particulières; 2° le pouvoir gouvernemental et judiciaire des Juifs a cessé au temps de Jésus-Christ, en passant entre les mains des Romains; car c'est Pilate, gouverneur romain qui a fait mourir Jésus-Christ, et non les Juifs, parce que lui seul, dans la Judée, avait tout le pouvoir entre les mains; 3° c'était alors, selon l'attente de tout le peuple juif, que devait venir le Messie; 4° Jésus-Christ venait d'apparaître dans le monde au moment où le pouvoir royal et le pouvoir judiciaire ont été enlevés aux Juifs pour jamais.

Suétone, autre historien païen contemporain, parle de l'attente du Christ. Il écrit qu'il y avait longtemps que dans tout l'Orient on tenait pour chose assurée que les destins promettaient alors l'empire à ceux qui viendraient de la Judée. « Cet oracle, continue-t-il, qui devait s'entendre « d'un empereur romain, comme il a paru par l'événement, « a donné lieu aux Juifs, qui se l'attribuaient, de se révol-« ter. » (*Vie de Vespasien.*) Ailleurs, Suétone parle d'*un certain Christ*, au sujet duquel les Juifs causaient du trouble à Rome. — Il résulte, de ce récit de Suétone, que Jésus apparut au moment où tous les peuples étaient dans l'attente du Messie, et où les Juifs venaient de perdre leur royaume temporel. Ce qui confirme l'accomplissement de l'oracle de Jacob en faveur de Jésus-Christ.

Appien parle aussi de cette attente générale. Au livre XXII de l'histoire romaine, cet auteur païen de la même époque, faisait mention de cet ancien oracle que Josèphe rappelle au 28e chap. du VIIe livre *de la guerre des Juifs* et qu'il attri-

bua par flatterie à Vespasien. Voici les paroles d'Appien : « Josèphe, comme il le raconte lui-même, ayant trouvé « dans les Livres Saints un oracle qui annonçait que quel- « qu'un de la Judée règnerait sur toute la terre (c'est pro- « bablement l'oracle de Jacob, I *col.*, 1re *preuve*), il assura « que cet oracle regardait Vespasien et lui prédit l'empire. » (Dans Zonare, *l.* I, *p.* 575.) Jésus est donc venu à l'époque où, d'après l'opinion générale, l'oracle de Jacob devait s'accomplir. — Puisque le royaume des Juifs est tombé, disait-on, il faut, d'après la teneur de la prophétie, que le Sciloh, l'attente et le dominateur de tous les peuples, arrive immédiatement.

II. — *Jésus, l'attente et le roi des nations, est venu au temps marqué par Moyse. — Celse. — Domitien.*

Celse dit *qu'il y en a plusieurs qui s'attribuent aussi le nom du Fils de Dieu, descendu du ciel, et que par conséquent les prophéties peuvent aussi bien leur être appliquées qu'à Jésus.* — Il résulte de ces paroles de Celse que, depuis Jésus, plusieurs imposteurs voulurent se donner pour le Messie, Fils de Dieu ; preuve certaine que Jésus était venu au moment où l'on était généralement persuadé chez les Juifs que le temps de l'arrivée du Messie était accompli.

Ici, Origène réfute l'objection de Celse, en lui citant des prophéties qui ne sauraient convenir à nul autre qu'à Jésus ; il cite entre autres celle dont l'accomplissement est ici démontré de manière à ne laisser aucun doute. En effet, Celse dit conformément à l'oracle de Jacob : « le Messie « qu'on attend d'après les Prophètes, doit être un roi très- « puissant, Seigneur de toute la terre et de toutes les na- « tions. » Or, c'est un fait que Jésus a été le Seigneur de toutes les nations, puisqu'il a des fidèles dans toute la terre, puisqu'il a été et est encore appelé le Messie, le Verbe Divin par tous les peuples, et même par les Mahométans. —

Mahomet a été chef de plusieurs peuples; mais il n'est point venu au temps marqué par Jacob. De faux prophètes sont venus au temps marqué par Jacob; mais ils n'ont pas été chefs et rois de toutes les nations. Donc l'oracle ne convient qu'à lui seul.

Sous Domitien, les Romains firent une recherche des parents de Jésus-Christ et des descendants de David; « Car, « dit Hégésippe, historien contemporain, le César Domitien, « au sujet de l'avénement du Messie, avait des craintes « pour sa couronne, comme Hérode en avait pour la sienne. » Dans Eusèb., *hist.*, *l.* III, *c.* 20. Mais lorsque Domitien eut appris d'eux que le règne du Christ était spirituel et que, d'ailleurs, les parents de Jésus n'étaient pas riches, il ne les fit point mourir; il se contenta de les mépriser en les laissant aller en liberté.

Ce trait montre que depuis Hérode jusqu'à Domitien (an 102), les Juifs et les Romains attendaient l'arrivée du Messie, restaurateur du règne de la Maison de Jacob, de Juda et de David, et pensaient que ce Dominateur prédit était Jésus descendant de David, de Juda et de Jacob.

Conclusion générale. — Il résulte de toutes ces preuves, 1° que Jésus de Nazareth a paru à l'époque désignée, où le royaume des Juifs a cessé entièrement et pour toujours; 2° qu'il a été attendu et reçu des nations; 3° qu'il est le Chef et Roi universel et perpétuel qui les a toutes rassemblées autour de lui dans son Eglise, et qu'il est conséquemment Celui que l'oracle de Jacob avait prédit.

DEUXIÈME SECTION.

Second signe. — Le Messie viendra pendant la durée et avant la fin du second Temple.

Ire COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *Le Désiré des nations doit venir visiter le second Temple. (Aggée,* II, 7, 8, 9).

Au retour de la captivité de Babylone, tous les Juifs avec Zorobabel, leur chef et Jésus leur grand-prêtre, étaient découragés en travaillant à la reconstruction du temple, parce qu'ils se voyaient dans l'impossibilité de le rétablir dans sa splendeur première. Lorsqu'ils étaient tous ainsi abattus et pleurant, Dieu leur envoya le prophète Aggée, pour ranimer leur courage par ses promesses.

1° Le Prophète convient que ce second temple est très-inférieur au premier : *Qui est celui d'entre vous*, leur dit-il, *qui ait vu cette Maison dans sa première gloire? et en quel état la voyez-vous maintenant? Celle-ci n'est-elle pas à vos yeux comme n'étant rien?*

2° Le Prophète ne veut cependant pas que cette différence les décourage en aucune sorte : *Or maintenant*, ajoute-t-il aussitôt, *armez-vous de force, ô Zorobabel, dit le Seigneur ; armez-vous de force, vous aussi, Jésus, fils de Josédech, grand-prêtre ; armez-vous de force, vous tous qui êtes restés du peuple, dit le Seigneur des armées, parce que je suis avec vous...*

3° Comme les Juifs craignaient que Dieu les délaissât et ne leur donnât plus aucun signe visible de sa protection, il les rassure en leur disant que Dieu gardera son alliance avec eux ; qu'il fera résider son Esprit parmi eux, comme il fit lors de la sortie d'Egypte, et qu'il opérera des merveilles, comme autrefois. C'est pourquoi il ajoute les paroles qui suivent :

La parole que j'ai traitée avec vous, lorsque vous sortîtes d'Egypte, et mon Esprit demeureront au milieu de vous. Ne craignez point. Car voici ce que dit le Seigneur des armées :

Encore une fois, dans un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers. J'ébranlerai tous les peuples et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette Maison, ce temple que vous élevez, dit le Seigneur des armées : et movebo omnes gentes : et veniet Desideratus cunctis Gentibus...

L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit le Seigneur des armées. La Gloire de cette Maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées ; et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées. (Voir 2e col., I).

II. — *Même sujet. — Prophétie de Malachie.*

A cette prophétie d'Aggée, il faut lier celle de Malachie qui en est l'explication et la confirmation :

Mal. III. *Je vais envoyer mon Ange qui préparera ma voie devant ma face ; et aussitôt le Dominateur que vous cherchez et souhaitez, quem vos quæritis, et l'Ange de l'Alliance si désiré de vous, quem vos vultis, viendra dans son Temple, statim veniet ad templum suum ; le voici qui vient, dit le Seigneur.*

Remarquons que Daniel a prédit aussi, IX, que *le Christ viendra avant la ruine du temple ; mais que la mort du Messie sera suivie de près de la fin de ce même Temple de Zorobabel.*

III. — *Discussion de ces oracles.*

1° N'est-il pas clair que *le Désiré des nations qui doit faire la gloire du second Temple*, selon Aggée, est le même que *l'Ange de l'Alliance si désiré des Juifs, qui doit venir dans ce même temple*, selon Malachie ?

2° L'oracle d'Aggée est conforme aux idées que tous les Prophètes avaient du Messie. Il est dit : *encore une fois ;* ce qui suppose que la première fois a été du temps de Moïse. *J'émouverai le ciel et la terre et l'univers :* ceci annonce des événements particuliers, très-remarquables, qui émouveront l'univers entier. *Et le Désiré de toutes les nations viendra :* ainsi ces miracles se feront à l'occasion *du Désiré des nations*, lequel est appelé *l'Attente de tous les peuples, le Désir des collines éternelles*, par Jacob dans Moïse, *le Désiré qu'attendent et que cherchent les Juifs*, par Malachie ; *la Lumière et l'Espérance des peuples*, par Isaïe, XI. *L'or et l'argent sont à moi, dit le Seigneur;* cela indique que Dieu n'a que faire de l'or et de l'argent, puisque tout cela est à lui ; c'est ainsi que, dédaignant les holocaustes des Juifs, il dit : *tous les animaux sont à moi ; mangerai-je la chair des taureaux?* ps. 49, 10. Il veut dire ici de même : *qu'ai-je besoin de l'or et de l'argent?* Ce n'est point par l'or que ce second Temple sera plus glorieux que le premier, mais par les miracles du Messie qui le visitera. Et c'est pour cela seul qu'il ajoute : *et la gloire de cette dernière Maison sera plus grande que celle de la première.* En effet, ce second temple devait rester inférieur au premier pour tout le reste ; être plus souvent profané, être privé de plusieurs avantages, des *Urim* et des *Tummim*, de l'Arche d'Alliance, des tables de la Loi, de la Manne, de la Verge d'Aaron, de la Gloire de Dieu et du feu du ciel, de la gloire de la prophétie, et de celle des miracles ; toutes choses qui étaient dans le temple de Salomon. Quant aux vases sacrés qui étaient d'or massif dans ce premier temple, ils n'étaient que d'airain dans le second. *(Paralip.*,

l. II, *c.* 3). Le temple de Zorobabel, même quand il fut restauré par Hérode, resta toujours inférieur à celui de Salomon pour la construction et la symétrie, pour la magnificence, pour la richesse et pour l'or. En quoi donc le temple de Zorobabel doit-il surpasser en gloire celui de Salomon, si ce n'est pas à cause de la venue du Messie désiré, dont la présence et les miracles remplaceront l'Arche, la Nuée et la Gloire de Dieu, la *Séchina*, la Prophétie et les Miracles, qui cessèrent sous le second temple ? *Et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur.* Or le Messie est appelé *la Paix* par Michée : *et erit iste Pax; le Prince de la Paix, l'auteur de notre Réconciliation, etc.* par Isaïe, IX et LIII ; *la cause de l'abondance de la paix*, par David, ps. 71 ; Aggée a donc donné les traits véritables du Messie ; or, il veut qu'on l'attende pendant la durée de ce second temple ; et si l'on doutait que ce fût le Messie qu'Aggée désigne comme devant venir dans ce temple, Malachie lève tous les doutes et annonce très-clairement de la part de Dieu, que ce Messie *si désiré*, qui doit être l'auteur de la nouvelle Alliance, *viendra dans son Temple* aussitôt après l'apparition de son Précurseur. Comme les Juifs témoignaient leur impatience et leur désir ardent de le voir, les Prophètes leur disent : *dans un peu de temps, et il viendra ! Voici qu'il vient !* Cela marque que le temps qui reste à passer dans cette attente ne sera pas si long que celui qu'on a déjà passé dans cette espérance. Au reste, quel que soit cet espace de temps, il est certain, ou que le Messie viendra pendant la durée du second temple, ou que les Prophètes ont prédit une chose fausse ; car ils n'ont mis aucune condition à cette promesse.

2ᵉ COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES HÉBREUX.

I. — *Sur la prophétie d'Aggée.*

Plusieurs rabbins l'ont appliquée au Messie. Dans le livre du Sanhédrin, chap. *Hélec.*, le R. Akiba, l'un des plus savants docteurs juifs, l'a citée et dit qu'elle concerne les temps du Messie, le Messie-Roi, et le temps qui s'est écoulé depuis la destruction du premier Temple. Ces paroles : *encore un peu de temps*, veulent dire, selon ce rabbin : *d'ici à ce que le Messie se révèle, il y a encore un peu de temps.* Cet oracle est entendu de même par les rabbins Sira, Aben-Ezza, Maimonides, Manassès *(in conciliatore* III), au traité Sanhédrin, *c.* XI *et fol.* 95; dans Raymond-Martin, *p.* 376.

Les rabbins modernes, pour se défendre de ces témoignages prophétiques et traditionnels qui les pressent, ont cherché d'autres explications à la prophétie d'Aggée, afin d'en éluder la force. Ils donnent à ce texte hébreu : *et veniet Desiderium cunctarum Gentium*, le sens qui suit : « et toutes les nations viendront avec leurs objets les plus précieux. » Mais c'est chercher un sens éloigné des paroles du Prophète qui dit en propres termes : *et viendra le Désir de toutes les nations*, c'est-à-dire la consolation, l'attente, l'objet si désiré des Juifs et de tous les peuples. Pourquoi les rabbins modernes abandonnent-ils la traduction et le sens des anciens hébreux? Akiba les traduit et les expose ainsi :
« J'ébranlerai le ciel et la terre et je ferai paraître le Désir
« des nations, *et adducam Desiderium cunctarum gentium ;*

et ailleurs : « je vais émouvoir le ciel et la terre et tous « les peuples, et ensuite viendra le Messie ; *et postea veniet* « *Messias.* » Tel est le sens que les anciens Hébreux ont donné à cet oracle. Mais les Juifs modernes n'y gagneraient rien avec leurs nouvelles explications ; car peuvent-ils démentir Malachie et Daniel, qui prédisent clairement, comme Aggée, que le Christ viendra dans le temple de Zorobabel. La vérité qu'ils repoussent d'un côté, se représente de l'autre et les jette dans un plus grand embarras. Car que peuvent-ils penser de la vérité de l'oracle, s'ils l'appliquent aux temps qu'a subsisté le Temple.

1° Dieu aurait dit : *J'ébranlerai le ciel et la terre et les mers et tout l'univers ;* et cela pour quelques dons que quelques prosélytes, en certains temps, auraient apportés au temple. Une promesse si magnifique et si positive ne deviendrait-elle pas ridicule ?

2° Dieu aurait promis de donner la paix dans ce temple ; et ce temple aurait beaucoup moins joui de la paix que le premier ! et il aurait été beaucoup plus profané que le premier ! Car on sait que depuis on fut très-souvent en guerre jusqu'à Hérode, et depuis Hérode jusqu'à la ruine de ce même temple ; que Séleucus envoya des gens pour le piller ; qu'Antiochus-Epiphane, après l'avoir pillé et souillé par toutes sortes de crimes et de meurtres, y plaça l'idole de Jupiter Olympien ; que ce temple fut profané lorsque Pompée prit Jérusalem, lorsque Cassius le fit piller, lorsque les factions des Juifs le souillèrent de leur propre sang, et de toutes sortes d'abominations. Sous ce temple, la paix n'a presque jamais existé ni dans les chefs, ni dans les Lévites, ni dans les souverains Pontifes, puisque la sacrificature tombait souvent en partage au plus intrigant. Or, Dieu donne pour marque de la supériorité du second Temple sur le premier, qu'il y *amènera la paix.* Où est donc cette paix ? Elle n'a presque pas existé sous ce temple. Il

faut donc, ou que l'oracle soit faux, ou qu'il s'accomplisse dans le Messie que tous les Prophètes appellent *le Prince de la paix, l'Auteur de la paix.*

3° Les RR. Salomon et Acha avouent dans le Talmud, qu'il a manqué dans le second temple cinq choses qui en ont diminué la gloire comparativement au premier ; c'étaient l'Arche avec le Propitiatoire, le feu céleste, la Gloire ou la Présence de la Divinité, l'Esprit-Saint, avec la Prophétie et les Miracles, l'*Urim* et le *Tummim* (ou le Rational).

Talmud, au livre *ioma*, ou *des jours*, et au livre *Sanhédrin*, *c. Ellu hen haggolin.* Dans Raymond-Martin, p. 381. — Dans la *Midras-sir-hassirim*, ou *exposition du Cantique des cantiques*, les Juifs appellent *petite*, *parva*, la seconde Maison auprès de la première, parce que celle-ci était plus riche en toutes choses.

Comment donc encore une fois, le second temple qui n'était en rien comparable au premier, aura-t-il une plus grande gloire, si ce n'est par la présence du Messie ?

4° Ces autres paroles : *mon Esprit sera demeurant au milieu de vous*, signifient, suivant la glose du R. Salomon : (je ferai reposer ou je ferai descendre mon Esprit sur vos Prophètes). Quoique ce rabbin n'ait eu rien moins en vue que de favoriser l'accomplissement qu'eurent ces paroles sur les Apôtres, son interprétation néanmoins y tend directement. — De l'aveu des rabbins, le second temple a été privé des signes de l'Esprit-Saint, de la Prophétie et des Miracles; l'oracle d'Aggée ne doit donc s'accomplir que dans le Messie, dans Jésus, qui seul sous ce second temple, apparaîtra revêtu de ces signes de l'Esprit-Saint.

II. — *Même sujet.*

Les Saints Pères et les Interprètes chrétiens ont communément appliqué cet oracle au Messie (Calmet). S. Paul

l'entend de Jésus-Christ (*Hébr.*, XII, 26). De même, S. Cyrille, Sanctius, Perrone, Derossi, Arias, Calmet, Tirinus, etc. « La gloire du second temple, dit Grotius, sera « grande, parce qu'on y verra le Roi de tous les Justes, « *et qu'il fera éclater des miracles dans le temple même* « (*S. Matth.*, XXI, 12). Tous les Juifs qui ont vécu « avant la ruine du temple ont cru que le Messie y apparaîtrait. Mais depuis cette ruine, il cherchent des « interprétations nouvelles, forcées, différentes, afin de « donner une autre explication à cet oracle si clair par lui- « même. »

III. — *Le Messie doit venir avant la fin du second temple.* (Talmud).

L'ancienne Synagogue a cru constamment que le Messie devait naître avant la ruine du temple; elle avait certainement dans la tradition et dans les prophéties de solides raisons de le croire. C'est pour cela que Jonathas-ben-Uziel, dans sa version chaldaïque et le R. Hadarsan dans sa glose appliquaient à la naissance du Messie ces paroles du dernier chapitre d'Isaïe : *Antequam parturiret, peperit masculum ; avant qu'elle fût dans les douleurs, elle a enfanté un Enfant mâle... Qui a jamais rien entendu raconter de semblable?* « C'est-à-dire avant que la nation « juive soit dans les angoisses qu'elle éprouvera lors de la « ruine du temple, le Messie devra naître (dit le R. Jona- « than qui vivait avant Jésus-Christ), son Roi se révé- « lera. » Nous ne garantissons point ici l'interprétation donnée à l'oracle précité d'Isaïe, mais seulement la persuasion où étaient les anciens Juifs que le Messie naîtrait ou viendrait avant la fin du temple de Zorobabel.

Voici une autre preuve remarquable de la même tradition fondée sur la prophétie.

— « Le Messie, » dit le Talmud de Jérusalem, traité

Berakot, chap. II, fol. 11, « le Messie devait être déjà né à « l'époque de la ruine du second temple de Jérusalem. Car « le Prophète lie ensemble ces deux événements en termes « formels, disant : *Et le Liban tombera par la puissance du* « *fort. Et Libanon (heb.) per fortem cadet.* (Isa., X, 34). « *Et il sortira un Rejeton de la tige de Jessé.* »

On sait que *Liban* est un des noms donnés au Temple de Jérusalem, parce que les cèdres étaient entrés en grande partie dans la construction de ce monument sacré.

Nous verrons plus tard le R. Johannan-ben-Zacchaï et les autres docteurs, rappeler cet oracle pour prédire la ruine du temple, lorsqu'apparaîtront des signes précurseurs de sinistre augure.

Ces diverses traditions sont consignées dans les ouvrages de R. Abdimi, *de consistorio Gazit*, *et de Juda væ !* de R. Samana, de Rabban Abbgé, etc.; apud Hieronimum *de S. fide l.* 1, *p.* 39 ; *et ibid.*, *p.* 35 ; dans M. Drach, *harm.*, *t.* 1, *p.* 192 ; dans le *Pugio fidei* de Raymond-Martin, dans Petrus Galatinus.

Secondement. — Jésus est venu avant la fin du second Temple ; il l'a honoré de sa présence et de l'éclat de ses miracles.

3ᵉ COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT DE TOUTES LES PARTIES DE L'ORACLE D'APRÈS L'ÉVANGILE.

I. — Parcourez tout le temps qui s'est écoulé depuis la reconstruction du temple jusqu'à sa destruction par les Romains : cherchez quel personnage a accompli dans lui-même le contenu des oracles d'Aggée et de Malachie, vous n'en trouverez point d'autre que Jésus, qui est la fin de toutes les prophéties et en particulier de celles-ci, comme je vais le montrer.

I. — *Jésus a causé un ébranlement universel.*

Le Prophète annonce des signes du côté du ciel, sur la terre, et un ébranlement général des nations et de tout l'univers. Or, 1° au temps de Jésus-Christ, la milice céleste des Anges envoie les Pasteurs à son berceau; une Etoile miraculeuse amène les rois des nations, qui lui offre leurs adorations avec leurs dons , après avoir ému toute la ville de Jérusalem par leur arrivée. Plus tard, c'est la descente éclatante du Saint-Esprit au jour du baptême de Jésus, et au jour solennel de la Pentecôte, ce qui mit en émotion tous les gentils assemblés à Jérusalem, et par

eux tous les autres peuples: cette descente est suivie de plusieurs autres semblables. La voix du Ciel, pareille à celle du tonnerre, se fit entendre aux Juifs, à cause de Jésus. *Jean*, XII, 29. 2° *Du côté de la terre*, il se fit plusieurs tremblements. dont l'un fut suivi d'épaisses ténèbres. Jésus fit des miracles brillants, se montra le maître des lois de la nature; il commanda aux éléments et fit des œuvres si surnaturelles, que les Juifs disaient qu'on n'en avait jamais ouï raconter de si grandes, et que chacun était naturellement porté à le croire et à l'appeler *Fils de Dieu*.

Ainsi donc, l'on vit l'éclat de ses miracles du côté des cieux et de la terre. 3° Maintenant quant à l'ébranlement des nations et des îles qui sont dans les mers, il a été prompt, magnifique et immense, comme nous le verrons en son lieu. Toutes les nations se sont émues pour Jésus, jusqu'à ses ennemis qui suscitèrent de violentes persécutions et procurèrent par là de grands triomphes à son Règne.

C'est ce Jésus, Notre Sauveur, qui a amené la conversion générale des nations au vrai Dieu, qui a causé le renversement du Paganisme et de l'idolâtrie universelle par la promulgation rapide de sa loi, qui fut acceptée, même avant la ruine du temple.

II. — *Jésus a été le Désiré des nations et des Juifs fidèles.*

Les Prophètes appellent le Messie, *le Désiré de toutes les nations*. Or, notre Jésus a été véritablement le Désiré de toutes les nations, des Gentils et des Israëlites fidèles, puisque tous les peuples ont embrassé avec avidité sa doctrine et sa loi et accepté le salut, la rédemption et la vie éternelle qu'il leur apporta et dont ils avaient tous un si grand besoin. C'est pour cela qu'il a été appelé *la Consolation d'Israël*, *la Joie*, *la Lumière préparée pour tous les peuples*.

III. — *Le second temple a été honoré de la présence de Jésus-le-Messie.*

Le Prophète a prédit que le second temple, quoique pauvre et dénué d'or, aurait plus de gloire que le premier, à cause de l'arrivée du Messie dans ce temple. Or, Jésus, que le prophète Siméon appelle *né pour la gloire d'Israël,* honora le temple de sa glorieuse présence, comme il a été dit, se montra brûlé du zèle de cette Maison, en chassa les marchands et les changeurs. Jésus enseignait son admirable doctrine dans ce temple : le peuple était ravi de l'entendre. S. Luc et S. Matthieu rapportent qu'il était *tous les jours (quotidie) assis dans le temple, enseignant les Juifs.* (Matth., xxvi. 55; Luc, xix, 47). Il y fit des miracles : il y guérit tous les malades et les infirmes qu'on y amena. Ce temple fut éclairé de beaucoup de gloire le jour que les peuples saluèrent dans Jésus le Messie arrivé, et firent retentir les voûtes sacrées des cris répétés d'*Hosanna, salut et gloire au Fils de David* (Matth., xxi, 12). Jésus, étant la fin de la Loi et des Prophètes, réunissant en lui-même la Sacrificature, la Royauté et la Prophétie, étant le Fils de Dieu, l'Image et l'Eclat du Père, le Saint par excellence, il y avait alors dans le temple, plus que l'Arche, plus que la Nuée resplendissante, plus que les *Urim* et les *Tummim*, plus que Salomon, plus qu'un Prophète et qu'un Thaumaturge; il réunissait donc dans sa personne tout ce qui faisait la gloire du premier temple et qui manquait au second; il accomplissait, en outre, les oracles et les figures prophétiques qui avaient eu leur règne sous le premier temple, qui avaient cessé sous le second temple, jusqu'à lui ; mais leur réalisation générale ayant eu lieu sous le deuxième temple dans la personne de Jésus, la plus grande gloire s'est par conséquent rencontrée sous le second temple par Jésus.

IV. — *Jésus est la paix universelle.*

Dieu *doit donner ou envoyer la paix dans ce second temple.* C'est ce qui eut lieu à la naissance de Jésus ; il fit annoncer par ses Anges *la paix aux hommes bien intentionnés ;* il amena le règne de la réconciliation et de la paix avec Dieu; car c'est de Jésus-Christ que S. Paul disait en tout lieu : *Nous sommes les ambassadeurs du Christ, pour vous dire : réconciliez-vous avec Dieu ! reconciliamini Deo !* Ainsi, outre la paix générale du monde, qui eut lieu à sa naissance, ce Sauveur apporta encore cette autre paix spirituelle, que le monde ne peut donner, cette paix de la conscience, cette paix si désirable du cœur.

V. — *Jésus a eu un précurseur.*

D'après Malachie, *avant que le Messie vienne dans son Temple, ses voies doivent être préparées par un précurseur.* Or, Jésus a eu pour précurseur S. Jean-Baptiste, qui a été si vénéré des Juifs et qui a préparé d'avance leurs esprits à le recevoir : *le Règne des Cieux est proche,* leur disait-il.

VI. — *Jésus est venu un peu avant la fin du second temple.*

Selon Daniel, *le Sanctuaire subsistera lors de l'arrivée du Christ; mais après la mort du Christ, il ne tardera guère à être rasé par un général et par sa puissante armée.* Or, Jésus est venu lorsque le temple subsistait ; mais 38 ans après sa mort, ce même temple a été détruit par Titus et par l'armée romaine.

— Que les Juifs et que les Païens cherchent s'il y a eu pendant toute la durée du second temple, quelqu'homme extraordinaire , autre que Jésus , qui ait fait que les nations se soient ébranlées à son arrivée, et en même temps que la gloire du second temple ait été plus grande que la

gloire du premier ; qui ait illustré ce temple par plus de miracles ; qui ait causé un plus grand changement dans la Judée et dans tous les peuples ; qui ait, comme lui, commandé aux flots de la mer et frayé un chemin sur ses eaux ; qui ait été plus désiré des nations ; enfin, qui ait, sous le second temple, mieux accompli les oracles d'Aggée, de Malachie, de Daniel.

— Cherchez, imaginez ; faites des efforts, vous ne trouverez personne autre que Jésus.

4e COLONNE.

TRADITION ECCLÉSIASTIQUE SUR LE MÊME ACCOMPLISSEMENT DES ORACLES PRÉCITÉS.

I. — *Jésus est venu avant la fin du temple.*

D'abord, la multitude innombrable des fidèles de tous les peuples qui s'étaient déjà convertis à Jésus-Christ, avant la ruine du temple, est par le fait même de sa conversion, un témoin irrécusable de l'avènement de Jésus pendant la durée du second Temple, et en même temps de l'ébranlement prompt et extraordinaire de toutes les nations à son arrivée. (Voyez *le chap. concernant la conversion des Gentils*).

Ensuite, tous les Apôtres, les nombreux disciples de Jésus et plus de cinquante Ecrivains qui nous ont laissé des monuments de ces temps-là, nous font connaître que les faits évangéliques se sont tous passés plusieurs années avant la fin du temple, et qu'à cette époque-là même, la foi chrétienne avait déjà opéré un grand changement dans le monde entier.

II. — *Date de l'arrivée de Jésus ; — commotion universelle.*

S. Ignace, dans son Epître aux Ephésiens, n° XIX, dit qu'au jour de la venue du Dieu fait homme, lorsqu'une Etoile d'un éclat extraordinaire brilla dans le ciel aux yeux de l'univers, *il y eut une commotion et un trouble général dans le monde entier : Omnia commovebantur.*

« Le trouble fut extrême ; on se demandait d'où pouvait « venir un phénomène si étrange ? L'art de la magie fut

« confondu, les liens de l'Enfer brisés, l'ignorance détruite, « le long règne du péché renversé. Ce fut l'œuvre d'un « Dieu manifesté sous une forme humaine, pour régénérer « l'homme et l'enfanter à la vie éternelle. Il prenait pos- « session du souverain Empire que Dieu lui a donné sur « toutes les créatures.

« Tout était dans une grande agitation. Il venait dé- « truire l'empire de la mort. »

Dans son Epître aux Magnésiens, voici comment le même S. Ignace (vers l'an 70), parlait de la date et des grands événements de l'époque de Jésus-Christ :

« Le Judaïsme s'est converti au Christianisme, afin que « toutes les nations viennent se réunir à Dieu, à la faveur « d'une même foi. Ce n'est pas, mes bien-aimés, que je « croie qu'un seul d'entre vous pense autrement, je veux « seulement, quoique le dernier d'entre vous, vous pré- « munir contre l'appât trompeur de toute fausse doctrine « et rendre votre foi inébranlable sur la Naissance, la « Passion et la Résurrection de Jésus-Christ, arrivées sous « la Préture de Ponce-Pilate, événements qui ne laissent « aucun doute, aucune incertitude. Il est notre Espérance : « Puisse aucun de vous n'en être jamais exclu ! »

Combien de pareils témoignages, dit M. de Genoude sur ce passage, sont propres à affermir dans la foi, quand on les voit, à la naissance du Christianisme, appuyés sur de pareils autorités. Rousseau a donc eu bien raison de dire que les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont bien moins attestés que ceux de Jésus-Christ.

S. Clément, cet illustre docteur d'Alexandrie, a énoncé admirablement l'accomplissement de la prophétie d'Aggée, bien qu'il n'eût aucun dessein d'en parler, et qu'il n'envisageât que les magnifiques effets de l'avènement de Jésus :

« Que dirai-je ? » s'écrie-t-il.

« L'incarnation du Sauveur imprima au monde un mou-

« vement général, et fut comme une translation univer-
« selle. » (*Strom.*, *l.* VI, 6.)

Le même S. Clément parle ainsi de la date de l'apparition de Jésus-Christ :

« Les quinze ans que le Sauveur vécut sous le règne
« d'Auguste, et les quinze autres qu'il vécut sous le règne
« de Tibère, forment les trente ans qui s'écoulèrent jus-
« qu'au jour de sa passion. Depuis ce jour jusqu'à la des-
« truction de Jérusalem (et du temple), on compte qua-
« rante-deux ans et trois mois. » (*Strom.*, *liv.* 1, *chap.* XXI, *p.* 93).

III. — *Jésus est venu pendant la durée et avant la fin du second temple. — Il a fait ensuite cesser, par la ruine de ce temple, le culte Judaïque, parce qu'il est incompatible avec le culte catholique de l'Evangile.*

Origène s'exprime ainsi sur ce sujet :

« Que quelqu'un entreprenne donc, s'il veut, de montrer
« qu'il soit faux que toute la république des Juifs ait été ren-
« versée avant qu'il se fût passé une génération entière,
« depuis qu'ils eurent ainsi traité Jésus. Car Jérusalem
« fut détruite, si je ne me trompe, quarante-deux ans
« après qu'ils l'eurent crucifié ; et nous ne lisons point que,
« depuis que cette nation subsiste, elle ait jamais été assu-
« jettie aussi longtemps à ses ennemis, éloignée des lieux
« où son culte est attaché, et hors d'état d'en pratiquer les
« plus augustes cérémonies. Si ses péchés ont fait quelque-
« fois que Dieu a semblé l'abandonner, il l'a pourtant vi-
« sitée ensuite, la faisant retourner chez elle, avec une
« entière liberté de le servir comme auparavant. C'est là
« une des preuves qui font voir qu'il y avait en Jésus quel-
« que chose de divin et de sacré, pour que, à cause de lui,
« les Juifs soient dans une telle désolation, il y a déjà tant
« d'années.

« Je ne craindrais pas même de dire qu'ils ne seront ja-
« mais rétablis ; car ils ont commis le plus détestable de
« tous les crimes, en conspirant contre le Sauveur du
« monde, dans une ville où ils rendaient à Dieu le service
« qu'il leur avait prescrit pour être le symbole de ses grands
« mystères. Il fallait donc que la ville où Jésus souffrit ce
« traitement, fût ruinée de fond en comble ; que la nation
« des Juifs fût entièrement dispersée, et que Dieu en ap-
« pelât d'autres à la jouissance de la béatitude. Ces autres,
« ce sont les Chrétiens, à qui est parvenue la doctrine de
« la pure et sincère piété, et qui ont reçu de nouvelles lois,
« convenables à un état répandu par tout le monde, au
« lieu que les premières, n'ayant été établies que pour un
« peuple particulier, gouverné par les princes dont les
« mœurs et les inclinations étaient conformes aux siennes,
« ne sauraient être maintenant toutes observées. » *(Contr.*
« *Cels.*, *p.* 195.*)*

IV. — *Jésus est notre paix.*

Tertullien enseigne, avec S. Paul, que *Jésus-Christ est la paix*, parce qu'il a appelé et réuni dans un même peuple ceux qui étaient loin et ceux qui étaient proche, en détruisant le mur d'inimitié qui était entre le peuple juif et le peuple des Gentils, et en faisant des deux nations un seul peuple. *Adv. Marcion., liv.* 5, *p.* 257. — *Comparez* 1 *col,* 1 *et* 3, *et* 3 *col.* IV.

5e COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES SUR LE MÊME ACCOMPLISSEMENT.

I. — *Les Juifs, avec leurs rabbins, ont admis le fait de la naissance du Christ avant la fin du second temple.*

Les anciens Docteurs hébreux pensaient, comme nous l'avons vu, 1 *col.*, que le Christ devait naître avant la ruine du second temple.

Nous allons voir maintenant qu'ils ont cru non-seulement qu'il devait naître, mais bien plus qu'il est né avant la fin du second temple.

1° Le R. Samuel, dans le *Beressith Rabba*, sur ces mots du 30e chapitre de la Genèse : *in fervore ovium*, dit :

« Au moment où la maison du Sanctuaire fut détruite, « les Juifs crièrent comme une femme qui est dans les dou- « leurs de l'enfantement. Or, c'est d'après cette comparai- « son que le R. Moyse Hadarsan explique ces paroles : *an- « tequam parturiat, peperit*, et ajoute qu'elles signifient : « avant que fût né Celui qui a réduit Israël en cette der- « nière servitude, le Rédempteur était né. »

On voit par cette glose que le Christ était déjà né avant que Titus, le destructeur du temple, fût au monde.

2° Citons ici un témoignage des Juifs, qui montre que, suivant eux, le Christ est né vers la fin du temple. Ce passage est écrit dans le Talmud de Jérusalem au livre *Berachot*, ou *des Bénédictions*, chap. *haïba Koré*. On le lit aussi dans l'*Echa Rabbethi* et dans le *Béressith Rabba*. Le voici mot pour mot :

« Un Juif étant occupé à labourer la terre, un de ses « bœufs fit un grand mugissement. (Le mugissement du « bœuf annonce l'arrivée du Seigneur).

« Un arabe qui passait, ayant entendu ce mugissement, « dit au Juif : dételez vos bœufs et ne tardez pas, parce « que le temps de la destruction de votre temple et de votre « Sanctuaire est arrivé.

« L'autre bœuf ayant poussé un semblable mugissement, « l'Arabe dit au Juif :

« — Liez vos bœufs et tenez-vous prêt, parce que le Roi « Messie est né.

« A ces mots, le Juif étonné lui dit :

« — *Le Messie est né?* Et quel est son nom?

« — *Menahem*, c'est-à-dire *Consolateur*, répondit l'A- « rabe.

« Et quel est le nom de son père, lui demanda encore le « Juif?

« L'Arabe dit : Ezéchias (ce qui veut dire *la Puissance « de Dieu, fortitudo Dei).*

« — En quel lieu est-il né, demanda le Juif?

« — A Bethléem de Juda, répondit l'Arabe. »

Telle est la tradition des Juifs. Le Talmud de Jérusalem ajoute :

« Qu'avons-nous besoin d'apprendre cela des Arabes, « lorsqu'Isaïe nous l'a prédit clairement? »

Voici ce qui a porté les Juifs à imaginer ces fables. Voyant d'une part, que le terme prédit était passé; que Bethléem, lieu de sa future naissance, était ravagé; et considérant, d'autre part, qu'il n'y avait plus d'espoir que les prophéties si expresses touchant l'époque et le lieu de la naissance du Messie, pussent désormais s'accomplir, eurent recours à ces fictions.

Triste ressource que celle qui se réfugie dans le mensonge?

3° Produisons encore un récit de même espèce, qui se trouve dans le *Beressith Rabba.*

« Le R. Samuel rapporte que le R. Elie, homme très-
« vénéré des Juifs, voyageant le jour même de la ruine du
« temple de Jérusalem, entendit une voix céleste qui lui
« dit :

« — *La Maison du Sanctuaire touche à sa ruine !*

« Il partit donc et trouva les hommes occupés à labou-
« rer et à ensemencer leurs terres ; il leur dit :

« — Dieu est irrité contre nous, il veut détruire son
« temple et réduire ses enfants sous la servitude des ido-
« lâtres ; et vous, vous vous occupez de soins temporels !

« Alors la voix céleste se fit entendre et lui dit :

« — *Laissez-les, car le Sauveur d'Israël vient de naître.*

« Où est-il ? demanda Elie.

« La voix répondit :

« — *En Bethléem de Juda.*

« Elie alla donc en ce lieu ; et il y trouva une femme as-
« sise sur le seuil de sa maison, et il vit son enfant tout
« ensanglanté, étendu devant elle.

« — Ma fille, lui dit Elie, vous venez de mettre au
« monde un fils ?

« — Oui, lui répondit cette femme.

« Et que veut dire, demanda Elie, qu'il est ainsi étendu
« tout couvert de sang ?

« — C'est, lui dit-elle, un signe de grand malheur ; car
« le jour même qu'il naquit, la Maison du Sanctuaire a été
« détruite.

« Elie lui dit :

« — Prenez courage, ma fille, et ayez soin de cet en-
« fant, car sa main procurera le salut à Israël.

« Dès-lors, cette femme ranimée, prit soin de son en-
« fant.

« Elie la quitta et partit. Je reviendrai au bout de cinq

« ans, se disait-il, pour visiter le Sauveur d'Israël, et voir
« s'il est élevé à la manière des rois ou des anges qui servent Dieu. Il revint effectivement et trouva cette femme
« dans l'intérieur de sa maison.

« — Ma fille, lui dit-il, en quel état se trouve votre enfant?

« — Maître, lui répondit-elle, ne vous ai-je pas dit que
« c'était un malheur de le nourrir? Car le jour où il est né,
« la Maison du Sanctuaire fut détruite. Ce n'est pas tout :
« il a des pieds, et il ne marche pas : il a des yeux et il ne
« voit pas ; il a des oreilles et il n'entend point ; il a une
« bouche et il ne parle point, et le voici étendu à terre
« comme une pierre. Elie allait parler, lorsque les vents
« des quatre points du monde vinrent souffler sur l'enfant
« et l'emportèrent dans la grande mer.

« A cette vue, Elie déchira ses vêtements, s'arracha les
« cheveux, en s'écriant :

« — *Hélas! le salut d'Israël est perdu!*

« Alors vint une voix céleste qui lui dit :

« — Elie, il n'en est point ainsi que vous le dites ; mais
« il restera 40 ans dans la grande mer ; 80 ans dans la
« montée de la fumée (*in ascensu fumi*) parmi les enfants
« de Koré, et 80 ans à la porte de Rome, et dans le reste
« des années, il reviendra sur toutes les grandes villes jusqu'au terme du temps marqué ; *et residuo annorum revertetur super omnes civitates magnas usque ad temporis finem.* »

Il faut que les anciens rabbins aient eu le sens égaré et qu'ils aient jugé leur cause perdue, pour avoir eu recours à des fictions si étranges. Mais ils n'en attestent pas moins, que les oracles précités, 1 col., ont dû s'accomplir nécessairement à cette époque ; que le Christ a dû naître vers ce temps ; et qu'il est effectivement né avant la fin du temple et dans Bethléem, quoique, selon eux, il ne se soit pas en-

core manifesté. Ils ont cru, par ce moyen, éluder l'argument des prophéties.

Les rabbins modernes ne purent croire à une telle fable. Cependant, voyant qu'elle est dans leur Talmud comme un monument de la croyance où étaient leurs Pères touchant la venue du Messie, ils sont fort embarrassés pour expliquer cette ruse singulière de leurs ancêtres. Voyez le R. Nachmanides sur ce sujet dans *sa dispute* contre le frère Paul. (*Dans Wagenseil, tom.* II, *p.* 31 ; — Jérôme de Sainte-Foi, p. 35.)

II. — *Les Juifs, sur les autres circonstances de la venue de Jésus-Christ.*

Les seuls témoignages et aveux des Juifs Infidèles suffiraient pour montrer que les oracles d'Aggée et de Malachie ont été accomplis en Jésus. Car, comme il sera démontré ailleurs, ils reconnaissent que Jésus vint dans le temple, au temps de Pilate, d'Hérode et de Tibère :

Qu'il fut précédé de *Jean*, surnommé *Baptiste*, sous Hérode Antipas, tétrarque de Galilée ;

Qu'il fit de grands miracles ; qu'il y eut un très-grand tremblement de terre vers le temps de sa naissance (R. David) ; et de nombreux signes célestes, après sa mort, à l'occasion du temple (Talmud) ;

Qu'une multitude d'Israélites, comme le sable de la mer, et qu'une infinité de Gentils *de tous les royaumes* s'attachèrent à lui et à ses Apôtres.

Ces faits, rapportés par les Juifs, sont au fond la réalisation des oracles précités.

6e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES AUTEURS PROFANES.

I. — *Manifestation de Jésus-Christ avant la ruine du Temple. — Ebranlement général des peuples. — Frémissement des rois et des nations.*

1° Les historiens païens, contemporains des Apôtres, ainsi que les philosophes et les écrivains profanes de cette époque, placent tous l'apparition de Jésus avant la ruine du Temple de Jérusalem, au temps où Ponce-Pilate gouvernait la Judée, au nom de l'empereur Tibère. Ils rapportent, de plus, que l'idée du Christ Désiré travaillait dans l'esprit de tous les peuples et qu'il se faisait un grand mouvement vers la religion de Jésus-Christ.

Tacite, tout en rapportant indirectement que le *Christ parut sous Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, sous le règne de Tibère* (Annal., liv. xv, 44), *dit que sous Néron*, même encore avant la ruine du temple, *les sectateurs de ce Christ, après avoir été reprimés pour un temps, se multipliaient de nouveau, non-seulement dans la Judée, mais dans Rome même, quoiqu'ils fussent persécutés, crucifiés et haïs du genre humain.* Que signifie cette haine contre les Chrétiens? Si elle suppose la rigueur que les empereurs employaient pour détruire la religion de Jésus-Christ, elle marque également l'élan général des peuples qui désiraient l'embrasser, et qui l'embrassaient en effet, malgré les plus grands dangers.

Suétone rapporte qu'il y avait dans la capitale de l'univers une si vive et si constante agitation *au sujet du Christ*,

que Claude, par un édit, chassa les Juifs de la ville de Rome. (*Vie de Claude*, c. 25).

Si donc les peuples, si Rome elle-même, le centre du paganisme, étaient si préoccupés de Jésus-Christ, l'oracle d'Aggée : *j'ébranlerai tous les peuples*, s'accomplissait.

Les Païens, comme nous le verrons, remarquèrent avec émotion la chute des idoles, la cessation subite des oracles, le trouble général des nations à la venue du grand Dominateur, — de grands tremblements de terre, — des signes célestes extraordinaires, — des événements nouveaux, — des phénomènes surnaturels et miraculeux vers cette époque de Jésus, le frémissement et la commotion des Gentils à la vue de la Prédication évangélique, l'armement des princes et des empereurs contre cette nouvelle doctrine, les tourments et les supplices les plus horribles mis en œuvre contre les Disciples du Christ; enfin le monde entier profondément remué, marchant vers un changement général et vers une nouvelle ère.

Sénèque, le philosophe, *Juvénal*, l'ancien commentateur de ce poète, *Lucien*, *Celse*, *Phlégon*, *Thallus*, *Pline*, *Tacite*, *Dion*, les *Chroniques* des peuples orientaux, *Porphyre*, *Julien l'Apostat*, etc., nous fourniraient de nombreuses preuves pour justifier ces propositions.

2° Ces divers auteurs, la plupart très-rapprochés des temps apostoliques, placent ou supposent l'apparition de Jésus vers les temps d'Auguste et de Tibère, son successeur, et par conséquent avant la fin du temple. Car le Temple fut détruit sous l'empereur Vespasien, successeur de Néron, comme le rapportent Tacite, Josèphe, Suétone, Dion et les autres historiens.

Julien l'Apostat disait que Jésus était né sous Auguste et qu'il était l'un des sujets de cet empereur. Il ajoutait qu'il pouvait prouver son assertion en ouvrant sur-le-champ les

Tables du recensement qui fut fait par Quirinus, en vertu d'un édit de César Auguste.

3° Les Livres Sacrés de l'Inde placent à la même époque l'apparition *d'un certain Chrixnen qui, à sa naissance, échappa à la colère d'un roi, lequel bientôt après fit massacrer tous les enfants nés dans le même temps.* (Bagavadam).

Dans le poëme sacré intitulé : *Barta-Chastram*, la date de la naissance de leur dieu *Wichnou Jesoudou*, qui n'est autre que Jésus, comme nous le verrons plus loin, correspond à la date que les Chrétiens assignent à la naissance de Jésus.

Le rabbin Abraham-ben-David a donc eu raison de dire que les historiographes des nations étrangères affirment que Jésus naquit au temps d'Hérode. Mais je ne sais où il a trouvé que ces mêmes historiens disent que Jésus-Christ a été crucifié sous le règne d'Archélaüs, fils d'Hérode. Car tous disent qu'il a souffert sous Ponce-Pilate qui a gouverné la Judée quelques années après Archélaüs. Rangerait-il parmi les années de ce prince les années de la préture de Pilate? Pour lui, ce rabbin pense qu'il *est probable*, vu un passage du Talmud, que Jésus a existé du temps du roi Alexandre Jannée, 80 ans avant notre ère. Mais on sait que quelques rabbins n'ont cherché à placer la naissance de Jésus si loin de la ruine du Temple, qu'afin que la destruction du temple ne parut pas être arrivée sitôt après son crucifiement et en punition du déicide des Juifs. Au reste, loin que cette erreur rabbinique infirme en rien le fait que nous établissons, qu'au contraire, elle tend à le confirmer. Car elle indique que Jésus a paru pendant la durée du temple ; ce qui était à démontrer. *(Chronogr. des Hébreux, dans Génébrard).*

Nous reviendrons plus loin sur cette opinion talmudique, et nous la réfuterons en ce qu'elle a d'exagéré.

II. — *Jésus a été le Désiré des Nations.*

Jésus ayant apporté sa Loi au monde, toutes les nations l'acceptèrent avec empressement ; celles qui n'avaient point entendu parler de lui, le désiraient comme le malade désire le médecin, comme la terre altérée attend les pluies du ciel. Les peuples, tels que ceux de la Chine chez qui l'écho évangélique avaient retenti dès le temps des Apôtres, souhaitaient ardemment de le contempler ou d'entendre sa doctrine : « Les peuples l'attendent, disait Mentius, comme les « plantes flétries attendent la rosée. Ce Saint opérera un « grand changement parmi tous les peuples. L'univers re- « tentira de son nom, sera rempli de sa magnificence. Les « peuples se prosterneront devant lui, seront renouvelés « par sa doctrine, etc. » (*Tschoug-Joug.*)

L'empereur Men-Ti, vers l'an 63, envoya une ambassade pour chercher le Saint ou du moins pour rapporter sa doctrine.

Concluons que Jésus est véritablement *le Désiré des nations* qui est venu dans le temple de Zorobabel, selon les oracles d'Aggée, de Malachie et de Daniel, et qu'il n'en saurait venir d'autre, puisque ce temple est détruit.

CHAPITRE VII.

DE LA TENTATION DU CHRIST.

1re COLONNE

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

I. — Comment Dieu sauvera le Juste de la tentation de Satan.

PSAUME XC.

Ce psaume parle du juste en général, tout en ayant en vue *le Juste par excellence*, et les tentations qu'il aura à éprouver de la part du Prince des ténèbres. Eusèbe l'entend et l'explique du Christ ; S. Irénée, S. Ambroise, S. Augustin, l'interprètent de même ; quoique communément on l'explique du juste en général. Mais nous sommes fondé à croire qu'il y est question de ces deux objets en même temps, ainsi que cela se voit au *deuxième chapitre de la Sagesse*, où, selon le sentiment commun, il s'agit et des justes en général et du Christ en particulier, qui est le Juste par excellence. C'est donc d'après ce principe que nous interpréterons ce psaume dicté par le Saint-Esprit.

1. *Qui habitat in adjutorio altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.*	1. Celui qui ne compte que sur le secours du Très-Haut, habitera tranquillement sous la protection du Dieu du ciel.
2. *Dicet Domino : susceptor meus es tu, et refugium meum ; Deus meus, et sperabo in eum.*	2. Il dira au Seigneur : vous êtes mon protecteur et mon asile : c'est mon Dieu, j'espérerai en lui.

Ce que dit la *Midras Tehillim*, ou *glose des psaumes* sur la tentation du Messie par Satan. — *Prophétie figurative.*

« Que signifie ce qui est écrit en Daniel, 2, *et il y aura* « *une grande lumière avec lui ?* Rabbi Abba répond : c'est la « lumière du Roi Messie ; et cela vous montre que dès lors « Dieu l'a fait ; et que pour sa génération il avait enfermé « cette lumière sous le trône de sa gloire. Sur quoi Satan « vint se présenter devant Dieu et dit : — Seigneur du « monde, cette lumière enfermée ainsi sous le trône de vo- « tre gloire, pour qui est-elle ? Dieu lui répond : — Pour la « génération du Messie. Satan réplique : — Seigneur du « monde, permettez-moi donc de le tenter. Dieu lui dit : — « Tu ne saurais avoir puissance sur lui. Satan répondit de « nouveau : — Accordez-moi seulement cette permission et « laissez moi faire du reste ; car j'en viendrai bien à bout « (*et ego potero*). Dieu lui dit alors : — Puisque tu es as- « sez osé pour le faire, je te chasserai hors du monde. Et « dès cette heure-là, Dieu commença à faire un contrat « d'alliance avec le Messie. » (De Vigenerre, *illustrations sur l'hist. de Chalcondile*, p. 166. — *Gal.*, *l.* 8, *c.* II.)

Le R. Haccados (*in Gale Razeya*), parle des *quarante jours que le Messie passera dans le Désert, pour y pratiquer des œuvres de pénitence, ad affligendam animam, avant qu'on le fasse mourir.* (Gal., l. VIII. 24.)

Où les Thalmudistes ont-ils puisé l'idée de la future tentation du Messie par Satan ? C'est ce qu'on ignore. Peut-être est-ce dans le troisième chapitre de Zacharie, où Jé-

sus, fils de Josédech, et figure prophétique du Christ, comme le reconnaissent tous les anciens Pères (Calmet), est représenté *dans une lutte avec Satan. Le Seigneur réprime Satan, glorifie Jésus, et lui* prédit qu'il est en cela la figure de l'Orient, c'est-à-dire du Christ. *(Voyez cette figure).* Il est donc certain que le Messie doit vaincre les attaques et les tentations du Démon.

3. *Quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium, et a verbo aspero.*

3. Parce qu'il me délivrera des piéges de mes ennemis, et du filet des langues empoisonnées.

Maintenant, le Prophète quitte le ton didactique, pour apostropher le Juste, et particulièrement le Juste par excellence, qu'il a surtout en vue. Il décrit ses futurs triomphes sur Satan et sur tous les Esprits de malice.

4. Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.

4. Il vous couvrira de son ombre, et vous espérerez sous la protection de ses ailes.

5. Scuto circumdabit te Veritas ejus : non timebis a timore nocturno;

5. Sa vérité vous environnera comme d'un bouclier : vous ne serez troublés ni par des frayeurs nocturnes.

6. A sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu, et dæmonio meridiano.

6. Ni par les flèches décochées pendant le jour, ni par les affaires qu'on vous suscitera dans les ténèbres, ni par les assauts des démons du midi.

7. Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis : ad te autem non appropinquabit.

7. Mille ennemis tomberont à votre gauche, et dix mille à votre droite ; et le mal n'arrivera pas jusqu'à vous.

8. Verumtamen oculis tuis considerabis, et retributionem peccatorum videbis.

8. Ils auront voulu vous nuire, mais vous jetterez les yeux de toute parts, et vous verrez quel est le châtiment des impies.

9. Quoniam tu es, Domine, spes mea; Altissimum posuisti refugium tuum.

9. Car, Seigneur, vous êtes mon espérance ; vous avez placé votre asile dans le Très-Haut.

Selon Eusèbe, *c'est comme si le Prophète disait au Christ* : « *Parce que vous, Seigneur, qui êtes mon espérance (de moi qui fais cette prophétie), vous avez choisi le Dieu suprême pour votre refuge.* » Puisque vous avez pris la protection paternelle du Très-Haut pour votre refuge, ô Seigneur Christ, dit le psalmiste, le mal n'approchera pas de vous.

10. Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.	10. Le mal n'approchera point de vous, et les fléaux seront éloignés de votre demeure.
11. Quoniam Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis.	11. Car il a ordonné à ses Anges de prendre soin de vous, et de vous garder dans toutes vos démarches.
12. In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.	12. Ils vous porteront dans leurs mains, pour que vos pieds ne heurtent point contre la pierre,

S. Bernard fait observer sur ces paroles, qu'il s'agit de *marcher dans les voies ordinaires*, et non point de *se précipiter* dans des entreprises insensées ; que Dieu protége celui qui se trouve dans les dangers, et qui invoque son assistance ; mais que ce serait tenter Dieu témérairement, de se placer soi-même dans le danger, par exemple, de se jeter du haut d'une tour, afin d'avoir lieu d'invoquer Dieu et d'être miraculeusement sauvé par lui.

13. Super aspidem, et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem.	13. Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon.

Les trois versets qui restent et qui peuvent s'expliquer du Messie, le Juste par excellence, s'entendent également des récompenses et de la gloire de la bienheureuse immortalité que Dieu accordera à tous les justes. — On peut consulter Eusèbe sur l'application de ce psaume au Messie. *(Démonst. évang., liv.* IX, *in hunc psal.)*

14. Quoniam in me speravit, (l'hébreu :) *quoniam in me complacuit,* liberabo eum; protegam eum, quoniam cognovit Nomen meum.

14. Parce qu'il a mis ses complaisances en moi, je le délivrerai aussi : je l'exalterai, parce qu'il a connu mon nom.

15. Clamavit ad me, et ego exaudiam eum : cum ipso sum in tribulatione : eripiam eum, et glorificabo eum.

15. Il m'invoquera à grands cris, et je l'exaucerai; je serai avec lui dans la tribulation, je le délivrerai et je le glorifierai.

16. Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutare meum.

16. Je lui accorderai de longs jours ou une éternité de jours, et je lui ferai voir le salut éternel que j'ai annoncé.

Nous allons, dans chacun des numéros de la *Seconde Colonne qui suit*, comparer les circonstances de la Tentation de Jésus-Christ avec chaque verset correspondant du Psaume prophétique xc.

Nous y remarquerons aisément le merveilleux accord qui existe entre les Prophètes et les Evangélistes, au sujet de ce fait messianique.

Le Christ, par un dessein de la Providence, étant la haute Personnification du Juste, en général, nous reconnaîtrons avec l'Eglise, que cette tentation n'est pas propre à Jésus-Christ seul, mais qu'elle est une épreuve commune à tous les Chrétiens, ses disciples et ses membres.

2e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Histoire de la tentation de Jésus dans le Désert. (Matth. 4, Luc, 4.)

Jésus, étant rempli du Saint-Esprit, revint après son baptême des bords du Jourdain, et fut poussé par l'Esprit dans le Désert. Il y demeura quarante jours, et il était tenté par le Diable. Et il ne mangea rien durant ces jours-là ; et, lorsque ces jours furent passés, il eut faim. Alors Satan lui dit : Si vous êtes le fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit : il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Satan le transporta alors dans Jérusalem, la Ville Sainte ; et l'ayant placé sur le haut du Temple, il lui dit : si vous êtes le fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas, car il est écrit : qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous garder, et qu'ils vous soutiendront, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre ; Jésus lui répondit : il est écrit, vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Satan le transporta encore sur une haute montagne, et lui fit voir en un moment tous les royaumes du monde ; il lui dit : je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes ; car elle m'a été donnée, et je la donne à qui il me plaît. Si donc vous voulez m'adorer, toutes ces choses seront à vous. Jésus lui répondit : vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Le Diable ayant achevé toutes ces tenta-

tions, se retira de lui pour un temps, et aussitôt les Anges s'approchèrent et ils le servaient.

1. Jésus est le Messie, dont il est dit dans les Prophètes : *Voici mon fils dont je prendrai la défense.* (Isaï, 42, I) ; *mon âme s'est complue en lui ; j'ai envoyé mon Esprit sur lui.* Il se retire dans la solitude pour prier son Père. Le Père l'a appelé *son fils bien-aimé*, et par conséquent il ne souffrira pas qu'il soit vaincu et maltraité par ses ennemis. Jésus se repose donc en paix sous la protection du Dieu du ciel, car c'est le Dieu du ciel qui l'a pris sous son ombre, comme il vient de le faire entendre du haut des cieux.

2. *Il dira au Seigneur : vous êtes mon défenseur et mon refuge ; il est mon Dieu, et j'espérerai en lui.* Jésus, après avoir fini sa prière sur les bords du Jourdain, se rend au Désert et y prie pendant quarante jours et quarante nuits. Alors le Démon vient tenter le fils de l'homme ; il vient accompagné d'une foule de mauvais esprits, pour faire éprouver à Jésus la plus rude de toutes les tentations. Mais Jésus s'est mis sous la protection de Dieu son Père ; il ne craindra rien de la part de tous ces ennemis qui l'environnent, parce qu'il a mis son espérance en lui ; et cette confiance dans le Seigneur le délivrera des filets qui lui sont tendus par ces Esprits.

3. Le Démon et les Esprits de malice qui remplissent l'air et qui, comme des lions rugissants, cherchent des victimes à dévorer, s'efforcent de faire tomber Jésus dans leurs piéges, non pas en l'attaquant de front et à force ouverte, mais en lui dressant adroitement des filets qui puissent n'être pas aperçus, et en lui suggérant, s'il était possible, des pensées de vanité, d'orgueil et de sensualité, comme nous l'apprend l'Evangile. Car il est dit, (*Matth.* IV, 4), qu'il

a été conduit par l'Esprit-Saint dans le Désert, pour y être tenté par le Diable. Il y resta quarante jours et quarante nuits parmi les *Bêtes*, et S. Marc dit que durant ce temps *il était tenté par Satan, et tentabatur à Satanâ.* Le tentateur essaie d'abord de surprendre Jésus par le côté qui semble lui donner prise ; après quarante jours de jeûne, *Jésus eut faim.* Satan lui dit donc avec adresse que, puisqu'il *est le fils de Dieu*, il pouvait dire *aux pierres* de se changer *en pains.* C'était lui suggérer un motif de vanité et de sensualité. Jésus voit le piége.

4. Alors il se remet entre les mains de Dieu, place en lui toute sa confiance.

5. Il s'arme de la parole de Dieu ; il la cite, afin de vaincre la tentation ; *il est écrit*, dit-il à Satan : *l'homme ne vit pas que de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* C'est ainsi que la Vérité de Dieu, ou la Parole divine devient son bouclier pour repousser les traits du tentateur.

6. Cette parole de Dieu le met à couvert du Démon, sous quelque forme qu'il se déguise, de quelque moyen qu'il use, en quelque temps qu'il lance ses traits. Il pare à toutes les flèches de l'ennemi, soit qu'il l'attaque en plein jour, soit qu'il le fasse de nuit et qu'il dirige ses opérations infernales dans l'obscurité des ténèbres.

7. Jésus, armé de la parole de la Vérité, met en fuite le Prince des ténèbres avec des milliers d'Esprits de malice et de Puissances ennemies. (Eusèbe, *Dém. év.*, *l.* IX, *in ps.* 90).

8. Par cette victoire sur toute la force du Prince du mal, il prélude à cette autre victoire qu'il doit remporter sur

lui, lorsqu'il reléguera des *légions de démons* dans des corps immondes, et de là dans l'abîme, pour y être tourmentés. *Venisti perdere nos !* diront-ils à Jésus.

9. Jésus se confie uniquement en Dieu son Père ; la parole divine est sa nourriture ; il place tout son appui dans le Très-Haut.

Ce que son ennemi considérant, il essaiera habilement de le faire succomber par le moyen même sur lequel il s'appuie, c'est-à-dire, en cherchant à convertir son humble et filiale confiance en une vaniteuse présomption.

10. Satan voit donc qu'il ne saurait faire tomber Jésus, ni accabler son corps de fléaux, comme il fit à l'égard de Job et d'autres saints personnages, parce que Jésus le repousse avec le glaive de la parole divine, et qu'il se confie et se réfugie dans le sein de Dieu son Père.

11 et 12. C'est pourquoi cet Esprit de malice et de ruse fait semblant de s'avouer vaincu, et de reconnaître la force invincible de l'arme spirituelle dans laquelle Jésus met son recours. Pour mieux réussir à changer sa confiance en présomption, Satan cite aussi des paroles de l'Ecriture, qui ont rapport à la Personne divine de Jésus. Le transportant donc dans la ville sainte, et le plaçant sur le pinacle du temple, il lui dit : *si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit : il a chargé ses Anges du soin de votre personne, pour qu'ils veillent à votre conservation, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre quelque pierre.*

Ces paroles de l'Ecriture, qui s'appliquent dans leur vrai sens à Jésus, comme S. Matthieu et S. Marc le font entendre, *(Marc.* I, 13, *et Matth.* IV, 11*)*, ne l'empêchent point de continuer à repousser les perfides insinuations de Satan

par le même glaive de la parole sainte. (Génébrard reconnaît que le texte précité regarde Jésus-Christ d'une manière spéciale, et le Juste d'une manière générale.)

Jésus répond donc à Satan : *il est écrit, tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.* Cet Esprit séducteur avait abusé de l'Ecriture, en la tronquant, et en la prenant dans un sens qu'elle n'a point. — Jésus vainquit également une plus forte et dernière tentation.

Alors le Diable ayant achevé toutes ces tentations, se retira *de lui pour un temps*, c'est-à-dire pour cette fois, *et aussitôt les Anges s'approchèrent, et ils le servaient ;* ils lui servaient à manger.

13. C'est ainsi que Jésus, qui était venu se fortifier par la retraite avant de commencer son ministère public, vainquit d'abord et foula aux pieds le Démon et tous les Esprits de malice ses suppôts, que partout l'Ecriture nomme *serpent antique*, *dragon tentateur de nos frères*, *serpents*, *scorpions*, *et toute la puissance de l'ennemi.* (Luc, x, 19). Il était préservé des atteintes de toutes *ces bêtes* féroces, *parmi lesquelles il se trouvait dans le désert*, (*Marc*, I, 13). Or quelles étaient ces bêtes, sinon celles dont parle le psaume quatre-vingt-dix, *l'aspic et le basilic*, *le lion et le dragon ; vous les foulerez aux pieds.* Et que représentaient-elles ? Les démons impurs, les puissances ennemies et les Esprits de malice. *(S. Ignace, Eusebè, Ibid. ut supra).* Jésus accomplissait déjà les prophéties, en triomphant de ces puissances contraires, et en méritant que les Anges descendissent du ciel pour prendre soin de lui et le servir. *Angelis suis mandavit de te...*

14. Jésus, en qui Dieu se complaisait, mettait également ses complaisances en son Père. Il le glorifia, et Dieu s'est plu à le combler d'honneur.

15. Dans sa Passion et sur la croix, Jésus poussera des cris vers son Père. Son Père l'entendra, le délivrera de la mort, et le glorifiera par la Résurrection et par un éclatant triomphe sur tous ses ennemis.

16. Selon les Docteurs, ces *longs jours* signifient ici les jours de la bienheureuse éternité ; et *ce salut* marque le salut ou la glorieuse félicité de la vie future, dans laquelle la sainte Humanité de Jésus sera exaltée et environnée de splendeur.

3e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PREMIERS PÈRES SUR LA TENTATION DE JÉSUS DANS LE DÉSERT, — INSTITUTION DU CARÊME EN MÉMOIRE DE SON JEUNE DE QUARANTE JOURS.

I. — S. Ignace (an 30-106), parle de l'audace qu'eut Satan de tenter Jésus-Christ ; après avoir raconté succinctement toutes les circonstances de son Baptême, et avoir enseigné que le Démon ignorait beaucoup de choses relatives à Jésus-Christ, il dit en s'adressant au tentateur :

« Tu voyais un homme jeûner quarante jours et quarante « nuits, sans prendre aucun aliment humain ; tu le voyais « servi par ces Anges, que tu détestais, après l'avoir vu « baptiser, comme un homme ordinaire et sans en savoir la « cause. Lorsqu'après son jeûne, il éprouvait la faim, tu « le tentais comme un homme ordinaire, sans connaître « qui il était. Car tu lui disais : *si vous êtes fils de Dieu,* « *dites que ces pierres deviennent des pains !* Ces mots : *si* « *vous êtes*, sont une marque que tu ne le savais pas. Car « si tu l'eusses su réellement, tu aurais compris que le « Créateur du monde pouvait aisément et créer ce qui « n'existe pas, et changer ce qui existe. Tu tentes par la « gourmandise le nourricier de tous ceux qui sont privés « de nourriture. Et tu tentes le Seigneur de gloire, oubliant « malicieusement que *l'homme ne vit pas seulement par le* « *pain, mais* par l'effet de *toute parole qui sort de la bouche* « *de Dieu.* Car si tu avais su qu'il était le fils de Dieu, tu « eusses su que Celui qui avait durant quarante jours et « autant de nuits conservé sans nourriture un corps périssable, pouvait perpétuellement le conserver de même.

« Pourquoi donc a-t-il faim ? C'est pour montrer qu'il avait « réellement revêtu un corps sujet aux mêmes souffrances, « que ceux des autres hommes. Dans le premier cas, il « montre qu'il est Dieu ; dans le second, qu'il est homme « aussi. »

X. « Toi donc qui es tombé du faîte de la gloire, comme « un éclair, tu oses dire au Seigneur : *jetez-vous d'ici en bas!* « Tu oses le dire à Celui aux yeux de qui tout ce qui existe, « n'est que comme un néant ; tu oses provoquer à la vaine « gloire Celui qui est étranger à toute ostentation ! En « outre, tu fais semblant de citer l'Ecriture à son sujet : « *car il a chargé ses Anges de prendre soin de vous, ils vous* « *prendront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez* « *votre pied contre quelque pierre ;* et tu feins d'ignorer le « reste, qui te concerne toi et tes ministres : *vous marcherez* « *sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et* « *le dragon.* »

XI. « Si donc tu dois être foulé sous les pieds du Sei- « gneur, comment tentes-tu Celui qui ne peut être tenté ? « Oubliant le précepte du législateur : *tu ne tenteras pas le* « *Seigneur ton Dieu.* Tu oses même, scélérat, t'attribuer « les œuvres de Dieu, et assurer que le domaine t'en a été « livré ; tu proposes au Seigneur ta chute à imiter ; et les « choses qui sont à lui, tu promets de les lui donner, à « condition qu'il se prosternera à terre pour t'adorer. Com- « ment n'as-tu pas eu horreur de proférer cette parole con- « tre le Seigneur, ô toi, l'Esprit le plus méchant de tous « les Esprits de malice ? Tu as été vaincu par la gourman- « dise, couvert de honte par ta vaine gloire ; tu entraînes « à l'iniquité par l'avarice et l'ambition. O toi, Béliar, Dra- « gon, Déserteur, Serpent tortueux, qui fus infidèle à Dieu, « qui fus séparé du Christ, éloigné de l'Esprit-Saint,

« chassé du chœur des Anges, ô toi, rebelle aux Lois de « Dieu, l'Ennemi des justes, qui te déchaînas contre les « deux premiers hommes, et qui détournas du commande- « ment de Dieu ceux qui ne t'avaient blessé en rien ; qui « excitas contre Abel l'homicide Caïn ; qui pris les armes « contre Job, tu dis au Seigneur : *si vous vous prosternez à* « *terre pour m'adorer !* O audace ! O folie ! Esclave fugitif, « esclave digne de tous les fouets, tu te révoltes contre un « Maître plein de bonté ? A un Seigneur si grand, au Dieu « de toutes les créatures visibles et invisibles, tu dis : *si* « *vous vous prosternez pour m'adorer !* »

XII. « Mais le Seigneur est plein de longanimité, et il « n'anéantit pas celui qui par ignorance tient un tel lan- « gage, mais il répond d'un ton calme : *retire-toi, Satan !* « Il ne dit pas : *retire-toi, arrière moi ;* car il est impossible « qu'il se convertisse ; mais : *retire-toi, Satan*, vers ce que « tu as choisi et embrassé par méchanceté. Car pour moi, « je sais qui je suis, par qui je suis envoyé, et qui il faut « adorer. *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras* « *que lui.* Je ne connais qu'un Dieu, que celui-là seul, que « tu abandonnas. Je ne suis point opposé à Dieu. Je recon- « nais sa souveraineté ; je connais le Père, l'auteur de ma « génération. »

XIII. « Voilà, frères, ce que l'affection que j'ai pour « vous, m'a porté à vous écrire, afin de vous exhorter à « *procurer* la gloire de Dieu ; non point que je sois quelque « chose, mais je me considère comme votre frère...Ne mé- « prisez point la Quarantaine, car elle renferme l'imitation « de la conduite du Seigneur. Την τεσσαρακοστην μη εξουθε- « νεῖτε · μίμησίν γαρ περιεχει της του κύριου πολιτείας. Et « après la Quarantaine, ne négligez pas la semaine de la « Passion ; mais jeûnez. » (S. Ignace, *epist. ad Philipp.*)

Le livre des *Constitutions Apostoliques* dit de même : « Vous observerez le jeûne de la Quarantaine, qui renferme « le souvenir de ce qu'a fait le Seigneur. Que ce jeûne soit « célébré avant le jeûne de Pâques. » (*Constit.*, *l.* v, 13.)

Les *Canons des Apôtres* prononcent la déposition de tout clerc « qui ne jeûne pas dans la Quarantaine, le mercredi « et le vendredi de la semaine d'avant Pâques. » (*Can.*, 61.)

S. Justin, dans son Dialogue avec Tryphon : « Aussitôt « que Jésus eut quitté le fleuve du Jourdain, où se fit en- « tendre la voix qui avait dit : *vous êtes mon fils*, *je vous ai* « *engendré aujourd'hui*, le Démon s'approcha de lui pour le « tenter; il poussa l'audace jusqu'à lui dire : *adore-moi !* Jé- « sus lui répondit : *retire-toi, Satan! Tu adoreras le Seigneur* « *ton Dieu*. Le Démon espérait le faire tomber dans ses « pièges, comme il y avait fait tomber Adam. » n° 103.

S. Irénée, *l.* v, *c.* 21 : « Le Christ, dans sa lutte et son « triomphe sur l'Ange rebelle, a suivi la marche qui lui « avait été tracée par la loi et d'après les ordres du Père. « D'abord, il jeûne pendant quarante jours comme Moyse « et Elie ; ensuite il eut faim, pour montrer qu'il était « homme comme nous et assujetti à tous nos besoins ; car « il est naturel que l'homme ait faim quand il est privé de « nourriture ; ensuite il fallait qu'il allât dans le Désert « pour s'offrir à la tentation du démon. Et de même que, « dans le Paradis terrestre, ce fut par la gourmandise que « le démon tenta l'homme, qui n'avait pas besoin de manger, « à violer l'ordre de Dieu et à commettre le péché, ainsi « l'homme, représenté par le Christ, qui avait faim après « avoir jeûné, devait être inutilement tenté par le démon, « qui ne put le dissuader de cette nourriture, qui est donnée « par Dieu même. Et, en effet, lorsque le démon, pour le « tenter lui dit : « *Si tu es le fils de Dieu, dis que ces pier-* « *res deviennent des pains*, » le Seigneur lui répond en lui « opposant le précepte de la loi, qui dit : « Il est écrit,

« *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole* « *qui sort de la bouche de Dieu.* » Mais à cette question du « démon, *si tu es le fils de Dieu*, le Christ ne répond pas, et « il le confond en se montrant à lui dans toute son huma- « nité, et, en lui parlant au nom de la loi de Dieu, il arrête « le premier élan de son orgueil. Ainsi le péché de gour- « mandise, qui eut lieu dans le Paradis terrestre par Adam « et Eve, fut déjà racheté par la faim que souffrit le Christ « dans le Désert. Le tentateur, repoussé d'abord, revient à « la charge ; il fait usage du mensonge, voulant avoir l'air « de combattre à armes égales. Il transporte donc le Christ « sur le sommet du temple, et là il lui dit : « *Si tu es le* « *fils de Dieu, jette-toi en bas* ; car il est écrit *qu'il t'a confié* « *à ses Anges, et qu'ils te porteront dans leurs mains, de peur* « *que ton pied ne heurte contre la pierre.* » Ainsi il cherche « à voiler son mensonge, en invoquant l'autorité de l'Ecri- « ture ; tous les hérétiques font de même. Et, en effet, l'E- « criture dit bien, *il t'a confié à ses Anges*, mais nulle part « elle ne dit, *jette-toi en bas*. Le démon supposait de son « autorité ces paroles dans l'Ecriture ; mais Notre-Seigneur « le confond par cette réponse : « Il est encore écrit : *Tu* « *ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.* » Il montre par le « précepte qui est dans la loi, qu'il n'est jamais permis à « l'homme de tenter Dieu ; et quant au démon, qu'il ne de- « vait pas non plus tenter Dieu, bien qu'il se montrât à lui « sous la forme d'un homme. Ainsi l'orgueil du serpent fut « confondu par l'humilité de l'Homme-Dieu ; ainsi l'ennemi « fut d'abord vaincu doublement par l'Ecriture, quand il la « falsifiait pour persuader ce qui était contraire à la loi, et « ainsi, ne pouvant cacher sa pensée, sa haine contre Dieu « fut mise à découvert. Le tentateur fut donc couvert de « confusion ; alors, ramassant en lui-même toutes ses forces « et usant de tout ce qu'il avait de puissance pour inventer « une ruse qui eût plus de succès, il revint à la charge une

« troisième fois, et montra au Christ tous les royaumes de « la terre, en lui disant, comme le rapporte S. Luc : Je te « donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royau- « mes, car ils me sont livrés, et je les donne à qui je veux ; « toi donc si tu veux m'adorer, tout sera à toi. Jésus alors, « pour lui montrer qu'il savait qui il était, lui dit : « Satan, « il est écrit : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne « serviras que lui seul.* » Ainsi, par ces mots, il le dévoile « et lui rappelle qui il est lui-même ; car le mot *Satan*, en « hébreux, signifie *Apostat.* Le Christ vainquit donc encore « une troisième fois le tentateur ; alors, sa défaite étant « entière et assez complète, il le repoussa loin de lui. Ainsi « le péché commis par Adam par la transgression du com- « mandement de Dieu, fut expié par l'obéissance du fils « de l'homme et par sa fidèle observation du précepte di- « vin. *(Ibid., l.* III, 19 ; *et liv.* IV, 6 ; S. Clém. Alex., *Strom., l.* II, 5 ; Tertull., *adv. Prax., c.* I ; *et lib.* V, *adv. Marcion., p.* 243, *etc.*)

Le premier Adam avait perdu le genre humain en cédant à la tentation du démon et en succombant à un péché d'orgueil et de sensualité. Il a fallu que le second Adam, le fils de Dieu, fait homme pour sauver le genre humain, vainquît le démon en repoussant ses propositions et ses tentations de sensualité et d'orgueil..

II. — Les habitants de la Palestine montrent aux étrangers une montagne fort haute de la tribu de Benjamin, près de Jéricho, entre Bethaven et le Sépulcre de Débora, et rapportent que ce fut sur cette montagne que le démon transporta Jésus-Christ pour lui faire voir tous les royaumes du monde, lui promettant de les lui donner, s'il voulait se prosterner devant lui et l'adorer ; à quoi le Sauveur répondit : *Retire-toi, Satan ; car il est écrit : tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul.* Le démon le

quitta dès lors, et les Anges l'abordèrent et le servirent. Les habitants donnent à cette montagne très-élevée le nom de *Montagne du Diable.* — (Voir *Sanson et les autres géographes.*)

DESCRIPTION DU DÉSERT DE LA QUARANTAINE ET DE LA MONTAGNE DE LA TENTATION

PAR LE PÈRE MORISON.

« Ce désert, où Jésus-Christ triompha du Démon avec tant d'éclat, est à un quart de lieue de la fontaine d'Elisée, et à trois quarts de lieu de Jéricho, du côté du nord. Je suis persuadé qu'il est peu de déserts au monde aussi affreux que celui-là, et je suis obligé d'avouer que, quelque tristes que soient ces vastes solitudes de l'Arabie Pétrée que je traversai, passant d'Egypte à Sinaï, elles n'ont en comparaison rien qui ne soit agréable. Ce champ de bataille et du triomphe du Sauveur est au pied d'une montagne que nous appelons *la Montagne de la Quarantaine*, à cause du jeûne de quarante jours qu'il y souffrit pour venger Dieu, par cette abstinence si longue et si rigoureuse, des péchés que nous devions commettre par nos excès de bouche et par notre intempérance.

« Cette montagne fameuse, qui se courbe et s'abaisse insensiblement du côté du Septentrion, est extrêmement élevée du côté du couchant, où elle est absolument inaccessible, n'étant autre chose qu'une suite de rochers escar-

pés et brûlés des ardeurs du soleil. Cette façade de rochers dont la seule vue jette la terreur dans l'âme de ceux qui se proposent d'y monter, est percée en plusieurs endroits, et c'est là où, parmi plusieurs grottes de grandeurs et de figures différentes, se trouve celle que le Sauveur du monde consacra par sa présence dans cette solitude de quarante jours à laquelle il joignit l'austérité du jeûne et la ferveur de la prière, pour nous marquer quelles doivent être nos retraites si nous voulons qu'elles nous soient utiles. Le péril auquel s'exposent ceux qui entreprennent d'aller visiter ces saintes grottes est si évident, qu'il se trouve peu de pélerins qui aient assez de résolution pour y monter. D'environ quarante que nous étions, plus de trente restèrent au pied de la montagne, et se contentèrent de révérer de là ces sanctuaires. Le révérendissime Père, craignant plus pour moi que moi-même, m'avait fort exhorté à prendre le parti de ceux qui ne crurent pas devoir exposer leur vie pour satisfaire leur dévotion ; mais me souvenant d'avoir, cinq ou six mois auparavant, grimpé sur la cime des montagnes de Sinaï et de Sainte-Catherine, qui sont infiniment plus hautes et plus pénibles, je ne pus me figurer que celle de la Quarantaine fût plus dangereuse; en quoi je me trompais fort. Quoi qu'il en soit, plus animé peut-être de présomption que de vraie confiance en Dieu, je suivis l'exemple de ceux que je vis déterminés à tout risquer, et mon esprit s'affermit de telle sorte que j'exécutai heureusement un projet que je n'avais pu former sans trembler, et auquel je ne pense jamais sans frayeur et sans être surpris de ma témérité.

« Du pied jusqu'au tiers de la montagne, on monte avec plus de fatigue que de danger, par un chemin extrêmement rapide, mais un peu écarté du précipice. Ce chemin aboutit à un autre taillé dans le roc, qui s'élève en forme de degrés, et se termine à une certaine partie du rocher

qu'on accroche comme on peut pour se rendre dans un sentier qui peut avoir deux pieds dans sa largeur la plus considérable, sur environ vingt pas de longueur. Ce sentier, dont on se tire en détournant les yeux d'un précipice affreux qu'on a sous ses pieds, et en s'attachant des mains au rocher, est l'écueil ordinaire de la fermeté de la plupart de ceux qui se sont trouvés d'abord assez courageux pour se proposer de monter aux saintes grottes. C'est le *nec plus ultra* de ces prétendus Hercules, dont le sang commence à se glacer, le visage à pâlir, la tête à s'appesantir et les pieds à trembler. Retourna donc en arrière qui voulut et qui craignit les vertiges; mais, à l'égard de six religieux de nations différentes, et de moi, nous franchîmes heureusement, grâce à Dieu, ce mauvais pas; après quoi, marchant encore quelque temps sur le bord de l'abîme, tantôt comme des hommes, et tantôt comme des bêtes, nous arrivâmes enfin assez près des saintes grottes. Mais comment achever ce qui reste de chemin à faire? *Hoc opus, hic labor est.* Je vous avoue, mon cher lecteur, que je ne fus pas alors insensible au péril, et que mon âme, qui en fut ébranlée, commençait déjà à se reprocher à soi-même sa témérité, lorsque, voulant calmer ce trouble dangereux qui commençait à naître, je me munis du signe de la croix, je m'armai de confiance en Dieu, et me trouvant ensuite assez tranquille et assez fort pour mépriser le péril, j'entrepris de faire ce qui me paraîtrait impossible en toute autre occasion.

« Le lieu où je me trouvai en ce moment terrible est un petit rebord formé par la roche qui avance d'un pied et demi tout au plus. J'avais à mes côtés et derrière moi le précipice du monde le plus épouvantable pour sa profondeur, et je me considérais comme moulu et réduit en poudre, si je tombais sur les morceaux de roche dont je le voyais semé; la chose ne pouvait se faire autrement sans

un miracle que je n'attendais pas. Devant moi, j'avais un rocher escarpé de neuf pieds de hauteur, droit presque comme un mur, et dans lequel je ne trouvai, pour caution de ma vie, que quelques inégalités propres à appuyer la pointe du pied et à attacher la main d'une manière fort légère. Rien de ce que je pouvais appréhender n'arriva cependant, et l'infinie bonté de Dieu détourna cet accident funeste, dont la crainte faisait frémir ceux qui étaient au pied de la montagne, et qui se figuraient à tout moment que le poids de notre corps allait nous séparer du rocher auquel nous n'étions que faiblement accrochés en grimpant.

« Nous nous trouvâmes donc d'abord sur une plateforme, dans le fond de laquelle est une grotte d'une grandeur considérable, que la Providence semble avoir pratiquée dans cet endroit pour dédommager en quelque sorte les pélerins des peines et des frayeurs souffertes, par le plaisir qu'une vue charmante leur fait goûter. Nous passâmes presque de plain-pied dans un autre, par un sentier aussi étroit et aussi dangereux que le premier dont j'ai parlé, présentant aux yeux un abîme même encore plus profond, puisque ce lieu est plus élevé. Mais comme ce sentier est un peu plus court, que nous avions d'ailleurs pris des forces nouvelles dans la première grotte, et que nos frayeurs s'étaient en quelque sorte dissipées, ce passage nous causa peu d'émotion, et nous nous trouvâmes ainsi dans la seconde grotte, qui est passablement grande et élevée, mais beaucoup moins que la troisième qui lui est contiguë, et dans laquelle on tient par tradition que Jésus-Christ prenait quelque repos, pour ne point accabler son corps déjà trop épuisé par un jeûne rigoureux. On y voit l'endroit où l'on croit que cet adorable Sauveur se couchait, et on y révère la partie du rocher sur laquelle il posait sa tête sacrée pendant ce sommeil assez court qu'il

accordait à la nature humaine, dont il avait épousé les faiblesses.

« Cette sainte grotte est comme l'antichambre de la quatrième et dernière dans laquelle on monte par un escalier de sept ou huit marches assez en désordre. Ce fut dans cette grotte que Jésus-Christ fit, pour nos péchés, la pénitence la plus rigoureuse qu'on puisse se figurer, et où, par son jeûne de quarante jours, il se rendit en quelque sorte l'instituteur de celui du carême, que l'Eglise, son épouse, a depuis ordonné à tous les Chrétiens. Cette grotte sacrée, qui est de figure presque parfaitement carrée, peut avoir quinze ou seize pieds de diamètre. Sa voûte, formée du rocher même, est extraordinairement élevée, et dans le fond, du côté de la montagne, est un creux en forme de niche, dans lequel on tient que Jésus-Christ prosterné, dans ses ferventes et continuelles oraisons, offrait à Dieu son Père, pour notre salut, le sacrifice de toute sa personne, et le mérite infini de ses actions et des souffrances de sa vie divinement humaine.

« On montait autrefois de cette grotte sur la cime de la montagne où Lucifer transporta le Sauveur pour lui faire voir tous les royaumes du monde, et lui en promettre la jouissance pour fruit de l'adoration sacrilége qu'il lui proposa, avec un orgueil et une insolence digne de ce prince des ténèbres ; mais la porte en a été murée, pour ôter aux pélerins l'envie de grimper sur le sommet fameux, où, après de grands périls essuyés, ils tombaient souvent entre les mains d'Arabes, qui les maltraitaient avec inhumanité, ou qui les dépouillaient du moins entièrement. On se contente donc aujourd'hui de voir du pied de la montagne cette cime sur laquelle on considère des yeux de l'esprit Jésus-Christ refusant avec justice d'adorer celui qui n'est tombé du ciel que pour avoir refusé à ce Verbe Divin le culte qui lui était légitimement dû. »

Le Jeûne de Jésus-Christ a donné origine au carême des chrétiens.

Le jeûne de quarante jours, que pratiqua Notre-Seigneur dans le Désert, a été perpétuellement vivant dans l'Eglise, et l'est encore dans tout l'univers chrétien.

Dès les premiers temps, l'Eglise, pour honorer et imiter le jeûne de quarante jours que Notre-Seigneur Jésus-Christ accomplit dans le désert, institua un jeûne semblable pour tous les fidèles. C'est là, en effet, la première et la principale raison de l'institution de la sainte Quarantaine, qui s'est observée de tout temps parmi les Chrétiens. *Elle a été appelée Quadragésime*, dit Jean Cassien [1], *parce qu'il nous a été transmis que Moïse, Elie et Notre-Seigneur Jésus-Christ ont jeuné durant quarante jours; quod Moses, vel Hélias, vel D. N. J.-C.* 40 *diebus jejunasse traduntur.*

Les Apôtres et la primitive Eglise en ont fait une loi ecclésiastique, qui oblige tous les fidèles, le clergé et les laïques (sous des peines très-graves) à l'observation de ce jeûne.

« Si quis episcopus, vel presbyter, dit le 69e Canon
« apostolique, vel Diaconus, vel Lector, vel Cantor, Sanc-
« tam Paschæ Quadragesimam non jejunat, vel quartam,
« vel Parasceven, deponatur, præterquam si propter imbe-
« cillitatem corporalem impediatur. Si sit vero laïcus, se-
« gregetur [2]. »

[1] Cassianus, *Collat.*, XXI, *c.* 28.

[2] *Vide et hist. apost. de S. Matthæo, c.* 10, ubi mentio fit de certis diebus jejuniorum et quadragesimæ...

Aussi, voyons-nous les Disciples des Apôtres, les premiers Chrétiens, observer rigoureusement le jeûne prescrit. Philon[1] parle des *Thérapeutes* et des *Esséniens*, qui, de son temps, étaient très fidèles au jeûne de quarante jours, qui précédait la grande fête de Pâques. La plupart des savants, entre autres Eusèbe[2] de Césarée, S. Athanase, S. Jérôme[3], S. Epiphane[4] les anciens Pères, ont pensé que les Thérapeutes étaient des chrétiens.

S. Irénée[5] témoigne que tous les fidèles étaient persuadés qu'il fallait observer avant Pâques un jeûne de plusieurs jours, de six jours selon les uns, de quarante jours selon les autres.

L'an 306, l'empereur Constantin[6], pour que la pratique de toutes les églises du monde fut en harmonie avec la tradition apostolique, publia une circulaire impériale pour engager les fidèles à observer religieusement l'un des décrets de l'Eglise, relatif au jeûne Quadragésimal ou Antepascal.

Le 5e canon du concile général de Nicée, tenu l'an 325, prouve que le Carême était connu et pratiqué par tout l'Univers, de temps immémorial, c'est-à-dire depuis les temps apostoliques. Ce canon, recommandant la tenue annuelle des conciles provinciaux pour résoudre les questions qui s'élèveraient dans le cours de l'année, indique que la Quadragésime était aussi connue que le temps de l'automne : il est conçu en ces termes :

Synodi autem fiant una quidem ante Quadragesimam, ut

1 Philo, *lib. de vita contemplativa.*

2 Euseb., *l.* 2, *c.* 17.

3 S. Hierom., *in catal. de Philone.*

4 S. Epiph., *hær.* 29, *n.* 4.

5 Iren., *epist. ad Victorem.*

6 Apud Euseb., *de vita Constantini, l.* 3, *c.* 18; et apud Socrat., *hist. eccl., l.* 1, *c.* 9; et Theodoret, *hist. eccl., l.* 1, *c.* 10.

omnibus animi sordibus sublatis, purum munus Deo offeratur. Secunda autem circiter autumni tempus.

Or, les Pères du concile de Nicée n'ont pu s'accorder à formuler ainsi ce décret, qu'autant qu'ils savaient parfaitement que le Carême se célébrait dans les provinces de chacun d'eux à telle époque fixe, c'est-à-dire, 40 jours avant Pâques, comme le marque, d'ailleurs, la lettre de l'empereur Constantin. Les Evêques et les Pères de Nicée étaient venus de toutes les parties du monde : de l'Egypte, de la Thébaïde, de la Libye, de la Palestine, de la Syrie, de l'Arabie, de la Mésopotamie, de la Perse, de la Cilicie, de la Cappadoce, de la Grande et de la Petite Arménie, du Pont, de la Paphlagonie, de la Galatie, de l'Asie proconsulaire, de la Lydie, de la Phamphylie, des Iles Ionniennes, de la Carie, de l'Isaurie, de Chypre, de la Bithynie, de l'Europe, de la Dacie, de la Mysie, de la Macédoine, de l'Achaïe, de la Thessalie, de la Calabre, de l'Afrique, de la Dardanie, de la Dalmatie, de la Pannonie, des Gaules, de la Gothie et du Bosphore, ainsi qu'il appert par les actes mêmes du concile œcuménique.

Dans tous ces pays du monde, l'époque du Carême était aussi bien connue que celle de l'automne.

S. Jérôme fait remonter l'institution quadragésimale aux Apôtres et à leur enseignement. Dans son Epître à Marcella, il s'exprime ainsi sur ce point :

« Nous ne jeûnons dans l'année qu'une quadragésime, conformément à la tradition des Apôtres... :

« Nos unam Quadragesimam secundum traditionem
« Apostolorum toto anno, tempore nobis congruo jejunamus. Illi (Montanistæ), tres in anno faciunt Quadragesimas, quasi tres passi sint Salvatores. Non quod et per totum annum, excepta Pentecoste, jejunare non liceat ; sed quod aliud sit necessitate, aliud voluntate munus offerre. »

Ce texte montre que ce jeûne quadragésimal se pratiquait dans les temps de *la Passion du Sauveur* et par conséquent avant Pâques comme aujourd'hui.

Dans son commentaire sur Jonas, *chap.* 3, ce Père est plus formel encore sur le jeûne quadragésimal et antépascal, que l'Eglise observe à l'imitation du Sauveur.

« Ipse quoque Dominus verus Jona missus ad prædica-
« tionem mundi, jejunavit quadraginta dies, et hæredita-
« tem nobis jejunii derelinquens, ad esum corporis sui sub
« hoc numero nostras animas præparat. »

Le but de l'Eglise était alors comme aujourd'hui, de préparer convenablement par le jeûne de 40 jours les âmes des fidèles à la communion pascale.

S. Ambroise[1] témoigne pareillement, que le jeûne quadragésimal nous dispose à célébrer dignement la Résurrection du Seigneur et à commencer, à son exemple, une vie nouvelle. L'Ancien Testament et le Nouveau nous en font une loi sacrée.

« Ut jam nunc, dit-il, non pœnæ præscripti sunt dies
« quadraginta, sed vitæ : ut hoc numero jejuniis et orationi-
« bus crebrioribus nostrorum levemus supplicia peccatorum
« atque ad decreta legis intenti dévotione ac fide nostrum
« corrigamus errorem. Itaque per Domini resurrectionem
« quadragesimus dies jam non habetur novissimus, sed
« primus. »

Et ailleurs :

Tot jejunio dierum Domini nobis in Evangelium patescit ingressus. Unde si quis Evangelii gloriam, fructumque resurrectionis optat adipisci, mystici jejunii prævaricator esse non debet : quod et in Lege Moyses, et in Evangelio suo Christus utriusque Testamenti auctoritate præscripsit fidele virtutis esse certamen.

[1] S. Ambr., *l. de Noë et Arca, c.* 13 : *et in Evang. Lucæ, l.* 4.

S. Grégoire de Naziance parle dans les vers suivants du jeûne de 40 jours, qu'il a accompli, conformément à la loi de Jésus-Christ :

Lingua sile, mutam et vocem mea penna tabellis
  Scribe, oculisque animi concine sensa tui,
Cum carnem astrinxi, cupiensque occumbere mundo,
  Suppliciis Christi mystica sacra tuli.
Vicenis, ut Christi Lex fert, totidemque diebus
  Purgatæ carni cum medicina venit. »

On pourrait produire encore les témoignages de la plupart des autres Pères, d'Origène, de S. Léon, de S. Augustin, de S. Pierre Chrysologue, de S. Isidore de Séville, de S. Basile, de S. Théophile d'Alexandrie, de S. Cyrille, évêque de la même ville, de S. Dorothée, archimandrite, etc., — tous attestent, que le jeûne quadragésimal qui précède Pâques était en usage dans l'Eglise, dès le temps des Apôtres, et qu'on le regardait comme leur institution. — Ainsi, le fait de Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompli dans le Désert de la Judée, n'est pas un fait simplement historique, et, pour ainsi dire, *éternellement mort*, après qu'il a été une fois accompli ; c'est, au contraire, un fait vivant, qui se perpétue dans tous les âges et dans tous les lieux du monde, en tant que, chaque année, et sur tous les points de l'Univers, il se renouvelle en chacun des membres de Jésus-Christ, qui méditent, honorent, imitent l'exemple de leur Divin Maître.

1e COLONNE.

TRADITIONS DES ANCIENS PEUPLES PAIENS SUR CE MÊME SUJET. RÉFUTATION D'UNE OBJECTION DES INCRÉDULES.

1° Les peuples Orientaux qui conservèrent, comme nous l'avons vu et le verrons encore, des vestiges altérés du Christianisme primitif, ont gardé entre autres une tradition relative à la tentation du fils de Dieu dans le désert. On en retrouve le souvenir dans les livres théologiques et sacrés des Perses, des Indiens, des Chinois, des Japonais, etc.

Ainsi, pour en citer quelques traits, les Japonais avaient attribué à un de leurs dieux toutes les merveilles qu'a faites Jésus-Christ ; « il semble que ce soit le Messie contrefait par le démon même ou par ses ministres, dit le P. Bouhours ; car ce Dieu, étant né d'une reine qui n'avait jamais eu de commerce avec aucun homme, se retira dans les Déserts de Siam, et y fit de très-austères pénitences pour expier les péchés des hommes ; au sortir de sa solitude, il assembla des disciples, et prêcha en divers pays une doctrine céleste, etc. » Tel est le fait évangélique qui s'était encore conservé parmi ces peuples. *(Vie de S. Fr. Xavier, t.* II, *c.* 1.*)*

On le retrouve de même dans la théologie indoue consignée dans le Bagavadam, I et IX. Les Indiens appellent ce dieu *Chrisna.* « Tous les grands pénitents l'adorent sous le nom de Wichenou et sous celui de Conservateur et de Sauveur. Le motif de son apparition était de remettre en vigueur la pratique des vertus relâchée, et de poser un frein à la méchanceté parvenue à son comble. » Wiliam Jones, *dans*

les recherches asiatiques, *t.* I, *p.* 198 de la traduction de Labaume.

La légende de *Salivahana*, dieu indien, n'est évidemment, dit le Dr Sepp, *p.* 28, *t.* 1, qu'un mélange de certains éléments juifs, chrétiens et mahométans, qui y ont été ajoutés plus tard, par suite des relations plus ou moins intimes que le temps et les conquêtes amenèrent entre les Indiens et les autres peuples. Ainsi cette légende nous rapporte que Salivahana, parvenu à la force de l'âge, se retira dans la solitude pour y vivre tout à Dieu. Yama, la mort, ne trouvant en lui aucune souillure, ne pouvait avoir prise sur sa personne. Pour triompher de lui, elle chercha en vain à le séduire par le moyen de Maya ou de l'Illusion. On reconnaît ici la tentation dans le Désert. »

Le reste de l'histoire légendaire du dieu incarné, Salivahana, n'est que l'histoire altérée et défigurée de Jésus-Christ. — Ce que nous trouvons ici dans les Pouranas, nous le rencontrons dans les autres traditions de l'Orient, relatives au Bouddha des Thibetains et au Fô des Chinois.

Tradition des Tartares. — M. Klaproth, analysant les livres de théologie mongole, donne cet extrait : « Maia, quoique vierge, conçut par l'influence divine, et donna le jour à un fils qui était une incarnation divine (nommée Bouddha, c'est-à-dire Intelligence). Tout le monde salue *Bouddha* du titre du Dieu des dieux. Après avoir vécu pendant six ans dans la retraite, sans autre nourriture que celle des ermites indiens, il commença son état de prédicateur du genre humain. Il souffrit volontairement pour sauver les hommes, etc. » *Asie polyglotte, passage* cité dans *le journal asiatique*, n° de janvier 1824. Il est reconnu que ce sont là des traces de l'Evangile prêché primitivement dans ces contrées.

2° Réponse à l'objection des incrédules contre la convenance de la tentation de Jésus par Satan.

Les incrédules, qui ne lisent l'Evangile qu'avec des yeux critiques, sont scandalisés de ce que le Sauveur a permis au Démon de le tenter. C'était, disent-ils, accorder à l'ennemi du salut un pouvoir injurieux à la dignité du fils de Dieu. Les Pères de l'Eglise ont répondu qu'il n'était pas plus indécent au Sauveur du monde d'être tenté, que d'être revêtu des faiblesses de l'humanité, d'être injurié, outragé et crucifié par les Juifs. Il voulait nous apprendre que la *tentation* par elle-même n'est pas un crime ; que quand on y résiste, la vertu en reçoit un nouveau prix et un plus grand mérite. Il voulait rassurer les âmes timides et scrupuleuses, qui se croient coupables parce qu'elles sont tentées, et qui se découragent dans le chemin de la vertu ; il voulait leur montrer par quelles armes l'on résiste au tentateur. C'est par la prière, par le jeûne, par les leçons de la Parole de Dieu. « Il a fallu, dit S. Paul, que le fils de Dieu fût semblable « en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût miséricordieux « et fidèle Pontife auprès de Dieu, pour obtenir la rémis- « sion des péchés de son peuple ; parce qu'il a éprouvé des « *tentations* et des souffrances, il a acquis le pouvoir de se- « courir ceux qui sont tentés. Nous n'avons donc pas un « pontife incapable de compatir à nos infirmités, puisqu'il « les a éprouvées toutes, à l'exception du péché ; appro- « chons donc avec confiance du trône de sa grâce, pour y « recevoir miséricorde et tous les secours dont nous avons « besoin. » (*Hebr.*, c. 2, ℣ 17 ; c. 4, ℣ 15.) Les censeurs de l'Evangile ont imaginé que le Démon *transporta* Jésus-Christ sur le sommet du Temple et ensuite sur une haute montagne, *Matt.*, *cap.* IV, ℣ 5 *et* 8 ; mais le grec παραλαμβάνει et le latin *assumpsit* ne signifient pas toujours *transporter* ; ils veulent dire souvent *prendre avec soi*, *conduire* ; nous lisons, c. 17, ℣ 1, que Jésus-Christ prit avec lui, *assumpsit*, trois de ses disciples, et qu'il les conduisit sur une montagne ; c. 20, ℣ 17, il prit avec lui ses Douze Apôtres, *assump-*

sit, pour aller à Jérusalem. Quand nous disons qu'un homme s'est *transporté* dans tel endroit, cela ne signifie pas qu'il y est allé en l'air.

L'Evangéliste ajoute que du sommet d'une haute montagne, le Démon montra à Jésus-Christ tous les royaumes du monde et leur gloire, c. 4, ℣ 8 ; mais les montrer, ce n'est pas les faire voir à l'œil, c'est en indiquer la situation, l'étendue, les richesses, etc. ; il n'est pas besoin pour cela de voir toute la surface du globe. Ceux qui ont pensé que la *tentation* de Jésus-Christ au désert ne s'est point passée en réalité, mais seulement en songe ou en vision, se sont embarrassés mal à propos ; la narration de l'Evangile n'admet point cette explication.

CHAPITRE VIII.

LE CHRIST, AGNEAU DE DIEU.

Le Messie est désigné par les Prophètes sous l'idée symbolique d'un Agneau, chargé des péchés du Peuple.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *Isaïe représente le Christ sous la figure d'un agneau chargé des péchés des hommes.*

Isaïe, L. XIII, 7, compare ainsi le Messie à un Agneau qui sera conduit à la mort pour effacer nos iniquités :

« *Il a été immolé, parce qu'il l'a bien voulu lui-même, et il n'a pas ouvert la bouche : Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger ; il demeurera dans le silence, sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant Celui qui le tond : Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet.* Le Prophète ajoute et répète plusieurs fois que cet humble Agneau sera traité de la sorte, parce qu'*il aura pris sur lui les crimes du peuple*, et que *Dieu aura placé sur lui les iniquités de nous tous et le châtiment que nous méritions.* Voilà bien le Messie comparé à un agneau immolé pour les péchés de tout le monde. (*V.* 2, *col.* 1).

II. — *L'Agneau Pascal n'était qu'une figure prophétique, du Christ, le véritable Agneau.*

Il paraît par le précédent oracle qu'Isaïe a pensé et a prophétisé que l'immolation du Messie effacerait les péchés que ne pouvait expier le sacrifice de l'Agneau Pascal de la Loi Mosaïque. En nous présentant le Christ sous cette idée, Isaïe nous découvre qu'il n'y avait qu'une figure prophétique dans cet article de la Loi : *le prêtre prendra un Agneau et l'offrira pour le péché.* (Lévitic., XIV, 12).

L'Agneau que nous annonce le Prophète, est d'une toute autre nature, d'un tout autre pouvoir, pour ôter les péchés, que non pas celui de la Loi.

Mais il était encore annoncé figurativement, comme nous le verrons, dans cet Agneau qu'on offrait perpétuellement soir et matin dans le Temple ; *Exod.*, XXIX, 38, et dans ce Bélier Emissaire qu'on chargeait des iniquités de tout le peuple ; et dans cet autre Agneau ou Chevreau qu'Abraham immola sur le mont Moria, en place d'Isaac.

Cette indication suffit pour montrer que l'idée d'*Agneau*, *de Bélier*, ou *de Chevreau*-victime, est liée dans l'Ancien Testament à l'idée du Messie-Sauveur.

Que signifie, en effet, l'immolation, pour ainsi dire, simultanée, d'Isaac (fils unique et bien-aimé d'Abraham, père des nations), et de cet Agneau, couronné d'épines, et suscité miraculeusement? N'est-ce pas là une prophétie en action du futur Sacrifice du Messie, fils unique et bien-aimé du Père, couronné d'épines dans sa Passion, et immolé comme un Agneau pour les péchés de tous.

Dieu dit de l'*Agneau* Pascal, qu'*on ne lui brisera point les os*, (Exod. XII, 46) ; et il dit aussi du Juste, sans doute du Juste par excellence, qu'*il conservera tous ses os, et qu'aucun ne sera brisé*, ps. XXXIII, 20 ; n'est-ce pas là une figure et une prophétie du Christ, du Juste Sauveur immolé sur la croix, à qui Dieu ne permettra pas qu'*on brise les os comme*

aux deux voleurs crucifiés à côté de lui ? *Ad Jesum autem cùm venissent, non fregerunt ejus crura.* (Jean XIX, 33). C'est là l'interprétation de Berthier, etc. (Voyez, 2 col. III).

Voilà des oracles liés à des faits irrécusables.

III. — *L'Agneau Dominateur.* — *Prédiction probable.*

Isaï. XVI, 1. — Ne doit-on pas appliquer aussi au Messie ces autres paroles prophétiques d'Isaïe : *Emitte Agnum, Dominatorem terræ, de Petrâ Deserti ad montem filiæ Sion :* c'est-à-dire *envoyez, Seigneur, l'Agneau, Dominateur de la terre, de la pierre du Désert à la montagne de la fille de Sion.*

Ce qui rend probable cette application, c'est qu'on lit ces mots dans l'hébreu, comme S. Jérôme les y a lus autrefois ; 2° c'est que ces mots, tels qu'on les lit, ne peuvent s'entendre que de cet Agneau Divin qui a la domination sur tous, sur les Moabites et les autres ennemis du peuple hébreu, comme sur les Hébreux eux-mêmes. — Ce qui ne la rend que probable, c'est que les Septante ont donné à ces paroles d'Isaïe un sens plus obscur et tout différent de celui de la Vulgate et de l'édition de Complute. Cependant le Paraphraste Chaldéen, avec les Juifs, entend le texte même *du Messie Dominateur* (*qui roborabit*), bien que le mot *Agneau* soit entendu différemment à cause de la manière différente de traduire. Mais cet *Agneau* désigne le Messie, d'après S. Jérôme, Lyranus, Vatable, Sanctius, Tirinus, L. Capelle, Hugues, Ménochius, plusieurs liturgies, etc. — *Comp.* 3 *col.* II.

2e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES HÉBREUX ET DES CHRÉTIENS.

I. — *Le passage du 53e chapitre d'Isaïe, v. 7, interprété par les Docteurs de la Synagogue et de l'Eglise.*

Jonathan-ben-Uziel (an 50-28 av. J.-C.) avec tous les anciens Hébreux et plusieurs des modernes, entendent du Christ tout cet oracle d'Isaïe. Ils ont reconnu qu'il doit souffrir et être immolé pour effacer les péchés des hommes.

Voici la version de Jonathan :

« *Sicut aries occisioni tradetur, et sicut ovis coram tondentibus se, mutefiet. Et non erit qui pro eo aperiat os suum et loquatur verbum.* » Il ajoute qu'à cause du Messie, et de sa mort, nos péchés nous seront remis. (Voy. dans Galatinus, *l.* VIII, 16).

S. Luc, S. Philippe, apôtre, *Act.* VIII, 32, tous les Pères et tous les Chrétiens ont constamment vu dans ce chapitre d'Isaïe la prédiction de l'immolation future du Christ, en tant qu'il est l'Agneau chargé des péchés du monde. (Voyez Tirinus, *in c.* 53 *Isaïæ ;* S. Pierre, I, c. I, 19; S. Jean, *apoc.* V.)

II. — *De l'immolation du Bélier et de l'Agneau, d'après les traditions et les rits des Hébreux.*

On maudissait le Bélier Emissaire ; on le couvrait de crachats ; on le perçait de coups, on lui mettait de la laine écarlate sur la tête, pour représenter les péchés du peuple, selon qu'il est dit dans le Prophète : *quand vos péchés seraient*

rouges comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige, Is. I, 18 ; on lui arrachait le poil ; on lui disait : *va-t-en et sors d'ici ! va-t-en et sors d'ici ! Pourquoi ce bélier, sur qui sont placées toutes les nombreuses iniquités du peuple, demeure-t-il plus longtemps ici ?* Après l'avoir ainsi maudit, maltraité, couronné de l'emblème du péché, on le conduisait dans un lieu désert ; lorsque le conducteur, *rapporte le Talmud*, l'avait mené au rocher Zuck, il mettait une moitié de la laine écarlate sur le rocher, dans les épines qui croissent en ce lieu, et liait l'autre moitié aux cornes du bélier. La Gémara ajoute que tantôt l'écarlate blanchissait, et que tantôt elle gardait sa teinte rouge, suivant que l'expiation s'accomplissait bien, ou autrement.

Quoiqu'il en soit de ce dernier trait, il se représentera de même dans la Passion du Christ, lorsqu'il sera d'abord revêtu d'un *manteau d'écarlate* chez P. Pilate, (*Marc*, xv, 17), puis d'une robe *blanche*, λαμπρά, chez Hérode, (*Luc.* xxiii, 11).

Les Talmudistes, dans la Gémara Babylonienne, *tractat. yoma, c.* 6, *sect.* 4 *et ult.;* S. Barnabé, dans son Epître Catholique, c. 7, Tertullien, *lib.* 1, *adv. Judæos, et libro tertio adv. Marcion*, c. 7, rapportent ces coutumes et ces traditions des anciens Hébreux.

S. Justin, *Dialog. avec Tryphon*, *p.* 259, dit que l'Agneau Pascal, semblablement transpercé de dards, figurait aussi le Christ percé de coups.

Les mêmes usages s'étaient introduits chez les Gentils. Dans les temps calamiteux, ils prenaient un malfaiteur, le dernier homme du peuple ; ils le revêtaient d'une robe, et l'immolaient en expiation des fautes d'une ville, après l'avoir chargé de toutes sortes d'outrages ; cet homme était appelé *catharma, l'immondice, la victime expiatoire.* On criait contre lui, dit Aristophane, *in Acharn.* : οὐ φθείρῃ, καθαρμα, καὶ εκωοδώνημῖν ἄπει ; *ne périras-tu pas, homme*

chargé de crimes, ne t'en iras-tu pas loin de nous ? C'est ainsi qu'après avoir couvert le Christ de crachats et de soufflets, on criera aussi à cris redoublés contre lui : *tolle, tolle, crucifige ! ôtez-le ! ôtez-le ! crucifiez-le !*

On voit que le traitement de la victime expiatoire représente parfaitement celui du Christ lui-même, en tant que grande Victime de propitiation pour les péchés du monde entier.

III. — *Berthier, sur le ps. 33, v. 19.*

« David dit que Dieu *conserve tous les os du Juste* (l'hébr.), et qu'*aucun ne sera brisé*, c'est pour prédire ce qui arriva à Jésus-Christ mort sur la croix : On ne lui brisa pas les os comme aux deux voleurs crucifiés à côté de lui. Il est vrai que ce fait, rapporté par S. Jean comme l'accomplissement de ce qui est écrit, avait été préfiguré dans l'institution de l'Agneau Pascal ; on ne devait point briser les os de cet Agneau, qui était un type de Jésus-Christ immolé sur la croix. Mais comme S. Jean rappelle une prophétie proprement dite et en paroles, il faut qu'il ait eu en vue le passage du psaume que j'explique ; car il n'y en a point d'autre dans tout l'Ancien Testament, qui puisse se rapporter au fait qu'énonce S. Jean, qui est qu'on ne brisa pas les jambes de Jésus-Christ sur la croix. C'est ainsi que plusieurs Interprètes concilient ce texte du psaume avec la narration de l'évangéliste, et cette explication est naturelle et bien fondée. » — (*Voir* 1 *col.*, II).

IV. — *Traditions prophétiques relatives de l'Agneau Divin.*

1. D'anciens monuments hébreux et païens ont conservé l'idée de l'Agneau Céleste qui devait racheter l'humanité déchue. Ainsi on attribue aux patriarches Enoch et Joseph la prophétie suivante :

Honorate Judam et Levi, dit Joseph à ses enfants, quoniam ex eis orietur vobis Agnus Dei, gratiâ salvans omnes Gentes et Israël. Regnum enim ejus regnum æternum, quod non præteribit.

« Honorez Judas et Levi ; car c'est de leur race que « naîtra pour vous l'Agneau de Dieu, qui par sa grâce doit « sauver les Gentils et le Peuple d'Israël. Son royaume « sera un royaume éternel, qui ne passera point. » *(Biblioth. Vet. PP., t.* I, *p.* 187, *test. PP.)*

2. Le Sinologue de Prémare a retrouvé dans les *Anciens Livres Chinois* les principaux dogmes chrétiens. Parmi les titres des matières de son ouvrage on lit ceux-ci :

« Différents noms donnés au *Saint.* — Il est appelé « *Homme-Divin.* — Il est l'homme *attendu.* — Il a l'appa- « rence d'un homme, mais il est Dieu. — Il est l'*Agneau de* « *Dieu.* — Sans concupiscence... Ses souffrances et sa mort « pour le Salut du monde... » (Voir M. Bometty, *annal. n.* 84, *p.* 452.)

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Dès sa première apparition, Jésus est désigné prophétiquement comme l'Agneau qui efface les péchés des hommes.*

S. Jean, I, 29. Peu après que Jésus eut été baptisé et oint par le Saint-Esprit, *Jean* (Baptiste) *le vit qui venait à lui et dit : Ecce Agnus Dei! Ecce qui tollit peccatum mundi... Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface le péché du monde...*

Le jour d'après, comme Jean se tenait encore là avec deux de ses Disciples, voyant passer Jésus, il dit encore : Voilà l'Agneau de Dieu ! — Or ces choses se passèrent à Bethanie d'au-delà le Jourdain, où Jean baptisait, c'est-à-dire, dans le désert qui touche à la frontière septentrionale du pays des Moabites, et qui est rempli de rochers et de montagnes. C'est de ce désert, où il avait jeûné 40 jours, où il venait d'être déclaré publiquement le Dominateur et le Conducteur d'Israël, où il est proclamé l'Agneau de Dieu. C'est de là que sort Jésus pour commencer sa mission dans Jérusalem et dans toute la Judée. (*Comparez* 1 *col.*, III.)

Le prêtre, dit la Loi, *prendra un agneau, et l'offrira pour effacer le péché* (Lévitic. XIV, 12). En effet, l'on immolait autrefois et alors même que S. Jean prêchait, un agneau sans tache pour effacer et enlever les péchés. Or, en montrant Jésus, et en criant publiquement : Voilà l'Agneau de Dieu ! Voilà Celui qui ôte les pêchés du monde ! S. Jean voulut faire entendre que Jésus était le véritable Agneau,

le seul capable d'effacer le péché par son immolation et sa mort. — Il fallait que l'Agneau Pascal fût sans défaut et sans tache, *cædetur agnus immaculatus ;* mais ce n'était pas encore là une victime agréable à Dieu. *Le voici l'Agneau* agréable à Dieu, s'écriait S. Jean, en montrant Jésus, voici Celui qui est seul capable de satisfaire à la justice divine et d'abolir le péché !

II. — *Jésus est appelé l'*Agneau immolé, *l'*Agneau Pascal, *l'*Agneau sans tache, *l'Agneau* victorieux.

S. Jean, dans l'Apocalypse, XIII, 12, appelle Jésus l'*Agneau immolé dès la création du monde.* Il faut entendre qu'il était immolé dans les victimes légales, en tant qu'elles étaient les figures prophétiques de Jésus-Christ.

Jésus-Christ a été immolé pour être notre pâque ou *notre Agneau Pascal*, dit S. Paul. (1 *cor.*, *v.* 7.)

Vous avez été rachetés, dit S. Pierre aux fidèles, *par le précieux sang du Christ, comme de l'Agneau sans tache et sans défaut, qui avait été prédestiné avant la création du monde, et qui a été manifesté dans les derniers temps pour l'amour de vous : non corruptibilibus auro vel argento redempti estis... sed pretioso sanguine quasi Agni Immaculati Christi et incontaminati, præcogniti quidem ante mundi constitutionem.* (1 Petr. I, 19).

S. Jean, qui dans son Apocalypse désigne Jésus plus de trente fois sous le nom d'*Agneau*, nous en parle quelquefois comme d'un Agneau *Vainqueur*, et *Glorieux Dominateur des nations et des maîtres des nations : Agnus vincet illos, quoniam Dominus Dominorum est, et Rex regum...* Devant lui tout s'incline, tout s'abaisse, tout se soumet ; à lui toute puissance est subordonnée. — Cet Agneau *est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction.* Toute créature lui *reconnaît ces titres, en l'adorant et en se prosternant devant lui.* XVII, 14 ; V. 8, 12).

C'est pourquoi, quel que soit le sens prophétique de l'oracle d'Isaïe, c. 14, v. 1, (1 col., III), il est certain que Jésus a été l'*Agneau Dominateur* dans le sens positif et réel. Il a commencé à faire éclater sur la terre la puissance de son règne en la personne de Constantin, premier empereur chrétien, sous le règne duquel la religion chrétienne devint enfin, dans l'empire romain et par toute la terre, la religion dominante. Il a été Roi sur toutes les nations. *Jehova regnavit !*

Jésus-Christ a été appelé et est effectivement l'Agneau de Dieu, l'Agneau Pascal, l'Agneau de propitiation, qui a effacé les péchés du monde.

4e COLONNE.

TRADITION PRIMITIVE DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

I. — *Jésus a toujours été considéré par les Pères et par l'Eglise comme l'Agneau de propitiation.*

S. Barnabé enseignait aux fidèles que Jésus a été absolument traité dans sa Passion comme l'*Agneau d'expiation* était traité par les Hébreux. C'est pourquoi il dit :

« Ils le verront couvert d'une longue robe d'écarlate, et
« ils diront : N'est-ce pas là celui que nous avons autrefois
« méprisé, percé de coups, couvert d'outrages et crucifié ?
« C'est bien là celui qui alors se disait fils de Dieu. Comme
« Jésus est semblable à l'Agneau Expiatoire ; c'est pour
« cela que Moïse a prescrit d'immoler des béliers sembla-
« bles à cet Agneau, de sorte que lorsque les Juifs verront
« venir Jésus, ils seront frappés de sa ressemblance avec
« le Bélier Emissaire. Car c'était la figure de la Passion
« de Jésus. » N° 7.

S. Justin, dans son Dialogue avec les Juifs, parlant des deux béliers qu'on immolait en sacrifices d'expiation, leur dit :

« Vous reconnaîtrez sur la place même de Jérusalem,
« Celui que vous avez couvert d'ignominie, » comme l'Agneau d'immolation, comme le Bouc Emissaire.

S. Hippolyte dit pareillement que le peuple des Hébreux reconnaîtra dans Jésus, à son second avénement, les traitements qu'ils lui auront fait endurer, l'habit dont ils l'auront couvert, la couronne qu'ils lui auront mise sur la tête, les plaies qu'ils lui auront faites aux pieds, aux mains, au côté, etc. *(Lib. de Antechristo.)*

« L'Agneau de la Pâque, qui préservait les Hébreux de « l'extermination, c'était, dit encore S. Justin, le Christ-« Jésus qui fut immolé plus tard, ainsi que l'avait annoncé « Isaïe par ces paroles : *Il a été conduit à la mort comme une* « *brebis*. Et n'est-ce pas vers le jour de Pâques que vous « l'avez arrêté, que vous l'avez crucifié ? Eh bien ! De même « que le sang de l'Agneau Pascal a sauvé les Hébreux qui « étaient en Egypte, de même le sang du Christ sauvera « de la mort ceux qui croiront en lui. Mais pourquoi ce « sang mis sur les portes ? Est-ce que, sans cette marque, « la main de Dieu se serait trompée ? Non, assurément, « tout ce que je veux dire, c'est que Dieu annonçait par là « que le sang du Christ serait le salut du genre humain. » (Dial. n° III.)

S. Clément d'Alexandrie : « Ecoutons l'Apôtre : *Et Jésus* « *Christ, notre Agneau Pascal, a été immolé !* Grande et « précieuse victime, en effet, que le Fils de Dieu s'offrant « en sacrifice pour nous ! » (*Strom.*, *l.* v, 10.)

Ce Père, sur ces paroles de S. Jean-Baptiste à Jésus : *Voici l'Agneau de Dieu !* dit : « l'Ecriture qui donne le doux « nom d'Agneau aux petits enfants, donne également au « Verbe qui est Dieu, qui s'est fait homme à cause de nous, « et qui a voulu nous ressembler en tout, le nom d'Agneau « de Dieu, de Fils de Dieu, d'Enfant du Père. » (*Pédag.* *l.* I, *c.* 5.)

S. Cyrille, *S. Chrysostôme* et les autres *Pères*, témoignent qu'en donnant à Jésus le nom d'*Agneau*, S. Jean-Baptiste faisait visiblement allusion à l'Agneau Pascal, que

l'on devait immoler, selon la Loi de Moïse, et à ce que le prophète Isaïe avait dit de lui, qu'*il serait mené à la mort comme une brebis*, comme un agneau. (Le Maistre de Sacy, *sur S. Jean.*)

« Un seul Agneau, » dit S. Cyrille, est mort pour tous, « afin de sauver tout le troupeau. »

« Jean, » dit S. Chrysostôme, *hom.* 37 *in Matthæum*, « a appelé le Christ Agneau, parce qu'il savait que Jésus « devait être suspendu au gibet de la croix. Car c'est ce « qu'il a voulu dire, lorsqu'il l'appelait *Celui qui ôte le péché* « *du monde.* »

II. — *Monument ecclésiastique.*

L'Eglise, dans sa Liturgie, a toujours rappelé ces paroles du Précurseur : *Voici l'Agneau de Dieu...!* Elle les répète dans le cours de toutes les célébrations du S. Sacrifice, au *Gloria in excelsis*, à l'*Agnus Dei*... Elle invoque l'*Agneau qui efface les péchés du monde.* Elle fait par là aussi une profession de foi de l'universalité de la Rédemption, qui est tirée de l'Evangile. (*Jean*, I, 29. — 3 col., I.)

Elle a voulu que cette idée fut surtout rappelée et célébrée dans la solennité de Pâques. C'est pourquoi elle chante cette ancienne Prose :

Victimæ Paschali laudes
Immolent Christiani ;
Agnus redemit oves,
Christus innocens Patri
Reconciliavit peccatores.

« Que les Chrétiens offrent leurs louanges à la Victime « Pascale !

« L'Agneau a racheté les brebis : Le Christ innocent a « réconcilié les pécheurs avec Dieu son Père. »

5e COLONNE.

AUTRES GENRES DE MONUMENTS SUR LE MÊME SUJET.

I. — *Jésus est le véritable Agneau Pascal.* — *Autres monuments anciens de la foi catholique sur ce point.*

Baronius, anno 692, *p.* 914, rapporte que dès le commencement de l'Eglise, on avait coutume, dans l'octave de Pâques, de donner aux catéchumènes un petit agneau de cire, béni par le Pape. Cette cérémonie avait pour but de rappeler à leur esprit, que Jésus-Christ avait été substitué à l'ancien Agneau Pascal, et à tous les sacrifices Mosaïques, figuratifs de la nouvelle et grande victime de propitiation, Jésus-Christ notre Sauveur.

Les Agnus Dei.

Voici quelques détails que nous donnent divers auteurs sur la cérémonie dont nous venons de parler.

On forme sur des pains de cire l'empreinte d'un agneau portant l'étendard de la croix. Le pape les bénit solennellement le dimanche *in albis*, après sa consécration et ensuite, de sept ans en sept ans, pour être distribués au peuple. On leur donne le nom d'*Agnus Dei.*

L'origine de cette cérémonie vient d'une coutume ancienne dans l'Eglise de Rome. On prenait autrefois le dimanche *in albis*, le reste du cierge pascal béni le jour du samedi saint, et on le distribuait au peuple par morceaux. Chacun les brûlait dans sa maison, dans les champs, dans les vignes, etc., comme un préservatif contre les prestiges du Démon, et contre les tempêtes et les orages. Cela se

pratiquait ainsi hors de Rome ; mais dans la ville, l'archidiacre, au lieu du cierge pascal, prenait d'autre cire, sur laquelle il versait de l'huile, en faisait divers morceaux de figure d'agneaux, les bénissait et les distribuait au peuple. Telle est l'origine des *Agnus Dei*, que les papes ont depuis bénis avec plus de solennité et de cérémonies. Le sacriste les prépare longtemps avant la bénédiction. Le pape, revêtu de ses habits pontificaux, les immerge dans l'eau bénite, et les bénit après qu'on les en a retirés. On les met dans une boîte qu'un sous-diacre apporte au pape à la messe, après l'*Agnus Dei*, et les lui présente en répétant trois fois ces paroles : *Ce sont ici de jeunes agneaux qui vous annoncent l'alleluia; voilà qu'ils viennent à la fontaine, pleins de charité*, alleluia. Ensuite le pape les distribue aux cardinaux, évêques, prélats, etc.

On croit qu'il n'y a que ceux qui sont dans les ordres sacrés qui puissent les toucher ; c'est pourquoi on les couvre de morceaux d'étoffes proprement travaillés, pour les donner aux Laïques. Quelques écrivains en rendent plusieurs raisons mystiques et leur attribuent plusieurs effets.

Baronius dit encore (*anno* 58, *n.* XXX), que les papes ont introduit cette coutume des *Agnus Dei*, pour les distribuer aux nouveaux baptisés et aux fidèles, au lieu des amulettes et de certaines médailles que les Païens attachaient superstitieusement au cou de leurs enfants, pour les préserver des enchantements, des maladies, des dangers, etc. Ainsi les Chrétiens ont substitué le symbole de Jésus-Christ, rédempteur du monde, aux médailles magiques et aux *talismans* des infidèles.

Plus tard, les Papes donnaient l'*Agnus Dei* aux rois, aux empereurs, comme fit Léon III à Charlemagne ; Urbain V, à l'empereur de Constantinople. (*Voy. l'Ordre romain*, Alcuin, *de divinis officiis*, Amalarius, Walafrid, Strabon, Durand, Sirmond *dans ses notes sur Ennodius.* Théophile Ray-

naud, et d'autres, qui font remonter l'usage des *Agnus* avant Constantin et jusque vers les temps apostoliques.)

2° Les anciennes Liturgies qu'on attribue aux Apôtres, celle de S. Jacques, p. 105 et 122, celle de S. Pierre, p. 159 et 177, invoquent l'*Agneau de Dieu*, comme nous le faisons aujourd'hui. L'office divin de S. Pierre commence ainsi : *Sicut ovis ad lanienam ductus est et sicut Agnus coram tondente se*... Celui de S. Jacques : « Adorons et louons « l'Agneau vivant de Dieu qui est offert sur l'autel... Voici « l'Agneau de Dieu, le fils du Père, qui efface les péchés du « monde, et qui est immolé, *mactatus*, pour la vie et le « salut du monde. »

6e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS INFIDÈLES.

Jésus est le véritable Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde.

Les Rabbins, dans leur Talmud, nous fournissent, sans le vouloir, la preuve que, du temps de Notre-Seigneur, le véritable Agneau qui efface les péchés des hommes était désormais substitué à l'Agneau figuratif et au Bouc émissaire figuratif. Car ils rapportent, dans leurs monuments traditionnels que, quarante ans avant la destruction de Jérusalem, c'est-à-dire, dit le docteur Sepp, à partir de la mort de Jésus-Christ, le lien de couleur rouge écarlate qui attachait la tête du Bouc émissaire, cet animal mystérieux, ne devenait plus blanc comme autrefois. C'était un signe évident que les péchés du peuple juif n'étaient plus remis, comme auparavant, par le sacrifice du Bouc émissaire, et que le crime de déicide qui avait causé la réprobation de ce peuple rebelle et sanguinaire, n'était point effacé. Dieu ne daignait plus substituer miraculeusement à la couleur rouge, signe du péché, la couleur blanche, symbole de la purification et de la rémission du péché.

On remarqua encore un autre signe à l'époque de l'apparition de Notre-Seigneur.

C'était la coutume, comme il a été dit, de conduire le Bouc émissaire dans le désert, où on lui donnait la liberté. Et, ordinairement, il y périssait. Le peuple hébreu regardait, comme un très-mauvais augure que le Bouc revînt du désert, ce qui arrivait pourtant quelquefois. Or, dit le

même docteur catholique (Sepp, *Vie de Jésus-Christ*, *t. I*, *p.* 237-238), si nous en croyons le témoignage des Rabbins, déjà cités, le Bouc émissaire revint très-souvent depuis l'avénement de Jésus-Christ. Cela arriva notamment l'année du Baptême de Notre-Seigneur, au rapport de la Voyante de Dulmen.

Ce Bélier, bien reconnaissable à ses cornes parées de divers ornements, revint précisément au moment où Jésus retournait du désert ; et ce fut l'objet d'un étonnement général et des conversations de tout le peuple.

Ce fut alors que le saint Précurseur fit remarquer aux deux Disciples, et à la multitude qui l'entourait, le Sauveur qui passait, et qu'il leur dit :

« Voyez-vous le véritable Agneau de Dieu, qui porte les « péchés du monde ? »

7e COLONNE.

RÉFLEXIONS ET CONCLUSION.

I. — *Réfutation d'une objection des Incrédules modernes.* — Conclusion générale.

Quelques incrédules modernes, voyant que le Précurseur avait rendu à Jésus un si grand témoignage, ont cherché des suppositions perfides pour détruire l'effet de ce témoignage. Ils ont objecté que peut-être S. Jean-Baptiste avait bien voulu céder à Jésus les premiers honneurs de prophète, en se contentant lui-même des seconds. — *Rep.* — C'eût été, certes, un honneur fort attrayant pour Jésus, d'être ainsi, au début de sa carrière publique, annoncé par son précurseur, comme une victime qu'on devait immoler un jour. Car, en appelant Jésus l'*Agneau de Dieu, qui efface* par son sang *les péchés du monde*, S. Jean faisait incontestablement allusion :

1° A l'*Agneau Pascal*, qu'on immolait pour le péché;

2° A Jérémie qui *était conduit à la mort comme un agneau plein de douceur*, selon que ce Prophète le dit de lui-même;

3° A tous les *agneaux* qu'on offrait soir et matin en sacrifices;

4° Et surtout à cet *homme de douleurs*, qu'Isaïe compare à un *Agneau* qu'on mène pour être égorgé.

Ainsi, par ce témoignage, S. Jean-Baptiste prédisait que Jésus devait être immolé par les Juifs, après avoir été méprisé, maltraité et bafoué par eux. Qu'y avait-il en cela de si séduisant pour Jésus et pour ses Disciples?

Cette triste et fâcheuse perspective pouvait-elle paraître bien flatteuse pour ceux qui auraient été tentés de le suivre ? Pouvaient-ils espérer beaucoup d'un chef qui devait *mourir* d'une *mort cruelle* et *ignominieuse* aux yeux de leur nation ? Lors même qu'ils eussent voulu eux-mêmes considérer cette mort comme un grand sacrifice d'expiation, avaient-ils lieu de penser que la nation qui l'aurait livré au supplice, la prendrait dans le même sens ? Jamais ils n'eussent eu une si folle pensée. — Se conçoit-il que les incrédules aient pu traiter si légèrement une question qui s'expliquait d'une manière si sérieuse entre Jésus et son Précurseur ? — Jésus est appelé *victime*, *Agneau*, dès le premier début de sa carrière. S. Jean-Baptiste insiste sur ce point. S'il l'eût déclaré *victime propitiatoire*, après que Jésus aurait été mis à mort, le témoignage du Précurseur n'aurait pas eu une aussi grande force ; mais il le désigne ainsi longtemps avant qu'il fût, le moins du monde, question de faire mourir Jésus ; le témoignage de Jean renferme alors la plus grande force possible.

II. — *Conclusion.*

Qui maintenant oserait douter que le titre d'*Agneau de Dieu* appartînt réellement à Jésus-Christ, lorsque tout concourt à le démontrer : la prophétie, la loi de Moïse toujours pratiquée par le peuple Hébreu, et devant avoir, comme l'insinuait Isaïe, sa fin dans le Messie, 1 *col.*, 1 ; la prédiction de S. Jean, énoncée dès la première apparition de Jésus parmi les peuples, et dès avant qu'il y eût la moindre apparence que Jésus serait mené au supplice comme un agneau ; la réalisation de cette prédiction, de celle d'Isaie, et l'accomplissement de la Loi ; tous les témoignages des Apôtres et des Docteurs qui reconnurent Jésus-Christ pour le véritable Agneau de la Pâque et de

l'Alliance nouvelles ; enfin, cette croyance si anciennement et si profondément enracinée dans toute l'Eglise et parvenue jusqu'à nous ?

Rien n'est indestructible comme cette vérité doctrinale et historique, qui se trouve liée à de si grandes institutions, à des époques si remarquables, quoique si éloignées les unes des autres : enfin, à des faits et à des autorités si irrécusables.

CHAPITRE IX.

LA PROCLAMATION SOLENNELLE DU CHRIST
TERMINE L'ANCIEN TESTAMENT
ET COMMENCE LE NOUVEAU.

Lorsque le Messie sera oint, les Visions, les Prophéties et la Loi toucheront à leur fin.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *Toutes les Prophéties et les Visions s'accompliront après l'Onction du Christ.*

Dan. IX, 24. — L'ange Gabriel dit au prophète Daniel : *Dieu a abrégé le temps à soixante-dix semaines, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints soit Oint, et impleatur visio et prophetia et ungatur Sanctus sanctorum.* Cet oracle veut dire : Le temps prédit étant écoulé, viendra le Messie pour faire tout ce qui est marqué ensuite, savoir, pour abolir les transgressions et le péché, pour justifier et sanctifier les hommes par sa doctrine, pour accomplir toutes les prophéties et les visions, tant celles de

Daniel lui-même que celles des autres Prophètes. Il en sera lui-même le terme et la fin.

L'époque, où tout cela commencera à se réaliser, est marquée avec précision ; elle sera signalée par l'Onction solennelle du Messie, qui, dès lors, commencera à exécuter toute son œuvre. (*V. 2 col.*, 1.)

II. — *La Loi ancienne touchera à son terme.*

Remarquons que dans la même prophétie il est dit que, un peu plus tard, *la ville et le sanctuaire seront détruits par une ruine entière....., et que la désolation sera dans le Temple et durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.* — Par conséquent, toute l'économie de la Loi Mosaïque devra cesser en même temps : toutes les observances et toutes les cérémonies légales devront finir. C'est en effet ce qui est marqué en ce même endroit : *les hosties et les sacrifices de la Loi seront abolis*, ou plutôt *cesseront : deficiet hostia et dimidium hebdomadæ cessare faciet sacrificium et oblationem : et la moitié de la dernière semaine fera cesser le sacrifice et les oblations,* (quantùm videlicet ad fructum et utilitatem). *Genebrard, et* 6 *col.* II. *et* 3 *col.*

III. — *Même sujet.*

Jérémie, III, 14, avait également fixé la cessation de l'ancien ordre de choses au temps de la manifestation du Messie : *Alors*, dit-il, *on ne dira plus : l'Arche d'Alliance du Seigneur ; elle ne reviendra plus à l'esprit ; on ne s'en souviendra plus, on ne la recherchera plus, on ne la rétablira plus.* — Par l'idée de *l'Arche d'Alliance* on entendait toute l'ancienne économie légale et cérémonielle, établie par Moïse. Elle cessera donc au jour où le Christ sera oint et manifesté, puisque c'est par lui qu'elle doit être remplacée et menée à son terme.

Nous aurons plus tard occasion de revenir sur ce point. Nous le développerons et démontrerons plus au long.

2e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS HÉBREUX ET CHRÉTIENS.

I. — *Sur la preuve tirée du chap.* IX *de Daniel.*

Plusieurs Rabbins et Talmudistes, cités dans le *flagellum Judæorum* d'Adrianus Finius et dans les *Arcana* de Galatinus, entendent du Messie la prophétie de Daniel et l'expliquent selon le sens des Interprètes chrétiens.

Parmi ces derniers, Tertullien, S. Chrysostôme et d'autres Pères, disent, au sujet du passage précité, que le Christ est le but et le terme de toutes les prophéties et de toute la Loi. (Voy. Tirinus, Ménoch., Lyranus, Huet, etc.)

II. — *Traditions des Juifs sur le terme des prophéties.*

Il est écrit au livre du Sanhédrin, c. *Hélec*, « que le R. « Johanan disait : *Tous les Prophètes n'ont prophétisé que « pour jusqu'au temps du Messie* : Quant au jour du siècle « à venir nul n'en a connaissance : *Oculus non vidit...* »

Le R. Salomon, sur le chap. 9 de Zacharie, rapporte que Mor disait :

« Tous les Prophètes ont uniquement prophétisé touchant « les années de la Rédemption et les jours du Messie, selon « qu'il a été transmis et écrit dans le livre *Siphré*. » Ainsi les Hébreux enseignaient que tous les anciens oracles devraient avoir leur terme dans le Christ.

III. — *Dans les jours du Messie il n'y aura plus de prophètes pour les Juifs.*

Le R. Jonathan, qui vivait avant Jésus-Christ, le dit nettement :

« Dans les jours du Messie, dit-il, le pays d'Israël aura
« faim, non pas de manger du pain, aura soif, non pas de
« boire de l'eau, mais d'entendre la parole de prophétie qui
« vient du Seigneur. » Genebr., p. 52, *Chron.*

C'est en effet ce qu'Isaïe déclare aussi avec précision. Il dit aux Juifs que, avant leur dernière ruine, *Dieu fera disparaître et enlèvera de Juda tous les prophètes, ommem prophetam et ariolum et senem.* Cela s'accorde avec l'oracle de Daniel, 1 col., I et II.

IV. — *Opinion ou tradition des anciens Hébreux sur la durée de la Loi Mosaïque.*

Dans le Talmud, au traité Sanhédrin, *cap. ult.*, on lit que l'école d'Élie, qui fut un maître fameux parmi les Juifs, assurait que la durée du monde serait de six mille ans, dont les deux premiers ont été les temps du *Tohu*, ou de la Loi de nature ; les deux suivants, le temps de la Loi de Moïse ; les deux derniers, le temps du Messie.

Dans la *midras Coheleth*, c. 2, il est dit par deux fois que
« la Loi de ce siècle, c'est-à-dire la Loi de Moïse est vanité
« devant la Loi du Messie et du siècle à venir. »

Ainsi, d'après les Juifs, la Loi Ancienne et les Prophètes ne doivent durer que jusqu'au Messie.

Ils ajoutent même que, vers le temps du Messie, les lieux où ils expliquent la Loi, deviendront des lieux profanes, (*Lupanaria*) ; que leurs scribes perdront leur sagesse, et la Loi sa force ; que la Loi sera dans l'oubli ; que tout sera changé, et qu'on ne se souviendra plus de l'état précédent des choses.

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus a été le terme de la Loi Ancienne et des Prophètes.*

Matth. XI, 13. — *La Loi et les Prophètes ont prophétisé jusqu'à Jean* (Baptiste) ; c'est-à-dire ont régné, ont eu cours, force et autorité pour prédire, commander et enseigner, jusqu'à l'apparition du grand Législateur et Prophète qu'ils avaient annoncé et que Jean montra du doigt. Il n'était donc plus besoin que la Loi et les Prophètes continuassent d'enseigner, puis qu'à son baptême, Jésus, l'auteur de la Loi Nouvelle, avait été déclaré Fils de Dieu, Messie et Docteur universel du peuple, par le témoignage éclatant du Père, par l'onction du Saint-Esprit, et par les quatre témoignages de S. Jean-Baptiste.

Dieu avait parlé à nos pères par la Loi et par la voix des Prophètes jusqu'à la venue du Précurseur ; mais lorsque au temps de S. Jean-Baptiste, il commença à nous parler par son propre Fils, la Loi et les Prophètes durent cesser de faire entendre leurs voix : et effectivement elles ne prophétisèrent plus. Jean lui-même fut emprisonné. Tout se tut pour laisser parler seul le Fils de Dieu, le Christ-Jésus, Docteur des nations. (S. Paul.) — Rupert, Wouters, etc.

L'Ancien Testament qui contient la Loi et les Prophètes, promettait les biens terrestres : Jean lui-même dit qu'il était de la terre ; que son langage et son baptême étaient terrestres. (*Jean* III, 31.) Mais le Nouveau Testament, établi sur l'Evangile, annonce un royaume céleste et des biens

célestes. C'est pourquoi il fallait que le législateur ancien et terrestre se tût en présence du Législateur nouveau et céleste. C'est cette vérité là même que Jésus fait clairement entendre (*dans S. Luc*, XVI, 16) aux Pharisiens avides des biens de la terre et qui par conséquent se raillaient de la doctrine du Christ sur le mépris des richesses temporelles ; il leur dit : *La Loi et les Prophètes ont duré jusqu'à Jean. Depuis ce temps, c'est le Royaume céleste qui est annoncé* et promis à ceux qui pratiquent le bien ; *et chacun peut faire violence pour y entrer*. Il fallait donc que la Loi Ancienne diminuât et cessât, à mesure que la Loi Nouvelle de Jésus-Christ prenait d'extension, de force et d'accroissement.

Or la loi de Moïse n'a pas été vaine pour cela ; tant s'en faut, que *pas même une lettre de la Loi*, ajoutait Jésus-Christ, *ne peut manquer d'avoir son effet*. C'est que les observances et les cérémonies légales avaient annoncé et figuré le nouvel ordre de choses, qui leur succédait en ce temps-là même.

Lorsqu'en moins de quarante ans la Nouvelle Loi fut promulguée et établie partout, toute la législation ancienne disparut avec ses sacrifices et avec son temple dans l'embrasement de Jérusalem.

Ainsi la Loi de Jésus-Christ a été le terme et la fin de la Loi ancienne.

Après le Baptême et l'Onction de Jésus, et après l'emprisonnement de S. Jean-Baptiste, la Loi et les Prophètes ont cessé.

4e COLONNE.

TRADITION ECCLÉSIASTIQUE.

I. — *L'Esprit Prophétique a cessé chez les Juifs depuis le baptême de Jésus-Christ et s'est concentré en Jésus-Christ lui-même.*

S. *Justin*, voisin des temps apostoliques, disait aux Juifs : « Le ministère prophétique a cessé chez vous depuis Jean-« Baptiste... Jésus avait annoncé clairement que désor-« mais il ne s'élèverait plus de prophètes parmi vous... Si « cela s'accomplit, ainsi que tout le monde peut le voir « surtout aujourd'hui, comment douter encore, lorsque les « événements parlent si haut ? » (*Dialogue, n°* 51.) Ce raisonnement est fondé sur un fait très-important et très-grave pour les Juifs; car ce fait avait été annoncé par les anciens Prophètes et déterminé par Jésus.

Plus loin, S. Justin développe ainsi cette même idée : « L'Ecriture, dit-il, marque que tous les dons du Saint-« Esprit se reposeront, c'est-à-dire trouveront leur terme « dans la personne du Christ; de sorte qu'on ne verrait « plus de prophète s'élever chez vous comme autrefois et « c'est bien ce qui est arrivé, comme vous pouvez vous en « convaincre par vos propres yeux. »

« Depuis Jésus-Christ, on ne voit plus de prophètes « chez vous; et, afin qu'il vous reste clairement démontré « que tous ceux qui l'ont précédé, avec une ou deux des « vertus dont nous avons parlé, ont entièrement rempli « l'objet de leur mission, ainsi que nous l'apprenons des « divines Ecritures, faites attention à ce que je vais vous « dire.

« Salomon eut l'esprit de sagesse; David, l'esprit d'in- « telligence et de conseil; Moïse, l'esprit de force et de « piété; Elie, l'esprit de crainte; Isaïe, l'esprit de science; « ainsi des autres Prophètes qui gardèrent leur don spécial, « ou bien en réunirent d'autres à celui qu'ils avaient, « comme Jérémie, comme David, comme les douze Pro- « phètes, en un mot, tous ceux qui ont prophétisé parmi « vous. Eh bien! l'Esprit s'est reposé ou plutôt a fini « après l'arrivée de Celui qui devait tout accomplir en son « temps; afin que les dons réunis en sa personne se répan- « dissent de nouveau comme l'avaient prédit les divers ora- « cles; dons célestes émanés de la vertu de ce Divin Esprit, « et qu'il accorde à ceux qui croient en lui, selon qu'il les « en juge dignes. » (*Ibid.*, *n°* 87.)

S. Barnabé exprimait la même chose, lorsqu'il disait que *le Verbe*, Jésus-Christ, *prophétisait lui-même dans ses disciples*. (Epist., XVI, 13.)

Tertullien : « La Loi et les Prophètes ont duré jusqu'à « Jean, qui fut placé comme le terme de la Loi entre les « anciens Prophètes qui cessaient et les nouveaux qui com- « mençaient. » (*L.* v, *contr. Marcion*, *c.* 3.)

D'après les Anciens, la plénitude de l'Esprit Prophétique s'est réunie en Jésus-Christ, pour se répandre ensuite par le canal du Christ sur les Prophètes du Nouveau Testament.

II. — *Terme de la Loi Ancienne.*

S. Irénée s'exprime ainsi à ce sujet :

« L'Ancienne Loi fondée par Moïse a duré jusqu'à la ve-
« nue de Jean-Baptiste. Le Christ est venu pour la complé-
« ter. — Jérusalem a duré également depuis David jusqu'à
« Jean, et a rempli ses destinées ; il fallait que l'Ancien
« Testament prît sa fin, lorsque le Nouveau arrivait et se
« manifestait. Tout ce que Dieu fait, il le fait avec ordre et
« mesure ; il donne à toute chose sa mesure, parce qu'à
chaque chose il donne sa perfection. » (*Irén.*, *l.* IV, 4.)

5e COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES. — MÉMOIRES DIVERS. —

I. — *Les Juifs ont reconnu et avoué que l'Esprit Prophétique avait entièrement cessé dans la nation juive à dater de la mort de Jésus-Christ.*

Voici ce qu'ils disent à ce sujet dans le *vieux Nizzachon*, page 239.

« Pourquoi, » demandent-ils, « depuis le crucifiement
« de Jésus, ne s'est-il plus trouvé aucun prophète, qui ait
« prophétisé soit à Jérusalem, soit parmi les Gentils? »

Fort embarrassés sur la solution de cette question qu'ils nous font, les Juifs répondent que *l'esprit d'erreur s'est si fortifié, qu'il a empêché l'Esprit de prophétie.*

Mais, leur dirai-je, l'Esprit de Dieu est-il donc moins puissant que l'Esprit de Satan? Ce dernier peut-il, à son gré, exclure le premier ? — D'un autre côté, si l'esprit de Satan est si fort , pourquoi a-t-il laissé tomber son règne, ses idoles, son culte, ses oracles, à l'apparition de Jésus? — Si le raisonnement des Juifs était juste et vrai, tout le contraire serait arrivé, et l'Esprit de Satan aurait soutenu et fait régner partout les erreurs du Paganisme, qui est son œuvre. Mais l'abolition générale du mensonge et de l'iniquité montre que c'est l'Esprit de Dieu, au contraire, qui a prévalu dans le monde.

II. — *La Synagogue moderne a senti que la Loi Ancienne, donnée par Moïse, avait été conduite à son terme et à sa fin par Jésus-Christ.*

Dans un ancien ouvrage intitulé : *Dispute de l'Eglise et*

de la Synagogue, par un nommé Gilliébert, voici ce que la Synagogue dit à l'Eglise :

« Rien ne peut m'être si nuisible, à ce que je vois, que « l'Église, ma fille, qui m'annonce à présent des choses nou- « velles et inouïes ; et si aujourd'hui elle prévaut contre « moi par son art magique, je suis anéantie avec mes céré- « monies et ma Loi, que Dieu m'a données par le ministère « de Moïse. » (*Tom.* XXI *de la grande Bible des PP. de Lyon.*)

Le R. Maimonides constate le fait de la cessation de la Loi judaïque par Jésus-Christ. — Il ne sait que penser d'un tel événement. « Ce Jésus, dit-il, qui est pris pour le « Christ, a été cause que la Loi a été changée et renversée, « au lieu d'avoir été maintenue et confirmée. »

Un peu plus loin il ajoute ceci :

« Les uns disent, à la vérité, que les préceptes légaux « de Moïse sont bien véritables, mais qu'ils ont cessé et « qu'ils ne sont plus en usage maintenant ni en vigueur. « D'autres disent, de leur côté, que ces Ordonnances légales « contenaient des mystères, et qu'elles ne doivent pas être « entendues à la simple lettre ; que le Christ est venu, qui « en a découvert et déclaré le sens mystérieux. »

Le savant Rabbin, après avoir ainsi exposé ce fait, finit par dire que c'est une chose incompréhensible pour maintenant, mais que *quand le Christ apparaîtra, tous reconnaîtront leur erreur.*

6e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PAIENS.

I. — *Les philosophes païens attestent que, depuis Jésus-Christ, la Synagogue des Juifs n'a plus vu aucun Prophète envoyé de Dieu.*

Julien l'apostat, vient lui-même confirmer ce point par son propre témoignage. Voyant qu'on objectait aux Païens le silence des oracles depuis la venue de Jésus-Christ, ce philosophe objectait, de son côté, le silence des Prophètes hébreux chez les Juifs. Selon lui, il n'y a plus eu de prophète depuis Jésus-Christ.

Mais, comme le fait remarquer le savant Huet, ce silence ne prouverait rien, puisque le but des Prophéties, qui était l'annonce du Messie, était atteint. — Au reste, lorsque nous lisons dans l'Evangile même que *les Prophètes ont prophétisé jusqu'à Jean*, cela veut dire que depuis il n'y a plus eu chez les Hébreux aucune prophétie concernant le Messie. Et cela n'a pas empêché qu'il n'y eût de nouveaux prophètes dans l'Eglise, tels que Agabe, les filles de Philippe, et plusieurs autres, comme le rapportent S. Justin et S. Irénée.

Nous montrerons, en parlant *de la descente du Saint-Esprit*, que les dons prophétiques brillèrent avec éclat dans la primitive Eglise et même dans les siècles suivants. C'est ce que démontre également la savante *dissertation* de Dodwel, qui est avant la 5e Epître de S. Cyprien, *Tom* v, *de la Patrologie*, *éd. Migne*.

L'esprit de prophétie avait donc été enlevé à la Synagogue pour se répandre sur l'Eglise.

II. — *Cessation de la Loi Ancienne.*

Le même empereur Julien avait entrepris de remettre en vigueur la Loi Mosaïque, en essayant de relever le Temple de Jérusalem par le moyen des trésors de l'empire et par les mains de toute la nation juive. L'intervention surnaturelle, qui détruisit les efforts de ce prince, fit sentir que la Loi Ancienne avait cessé de droit et de fait, dès les temps de Jésus-Christ. (*V.* 1 *col.*, II.)

III. — *Réflexion générale.*

Que tous les Prophètes hébreux aient cessé, littéralement, à l'arrivée de Jésus, c'est un événement remarquable pour la nation juive. Les Israëlites doivent y faire attention ; car il signifie qu'à cette époque il s'est passé quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel, qui a causé cette cessation de la Prophétie.

Joignez à cela la cessation de tous les oracles des Païens. Ce silence simultané de tous les sanctuaires des idoles en a fait aussi un événement très-remarquable aux yeux des Païens, comme nous aurons plus loin occasion de le montrer.

Dieu concentra en Jésus, son Fils bien-aimé, l'Esprit qui avait été dans Moïse, l'Esprit de vérité et de prophétie qui avait parlé dans les autres Prophètes anciens ; il fit taire aussi l'esprit d'erreur, afin que ce fût Jésus-Christ seul qu'on écoutât désormais : *ipsum audies.* (*Luc.*, IX, 35, *Deut.*, XVIII, 15.)

CHAPITRE X

LE CHRIST,

DOCTEUR ET LÉGISLATEUR UNIVERSEL.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

I. — Le Messie sera un Docteur-Législateur qui remplacera Moyse.

II. — Le Messie sera établi Docteur et souverain Législateur sur Israël et sur toutes les nations.

III. — La doctrine que doit apporter le Christ est figurée sous divers symboles.

IV. — Le Messie sera le grand Docteur et Législateur de l'Eglise universelle de Dieu.

V. — Il en sera le Docteur perpétuel.

VI. — Comme Docteur et Législateur, il aura une grande autorité dans tout l'univers.

VII. — Même sujet : Suite d'oracles qui confirment cette proposition.

VIII. — Osée et Joel exhortent les peuples à se préparer à l'avénement de ce Docteur céleste.

I. — *Le Messie sera le nouveau Docteur-législateur qui remplacera Moïse.*

Deut., XVIII, 15 *et suiv.* Ce grand Prophète-législateur est ainsi annoncé dans la Loi même de Moyse :

Un jour *le Seigneur votre Dieu vous suscitera un* PROPHÈTE COMME MOI, *de votre nation et d'entre vos frères; c'est lui que vous écouterez..... Et le Seigneur me dit : tout ce que ce peuple m'a demandé est raisonnable.*

Je leur susciterai du milieu de leurs frères un PROPHÈTE SEMBLABLE A VOUS, *et je lui mettrai mes paroles dans la bouche et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai; et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi.*

Que si quelqu'un ne veut pas entendre les paroles que ce Prophète prononcera en mon nom, ce sera moi qui en ferai vengeance.

Cet oracle montre que le Christ remplira devant le peuple la fonction de prédicateur, de docteur suscité de Dieu, et qu'il publiera les ordres de Dieu et une doctrine céleste. Ses paroles auront force de loi, comme celles de Moïse. Ce sera un nouveau Moïse.

II. — *Le Messie sera établi Docteur et Législateur sur Israël et sur toutes les nations.*

Ps. II, 6. David décrit dans les cinq premiers versets du second psaume, la ligue des nations et de leurs souverains contre Dieu et contre son Christ et la dissipation de leurs vains projets. Dans le sixième verset le Fils de Dieu parle en ces termes :

Pour moi, j'ai été établi par lui Roi, sur la sainte montagne de Sion, prêchant ses préceptes.

Il ajoute dans les versets immédiatement suivants : que Dieu lui a déclaré *qu'il était son fils engendré de lui ; qu'il lui donnera en héritage toutes les nations, et les peuples en propriété jusqu'aux extrémités de la terre, afin qu'il les régisse avec une souveraine autorité.* Il est donc évident que Dieu établira le Messie son fils, prédicateur de ses commandements, et législateur

universel, non seulement sur son peuple d'Israël, mais même sur tous les peuples qui auront conjuré ensemble avec leurs rois contre le Christ, pour rejeter sa Loi. De l'aveu des rabbins, ce psaume est entièrement relatif au Christ. — *Apprehendite disciplinam... ne pereatis....* Les rois et les princes sont invités en conséquence à écouter la doctrine de ce nouveau prédicateur, et à embrasser les institutions de ce nouveau législateur, *de peur qu'ils ne périssent au jour de sa colère...*

Au psaume 9e, verset 21, David voyant que les Gentils oubliaient Dieu et même sa Loi naturelle, prie le Seigneur d'envoyer enfin ce Législateur puissant qui doit les faire rentrer dans la voie droite : *Levez-vous, Seigneur, que l'homme ne prévale pas ; que les nations soient jugées en votre présence ; établissez sur elles, Seigneur, le Législateur, afin que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes : Constitue, Domine, Legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt.*

Au ps. XXI, 23..., le Messie décrivant son crucifiement, sa passion, sa mort, sa résurrection, annonce qu'il propagera la gloire de Dieu, son Père, par tout le monde : *J'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu de l'assemblée des peuples... Et toutes les extrémités de la terre se convertiront au Seigneur...*

Au ps. XXXIX, 6, 10, 11, etc., le Messie parlant encore de sa future immolation pour le péché, rappelle de nouveau sa fonction de prédicateur : *J'ai annoncé votre justice dans une grande assemblée ; je ne tiendrai pas ma bouche fermée, Seigneur, vous le savez. Je n'ai pas caché votre justice dans le secret de mon cœur ; j'ai publié votre vérité et le salut que vous donnez ; je n'ai point célé à la grande assemblée de votre peuple votre miséricorde et votre vérité.* Le Messie marque, dans ce même psaume v. 4 et 6, que, par suite de la prédication de sa doctrine, une foule innombrable servira Dieu. S. Paul,

hébr. x, et tous les interprètes avec lui, enseignent que ce psaume est prophétique.

III. — *La doctrine que doit apporter le Messie est représentée sous différentes allégories.*

Prov. IX, 5. La Sagesse Divine ou le futur Messie, prépare une magnifique salle de banquet: Elle invite les cœurs droits *à venir manger le pain et boire le vin qu'elle a préparés.* Elle désigne sous cette allégorie sa future doctrine évangélique et le sacrement Eucharistique. (Ménochius.)

Cette doctrine de vérité, qui est la véritable nourriture de l'âme, nous est figurée sous divers symboles analogues, dans beaucoup d'endroits prophétiques. Ainsi :

Eccli. XXIV, 23, 24, 25, etc., la Sagesse promet la connaissance de la vérité de la loi divine à ceux qui se nourrissent de ses fruits et qui se désaltèrent à ses fontaines. *Ceux qui me mangent*, dit-elle, *auront encore faim et ceux qui me boivent auront encore soif.* Expliquant ensuite ceci, elle ajoute :

Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui agissent par moi ne pécheront point... Elle répandra sa doctrine divine, comme l'Euphrate répand ses eaux abondantes, comme l'aurore répand sa douce lumière. (Ménochius.) La même Sagesse qui doit être un jour le Messie, tient le même langage dans les Prophètes :

Isaï. LV, *et suiv. Omnes sitientes venite ad aquas... Vous tous qui avez soif, venez vers les eaux. Vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous, achetez et mangez; achetez sans argent le vin et le lait. Pourquoi employez-vous votre argent à ce qui ne peut vous nourrir, et vos travaux à ce qui ne peut vous rassasier? Ecoutez-moi : nourrissez-vous de la bonne nourriture que je vous donne, et votre âme étant comme engraissée sera dans la joie. Prêtez l'oreille et venez à moi; écoutez-moi, et votre âme trouvera la vie...* Celui qui parle ici n'a d'autre vue que de

donner sa loi et sa parole pour nourriture des âmes, selon qu'il est dit dans Moyse : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* C'est cette nourriture que promet le Messie. Comme il doit être le dispensateur de cette doctrine céleste, il est appelé au verset suivant : *le Témoin, le Chef, le Maître (ou) Précepteur des nations : Ecce Testem populis dedi eum, Ducem ac Præceptorem Gentibus.* Le reste de ce chapitre prophétique est la description des fruits admirables que produira partout la prédication de la doctrine du Verbe-Divin. *Verbum meum... faciet quæcumque volui et prosperabitur in his, ad quæ misi illud.*

IV. — *Le Messie sera le grand docteur-législateur de l'Eglise universelle de Dieu.*

Les Juifs, comme les Chrétiens, ont entendu la double prophétie suivante, du temps où le Christ doit publier la loi de Dieu.

Isaï. II, 2, 3. *Dans les derniers temps... plusieurs peuples y viendront et diront : Allons, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem : docebit nos vias suas... quia de Sion exibit lex et Verbum Domini de Jerusalem.*

Les peuples convertis inviteront les Juifs à revenir au Seigneur qui les aura rejetés : *venez*, diront-ils, *ô Maison de Jacob, marchons dans la lumière du Seigneur : car vous avez rejeté la Maison de Jacob qui est votre peuple.* Toutes les fois qu'il est parlé du Messie comme docteur et législateur, il est parlé de la réprobation du peuple juif, et de sa résistance aux exhortations de Dieu. — Le R. Sélomoth avec les autres hébreux expliquent du Messie tout cet oracle. (*Gal., l.* v, *c.* 3.)

Michée, IV, 2, renouvelle cette même prophétie presque mot pour mot. Il est inutile de la reproduire.

V. — *Il sera le Docteur perpétuel des fidèles.*

Isaïe, XXX, 20, 21, le marque expressément : *Le Seigneur ne fera plus disparaître de vos yeux votre Docteur, non faciet avolare à te ultrà Doctorem tuum ; et ils verront votre Précepteur, et vos oreilles entendront la voix de Celui qui criera derrière vous : Voilà sa voie ! marchez-y ! et ne vous en éloignez ni à droite ni à gauche.* Le R. Selomoth dit que ce *Docteur, Morecha, qui enseignera Israël, sera le Dieu saint et béni.* (*Gal.*, *l.* III, *c.* 29). Il devra donc se rendre visible, pour être vu et entendu des hommes.

C'est cette même idée qui paraît annoncée dans les chapitres suivants d'Isaïe, les XXXII, 1, etc., XXXIII, 22. Calmet montre, contre quelques interprètes, que le roi, juge, docteur, législateur, dont parle Isaïe dans ces chapitres, n'est point Ezéchias, mais bien le divin Messie, puisque le Prophète y dit formellement :

C'est le Seigneur, notre juge ; c'est le Seigneur, notre législateur ; c'est le Seigneur, notre Roi ; c'est lui-même qui nous sauvera : Dominus enim judex noster, Dominus legifer noster, Dominus rex noster : ipse salvabit nos. Il venait de dire, 17, que *ceux qui pratiqueraient la justice verraient de leurs propres yeux le Roi dans sa splendeur, et contempleraient de loin la terre* de la patrie. La doctrine du Messie y est prophétiquement figurée par ces sources abondantes et ces grands fleuves qui arroseront Sion, les montagnes et les collines, XXX, 25, XXX, 2, et XXXV, 6, etc. Il est certain que dans ces oracles il y a au moins une figure prophétique du règne du Christ, si non une prophétie formelle.

Isaï. LIX, 21. Quand le Rédempteur sera arrivé, ceux de l'Occident et ceux de l'Orient se convertiront : la doctrine et la loi du Messie seront gravées pour toujours dans le

cœur des peuples : *mon esprit qui est en vous et mes paroles que j'ai mises en votre bouche, ne sortiront point de votre bouche ni de la bouche de vos enfants, ni de la bouche des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité, dit le Seigneur.* Ainsi le Sauveur futur doit être perpétuellement le docteur de son Eglise. Sa parole et son esprit ne cesseront point d'inspirer les fidèles jusqu'à la fin du monde.

VI. — *Le Messie sera le grand docteur, le législateur universel, non-seulement des tribus d'Israël, mais aussi de toutes les nations du monde.*

Isaïe, XLII, 1, 3, 4, 6, dit que *le Fils bien-aimé de Dieu,* après avoir *été oint du Saint-Esprit, annoncera la justice aux nations* ; qu'*il n'éteindra point la mèche qui fume encore* ; qu'*il jugera selon la vérité;* qu'*il établira la justice sur la terre; et* que *les nations d'au-delà les mers attendront sa loi;* que *Dieu l'enverra pour être le réconciliateur du peuple et la lumière* universelle *des nations, pour ouvrir les yeux aux aveugles...* Ainsi le Christ apportera aux nations des préceptes justes et saints; il éclairera le monde, les peuples même les plus éloignés par sa doctrine et par sa loi de justice.

Au chapitre LXI, 1, Isaïe fait parler le Messie lui-même dans des termes analogues : *L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que le Seigneur m'a oint. Il m'a envoyé l'annoncer aux hommes doux, porter le remède à ceux dont le cœur est brisé, prêcher aux captifs le pardon, et la liberté à ceux qui sont enfermés ; prêcher l'année de la bienveillance du Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu, consoler tous les affligés ;* enfin, apporter une *doctrine, qui fera fleurir la justice parmi toutes les nations.* Le reste du chapitre se résume dans cette dernière idée. — Il en est qui ont osé appliquer ces paroles à Isaïe lui-même; mais comment Isaïe aurait-il opéré la grande œuvre, l'œuvre divine, immense, annoncée

dans ces deux oracles précédents? — Ce prophète, d'ailleurs, l'a-t-il jamais réalisée?

VII. — *Même sujet. — Suite des prophéties qui annoncent le même Docteur-législateur. Elles sont contenues dans les chapitres* 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 *d'Isaïe.*

Isaï. XLIX, 1 et suiv. — Le Messie s'adresse à tous les peuples du monde :

Ecoutez, Iles; et vous, peuples lointains, prêtez l'oreille : le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère. Il a rendu ma langue comme une épée perçante, quasi gladium acutum; *il m'a mis en réserve comme une flèche choisie; il m'a tenu caché dans son carquois. Et il m'a dit : Israël, vous êtes mon serviteur, parce que je me glorifierai en vous* (ce nom de *serviteur* est souvent donné au Messie, Is. 42, I, 49, 6, 52, 13, 53, 11. parce qu'il doit prendre la forme de serviteur). *Et j'ai dit : j'ai travaillé en vain;* ma prédication a été sans fruit; peu de Juifs se sont convertis; *j'ai consumé inutilement et sans fruit toute ma force, mais le Seigneur me fera justice; il aura égard à mon travail; — Et maintenant le Seigneur qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur, me donne cet ordre pour ramener Jacob à lui : et Israël ne se réunira point à lui; je serai néanmoins glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu deviendra ma force; car le Seigneur m'a dit : C'est peu que vous me serviez pour réparer les tribus de Jacob et pour convertir à moi les restes d'Israël :* Je ne veux pas que votre prédication soit circonscrite dans les étroites limites d'Israël (Ménoch); *je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.* — Il lui dit ensuite que *tous les rois l'adoreront,* après qu'*il aura été haï;* qu'*il possédera les héritages dissipés;* qu'*il éclairera et délivrera les captifs;* enfin, qu'*il amènera dans la* nouvelle *Sion tous les peuples de la terre.* Or tout cela ne peut s'appliquer à Cyrus; comment dirait-il *: j'ai travaillé*

en vain? Comment serait-il haï, détesté? serait-il appelé Israël? — Ce n'est point le précurseur Jean-Baptiste, ni Isaïe; ils n'ont rien fait de si grand.

Cela s'applique donc uniquement au Messie, comme la suite le fait voir.

Isaï. L. *Voici ce que dit le Seigneur :*

J'ai répudié votre mère, la Synagogue; *car je suis venu et je n'ai trouvé personne* qui reçut ma doctrine (Ménoch.) : *j'ai appelé, et personne ne m'a entendu ; si je ne vous délivre pas, c'est à cause de vos péchés ;* ce n'est pas par impuissance ; car, si je le veux, *d'un seul mot je taris les mers, je mettrai à sec les fleuves. Le Seigneur m'a donné une langue savante, afin que je puisse soutenir par la parole celui qui est abattu :* dedit mihi linguam doctrinæ. *Il excite mon oreille tous les matins, afin que je l'écoute comme un maître. Le Seigneur m'a ouvert l'oreille et je ne l'ai point contredit ; je ne me suis point retiré en arrière. J'ai abandonné mon corps à ceux qui le frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil ; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats.* Celui qui est venu enseigner et prêcher dans Israël, et qu'on n'a pas écouté, qui peut tarir les fleuves et couvrir le ciel de ténèbres, est le même qui parle d'après ce que le Seigneur lui suggère, le même qui est couvert d'injures et de crachats; c'est le Seigneur qui parle et c'est le Seigneur qui reçoit la parole du Seigneur ; *Hæc dicit Dominus : Dominus dedit mihi linguam eruditam...* C'est ainsi que dans Zacharie il y a le Seigneur *qui envoie* et le Seigneur *qui est envoyé.*

Isaï. LI, 4, 5. Dieu enverra sa nouvelle Loi et sa doctrine de justice avec le Messie :

Ecoutez moi, ô mon peuple; ma nation choisie, entendez ma voix, car la Loi sortira de moi, et ma Justice éclairera les peuples et se reposera parmi eux. Mon Juste est proche ; mon Sauveur va paraître, et mon Bras apportera la justice aux nations. Tout est transitoire, *mais le salut que je donnerai sera éternel,*

et ma justice, c'est-à-dire ma doctrine de justice, *subsistera pour jamais*, NON DEFICIET.

Il le répète : *le ciel se dissipera comme la fumée, la terre s'en ira en poudre*, avec *ceux qui l'habitent; mais mon salut sera éternel, et ma justice subsistera dans la suite de tous les siècles*. (Comparez 2 col. IX.)

Un peu plus loin, Dieu le Père dit au Christ : *C'est moi le Seigneur : mon nom est le Seigneur des armées. J'ai mis mes paroles dans votre bouche... afin que vous établissiez les cieux, que vous fondiez la terre et que vous disiez à Sion : vous êtes mon peuple.* Tout cela marque la fondation d'un nouvel ordre spirituel par la prédication de la doctrine divine du Christ. (*Ménochius.*)

Isaï. LII, 6, 10, 13, 15. Le Sauveur, le Verbe qui a parlé par les Prophètes, se manifestera, et les peuples avec leurs souverains recevront sa doctrine. *Il viendra un jour*, dit le Seigneur, *auquel mon peuple connaîtra mon nom. Moi, qui parlais autrefois, me voici présent*, pour enseigner moi-même ma doctrine. *Que les pieds de Celui qui annonce et qui prêche la paix sur les montagnes, sont beaux ! Les pieds de Celui qui annonce la bonne nouvelle, qui prêche le salut, qui dit à Sion : ton Dieu va régner !... Toutes les régions de la terre verront le Sauveur... Voici mon serviteur : il sera rempli d'intelligence : il sera grand et élevé... Il arrosera* par sa grâce et par sa doctrine *beaucoup de nations ; les rois se tiendront devant lui dans le silence* pour écouter sa parole et sa loi ; *parce que ceux auxquels il n'avait point été annoncé le verront, et ceux qui n'avaient point entendu parler de lui le contempleront.* Et Nahum. I, 15. — Comme les Chrétiens, les Hébreux entendent cet oracle de la foi que les peuples ajouteront à la doctrine du Christ. (*Voy. Jérôme de Sainte-Foi, l.* I, *c.* 9.)

Isaï. LIII, 1. Mais Isaïe se plaint de l'incrédulité future des Juifs à la prédication du Christ. *Qui a cru*, dit-il, *à notre prédication ? Et à qui le Bras du Seigneur*, c'est-à-dire le

Messie, *a-t-il été révélé?* Puis le Prophète décrit la longue et douloureuse Passion que les Juifs feront souffrir à ce saint Docteur:

Isaïe, LIV, marque que *tous les Enfants* de la nouvelle Eglise *seront instruits par le Seigneur même.*

Jérémie, XXXI, 31, dit de même qu'au temps de la fondation de la nouvelle Loi par le Messie, *tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand connaîtront le Seigneur,* sans *que l'homme enseigne son prochain, parce que Dieu gravera alors sa loi dans les cœurs.*

Isaïe, LV, 1 et suiv., invite en conséquence tous les hommes *à venir* s'instruire *auprès du Christ*, que Dieu doit donner *pour précepteur aux nations*, præceptorem Gentibus.

VIII. — *Osée et Joël exhortent les peuples à se préparer à l'avénement de ce Docteur céleste.*

Osée, X, 12 : *Semez dans la justice... jusqu'à ce que soit venu Celui qui doit vous enseigner la justice ;* (LXX) *donec venerit qui docebit vos justitiam.* (Ménoch., etc. Vatable, Rupert, Denys, Sanctius, les Hébreux, les Pères, S. Jérôme, etc.)

Joël, II, 23, 27. — *Enfants de Sion*, dit Joël, *soyez dans des transports d'allégresse : réjouissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous donnera le Docteur qui vous enseignera la justice*, *et qu'il fera descendre sur vous une pluie du matin et du soir... Après cela je répandrai mon Esprit sur toute chair...* On voit que les merveilles de la descente du Saint-Esprit doivent suivre la venue de ce Docteur de justice.

— C'est ainsi que sont nombreux et certains les oracles concernant ce grand Docteur, ce Législateur universel des nations.

IX. — *La doctrine de la Synagogue est conforme à la doctrine des Prophètes.*

L'ancienne Synagogue attendait un docteur céleste, qui devait être le Messie.

I. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Midras-Thehillim*, sur le psaume XCI.

« R. Josué-ben-Lévi dit au nom de R. Phinées-ben-Jaïr:
« Pourquoi les prières d'Israël ne sont-elles pas exaucées
« dans ce temps-ci? — Parce qu'il ignore le nom ineffable;
« mais dans le siècle à venir, (c'est-à-dire dans le siècle du
« Messie), Dieu saint, béni soit-il, lui en donnera l'intelli-
« gence, ainsi qu'il est écrit, Isaïe LII, 6 : *C'est pourquoi*
« *mon peuple connaîtra mon nom.* Et, en ce temps-là, les
« prières d'Israël seront exaucées, car il est écrit, ps. XCI,
« 15 : *Il m'invoquera et je l'exaucerai.* »

II. R. *Obadias-Sephorno*, sur le ps. CIV, s'exprime ainsi d'après la tradition :

« Le chantre sacré a composé ce chapitre en vue du Messie, disant : *Jéhova a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite.* Ne te manifeste pas encore, mais assieds-toi à ma droite, et que les Anges se tiennent à ma gauche.

« *Tu seras Pontife à jamais.* Tu seras éternellement Pontife-Docteur, enseignant la loi et les préceptes que j'ai écrits pour instruire les Israëlites. »

Le *Zohar*, *Thikkun* 56[e], *fol.* 92, dit que le Messie, le *Juste éternel*, *fera entendre sa voix aux hommes*, pour les enseigner.

Le Talmud, traité *Pesakim*, *fol.* 50, *in Ghemara*, dit que, *au jour du Messie*, *le nom Jehova sera un*, et sera connu.

Aben-Ezra, David-Kimki, Abarvanel, dans leurs commentaires sur Zacharie, XIV, 91, répètent tous :

« *Aux jours du Messie*, *le nom du Seigneur sera un*; c'est le
« nom vénérable de quatre lettres, qui a été révélé par l'in-
« termédiaire de Moïse, notre maître, que la paix soit
« sur lui. Alors ce nom sera dans la bouche de tous, et on
« le lira tel qu'il est écrit. »

Le Messie doit donc faire connaître le nom de Jéhova par lui-même et par ses ministres.

« De son temps, » disent encore à ce sujet les anciens « Docteurs, « la connaissance de Dieu et de sa Loi sera ré-« pandue sur toute la surface de la terre, comme les eaux « sont répandues sur toute l'étendue de l'Océan. »

— La prophétie d'Enoch, transmise par les Patriarches, portait également que le Messie serait le grand docteur d'Israël et des nations. « Ipse effundet Spiritum gratiæ su-« per vos, et eritis ejus filii, in veritate ambulabitis in præ-« ceptis illius primis et ultimis ; Hic est Germen Dei Altis-« simi, et hic est fons vitæ omni carni... [1]. »

Voltaire et Volney, et la plupart des écrivains qui ont examiné les traditions de l'Orient, ont reconnu que, avant l'arrivée de Notre-Seigneur, la croyance d'un *Législateur céleste*, d'un *Docteur divin*, d'un *Juge final* qui devait venir, et qui délivrerait les hommes, était répandue dans toute l'Asie [2].

Cela est démontré par l'histoire générale de l'antiquité. Contentons-nous ici de quelques preuves. Outre la Palestine, l'Egypte, la Grèce, l'Inde, voici comment la Chine s'exprime à ce sujet dans ses Livres sacrés :

— « Le Saint, *Ching-gin*, lequel est le fils du Ciel, *Tien-« tsée*, doit gouverner le peuple des frères par les rits et « l'harmonie, afin qu'ils soient parfaits à l'intérieur et « à l'extérieur ; il les nourrira de l'exemple de sa vertu par-« faite, et du pain de sa Doctrine céleste.

« Et tous s'écrieront dans leur joie :

— « Le fils du Ciel (ou du Dieu suprême) est vraiment « le père et la mère du peuple ; c'est pour cela qu'il est le « Seigneur de toute la terre. »

[1] *In Biblioth. vet. PP. t.* 1, *p.* 179 *et* 182.
[2] M. Drach, *harm., t.* 1, *p.* 275.

Le livre *Lun-Hong*, dit :

— « Le cœur du Ciel élevé est dans la poitrine du *Saint*.
« Les avertissements et les remontrances du Ciel sont dans
« la bouche du *Saint*. Si *le Saint* n'est présent, le Ciel ne
« peut être connu. »

— « Le *Saint*, dit Lie-tsée, philosophe fort ancien, con-
« naît tout, pénètre et fait pénétrer toutes choses.

— « Le *Saint*, dit Tchouan-tsée, contient en soi le ciel
« et la terre ; il comble l'univers de bienfaits, et on ignore
« d'où il est... Il connaît le commencement du ciel et de la
« terre. Le *Saint* meurt avant le ciel et la terre, et il con-
« naît la fin du ciel et de la terre. »

Ainsi, d'après les Livres sacrés de la Chine, le *Saint*, c'est-à-dire le *Messie futur*, doit être l'auteur d'une révélation divine et d'une doctrine toute céleste [1].

[1] De Prémare, *extraits des Livres Chinois ;* — De Paravey, M. Bonnetty, *Annales de Phil. chrét.*, *n.* 106, 286 *et* 290.

2e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Jésus est le grand Prophète-Législateur qui a été prédit par Moyse et qui a remplacé Moyse.
II. — Jésus est établi Docteur et Législateur souverain sur Israël et sur toutes les nations.
III. — La Parole évangélique figurée sous divers symboles.
IV. — Comment Jésus s'est montré Docteur et Législateur souverain. — Ses lois. — Sa réforme.
V. — Jésus est le Docteur perpétuel des fidèles.
VI. — Jésus est le grand Docteur prédit par les Prophètes.
VII. — Divers autres témoignages qui montrent que Jésus est le grand Docteur prédit, le Législateur universel.
VIII. — Jésus, Précepteur universel, tant des Israélites que des Gentils, écouté par ceux-ci, méconnu par ceux-là.
IX. — Comment la doctrine et la Loi de Jésus sont qualifiées.

I. — *Jésus est le Docteur-Législateur, qui a été prédit par Moïse, et qui a remplacé Moïse.*

S. Jean, I, 45. Aussitôt que Jésus commença son ministère public de prédicateur, il fut reconnu pour ce prophète-législateur annoncé dans la loi de Moïse, 1 *col.*, I. Les disciples de Jean-Baptiste disaient de lui :

Nous avons trouvé Celui de qui Moïse a écrit dans la Loi, et que les Prophètes ont prédit ; savoir *Jésus de Nazareth, fils de Joseph.* C'est pourquoi ils lui donnaient le titre de *docteur :* v, 49, *Rabbi,* c'est-à-dire *Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Roi d'Israël.* Car on avait, avec raison, une très-grande idée du législateur prédit par la Loi Mosaïque.

Matth. XI, 13, et Luc XVI, 16. — Jésus déclara positivement que *toute la législation de Moïse et que les paroles des Prophètes avaient cessé d'avoir cours et force de loi, depuis son avénement*, ou plutôt, *depuis son baptême*, où il avait été solennellement oint par le Saint-Esprit et déclaré seul docteur par la voix du Père. C'est pour cela qu'il dit : *Lex et Prophetæ usque ad Joannem. La loi* de Moïse *et les* oracles des *Prophètes ont* régi le peuple de Dieu *jusqu'à Jean*; mais à compter de cette époque, c'est le nouvel ordre spirituel et céleste, maintenant établi par moi, qui sera la règle et la loi des fidèles ; c'est le royaume des cieux fondé et évangélisé par moi, qui désormais dirigera tout. La Loi de Moïse ni les Prophètes ne règneront plus ni ne gouverneront plus. Telle est la véritable idée contenue dans ces paroles : *Lex et Prophetæ usque ad Joannem.* D'où l'on voit que la loi de Jésus a remplacé la loi de Moïse.

Lorsque Jésus dit, *Matth.* v, 17, qu'*il n'est pas venu détruire la Loi ou les Prophètes ; mais au contraire les accomplir*, *adimplere*, *perficere*, il n'a rien dit de contradictoire à ce qui précède ; car ce mot *accomplir*, tel que Jésus l'entendait ici, signifie *mener une chose à son terme, à son but, à la fin à laquelle elle était destinée, mener à son accomplissement* ou même *à son perfectionnement.* Or Jésus même était la fin de toute la loi cérémonielle et figurative ; en ce sens, il est donc venu l'accomplir véritablement : la Loi a trouvé en lui sa fin, son but, son terme, son accomplissement, avec lequel elle cesse naturellement. De plus, Jésus, comme législateur céleste, a apporté un perfectionnement à la Loi encore imparfaite de Moïse ; ou plutôt un achèvement à cette Loi, qui n'était qu'ébauchée ; dans ce dernier sens, il est encore vrai de dire que Jésus est venu *accomplir* la Loi de Moïse, *perficere.* Ainsi donc, il n'existe aucune contradiction dans les paroles de Jésus, où il semble dire, au premier coup d'œil, deux choses contraires ; savoir qu'il est venu *pour sanction-*

ner la Loi et *pour abolir la Loi*. Au lieu de cette contrariété apparente, il y a une parfaite harmonie.

II. — *Jésus est établi Docteur et Législateur souverain sur Israël et sur toutes les nations.*

Matth., XXVIII, 18, 19. *Toute puissance*, dit-il, *m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.*

Allez donc et instruisez tous les peuples..., leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées : Euntes ergo docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis (S. Marc, XVI, 15.)

Luc, XXIV, 47. Jésus dit qu'*il faut que la pénitence et que la rémission des péchés soient prêchées en son nom dans toutes les nations*, in omnes gentes, *à commencer par Jérusalem*, c'est-à-dire par les Israëlites. Dans S. Marc, il commande à ses Envoyés *d'aller dans tout l'univers prêcher son Evangile à toute créature*. Il marque que toute cette vaste et efficace prédication *se fera en son nom*, *in nomine meo*, c'est-à-dire sous l'influence de sa puissance et de sa grâce. Il ajoute qu'il sera avec ses ouvriers et en eux, pour opérer cette grande œuvre, dont il sera en conséquence l'auteur unique : *Et assurez-vous*, leur dit-il, *que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles*. (Matth., ibid.) Puis donc que c'est la doctrine de Jésus qui va être propagée dans le monde entier, et puisqu'il en sera lui-même le propagateur, nous devons l'appeler, à juste titre, le Docteur, le Législateur universel des nations.

III. — *La Parole Evangélique figurée sous divers symboles.*

Elle nous est représentée sous l'image d'un *pain* qui nourrit l'homme, *Luc*, IV, 4 ; d'une *semence* qui produit plus ou moins de fruits, selon qu'elle est jetée dans une terre plus ou moins préparée, (Matth. XIII, 4) ; sous l'image d'*une eau*

vive, Apoc., XXII, 17, ou d'*un aliment*, doux comme le miel, *Ibid.* x, 9 ; sous l'emblême d'un glaive tranchant : *la parole divine est vive et efficace ; elle perce plus qu'une épée à deux tranchants ; elle pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moëlles, et elle démêle les pensées et les mouvements du cœur.* (Hébr, IV, 12; Ephes, VI, 16.) Lorsque Jésus-Christ apparut à S. Jean comme docteur par excellence, *il sortait de sa bouche un glaive à deux tranchants.* (Apoc, I, 16.) *C'est par la force de cette parole qu'il terrassera l'Impie par excellence.* (2 Thess. II, 8, et Isaï. XI, 4. Comparez 1 col. VII, 1.)

IV. — *Comment Jésus s'est montré Docteur et Législateur souverain. — Ses Lois. — Sa réforme.*

1. *Matth*, IV, 25; *Marc*, III, 7; *Luc*, VI, 17. — Les peuples vont sur la montagne entendre sa doctrine. Il était suivi *de grandes foules de peuple venues de la Galilée, de Décapolis, de Jérusalem, de la Judée et des pays d'au-delà le Jourdain, de l'Idumée, des villes maritimes de Tyr et de Sidon. Tous* étaient *venus pour l'entendre. Alors Jésus, voyant tout ce peuple* (Matth., V, 1, *etc.*), *monta sur une montagne, ascendit in montem, où s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui ; et ouvrant sa bouche, il les enseignait* comme un Docteur céleste, *en disant :*

« *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux !*

Bienheureux les doux parce qu'ils possèderont la terre !

Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés !

Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice.... Ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux ! . . . .

. . . .

Réjouissez-vous, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux..., etc. »

Jésus s'est montré le véritable Docteur de *justice.* Il a enseigné aux peuples les vertus qu'il faut pratiquer, telles que la miséricorde, la douceur, le pardon des injures, l'aumône, la prière; il a signalé les vices qu'il faut éviter, comme l'orgueil, l'hypocrisie, etc.; il a éclairé le peuple sur les principes du vrai bonheur.

2. Il s'est montré véritable *Législateur*, en ce qu'il a perfectionné la loi de Moïse, aboli ce qui n'était que toléré, et apporté de nouveaux commandements qu'on ne connaissait pas, qu'on ne pratiquait point.

Matth, v, 21 *et suiv.* — Le sermon de Jésus sur la montagne fait voir comment ce nouveau Législateur a réformé l'Ancienne Loi, et établi la Nouvelle.

Vous avez appris, dit-il, *qu'il a été dit aux Anciens :*

« *Vous ne tuerez point ; et quiconque tuera, méritera d'être* « *condamné par le jugement.* » *Mais moi, je vous dis, que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement...*

Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens :

« *Vous ne commettrez point d'adultère ;* » *mais moi, je vous dis, que quiconque aura regardé une femme avec un mauvais désir pour elle, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur...*

Il a été dit encore :

« *Quiconque veut renvoyer sa femme, qu'il lui donne un écrit* « par lequel il déclare *qu'il la répudie.* » *Et moi, je vous dis, que quiconque aura renvoyé sa femme, si ce n'est en cas d'adultère, la fait devenir adultère ; et quiconque épouse celle que son mari aura renvoyée, commet un adultère.*

Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens :

« *Vous ne parjurerez point ; mais vous vous acquitterez de* « *vos serments.* » *Et moi, je vous dis, de ne jurer en aucune sorte, ni par le ciel....., ni par la terre....., ni par votre tête.*

Vous avez appris qu'il a été dit :

« *Œil pour œil, et dent pour dent.* » *Et moi, je vous dis, de ne point résister au mal* que l'on veut vous faire, en vous vengeant.

Vous avez appris qu'il a été dit :

« *Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi.* » — *Et moi, je vous dis :*

Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; priez pour vos persécuteurs, et pour ceux qui vous calomnient. — Tout ce chapitre et les deux suivants avec le xe ; le xvie, 9 de S. Luc, et le xviie, 1 et suiv., renferment plusieurs autres préceptes de Jésus-Christ.

On voit que Jésus fait paraître ici une autorité de législateur indépendant et divin : il touche à la Loi de Dieu, non point comme interprète de cette loi, mais bien comme maître absolu de cette Loi. Aussi est-il dit que *lorsqu'il eut achevé ces discours, les peuples étaient ravis d'admiration et d'étonnement sur sa doctrine ; car il enseignait*, selon que le marquent tous les Evanglistes, *comme ayant puissance et* pleine *autorité, et non pas comme les Scribes, ni comme les Pharisiens*, c'est-à-dire ceux qu'on appelait les docteurs de la Loi. Ceux-ci parlaient de la Loi non en juges, comme faisait Jésus, mais en simples interprètes. Ils l'expliquaient, mais ils ne la modifiaient pas ; ils pouvaient faire des gloses, mais jamais de réformes ; ils ne pouvaient toucher même à un *iota* de cette loi. Mais Jésus retranche et ajoute à son gré dans la Loi, en tant que souverain juge et arbitre de toutes choses. Il a fait paraître en cette circonstance qu'il était revêtu de la puissance divine.

V. — *Jésus est le Docteur perpétuel des fidèles.*

Nous avons vu qu'en envoyant ses Apôtres enseigner toutes les nations, Jésus promit d'être continuellement avec eux jusqu'à la fin des siècles. C'est donc en tout

temps Jésus qui enseigne et instruit les fidèles par la bouche de ses ministres. Il se sert d'eux comme de trompettes pour publier sa loi à tous les peuples. Son Esprit demeure avec eux et en eux et dans leurs successeurs (*voir* 2 *col.* II), et il demeurera jusqu'à la consommation du monde.

VI. — *Jésus est le Grand Docteur prédit par les Prophètes.*

S. Luc, IV, 16 *et suiv.* — Les contemporains de Jésus comparant ses actions et ses discours avec la teneur des prophéties ont rendu témoignage qu'il était le Grand Docteur prédit et attendu.

Jésus, *étant allé à Nazareth où il avait été élevé, entra selon sa coutume le jour du Sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire. On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il tomba à l'endroit où ces paroles étaient écrites :*

« *L'Esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a*
« *consacré par son onction, il m'a envoyé pour prêcher l'Evan-*
« *gile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé,*
« *pour annoncer aux captifs la liberté, et aux aveugles le re-*
« *couvrement de la vue; pour délivrer ceux qui sont dans l'op-*
« *pression, pour publier l'année des grâces du Seigneur et le*
« *jour auquel il rendra justice.* » — *Et ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui, et il commença à leur dire : les paroles de l'Ecriture que vous venez d'entendre, sont accomplies aujourd'hui.*

Et tous lui rendaient témoignage, et omnes testimonium illi dabant, marquant par leurs gestes d'approbation que ces oracles avaient bien réellement leur accomplissement dans sa personne et dans ses œuvres. Ce qui suit prouve cet accomplissement.

Car *ils étaient tous dans le ravissement des paroles pleines de grâce*, in verbis gratiæ, *qui sortaient de sa bouche*, quæ pro-

cedebant de ore ejus. Les discours de Jésus n'étaient pas que sages ; ils étaient encore éloquents, clairs, pleins de grâce et d'onction.

VII. — *Divers autres témoignages qui montrent que Jésus est le Grand Docteur prédit, le Législateur universel.*

Jésus parlant aux Israëlites, leur parut souvent être le Grand Docteur prédit, sans que personne le leur eût dit. Ainsi :

Jean, IV, 23, la vue et les discours de Jésus rappelèrent à la Samaritaine l'idée du Messie en tant que docteur des peuples. Car Jésus ayant dit à cette femme :

Voici l'heure que vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem, mais en tout lieu ; elle répondit :

Je sais que le Messie vient ; lorsqu'il sera venu, il nous instruira de toutes ces choses. — Je le suis, moi qui vous parle, lui dit Jésus. — Il ne fallait plus que ce mot à celle qui avait déjà reconnu *le Prophète* dans la personne de Jésus. Elle court à la ville raconter que *le Messie est arrivé.* Un grand nombre le croient non point sur le récit de la Samaritaine, mais pour avoir ouï les discours de Jésus. *Mulieri dicebant : quia jam non propter tuam loquelam credimus : ipsi enim audivimus...*

Jean, VII, 35, 46. Dans une autre circonstance, Jésus ayant dit aux Juifs qu'ils le chercheraient un jour sans pouvoir le trouver, ces hommes tout incrédules qu'ils fussent à sa parole, soupçonnèrent qu'il pourrait bien être *le grand Docteur des peuples ;* ils se dirent entre eux : *Va-t-il aller vers les Gentils qui sont dispersés par tout le monde, doit-il instruire les nations? Numquid docturus est Gentes ! Que signifie cette parole qu'il vient de dire : « Vous me chercherez et « vous ne me trouverez pas ? »* Leur idée sur Jésus était juste.

Des archers étant venus pour le saisir, n'osèrent, après l'avoir entendu parler, mettre la main sur lui. Les Pharisiens leur faisant des reproches de ce qu'ils ne l'avaient point amené, ils répondirent :

Nunquàm sic locutus est homo, sicut hic homo : jamais homme n'a parlé comme cet homme-là.

Jésus parut donc un grand Docteur, le Docteur prédit, aux yeux même de ses ennemis. Il avait donc cette *langue savante* dont il est parlé dans Isaïe, L, pour soutenir les faibles contre les puissants, *Matth.*, XXIII, pour soulager, consoler les affligés : *Venez à moi*, leur disait-il, *vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes*; *car mon joug est doux et mon fardeau est léger*. (Comparez les oracles avec ceci, 1 *col.* VI, 1, 2 *et* VII, 2, *et* 2 *col.* VI, 1.)

VIII. — *Jésus, Précepteur universel tant des Israëlites que des Gentils, écouté par ceux-ci, méconnu par ceux-là.*

Quoique ce docteur céleste fût venu pour éclairer de sa doctrine tous les peuples du monde, il travaillait spécialement néanmoins à ramener le peuple d'Israël : *J'ai été* particulièrement *envoyé,* disait-il, *vers les brebis qui ont péri dans la Maison d'Israël :* pour eux il déployait les richesses de son Pouvoir miraculeux et de son admirable éloquence, il remplissait *tous les jours*, dans le Temple, les fonctions de prédicateur, *Marc.* XIV, 49, il allait aussi dans les villages et dans les autres villes, afin d'y prêcher également; *car c'est pour cela*, disait-il, *que je suis venu; et il prêchait* effectivement *dans les Synagogues* des Juifs et *par toute la Galilée, Marc*, I, 38, 39; annonçant l'Evangile du Royaume de Dieu dans la Judée, dans Jérusalem, dans les pays de Tyr et de Sidon, dans ceux d'au-delà de la Tibériade. La grande Lumière du monde brillait avec éclat au sein du peuple

choisi, du peuple privilégié, de ce peuple qui est appelé par honneur *l'Héritage du Seigneur.*

Mais, comme le dit le Messie dans les Prophètes, 1 *col.* VII, 1, malgré tout ce travail, *Israël ne s'est point réuni*; *j'ai travaillé inutilement.* La Lumière du monde est venue enseigner la vérité, et les hommes ont préféré les ténèbres; elle est venue parmi les siens et ceux-ci ne l'ont pas reçue. Le travail de Jésus ne sera cependant pas anéanti; si sa prédication est inutile pour la masse des Juifs, si elle tourne même à leur plus grande réprobation, elle sera utile à la conversion des restes d'Israël et surtout de la multitude des nations. *Je vous le déclare*, dit Jésus aux Juifs incrédules, *un grand nombre viendront de l'Orient et de l'Occident et auront place dans le Royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, et les enfants du Royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents.* (Voyez Isaïe, LIX, 21.) La doctrine et la loi de Jésus, rejetées des Juifs, seront reçues des nations Orientales et Occidentales. Les faits ont vérifié la parole de Jésus. Il est depuis dix-huit siècles le grand Oracle de toutes le nations; toutes sont venues prendre place dans le Royaume des cieux, dans le nouvel Ordre spirituel qu'il a fondé par la publication de son Evangile. Ce grand Docteur, suivant les Prophètes, a répandu la connaissance du Dieu d'Israël par tout l'univers, *comme les eaux de l'Océan sont répandues sur toute sa surface*, Isaï. XI, 9. Le rabbin Maimonides a dit que c'était là l'œuvre du Christ. (*Cap.* XI, *de Legibus Regum.*) Voyez comment cette autre prophétie, 1 col. VII, Is. 54 et Jérém. 31 : *Tous seront instruits par le Seigneur même..... Tous connaîtront le Seigneur depuis le plus petit jusqu'au plus grand*, s'est admirablement accomplie par l'effet des grâces qui découlent de l'Onction et de la Parole de Jésus!

Pour vous, dit l'apôtre S. Jean (1, Jean, II, 20, 27), aux Gentils convertis à la foi, *vous avez reçu l'Onction du Saint,*

et vous connaissez toute chose... Pour vous autres, l'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne : non necesse habetis ut aliquis doceat vos ; *mais comme cette même Onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est la vérité exempte de tout mensonge, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne.* (Et Jean, VI, 45.)

IX. — *Comment la Doctrine et la Loi de Jésus sont qualifiées.*

1. Les paroles de Jésus sont *esprit et vie ;* elles communiquent l'esprit divin et la vie de l'âme. *A qui irions-nous ?* lui disait S. Pierre : *Vous avez les paroles de la vie éternelle ; Verba vitæ æternæ habes.* Ce sont des paroles immuables, indestructibles, éternelles : *les cieux et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* (Luc, XXI, 33. Comparez 1 col. VII, Is. LI). Ce sont des paroles célestes, divines, que le Père révèle aux hommes par son Fils : *la Parole que vous avez entendue, n'est point ma parole ; mais celle de mon Père qui m'a envoyé.* (Jean, XIV, 24.) *Je n'ai point parlé de moi-même, mais mon Père qui m'a envoyé est Celui qui m'a prescrit par son commandement ce que je dois dire et comment je dois parler, et je sais que son commandement est la vie éternelle. Ce que je dis, je le dis selon que mon Père me l'a ordonné.* (Jean, XII, 43, 47. Comparez 1 col. I, II, V, Is. 59, VII, Isaï. 49, 50.) Le Messie devait de même parler d'après l'ordre et la dictée de Dieu son Père.

2. La Loi de Jésus est appelée *loi de charité, d'amour,* parce qu'elle est gravée dans les cœurs par l'Esprit-Saint, et qu'elle est surtout fondée sur l'amour de Dieu et du prochain. (*Gal.*, VI, 2; *Hébr.* VIII, 10 ; *Jean*, XIII, 34.) C'est la *loi de l'esprit de vie,* la loi *d'affranchissement.* (Rom. VIII, 2.) S. Jacques l'appelle la *loi de liberté, la loi parfaite de liberté.* (Jac. I, 25; II, 12.) S. Jean dit avec Jésus-Christ qu'elle est

une loi nouvelle, *un commandement nouveau,* parce qu'elle ordonne *de s'entr'aimer* (Jean, XIII, 34); chose qui n'était point ordonnée auparavant. D'après tout ce qui vient d'être exposé, il est clair que toute la nouvelle législation et que le législateur lui-même viennent du ciel ; et qu'il n'y a rien d'humain ni de terrestre dans toute cette économie.

3e COLONNE.

TRADITION APOSTOLIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

SOMMAIRE.

I. — Jésus appelé généralement Docteur et Législateur, auteur de toute doctrine bonne et honnête, s'est incarné sous Auguste pour révéler aux hommes la science du culte divin. — Il est l'auteur de l'ancienne et de la nouvelle Loi, et l'Interprète né de cette Loi. — Le Fils de Dieu nous ayant instruits, la vraie doctrine et la bonne législation doivent être parmi nous.

II. — Exposé de la doctrine et de la loi de Jésus par S. Justin.

III. — Jésus-Christ a fait adopter partout sa Loi (S. Justin).

IV. — Jésus, docteur divin, éternel, est venu instruire les hommes de leurs devoirs (S. Clément).

V. — Jésus, l'admirable Docteur et Législateur du genre humain. Belles paroles de S. Clément à ce sujet.

VI. — Force efficace et invincible de la doctrine de Jésus-Christ.

VII. — La doctrine et la Loi de Jésus ont été remarquables par leurs bons résultats.

I. — *Jésus a été considéré par la primitive Eglise comme le grand Docteur et Législateur du genre humain, mais principalement des Fidèles.*

S. Barnabé, S. Hermas, S. Ignace parlent souvent dans leurs écrits de sa doctrine et de ses commandements. Papias, disciple de S. Jean l'Evangéliste, avait écrit cinq livres, intitulés : *Les Explications des discours du Seigneur*, qu'on trouvait encore du temps de Trithème. Il avait re-

cueilli tout ce qu'il avait appris des Apôtres concernant la doctrine et les paroles de Jésus-Christ.

Les premiers Pères ont appelé Jésus, la Sagesse Divine Incarnée, « *le Docteur de tous les êtres créés qui, des hauteurs* « *du ciel, et depuis le berceau du monde, instruit et perfectionne* « *de diverses manières et en diverses occasions; le* grand et « *unique Précepteur des hommes;* ce qui fait qu'il a été dit « si justement : *n'appelez sur la terre personne votre Maître.* » — *Vous n'avez qu'un seul maître qui est le Christ.* (Matth. xxiii, 10.) « A notre Seigneur remonte l'enseignement de « tout ce qui est bon et honnête, la doctrine qui justifie et « qui aide en nous, par une assistance non interrompue, « le développement de la justification, et qui donne la vé- « rité la plus complète sur le mal, sur la création, sur « toutes choses, depuis l'origine du monde jusqu'à sa des- « truction. » (*S. Clem. d'Alex., Strom., l.* vi, *c.* 7 *et* 9; *le Pédagog., l.* iii, *c.* 1.)

« La Raison ou le Verbe, qui est commun à la nature di- « vine et à la nature humaine, Jésus, Dieu et homme, le Mé- « diateur entre l'homme et Dieu, a, par son incarnation, « commencé sa prédication à Auguste, et l'a finie à peu près « vers le milieu du règne de Tibère. » (S. Clem. *ibid. et l.*vii; *Strom., c.* 17.) S. Justin dit pareillement que *le Premier-né de Dieu, la Raison Eternelle, à laquelle tout le genre humain participe, le Christ, nommé Jésus, a prêché sa doctrine à l'époque de Ponce Pilate (il y a cinquante ans).* (1 Apol., n° 46.) S. Justin et S. Clément donnent sans hésiter à Jésus le titre de *Législateur du genre humain.* « Seul, » dit le dernier, « il « possède la science du culte divin... Il est le plus digne « de marcher à la tête du genre humain. Il est Législateur, « puisqu'il a donné la Loi dont les Prophètes sont l'organe, « puisqu'il prescrit et enseigne clairement ce qu'il est bon « de faire ou d'éviter. Est-il une noblesse qui surpasse la « noblesse de Celui qui a Dieu pour père? » (*Strom., l.* ii,

c. 5, *Dialogue, etc.*) « Notre Seigneur est le bon législa- « teur...; le véritable législateur est celui qui, non-seule- « ment promulgue le beau et le bon, mais encore qui le « connaît. Et la loi portée par le Législateur qui possède « la science (législative), est le commandement qui sauve. « Or le Verbe de Dieu est *la Puissance et la Sagesse;* et ce- « lui-là même, par l'intermédiaire duquel la (première) « Loi a été donnée, est l'interprète de cette Loi; celui-là, « c'est-à-dire le Fils Unique, lui, le premier Interprète des « commandements divins, qui ouvre le sein de son Père, « pour en tirer les trésors de la science. » (*Strom., l.* I, *c.* 26.)

De ce que les Chrétiens ont le Fils de Dieu pour Docteur et Législateur, S. Clément conclut avec raison que la vérité doit être parmi eux.

« Que la vérité soit parmi nous, dit-il, en faut-il d'autre « preuve que celle-ci : Le fils de Dieu lui-même nous a « parlé? En effet, si au fond de toute question vous re- « trouvez universellement ces deux circonstances, la « personne et la chose, il est avéré par là même que la « vérité, et ce qui mérite ce nom réellement, n'habite qu'au « milieu de nous. La personne! c'est le fils de Dieu lui- « même; qu'est-ce à dire? L'éternelle Vérité qui se révèle « à nous. La chose! c'est une foi si forte, qu'elle triomphe « des résistances, et qu'elle vaincrait le monde, si elle avait « le monde tout entier à combattre. » (*Strom.*, l. VI, c. 15, p. 547.)— Ces raisonnements du célèbre Docteur d'Alexandrie sont pleins de sens et de force.

II. — *Exposé de la Loi et de la Doctrine de Jésus par S. Justin.*

« J'ai jugé à propos de vous exposer quelques préceptes « de la doctrine de Jésus-Christ, avant de vous prouver « qu'il est Dieu. Sa manière d'enseigner était courte et pré-

« cise; elle n'avait rien d'un sophiste; sa parole était la « force de Dieu même. »

« Voici ce qu'il dit de la chasteté : *Celui qui regarde une « femme pour la convoiter...* D'après vos lois, on est cou- « pable de prendre deux femmes à la fois; aux yeux de no- « tre Maître on est criminel quand on regarde une femme « avec un mauvais désir. Le Dieu que nous servons, rejette « loin de lui, non pas seulement celui qui fait le mal, mais « encore celui qui nourrit l'intention de le faire... Combien « de personnes de l'un et l'autre sexe, élevées dès leur ten- « dre jeunesse à l'école de Jésus-Christ, ont conservé jus- « qu'à soixante-dix ans l'innocence du premier âge! Je « pourrais vous en montrer dans toutes les classes. J'aurais « peine à compter tous ceux qui, du sein des voluptés, ont « passé sous les lois sévères de l'Evangile... »

Notre Législateur « veut que notre amour embrasse tous « les hommes : *Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, « quel sera votre mérite?...*

« Il veut qu'on partage ses biens avec le pauvre et qu'on « ne se propose point les applaudissements des hommes : « *Donnez à ceux qui vous demandent* . . . . « *Soyez bons et miséricordieux, à l'exemple de votre Père qui « est bon et miséricordieux..... Que sert à l'homme de gagner « tout l'univers, s'il vient à perdre son âme!....* »

« Notre divin Maître nous recommande encore d'être pa- « tients, prompts à faire le bien, ennemis de la colère. *Si « l'on vous frappe sur une joue,* nous dit-il, *présentez l'autre... « Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils « voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui « est dans les cieux.* Notre Dieu nous interdit la résistance; « il ne veut pas qu'on imite celui qui fait mal; il nous re- « commande, au contraire, d'user de patience, de douceur « pour le ramener à la vertu, et l'arracher à la passion qui « le tyrannise et l'avilit... »

« Le jurement nous est aussi expressément défendu. Et « pour nous obliger à toujours dire la vérité, voici la règle « que Jésus-Christ lui-même a tracée : *Vous ne jurerez pas; « que votre discours soit oui, oui; non, non; ce que vous dites « de plus est un péché.* »

« Il exige de nous que nous rendions à Dieu seul le tribut « d'adoration : *Vous adorerez le Seigneur, vous l'aimerez de « tout votre cœur...* »

« Il demande des œuvres : il ne promet le salut qu'à celui « qui pratique sa Loi : *tous ceux qui me disent : Seigneur, « Seigneur, n'entreront point pour cela dans le royaume des « cieux; mais celui qui a fait la volonté de mon Père qui est » dans le ciel. Celui qui m'écoute et pratique mes paroles, écoute « mon Père qui m'a envoyé...* etc. »

« Vous nous verrez toujours les premiers à vous payer le « tribut ; tel est le précepte de notre Maître : *Rendez à « César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* »

« Tels sont nos principes, nos sentiments... Nous ne re- « gardons pas comme Chrétiens ceux qui ne suivent pas « ces maximes. C'est moins sur la bouche que dans le « cœur qu'elles doivent se trouver. » (I, *Apolog.* *nos* 15, 16, 17.)

III. — *Jésus-Christ a fait adopter partout sa Loi (malgré toutes les répugnances et les oppositions).* — *S. Justin.* 2 *Apol.* *n°* 10.

« Les Sages qui, avant Jésus-Christ, entreprirent de tout « réformer à l'aide de la raison, furent mis en jugement « comme des impies..... Le plus ferme et le plus inébran- « lable de tous fut en butte à toutes les calomnies répan- « dues aujourd'hui contre nous. » (Il échoua comme les autres.)

« Il disait : *Ce n'est pas sans peine que vous parviendrez à « découvrir le Dieu père et créateur de tout ce qui existe, ni*

« *sans danger que vous le ferez connaître, quand vous l'aurez*
« *découvert.* Ce que l'homme n'a pu faire, le Christ l'a fait
« par sa puissance. Voyez ce même Socrate : personne n'a
« cru à sa parole au point de vouloir mourir pour sa doc-
« trine ; et le Christ, qu'il n'avait fait qu'entrevoir, le Verbe
« de qui découle tout ce qu'il y a d'admirable dans les légis-
« lateurs et les philosophes, le Verbe qui pénètre tout, qui
« a prédit l'avenir par ses Prophètes et par lui-même, lors-
« qu'il enseignait les hommes pendant sa vie mortelle ; le
« Christ, dis-je, a trouvé dociles à sa parole, non-seulement
« les ignorants et les gens du peuple, mais les savants et
« les philosophes, qui pour lui ont méprisé la gloire et la
« crainte de la mort. »

« C'est qu'ils avaient pour les soutenir la force ineffable
« de Dieu le Père, et non les ressources de la sagesse hu-
« maine. » (Voyez plus bas, n° VI.)

IV. — *Jésus, Docteur divin, éternel, a enseigné aux hommes à remplir leurs devoirs de piété envers Dieu, de justice envers le prochain, de tempérance envers eux-mêmes. — S. Clément.*

« Le Verbe Divin, l'Eternelle Raison, a paru sur la terre,
« pour nous apporter tous les biens. A son école, les
« mœurs s'épurent, l'homme se sanctifie et passe à une vie
« éternelle, selon ces divines paroles d'un de ses Apôtres :
« *La grâce du Sauveur s'est révélée à tous pour nous apprendre*
« *à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle et à vivre dans*
« *le siècle avec tempérance, avec justice, avec piété, attendant*
« *toujours l'heureux objet de notre espérance, et l'avénement*
« *glorieux du grand Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ.* Le
« voilà donc ce cantique nouveau chanté par le Verbe,
« qui n'était pas seulement au commencement, mais avant
« le commencement de toutes choses ; sa lumière a brillé
« sur nous. Il vient d'apparaître, ce Dieu Sauveur, qui
« existait dès longtemps ; il s'est manifesté celui qui est

« l'être renfermé dans l'être. Le Verbe qui était dans Dieu, « le Verbe par qui tout a été fait, a paru sur la terre, il « est devenu le précepteur des hommes. Comme créateur, « il nous a donné la vie ; comme docteur, il nous apprend « à bien vivre ; comme Dieu, il nous ouvre l'éternité. » (*Discours aux Gentils*, *p*. 103.)

V. — *Jésus, l'admirable Docteur, Législateur du genre humain. — Belles paroles de S. Clément sur ce sujet.*

Puisque le Verbe en personne est descendu parmi nous, « qu'avons-nous besoin désormais de fréquenter les écoles « des philosophes? Pourquoi visiter encore Athènes, la « Grèce et l'Ionie, pour interroger laborieusement leur « science? Si nous voulons prendre pour maître Celui qui « a rempli l'univers par les merveilles de la puissance, de « la création, du salut, de la grâce, de la législation, de la « prophétie et de la doctrine, nous reconnaîtrons qu'il « n'est pas une seule doctrine qu'il ne communique, et le « Verbe a fait de l'univers un sanctuaire qui parle aussi « éloquemment qu'Athènes et les écoles les plus vantées de « la Grèce. Pour vous qui, ajoutant foi aux mensonges de « la fable, vous persuadez que le Crétois Minos s'entretint « familièrement avec Jupiter, vous sera-t-il si difficile de « croire que les Chrétiens, en devenant les disciples de « Dieu, sont les dépositaires de la véritable sagesse, de « celle que les philosophes les plus illustres n'ont fait que « bégayer en termes obscurs, tandis que les disciples du « Christ l'ont recueillie et prêchée à la terre..... Seule « universelle, la doctrine du Christ embrasse seule l'ensemble et le plan de la vie qu'elle dirige en toute circonstance jusqu'à son dernier moment. Si nous la prenons « pour guide, la vie éternelle ne nous fera pas défaut. *La « philosophie*, selon le langage des Anciens, *est une admonition permanente, qui concilie l'amour de la sagesse*; mais *le*

« *précepte du Seigneur illumine les yeux de l'homme.* Recevez
« donc le Christ; recevez le sens de la vue; recevez la lu-
« mière, »

« *Afin de connaître complètement Dieu et l'homme.*

« *Le Verbe qui nous éclaire est plus doux que l'or, plus pré-*
« *cieux que les pierreries, plus désirable que le miel le plus dé-*
« *licieux.* Et comment ne serait-il pas désirable Celui qui a
« produit au grand jour l'intelligence humaine, ensevelie
« jusque-là dans les ténèbres, et qui a aiguisé le regard de
« l'âme où se reflètent ses rayons. De même que si le soleil
« voilait sa lumière, tous les autres astres disparaîtraient
« dans une nuit éternelle, de même sans le bienfait de la
« Révélation et de la Lumière du Verbe, qui est venu nous
« inonder, il n'y aurait aucune différence entre nous et les
« animaux, victimes engraissées dans les ténèbres, pour
« être bientôt la pâture de la mort. Recevons donc la lu-
« mière, afin de recevoir Dieu en même temps. Recevons la
« lumière et devenons les disciples du Seigneur. N'a-t-il
« pas fait cette promesse à son Père : *Je raconterai votre*
« *nom à mes frères, je publierai vos louanges au milieu de leur*
« *assemblée.* Verbe Eternel, racontez-moi, je vous en con-
« jure, le nom de Dieu, votre Père ; publiez ses louanges !
« Vos enseignements communiquent le salut; votre canti-
« que m'apprendra qu'en cherchant Dieu je me suis égaré
« jusqu'ici. Mais, ô Seigneur, quand vous me prenez par la
« main pour me conduire à la lumière, lorsque je trouve
« Dieu par votre assistance et que je reçois de vous la con-
« naissance du Père, je deviens votre *cohéritier*, puisque
« vous n'avez pas rougi de m'avoir pour frère. »

« Secouons donc, il est temps, cette apathique léthargie ;
« écartons les ténèbres qui, placées devant nos yeux comme
« un nuage, nous interceptent les splendeurs de la Vérité ;
« contemplons le Dieu véritable, mais auparavant adres-
« sons-lui cette respectueuse acclamation : *Salut, ô Lumière*

« *descendue des hauteurs du ciel pour briller aux yeux des* « *hommes plongés dans les ténèbres et enfermés dans les ombres* « *de la mort, lumière plus pure que celle du soleil, plus agréa-* « *ble que toutes les douceurs de la vie présente!* Cette Lumière « n'est rien moins que la Vie Eternelle, et quiconque y par- « ticipe possède la vie. La nuit fait la clarté des cieux, et « se cachant de frayeur devant le jour du Seigneur, lui « cède l'empire. Partout est répandue la Lumière Indéfec- « tible, et l'Occident croit enfin à l'Orient. Voilà le prodige « que signifiait la *création nouvelle.* En effet, *le Soleil de jus-* « *tice* dont le char parcourt l'univers, visite également tout « le genre humain, à l'exemple de son Père qui fait lever « son soleil sur tous les hommes indistinctement, et répand « sur chacun d'eux la rosée de la vérité. Le Verbe a trans- « porté l'Occident au Levant; en clouant la mort à sa pro- « pre croix, il l'a transformée en la vie, divin agriculteur, « il a suspendu au firmament l'homme arraché par lui au « trépas; il a changé la corruption en incorruptibilité, et « sous sa main la terre est devenue le ciel. Comment a-t-il « accompli cette rénovation? *En annonçant la félicité; en* « *excitant les peuples à l'œuvre par excellence; en rappelant à* « *leur mémoire quelle est la vie véritable;* en nous investis- « sant du magnifique et divin héritage que nulle violence « ne peut enlever; en élevant l'homme jusqu'à Dieu par la « céleste doctrine; *en donnant à l'intelligence humaine des* « *lois qu'il a gravées dans notre cœur.* De quelles lois l'Apô- « tre entend-il parler? Les voici : *Tous connaîtront Dieu,* « *depuis le plus petit jusqu'au plus grand.* »

« Adoptons les lois qui portent la vie en elles... La vérité « vous crie, ô hommes : *La lumière sortira des ténèbres.* Que « la lumière resplendisse donc enfin dans la partie secrète « de l'homme, je veux dire dans son cœur; oui, que les « rayons de la science se lèvent et illuminent de tout leur « éclat l'homme intérieur, le Disciple de la lumière, l'ami

« du Christ, et *son cohéritier*... Qui se laisse diriger par « lui excelle en toutes choses ; il marche à la suite du Très- « Haut, il obéit au Père, il reconnaît son égarement, il « aime Dieu, il chérit le prochain, il accomplit le précepte, « il a droit à la récompense. »

« Le Verbe, ayant dévoilé la vérité, manifesta aux « hommes les mystères du salut, afin qu'ils se sauvassent « par le repentir, ou qu'ils fussent condamnés par le juge- « ment, s'ils refusaient de se soumettre. La voilà cette pré- « dication de la justice, bonne nouvelle pour les cœurs do- « ciles, sentence de mort pour les rebelles. Et quoi ! la « trompette des combats rassemblera ses légions et procla- « mera la guerre ; et le Christ, qui entonne jusqu'aux der- « nières limites du monde le cantique de la paix, n'aura pas « le droit de rassembler sa pacifique milice ? — O homme ! « Il a convoqué sous ses drapeaux, par la voix de son sang « et de sa doctrine, les paisibles combattants auxquels il a « ouvert le Royaume des cieux. La trompette de Jésus- « Christ, c'est son Evangile. La trompette sacrée a re- « tenti, nos oreilles se sont ouvertes à ses accents... » (*Discours aux Grecs, p.* 181, 182, 183 *et* 185.)

VI. — *Force efficace et invincible de la Doctrine et de la Loi de Jésus-Christ.*

« La Sagesse dont les Chétiens sont dépositaires est la « seule qui ait été transmise par Dieu ; d'elle seule jail- « lissent toutes les sources de sagesse qui aboutissent à la « vérité...

« Les philosophes n'ont plu qu'aux Grecs, et seulement « à quelques Grecs. Platon avoue Socrate pour son maître ; « Xénocrate choisit Platon ; Théophraste jure par Aristote ; « Cléanthe obéit à Zénon. Ces chefs n'ont persuadé que « leurs disciples. Mais la parole de notre Maître n'est point « restée captive dans l'enceinte de la Judée comme la phi-

« losophie dans celle de la Grèce. Répandue partout l'uni- « vers, elle a persuadé simultanément chez les Grecs et les « Barbares, nations, bourgades, cités, maisons, individus; « elle a vaincu quiconque l'a écoutée; elle a fait plus: elle « a conduit à la vérité bon nombre de philosophes. Que la « philosophie soit entravée par les menaces des magistrats, « la voilà qui s'évanouit soudain. Mais notre doctrine à « nous, depuis la première fois qu'elle a été prêchée, a vu se « soulever contre elle, rois, tyrans, princes, gouverneurs, « magistrats. Ils lui ont déclaré la guerre avec une armée « de satellites et de complices de tout genre, afin de nous « anéantir autant qu'il est en eux. Qu'est-il arrivé? La « sainte Doctrine fleurit de jour en jour; car elle ne peut « mourir à la manière des inventions humaines, ni languir « comme un don dépourvu de vigueur : tous les dons de « Dieu sont marqués de sa force. Elle demeure donc victo- « rieuse de tous les obstacles. » (*Strom.*, *l.* VI, *c.* 18.)

Ainsi parle S. Clément d'Alexandrie. Ce Père aimait à envisager Jésus-Christ comme Docteur et Maître du genre humain. C'était pour développer ce caractère de Jésus, qu'il composa son ouvrage intitulé le *Pédagogue* ou le *Précepteur*, le *Maître*. Il y dit des choses excellentes sur le Verbe, comme précepteur de l'humanité. C'est pour cela que nous l'avons cité de préférence. Ce n'est pas néanmoins que les autres Pères ne s'expriment de même sur le même point; car ils se sont tous plu à exposer la doctrine de Notre-Seigneur, et à faire remarquer aux yeux des empereurs et des païens les excellents effets de sa Loi Nouvelle.

VII. — *La Doctrine et la Loi de Jésus ont été remarquables par leurs bons résultats.*

Athénagore, n° XI, met en évidence les beaux fruits de la doctrine de Jésus-Christ, la pureté des mœurs, la sainteté de vie, les vertus fleurissant en tous lieux.

S. Théophile, nos 12, 13, 14, 15, expose cette Loi et en montre de même les heureux effets.

S. Irénée considère l'honneur qu'il y a d'être à l'école de Jésus, ce grand Maître de la science et de la vérité, ce chef suprême qui régit l'empire des choses célestes et spirituelles.

APPENDICE.

La doctrine de Jésus-Christ est attestée par les paroles que ses premiers Disciples répétaient en son nom, et par les vertus qu'ils pratiquaient conformément à sa Loi.

I. — *S. Ignace* félicitait les Chrétiens de son temps de ce qu'ils pratiquaient les préceptes de Jésus-Christ :

« Voyageurs, qui marchez tous ensemble dans cette « voie, vous portez en vous comme dans un temple Dieu le « Père, le Christ, l'Esprit-Saint; et l'ornement du temple, « c'est la pratique des préceptes du Seigneur. »

« Ce qui me remplit d'allégresse, c'est de pouvoir, par « cette lettre, m'entretenir avec vous et mêler ma joie « avec la vôtre, de ce que vous plaçant toujours en regard « de l'autre vie, vous n'aimez que Dieu seul ici-bas. »

« Vous ne cessez aussi de le prier pour les autres ; es- « pérons que la voie de la pénitence leur fera trouver le « Seigneur. »

« Faites en sorte qu'au moins ils aient toujours devant « les yeux la leçon vivante de vos exemples. Opposez la « douceur à la colère, l'humilité à l'orgueil, les prières aux « malédictions, la constance de la foi à l'esprit d'erreur, la « douceur à la barbarie. » (*Epist. ad Ephes.*)

« Travaillons dès lors, non pas à les imiter, mais à leur

« prouver par notre tendresse qu'ils trouveront toujours en « nous des frères. Soyons de véritables imitateurs de « Jésus-Christ. Rivalisons à qui saura mieux supporter « l'injustice et le mépris... »

Dans sa *Lettre à Polycarpe*, il lui rappelle ainsi les préceptes de Jésus-Christ :

« Supportez les autres comme Dieu vous supporte ; « souffrez tout de leur part, ainsi que vous l'avez toujours « fait, avec une tendre charité..... Chargez-vous des infir- « mités de tous en athlète infatigable. Où le travail est « plus grand, le gain l'est aussi.

« *Si vous n'aimiez que les bons, où serait votre mérite?* « Travaillez à ramener par la douceur ceux qui s'égarent. « Vous savez que le même remède ne guérit pas tous les « maux ; une eau fraîche tempère l'irritation d'un mal vio- « lent.

« Soyez en tout prudent comme le serpent, et simple « comme la colombe. Pourquoi êtes-vous tout à la fois corps « et esprit ? C'est afin de pouvoir adoucir les maux que « vous voyez et arriver à la découverte de ceux qui se ca- « chent. Il ne faut pas qu'il vous manque une seule vertu ; « mais que toutes sortes de grâces abondent en vous. »

II. — *S. Polycarpe*, à l'exemple de S. Ignace, son maître, recommandait aux fidèles de marcher dans la Loi et les préceptes du Seigneur :

« Le Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts nous res- « suscitera nous-mêmes, si nous faisons sa volonté ; si nous « marchons dans la voie de ses commandements, si nous « aimons ce qu'il a aimé, si nous nous abstenons de toute « injustice et de toute fraude ; de toute avarice, de toute « calomnie, de tout faux témoignage, ne rendant point le « mal pour le mal, injure pour injure, outrage pour ou- « trage, ni imprécation pour imprécation. »

« N'oublions point les instructions que nous avons reçues « du Seigneur. »

« *Ne jugez pas*, nous dit-il, *et vous ne serez pas jugés ; « remettez, et on vous remettra. Soyez miséricordieux, si vous « voulez obtenir miséricorde ; on se servira envers vous de la « mesure dont vous vous serez servi envers les autres.* »

Et ailleurs :

« *Bienheureux les pauvres et ceux qui souffrent persécution « pour la justice, car le Royaume de Dieu leur appartient...* « Si donc nous demandons à Dieu qu'il nous *pardonne, nous « devons aussi pardonner...*

« Ayons une sainte émulation pour le bien ; évitons les « scandales et les faux frères qui confessent le nom du « Seigneur avec un cœur hypocrite et induisent en erreur « les esprits légers...

« Passons les veilles dans la prière ; persévérons dans « les jeûnes ; demandons instamment à Dieu qui voit tout, « *de ne pas nous laisser succomber à la tentation*, pour me « servir ici de ses paroles ; *car l'esprit est prompt et la chair « est faible.* » (*Epist. S. Polyc.*)

III.— Heureux effets que la Doctrine et la Loi de Jésus-Christ ont produits dans tout l'Univers.

S. Justin s'exprime ainsi sur ce point :

« Quel changement se fit en nous, dès que nous avons « connu le Verbe et sa doctrine ! Nous placions le bonheur « dans la débauche ; maintenant, la chasteté fait nos dé- « lices. Nous avions recours à la magie ; nous ne mettons « plus notre espoir que dans l'infinie bonté du Dieu éter- « nel.

« L'or, l'argent, de grands domaines, nous paraissaient « les seuls biens dignes d'envie ; aujourd'hui, nous nous « faisons un bonheur de les mettre en commun et de les « partager avec l'indigent.

« La haine nous armait les uns contre les autres et fai-
« sait couler le sang ; nous repoussions l'étranger, celui
« qui n'avait ni nos lois, ni nos habitudes ; et, depuis que
« le Christ nous a apparu, nous voyons dans chaque
« homme un frère ; nous prions même pour nos ennemis ;
« nous cherchons à désarmer la haine par la douceur, à
« vaincre la résistance par la persuasion.

« C'est ainsi que nous tâchons d'amener ceux qui nous
« persécutent sous le joug de Jésus-Christ, afin qu'ils vi-
« vent aussi selon ses préceptes, qu'ils partagent nos espé-
« rances, et qu'ils jouissent du bonheur qui nous est ré-
« servé. »

IV. — *Athénagore :*

« Ne vous étonnez pas, Grands Princes, si je cherche
« à vous expliquer clairement notre doctrine ; je veux que
« la vérité vous soit bien connue, afin que vous ne soyez
« pas entraînés par les préjugés insensés du Vulgaire, et
« voilà pourquoi je m'applique à vous en faire l'exposé le
« plus exact et le plus fidèle, pour vous montrer combien
« nous sommes loin d'être des athées, nous pourrions in-
« voquer nos préceptes de morale, préceptes qui ne vien-
« nent point de l'homme, mais qui ont été donnés et révé-
« lés par Dieu même.

« Quels sont donc ces préceptes, dont on nourrit notre
« enfance ?

« Les voici :

« *Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien a*
« *ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécu-*
« *tent et vous calomnient, afin que vous soyez des enfants de*
« *votre Père qui est dans les Cieux, qui fait lever son soleil*
« *sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et*
« *sur les injustes.*

« En plaidant notre cause devant des princes philoso-

« phes, qu'il me soit permis d'élever la voix et de m'é-
« crier librement : Parmi tous ces grands savants si ha-
« biles à détruire les sophismes, à éclaircir les équivoques;
« parmi les grammairiens qui donnent l'étymologie des
« mots, qui enseignent les homonymes et les synonymes,
« les catégories et les axiômes, ce que c'est que le sujet,
« ce que c'est que l'attribut, et qui, avec tout cet étalage
« de science, promettent le bonheur à ceux qui les écou-
« tent, en trouvez-vous beaucoup qui mènent une vie si
« pure, si vertueuse, que, loin de haïr leurs ennemis, de
« maudire ceux qui les ont maudits les premiers, ce qui
« serait déjà faire preuve d'une grande modération, ils les
« aiment, ils les bénissent et prient pour ceux qui leur
« dressent des embûches? Au contraire, ne sont-ils pas
« occupés jour et nuit à chercher dans leur art le secret de
« leur nuire, à leur tendre des piéges et à tramer leur
« perte? Ils montrent par là que c'est l'art de bien dire
« qu'ils professent, et non l'art de bien faire. Mais regardez
« les Chrétiens, vous trouverez chez eux des ignorants,
« des artisans, de vieilles femmes qui ne peuvent, il est
« vrai, démontrer par le raisonnement la vérité de leur
« doctrine, mais qui vous en persuaderont l'excellence par
« la sainteté de leur vie; car ils ne se répandent point en
« belles paroles, mais ils font briller leurs œuvres; ils ne
« frappent point celui qui les frappe, ils n'intentent point
« de procès à ceux qui les dépouillent, ils donnent à ceux
« qui demandent, ils chérissent le prochain comme eux-
« mêmes.

« Eh quoi! pensez-vous donc que nous aurions tant à
« cœur l'innocence et la pureté, si nous n'étions persuadés
« qu'un Dieu est témoin de toutes nos actions? Non sans
« doute; mais parce que nous sommes convaincus que nous
« rendrons compte de toutes nos œuvres au Dieu qui nous
« a créés, nous et le monde, nous avons choisi un genre de

« vie méprisé de la multitude, mais plein d'humanité et de « modération. Nous ne craignons rien sur la terre, pas « même la mort, persuadés que nous sommes, que rien ne « peut être comparé aux biens que nous recevrons dans « le ciel, des mains du Souverain Juge, en récompense « d'une vie toute de sagesse, de vertu, et employée à faire « le bien. » (*Athénag.*, *n*^os^ XI, XXXIII, XXXIV, etc.).

V. — *S. Théophile*, évêque d'Antioche, après avoir produit et expliqué plusieurs points de la doctrine et de la Loi de Jésus-Christ, nous peint comme dans un tableau succinct la vie pure et les mœurs innocentes des fidèles de son temps :

« Voyez donc maintenant si des hommes instruits à cette « école peuvent vivre au hasard, se plonger dans de hon- « teuses débauches, et ce qui est le comble de l'impiété, se « nourrir de chair humaine, surtout quand il leur est dé- « fendu d'assister aux jeux des gladiateurs, pour ne pas « se rendre complices des meurtres qui s'y commettent ? « Nous ne devons pas non plus nous trouver aux autres « spectacles, dans la crainte de souiller nos yeux et nos « oreilles, par tout ce qu'on y voit et tout ce qu'on y en- « tend.

« Si vous parlez de repas abominables. là, en effet, les « enfants de Thyeste et de Térée sont dévorés ; si vous « parlez d'adultère, c'est là qu'on représente, sur la scène, « non-seulement des hommes, mais même des dieux souil- « lés de ce crime, et leurs débauches sont célébrées par « des voix mélodieuses et mercenaires.

« Loin de nous, loin de l'esprit des Chrétiens, de sem- « blables horreurs !

« La tempérance habite parmi eux, ils honorent la con- « tinence, ils respectent le mariage, ils gardent la chas- « teté; l'injustice est proscrite, le péché détruit, la justice

« pratiquée, la loi accomplie ; on rend à Dieu le culte qui « lui est dû et on célèbre ses louanges, la vérité domine, « la grâce conserve, la paix met en sûreté ; la parole sainte « conduit, la sagesse enseigne, la véritable vie est connue, « et Dieu règne !

« Je pourrais m'étendre encore davantage sur nos « mœurs, sur les attributs du Dieu que nous adorons. Mais « ce que j'en ai dit suffira pour vous inspirer la curiosité « de connaître et d'étudier à fond notre doctrine. Et vous « le pouvez facilement ; soyez désireux d'apprendre, comme « vous l'avez toujours été jusqu'ici. » (*S. Théoph.*, *ad Autoly.*, *l.* III, *n*° 15).

VI. — *S. Irénée* considère Jésus-Christ comme le Chef suprême de tout l'ordre spirituel :

« Il n'y a donc qu'un seul Dieu le Père et un seul Jésus-« Christ, Protecteur du genre humain, Notre-Seigneur, « auquel tout est soumis et qui résume en lui toutes choses ; « il est à la fois l'expression de Dieu et de l'homme ; c'est « parce qu'il résume en lui l'humanité, que d'invisible, il « est devenu visible ; et d'incompréhensible, compréhen-« sible ; d'impassible, passible, Verbe-Homme, et symbole « de toutes choses. Il gouverne, comme Verbe de Dieu, « l'empire des choses célestes et spirituelles ; et, en qualité « de Christ, il régit les choses visibles et corporelles, gui-« dant l'église comme son chef suprême, et rassemblant « autour de lui tout l'ensemble du Christianisme. » (*L.* III, *chap.* 16.)

VII. — *Origène*, dans ses Sermons latins sur le troisième livre de Moïse, nous a conservé une sentence de Notre-Seigneur, qui venait d'une tradition apostolique :

Bienheureux celui qui jeûne, afin de pouvoir nourrir un

pauvre, disait Jésus-Christ, pendant son ministère public!

Cette parole est bien propre à ébranler la conscience des riches et des Grands du siècle, qui consument dans de folles dépenses le fruit des sueurs du pauvre et de l'artisan.

4e COLONNE.

AVEUX DES JUIFS ET DES ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

MONUMENTS ANCIENS.

SOMMAIRE.

I. — Suivant les Juifs Infidèles, Jésus a été un nouveau Législateur, réformateur de l'ancienne Loi et des traditions de la Synagogue.

II. — Hommage rendu à sa doctrine par un auteur juif.

III. — Jésus a été aux yeux des anciens peuples le Docteur et le Législateur du genre humain.

IV. — Quelques paroles doctrinales de Jésus, d'après Tacite et d'après la tradition non canonique.

V. — Jésus a été regardé par Mahomet et par ses sectateurs, comme l'un des plus grands Prophètes-Législateurs envoyés de Dieu.

VI. — Action volontaire d'humilité, à laquelle un Prince, ami de Mahomet, se détermina d'après une parole évangélique de Jésus-Christ.

VII. — Hommage rendu par la philosophie ou l'incrédulité moderne à la doctrine de Jésus (J.-J. Rousseau).

I. — *Suivant les Juifs restés infidèles, Jésus a été un nouveau Législateur, un grand Docteur, réformateur de l'ancienne Loi et des traditions de la Synagogue.*

Les Juifs infidèles considèrent Jésus comme auteur d'une doctrine et d'une législation nouvelles. Dans les *toldos* ils racontent que *Jésus expliqua la Loi d'une manière très-différente de la tradition qui était reçue* parmi les Pharisiens. Nous avons vu effectivement que Jésus, non-seulement abolit plusieurs fausses traditions ou doctrines pharisaïques,

mais encore qu'il perfectionna la Loi du Décalogue. (2 col., IV, 2.) Ils rapportent, dans un autre *toldos*, quelques règlements ou lois de Jésus, relativement au sabbat, aux fêtes, à la manière d'agir des Chrétiens envers leurs ennemis, etc. Quoique quelques Juifs aient cherché à critiquer la doctrine de Jésus, cependant plusieurs fois ils lui rendirent hommage ; et cela, non-seulement de son temps, lorsque ravis de son éloquence, ils s'écriaient : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme-là ;* mais même dans les temps postérieurs, lorsque la haine de cette nation était très-vive contre les Chrétiens.

Le passage suivant d'un auteur juif servira de preuve à notre assertion.

II. — *Hommage rendu à la doctrine de l'Évangile par l'auteur Israëlite* des Lettres Juives.

« Les premiers Nazaréens ont prêché une doctrine si « conforme à l'équité et si utile à la société, que leurs plus « grands adversaires conviennent aujourd'hui que leurs « préceptes moraux sont infiniment au-dessus de ceux « des plus sages philosophes de l'antiquité... La foi des « Nazaréens démontrée telle que la prêchent leurs doc- « teurs de la première classe, a encore plus de brillant que « la nôtre. Ils ont tous nos premiers principes, mais il « semble qu'ils en aient épuré les suites. La nôtre a quel- « que chose de farouche ; la leur semble dictée par la bouche « divine. La bonne foi, la candeur, le pardon des ennemis, « toutes les vertus que l'esprit et le cœur peuvent embras- « ser, leur sont étroitement commandées. Un véritable « Nazaréen est un philosophe parfait. Dans les autres reli- « gions, l'homme, vil esclave, semble ne servir Dieu que « par intérêt. Les Nazaréens sont les seuls qui aient le cœur « d'un vrai fils pour un si bon père. »

III. — *Les anciens peuples ont considéré Jésus comme le divin docteur et législateur du genre humain.*

1. Le philosophe Lucien marque que les Chrétiens ont appris leur doctrine et tiennent leur législation de Jésus, *ce grand homme, qui a été crucifié en Palestine.* Il appelle cet enseignement de Jésus-Christ *la doctrine admirable des Chrétiens. (Dans la vie de Pérégrin et dans le dialogue Philopatris.)*

2. Dans les anciennes traditions altérées de l'Inde, il est fait mention du *Prêtre Jésoudou né à Scambelam* (ou Bethléem), *possédant les Divines Ecritures et toutes les sciences. C'est pourquoi on lui donne le nom de Sarva baoumoudou* (c'est-à-dire qui sait également toutes choses...) *Il converse parmi ceux de sa race, afin de faire régner sur la terre la justice et la vérité... de fixer la vertu et la vérité parmi les brahmes, et de contenir les quatre castes dans les bornes de leurs lois... Les brahmes, fixés dans le bien, ne s'occuperont que des cérémonies de la Religion et des Sacrifices, Ils feront refleurir parmi eux la pénitence et les autres vertus qui marchent à la suite de la vérité, et répandront partout la clarté des Divines Ecritures...*

Le motif de son apparition (en la personne de Chrisna) était de remettre en vigueur la pratique des vertus relâchée, et de poser un frein à la méchanceté parvenue à son comble.

(Le *Barta-Chastram*, cité par Calmette et le *Bagavadam*, I et IX dans les *Recherches asiatiques* de William Jones, t. I, p. 198.)

3. Traditions des Tartares. — Les livres Thibétains rapportent que *le second Dieu* (ou la deuxième Hypostase), *Dieu l'Intelligence* ou *la Raison, s'étant incarnée dans le sein de la vierge Maia, passa six ans dans la retraite et commença ensuite son état de Prédicateur du genre humain...... Ce Dieu, voyant que les hommes ne cessaient de commettre des crimes et de souffrir toutes sortes de misères, et que les passions déréglées étaient un obstacle qui les empêchaient de connaître*

la véritable religion, se chargea de leur misère pour les sauver. Il souffrit pour eux. (*Voyez* 1 col., VI, 1, 2, et 2 col., VI.) *Ce Dieu est la sagesse même... Il sait tout, il connaît parfaitement tout ce qui se passe dans les mondes. Il est maître des cieux et des hommes.*

Il est évident que les Tartares ont tiré toutes ces idées des Livres et de la Doctrine Evangéliques. — (*Extrait des livres tartares par Deshauterayes et publié dans le Journal asiatique, tomes* VII *et* VIII.)

4. La Chine, dans ses traditions anciennes, parle de ce même Dieu comme Docteur du monde entier. « *Le Saint-Homme existe avant toutes choses. O grande vertu du Saint-Homme !... Que de lois et que de devoirs nouveaux ! que de rites majestueux et de solennités ! Mais comment les observer, s'il n'en donne lui même l'exemple ? Sa présence peut seule en préparer, en faciliter l'accomplissement. De là vient cet adage de tous les siècles :* « *Les voies de la Perfection ne seront fréquemment parcourues, qu'alors que le Saint des saints les aura consacrées en y imprimant ses pas.* » (Cibot, *Mémoires concernant les Chinois*, dans Schmitt.)

Le grand commentaire sur le *Chou-King*, un de leurs autres livres classiques s'expriment ainsi : *Le Tien est le Saint des saints invisible ; le Saint des saints est le Tien* (Dieu) *rendu visible pour instruire les hommes.* (Ibid.) Ces dernières paroles sont fort remarquables : elles concordent parfaitement avec la doctrine et avec le fait évangéliques.

Vers l'an 65 de notre ère, l'empereur *Mim-Ti* envoya, vers l'Occident, des ambassadeurs à la recherche du Saint des saints, ou du moins, s'il était déjà mort, de sa doctrine.

On voit, comme le dit S. Clément, que la trompette du Christ, c'est-à-dire l'Evangile, avait de bonne heure retenti jusqu'aux dernières limites du monde.

Tous les peuples de l'Orient avaient entendu parler de

Jésus, ce Divin Docteur et Sauveur des hommes. Tous les monuments théologiques et littéraires de ces âges antiques le témoignent assez clairement.

IV. — *Quelques paroles doctrinales de Jésus d'après une tradition non-canonique.*

Jésus disait :

Veuillez et vous pourrez. (In Strom., l. II, c. 17.) — *Soyez de bons changeurs,* ou bien : *soyez d'honnêtes banquiers.* Cette parole est célèbre dans toute l'Antiquité, elle signifie que chacun doit faire valoir son talent, comme le banquier fait valoir son argent, mais avec probité ; γινεσθε τραπεζιται δοκιμοι. (Origène, in Matth. XXII, 23 ; et Constit. Apost., l. II, c. 36.)

Celui qui veut me voir et parvenir à mon Royaume, doit traverser les afflictions et les tourments pour arriver à me posséder. (Epît. de S. Barnabé, n. 7.)

Si quelqu'un dans Israël veut se repentir et croire en Dieu par mon nom, ses péchés lui seront remis. (S. Pierre, *in Strom., l.* 6, *p.* 636.) *Jésus dit à ses Apôtres : après douze ans, sortez dans le monde, afin que nul ne dise : nous n'avons point entendu.* (Ibid.)

Le Seigneur nous a dit, rapporte S. Clément, *quand bien même vous me seriez attachés jusqu'à reposer sur mon sein, si vous ne gardez pas mes commandements, je vous rejetterai et je vous dirai : retirez-vous de moi ! je ne sais point qui vous êtes, ouvriers d'iniquités !* (Epist. 2, n. 4.) *Conservez votre corps chaste et le sceau intact, afin que vous receviez la vie éternelle.* (Ibid. n° 8.)

Tacite rapporte que « quiconque passait au Judaïsme « (que ce païen confondait avec le Christianisme), devait « mépriser et abandonner non-seulement les dieux, mais « encore sa patrie, ses parents, ses enfants, ses frères et « ses sœurs. » Cet historien, idolâtre et ennemi du Christ.

avait bien compris la formule que Notre-Seigneur Jésus-Christ employait si fréquemment avec ses disciples, et que ceux-ci ne manquaient pas de répéter pour s'exhorter mutuellement à la patience et aux plus grands sacrifices au milieu des dangers et des persécutions de cette époque. Tacite rappelle évidemment ces paroles du Christ :

Quiconque ne hait pas son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, ne peut être mon disciple...

Personne n'abandonnera ses parents, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfants, à cause du Royaume de Dieu; — qui ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage, et dans le siècle à venir la vie éternelle. (Apud Lucam, XVIII, 29; et Matth., XIX, 29, etc.—Voir le Dr Sepp. *t.* I, *p.* 292, *Vie de Jésus-Christ.*) — En rappelant ainsi la doctrine de Jésus, le Philosophe-historien atteste la réalité et la vérité évangélique que prêchaient alors même les hommes apostoliques sous ses yeux et sous le regard des empereurs païens.

— Notre-Seigneur Jésus-Christ prononça les paroles que nous allons rapporter, à l'occasion d'un compliment qu'il reçut de la part de quelques docteurs Juifs, enchantés d'avoir entendu la parabole du bon Samaritain.

— « C'est bien, Maître, lui dirent ces Docteurs ! vous « avez bien parlé. »

Et l'un d'eux lui dit :

— « Maître, vous avez raison ; il n'y a qu'un Dieu, et il « n'y en a point d'autre que lui. L'aimer de tout son cœur, « de toute son âme, de tout son esprit et de toutes ses « forces, et aimer son prochain comme soi-même, est plus « que tous les holocaustes et que tous les sacrifices. »

Jésus trouvant qu'il répondait si bien, lui dit :

— « Il y a longtemps que j'ai désiré entendre un tel « discours, et je n'avais encore trouvé personne qui parlât « ainsi. » — « Tu as bien répondu ; fais cela et tu vivras,

« et tu n'es pas loin du royaume de Dieu! » (Dans S. Irénée, *hæresi*, I, 17.)

Origène rapporte un extrait de l'Evangile des Hébreux, pour servir à l'éclaircissement d'un passage des Evangiles canoniques :

« Il est écrit, dit-il, dans un Evangile intitulé : *Evangile selon les Hébreux*, si toutefois l'on veut bien l'admettre non point pour faire autorité, mais pour éclaircir la question présente :

Un riche, y est-il dit, *s'adressant à Jésus, lui dit :*

Maître, quel bien dois-je faire pour avoir la vie?

Jésus lui répondit :

Homme, observez les Lois et les Prophètes.

Je les ai observés, dit ce riche.

Jésus lui dit alors :

Allez, vendez tout ce que vous possédez, et le distribuez aux pauvres, puis venez et suivez-moi.

Mais le riche se mit à se gratter la tête, et n'agréa point cette parole. Alors le Seigneur lui dit :

Comment dites-vous : j'ai observé la Loi et les Prophètes, puisqu'il est écrit dans la Loi : Tu aimeras ton prochain comme toi-même; et voici que plusieurs de vos frères, des enfants d'Abraham, sont vêtus de haillons, et sont prêts de mourir de faim, tandis que votre maison regorge de biens, sans qu'il en sorte rien pour les nourrir?

Alors Jésus se tournant vers Simon qui était assis à ses côtés :

Simon, fils de Joanna, il est plus aisé qu'un chameau entre dans le trou d'une aiguille, qu'un riche dans le royaume des cieux. (Orig., *Tract.* VIII, *in Matth.*, XIX, 19.)

C'est ainsi que la tradition non canonique rapporte plusieurs paroles de Jésus, qui ne sont point dans les Evangiles canoniques. Ceux-ci sont éclaircis et confirmés par ces vestiges, mêmes inexacts, de la tradition humaine.

V. — *Jésus a été regardé par Mahomet et par ses sectateurs, comme un grand Docteur envoyé de Dieu et comme l'un des plus grands Prophètes-législateurs, suscités du ciel.*

1° Il est regardé comme *Prophète-Législateur.* — Voici ce que dit à ce sujet un auteur mahométan, dans un abrégé de la Théologie musulmane, cité par Reland, p. 23 :

« Ces Livres (qui contiennent la Parole et la Loi du « Dieu Très-Haut), sont au nombre de cent quatre. Dix de « ces Livres furent envoyés par Dieu à Adam, cinquante à « Seth, trente à Idrisus (Enoch), dix à Abraham, un à « Moyse, savoir le Pentateuque, un à Isam (Jésus), savoir « l'Evangile, un à David, savoir le Psautier, un à Maho- « met, savoir l'Alfurcan (ou l'Alcoran). Quiconque rejette « ces volumes, ou élève des doutes sur ces livres, ou sur « une partie ou sur un chapitre, ou sur un verset, ou sur « un mot de ces livres, est certainement un infidèle. Préser- « vez-nous, ô Dieu, de l'infidélité ! »

Chardin, dans son *Voyage en Perse et dans les autres lieux de l'Orient*, tom. x, p. 44, rapporte des choses semblables, et ajoute ce qui suit :

« Les Mahométans assurent, dit-il, que, quoique Dieu ait « envoyé au monde cent vingt-quatre mille *Prophètes*, il « n'y en a eu que cinq qui aient donné des Lois sur le culte « divin et public, savoir : *Abraham*, *Moyse*, *David*, *Jésus-* « *Christ et* leur faux prophète *Mohamed*, lesquels ils ap- « pellent par distinction *Sahed Kitab*, c'est-à-dire *Maîtres* « *de Livres*, sous-entendu *de Lois*, et comme qui dirait *des* « *Législateurs*. Les *Persans* enseignent, que lorsque *Dieu* « avait envoyé quelqu'un de ces Prophètes au monde, qu'il « était venu à l'âge de commencer sa mission, Dieu lui en- « voyait par l'*Ange Gabriel* le *Livre Sacré*, lequel il voulait « qu'il fût dans la suite la règle de la foi et des mœurs des « hommes, de sorte que l'envoi d'un tel livre abrogeait en- « tièrement l'autorité du *Livre précédent*, c'est-à-dire qu'on

« avait cru, et qu'on avait pratiqué jusques-là, hors dans « les choses où le nouveau Livre s'accordait avec le *Livre* « *précédent*, et le confirmait ; que Dieu envoyait ces livres « peu à peu, par versets, ou par chapitres, comme l'*Alco-* « *ran* ; ou par *Livres*, comme le *Pentateuque de Moyse ;* ou « tout à la fois, comme l'Evangile. »

On voit donc que les Mahométans regardent la Loi de Moyse et la Loi évangélique de Jésus, comme des commandements divins, inspirés de Dieu, θεοπνεύστους ; ils rangent même au nombre des infidèles tous ceux qui ne les reconnaissent pas comme tels. En un mot, ils les élèvent au rang de ce qu'ils considèrent comme ce qu'il y a de plus divin, savoir : de leur propre Loi, de leur Alcoran.

Mais, dira-t-on, puisque les Mahométans reconnaissent l'*Ancien Testament* et le *Nouveau*, comme *inspirés de Dieu*, pourquoi ne se rendent-ils pas à leur autorité et aux arguments qu'on tire de ces Livres? — Voici ce que répondent à cela les deux auteurs précités :

« Les Mahométans respectent à la vérité nos *Livres Sa-* « *crés*, qui sont le *Vieux* et le *Nouveau Testament*, les bai- « sant, les mettant sur la tête, et ne les touchant qu'avec « un très-grand respect. Ils avouent même qu'ils contien- « nent plusieurs vérités, mais ils ne défèrent pourtant point « à leur autorité, parce, disent-ils, que ces *Livres* ne sont « point les mêmes que les *Prophètes Moyse et Jésus* ont « apportés, mais des extraits altérés, et que quand il n'y « aurait rien d'altéré, leur autorité a cessé, parce que Dieu « a envoyé depuis un autre Livre sacré, et un autre *Pro-* « *phète-Législateur*. C'est ce qui fait que tous les *Docteurs* « *mahométans* tiennent la lecture de *ces Livres* vaine et « inutile. »

Quant à l'*Engil*, c'est-à-dire l'*Evangile ;* ils reconnaissent qu'il contient une *Sainte Doctrine ;* ils disent que *Jésus, ce grand Prophète*, *l'apporta du ciel*, mais qu'il *le remporta, lors-*

qu'il remonta au ciel; que ses Apôtres, l'ayant écrit de mémoire, seulement, c'est pour cela que l'Evangile actuel est altéré, et qu'il a fallu qu'il vînt un autre prophète, qui a été Mahomet.

2. Telles sont les suppositions arbitraires que cet imposteur mit en avant pour justifier sa nouvelle doctrine, et pour colorer son titre de *Prophète.* Au reste, il ne parlait ordinairement de Jésus que comme du plus grand des Prophètes, comme du Verbe de Dieu, de l'âme de Dieu. Il le plaçait au-dessus de tous les Prophètes antérieurs et au-dessus de lui-même, comme nous le démontrons ailleurs.

VI. — *Trait qui tend à montrer que l'Evangile de Jésus avait une autorité divine, législative, même aux yeux des fondateurs du Mahométisme.*

Les Mahométans disent que l'empereur des Abyssins, qu'ils nomment *Négiaschi,* qui régnait du temps de Mahomet, se lia avec ce faux prophète, pour propager la religion musulmane.

Ce prince ayant reçu la nouvelle d'une grande victoire que ses armées avait remportée dans l'Arabie, assembla son Divan (conseil), où ayant convié tous les étrangers et particulièrement les Arabes qui se trouvaient à sa cour, il parut, ce jour-là, qui était celui d'une grande réjouissance, assis à plate-terre, et vêtu d'un vieil habit déchiré.

Ces Arabes, étonnés de le voir dans ce costume qui marquait plutôt un état d'affliction et de douleur que de joie, lui demandèrent la cause de cet appareil.

Le Négiaschi leur répondit en ces termes qui sont rapportés dans le livre Turc intitulé : *Thiraz almankousch:*

Nous trouvons écrit dans le Livre de l'Evangile qui a été envoyé de Dieu à Jésus, fils de Marie, que, lorsque Dieu fait quelque nouvelle grâce à un de ses serviteurs, il exige de lui qu'il pratique quelque acte particulier d'humilité et d'abaisse-

ment, en reconnaissance de la grâce qu'il a reçue, et c'est pour cette raison que vous me voyez en cet état.

« Il y a apparence, dit Herbelot à ce sujet, que ceci est tiré de ces paroles de Jésus-Christ (*Matth.*, XXIII, 12) : *qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur* ; car il est vrai de dire que tout ce que les Musulmans citent de l'Evangile, soit historique, soit doctrinal, a quelque fondement dans le même Evangile : mais ils lui donnent toujours quelque nouveau tour, afin qu'ils ne paraissent pas qu'ils l'ont emprunté des Chrétiens, et pour persuader aux ignorants qu'ils ont entre leurs mains les vrais originaux, qu'ils n'ont toutefois jamais pu produire jusqu'à présent. »

« Cependant, ajoute le même auteur, ceux qui sont mieux instruits parmi eux de ce qui regarde le Christianisme, avouent que l'Evangile qui est maintenant entre les mains des Chrétiens, aussi bien que celui qui y était au temps de Mahomet, est le véritable Evangile de Jésus-Christ, et qu'il n'y en a point d'autre. » (Herbelot, *Biblioth. Orientali*, p. 315.) Les Mahométans citent plusieurs versets de l'Evangile en leur faveur, comme celui de Paraclet, celui de la Table des Apôtres, etc. Ils marquent par là qu'ils l'ont en estime.

VII. — *Hommage de l'Incrédulité moderne rendu à la Doctrine de Jésus. — J.-J. Rousseau. — (Dans l'*Emile.*)*

« Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Evangile, était chrétienne avant d'être philosophique... Les préceptes de Platon sont souvent très-sublimes ; mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs ? Quant à Cicéron, peut-on croire que sans Platon ce rhéteur eût trouvé ses Offices ? L'Evangile seul est, quant à la morale, toujours sûr, toujours vrai, toujours unique et toujours semblable à lui-même.

« Non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'Evangile s'est étendu partout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce divin Livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes.

« Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage ; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant...

« J'avoue que la majesté des Ecritures m'étonne; la simplicité de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si sage soit l'ouvrage des hommes ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! Quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours!...

« Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples... Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale , l'Evangile a des caractères de vérité frappants, inimitables... »

CHAPITRE XI

LANGAGE PARABOLIQUE DU CHRIST.

Le Seigneur parlera à son peuple en énigmes
et en paraboles.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

Il est certain que le Verbe Divin a conduit tous les événements et toute l'économie de l'ancien Testament, et que l'ancien Testament est parabolique, figuratif et prophétique. C'est pourquoi, le Verbe, c'est-à-dire le Christ futur, parlant à son peuple, de la Loi qu'il lui a donnée, s'exprime de la sorte :

Ps. LXXVII, 1 et 2, *Intelligence à Asaph.*

O mon peuple, écoutez ma Loi : rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche, attendite, popule meus, legem meam.

J'ouvrirai ma bouche pour vous parler en paraboles ; je vous proposerai en énigmes les choses qui se sont faites dès le commencement. Aperiam in parabolis os meum ; loquar propositiones (L'hebr :) *enigmata ab ante.*

Le Messie déclare donc ici, que le langage parabolique

et énigmatique est celui qu'il emploie et qu'il emploiera pour figurer et annoncer des choses mystérieuses ou d'utiles préceptes. S. Matth., XIII, 35. Génébr., Menoch., et tous les Pères, reconnaissent ici le Christ enseignant la Synagogue et l'Eglise. (*Calmet.*)

La Sagesse de Dieu, qui parle ici par la bouche du Psalmiste, se propose de raconter et raconte en effet toute l'histoire du peuple hébreu, mais d'une manière si simple et si claire, qu'on se demanderait avec étonnement, *comment a-t-elle parlé en énigmes et en paraboles?* Si l'on ne savait que son but principal est de s'annoncer d'avance comme devant donner une Loi nouvelle, et comme devant un jour parler en paraboles à son peuple.

Son but secondaire est d'apprendre aux Hébreux que toute cette histoire renferme un sens caché et figuratif, comme nous le démontrerons plus tard. C'est pour cela que le psaume est intitulé : *Intelligence à Asaph*, pour marquer qu'Asaph, qui devait le chanter, avait besoin d'intelligence pour en découvrir les mystères... (*V. Génébr., et Berthier, sur ce psaume.* 2 col., I.)

Même sujet.

Ps. XLVIII, 1 et suiv. Dans ce psaume, où, selon Calmet et d'autres interprètes hébreux et chrétiens, le Messie prophétise sur la Rédemption des hommes et sur sa future résurrection , voici comment il annonce son langage énigmatique et parabolique, par la bouche de David :

Peuples, écoutez toutes ces choses ; soyez attentifs, ô vous tous qui habitez l'univers.

O vous, enfants de la terre, et enfants des hommes ; ô vous, sans distinction, riches et pauvres.

Ma bouche proférera la sagesse, et la méditation de mon cœur énoncera la prudence.

Je prêterai l'oreille à la parabole, c'est-à-dire je disposerai

la parabole ; *j'expliquerai mon énigme au son de la harpe, inclinabo in parabolam aurem meam ; aperiam in psalterio* (problema seu) *propositionem meam.*

Isaïe, vi, 10. *Dites à ce peuple :*

Ecoutez ce que je vous dis et ne le comprenez pas ; voyez ce que je vous fais voir, et ne le discernez point.

Aveuglez le cœur de ce peuple, bouchez ses oreilles, et fermez ses yeux, de peur que ses yeux ne voient, que ses oreilles n'entendent, que son cœur ne comprenne, et qu'il ne se convertisse à moi et que je ne le guérisse.

S. Jean, xii, 40, et les Interprètes nous indiquent que cet aveuglement des Juifs indociles et incrédules sera entretenu, parce que la vérité leur sera proposée en énigmes et en paraboles, à cause de leur perversité et de leur indignité. (*Voyez Menochius, in hunc locum.*)

Leur malice fera qu'ils tomberont dans des ténèbres plus épaisses. Car c'est en entendant un langage parabolique, *qu'ils entendront de leurs oreilles, et qu'ils ne comprendront point*, comme dit Isaïe : *qu'ils regarderont de leurs yeux et qu'ils ne verront point.*

2ᵉ OOLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS HÉBREUX ET DES DOCTEURS DE L'ÉGLISE.

I. — Certains docteurs juifs ont enseigné qu'on ne devait nullement séparer le psaume soixante-dix-septième de celui qui le précède. Or le psaume précédent, suivant la *Midras thehillim* ou *Explication des Psaumes*, est une plainte, une supplication adressée par la nation Israëlite au Seigneur, par l'épouse à l'époux. Ces mêmes docteurs hébreux, enseignent que ce sont ces deux époux qui nous sont représentés dans le *Cantique des Cantiques* ; ils avouent et reconnaissent que cet époux, c'est le Messie.

Il suit de là par conséquent que le passage que les évangélistes tirent du psaume soixante-dix-septième, et que le psaume tout entier, selon la doctrine des Hébreux, se rapporte au Messie. (Apud Huetium, *prop.* IX, *c.* 37.)

« Je crois, dit le P. Berthier, que c'est le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui parle dans tout ce Psaume, mais, comme je l'ai déjà dit, selon le caractère et le style du Prophète ; et cette manière est encore une sorte d'énigme qui me paraît indiquée dans le verset de l'Evangéliste. Car comme on ne peut douter que selon le verset de S. Matthieu, Jésus-Christ ne parle dans ce verset du psaume, si tout le reste de ce cantique n'était point le discours de Jésus-Christ, le verset en question, c'est-à-dire le verset du psaume, n'aurait pas toute la vérité qu'il peut et qu'il doit avoir. »

« Dans ce psaume, il y a des paraboles, ou des simili-

tudes, et des énigmes. Je les ferai remarquer dans le détail des versets. » (Berth., *notes du ps.* 77, *v.* 2.)

Remarquons qu'il ne convient qu'au Messie, fils de Dieu, de dire à tous les Hébreux : *Mon peuple, écoute ma loi,* (THORA) ; ce mot *Loi* ne s'emploie que pour désigner *les commandements du Seigneur*.

Celui qui dit : *écoute ma loi*, a donc une autorité divine, il est donc ce Verbe qui fit entendre sa voix aux Patriarches, et qui leur donna la Loi Ancienne.

S. Barnabé enseigne que le Seigneur parle en paraboles, c'est-à-dire dans un langage allégorique ou obscur, et il ajoute que l'homme insensé et animal ne comprendra pas le sens spirituel et mystique caché sous la forme parabolique :

« Béni soit Notre-Seigneur, dit-il, qui a mis en nous la « sagesse et l'intelligence de ses mystères cachés. Car le « Prophète dit :

« *Qui comprendra la parabole du Seigneur, si ce n'es « l'homme sage et versé dans les choses spirituelles, et l'homme « qui aime son Seigneur ? Benedictus sit Dominus noster, qui « sapientiam et intelligentiam occultorum suorum posuit in « nobis : Dicit namque propheta* : παραϐολην κυριου τὶς νοήσει « εἰ μη σοφος καὶ επιστήμων, καὶ αγαπων τον κυριον αυτου ; S. Barnabé marque que le même Seigneur parle en paraboles dans les deux Testaments. (*Epist. cath.*, *n°* XI.)

Origène raisonne sur ce point conformément à ce que nous avons établi :

« Nous travaillons, dit-il, à nous instruire et à nous « perfectionner, en cherchant le sens mystique de la loi et « des prophéties. Les Prophètes eux-mêmes nous apprennent que le dehors de leurs histoires et de leurs pré« ceptes n'est pas tout ce qu'il y faut considérer ; qu'ayant « à raconter des histoires, ils se servent de cette préface : « *J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles, je publierai « les secrets des siècles passés* ; et que, parlant des préceptes

« de la loi comme d'une chose obscure qu'ils n'étaient pas « capables d'entendre sans l'assistance divine, ils font cette « prière à Dieu : *Dévoile mes yeux et je contemplerai les « merveilles de ta loi. Ps.* 118. (Origène, *contr. Celse*, *l.* II, *p.* 74.)

3e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE DANS LA PERSONNE DE JÉSUS.

Jésus parlait d'ordinaire en paraboles devant le peuple Hébreu. (*S. Matth.*, XIII, 2, 35).

De grandes foules de peuple s'assemblant autour de lui, il montait sur une barque, il s'y asseyait, et tout le peuple se tenant debout sur le rivage, il leur disait beaucoup de choses en paraboles, et locutus est eis multa in parabolis.

Par exemple, il leur enseignait dans la parabole du semeur, comment il fallait entendre la parole de Dieu ; il leur expliquait dans la parabole de la zizanie, pour quelles raisons Dieu permet les scandales et les péchés au milieu de son Eglise ; il parlait encore en paraboles devant les Juifs de la bonté du Père céleste, du royaume des cieux, du petit nombre des élus, de l'ingratitude et de la future réprobation du peuple juif, de la vocation des Gentils, etc. Il ne cessait surtout de leur annoncer de toutes les manières, les maux qui allaient leur arriver en punition de leur endurcissement.

Il leur donna des avertissements, non-seulement dans des discours allégoriques, mais aussi dans les termes les plus clairs et les plus précis.

Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles et il ne leur parlait point sans paraboles ; et sine parabolis non loquebatur eis ; *afin que cette parole du prophète fût accomplie : j'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles ; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.*

Quant à *ces choses cachées dès le commencement*, et aux faits figuratifs de l'histoire du peuple hébreu, Jésus leur en découvrait le sens allégorique et prophétique[1]. Ainsi, il leur déclarait que le Serpent d'airain, la manne du Désert, n'étaient que des faits énigmatiques qui annonçaient symboliquement ou figurativement les mystères importants de la nouvelle Loi. Le Serpent d'airain, selon la doctrine de Jésus, marquait son élévation en croix, d'où devait venir la guérison de tous les peuples ; la Manne figurait prophétiquement l'Eucharistie, le vrai pain descendu du ciel, le véritable pain des Anges, qui donne la vie éternelle ; l'endurcissement des Hébreux sous Moyse, figurait l'incrédulité obstinée des Juifs sous le nouveau Législateur. Le langage parabolique de Jésus est donc semblable à celui que tient la Sagesse Eternelle sous l'ancienne Loi, parce qu'il n'est lui-même rien autre chose que cette même Sagesse revêtue de notre chair, sous la Loi nouvelle.

S. Jean, XVI, 25. Elle disait alors à ses Disciples :

Je vous ai dit ces choses en paraboles ; l'heure vient en laquelle je ne vous entretiendrai plus en paraboles ; mais je vous parlerai ouvertement de mon Père...

Ses Disciples lui dirent :

C'est maintenant que vous parlez tout ouvertement, et que vous n'usez d'aucune parabole.

Le langage parabolique de Jésus servit à punir et à aveugler davantage les Juifs endurcis, qui ne voulaient ni connaître, ni pratiquer la vérité.

Matth. XIII, 10. *Les Disciples de Jésus lui dirent :*

Pourquoi parlez-vous en paraboles à ces gens-là ?

[1] *Eructabo abscondita a constitutione mundi.* « Jésus, dit S. Thomas (*in h. l.*) produisit, c'est-à-dire, tira des trésors de sa sagesse, *ex* « *intimis... de profundo sapientiæ*, les mystères cachés depuis le commencement du monde. »

Jésus leur répond :

Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du Royaume des cieux, et cela ne leur est pas donné... Je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant, ils n'entendent ni ne comprennent point.

Ainsi s'accomplit à leur égard cette prophétie d'Isaïe :

Vous écouterez et vous n'entendrez pas, vous regarderez et vous ne verrez pas.

Jésus marque ensuite que cela vient de la faute des Juifs :

En effet, le cœur de ce peuple est appesanti ; ils écoutent malgré eux, et ils ferment les yeux de peur de voir, d'entendre, de comprendre, de se convertir, et d'être guéris par mes leçons. »

Même langage dans S. Marc, IV, 11 ; dans S. Luc, VIII, 10. — Jésus les punit donc par où ils pèchent.

4e COLONNE.

LES PREMIERS PÈRES.

Ils témoignent unanimement que Jésus instruisait le peuple en lui proposant des paraboles, afin de réveiller son attention et sa curiosité et afin de l'exciter à chercher le sens de ses paroles, et à l'interroger, comme faisaient ses Disciples. Pour ceux d'entre les Juifs qui haïssaient la vérité et qui craignaient de la voir trop clairement, il les laissait s'aveugler et s'endurcir, et leur soustrayait même les grâces, dont ils se rendaient indignes par leurs mauvaises dispositions.

S. Barnabé, comme nous l'avons vu, parle des paraboles de Notre-Seigneur ; il était l'un des soixante-douze Disciples. Il les avait lui-même entendues.

S. Justin, qui se dit *le Disciple des Apôtres*, explique aux Juifs, dans son *Dialogue* n° 125, les paraboles de Jésus. Dans son Epître à Diognète, n° 11, ce saint Docteur juge ainsi le langage parabolique et didactique qu'employait Jésus :

« Le Verbe parlait librement, s'inquiétant peu des in-
« crédules qui ne le comprenaient pas ; mais les mêmes
« choses, il les développait ensuite clairement à ses Dis-
« ciples ; et c'est ainsi que ceux qu'il jugeait fidèles, con-
« nurent les secrets de son Père... Sa grâce, qui se répand,
« reçoit sans cesse par ses saints, de nouveaux accroisse-
« ments ; communiquant partout l'intelligence, dévoilant
« les mystères, annonçant la fin des temps, heureuse de
« ceux qui sont fidèles, prompte à se donner à ceux qui

« cherchent, mais dont la curiosité ne force pas les bar-
« rières de la foi. »

S. Clément d'Alexandrie, (*Strom.*, *l.* v. 10), parle longuement du langage mystérieux et parabolique du Christ. Il cite le passage de S. Barnabé pour montrer que *l'intelligence n'en était donnée qu'à un petit nombre.*

Barnabé dit encore que le Seigneur Jésus-Christ a dit : Mon mystère est à moi et aux fils de ma maison.

Il cite ces paroles de l'Apôtre :

Nous prêchons la sagesse de Dieu dans son mystère, qui était demeurée cachée, que Dieu avant tous les siècles avait prédestinée et préparée pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce monde n'a connue... L'homme animal ne peut comprendre ces mystères ; ils lui paraissent une folie. » Dieu ne révèle qu'aux sages le sens caché des oracles. — Notre-Seigneur a parlé en termes mystérieux. C'est lui que le Prophète désigne par ces mots : *il ouvrira la bouche pour parler en paraboles...* Les saints mystères prophétiques sont enveleppés de paraboles ; car le style des Ecritures est tout parabolique.

Les paroles de Jésus-Christ, destinées au salut, pouvaient se retourner contre les profanateurs qui les accueillaient avec de coupables dispositions... Le livre de la Prédication de S. Pierre, dit que *Jésus-Christ est annoncé tantôt en paraboles, tantôt en énigmes, tantôt en termes formels et incontestables...* Le langage parabolique qui n'indique pas l'objet lui-même, mais le montre à travers un léger déguisement, conduit l'intelligence au sens propre et véritable, dans l'intérêt de notre instruction. Les Disciples de Jésus usèrent à son exemple, de la parabole, etc. (*Strom.*, *livre* IV, 6 ; *l.* v, 4, 10, 12 ; *l.* VI, 15.)

S. Clément est un des anciens Pères qui se sont le plus étudiés à découvrir sous le voile des Ecritures les sens mystérieux qui y sont cachés.

S. Irénée explique plusieurs paraboles du Sauveur, *l.* IV, *c.* 36, 40, et démontre que si les paraboles de Jésus-Christ ont contribué à l'aveuglement des Juifs, c'est que leur malice les a empêchés de profiter des lumières qui leur étaient présentées.

Il cite à ce sujet le passage de Jésus-Christ et d'Isaïe où il est marqué qu'on leur parlera allégoriquement ou en paraboles, *de manière qu'ils écouteront sans entendre, et regarderont sans voir*, et cela en punition *de ce qu'ils endurcissent leur cœur, ferment leurs yeux et ne veulent pas se convertir.* Dieu les frappe donc d'aveuglement, parce qu'ils ne veulent pas croire en lui ni reconnaître sa puissance. De même que le soleil, qui est un de ses ouvrages, aveugle ceux auxquels quelque infirmité de l'organe de la vue ne permet pas de contempler sa clarté. Mais Dieu augmente les lumières intellectuelles de ceux qui croient en lui et suivent sa loi. » (*Liv.* IV, *c.* 29).

Tertullien rappelle plusieurs des paraboles de Notre-Seigneur, telles que la parabole de la semence, celle de la veuve et du juge, celle du figuier, celle de la brebis égarée. Il réfute solidement les Hérétiques de son temps, qui prétendaient, alors comme aujourd'hui, interpréter symboliquement ou paraboliquement toutes les Ecritures.

« Cum vero in aliquam speciem corporalem quid edicitur, omnia potius asseverant quam quod nominatur. Si corporalia parabolæ, ergo et animalia. Si non et animalia, ergo nec corporalia. Tam enim corpus homo, quam et anima, ut non possit altera species admittere ænigmata, altera excludere.

« (Sunt) qui Dominum omnia in parabolis pronunciasse contendunt, quia scriptum est : *Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis : et sine parabolis non loquebatur* ad illos, scilicet Judæos. Nam et Discipuli : *Quarè*, aiunt, *in parabolis loqueris?* Et Dominus : — *Propterea in parabolis loquor ad eos,*

ut videntes non videant, et audientes non audiant : secundum Esaiam.

Quod si ad Judæos in parabolis, jam non ad omnes. Si non ad omnes in parabolis, jam non semper nec omnia parabolæ, sed quædam cum ad quosdam. Ad quosdam autem cum ad Judæos. Non nunquam plane et ad discipulos. Sed quomodo referat Scriptura, considera. *Dicebat autem et parabolam ad eos :* ergo et non parabolam dicebat : quia non notaretur cum parabolam loquebatur, si ita semper loquebatur : et tamen parabolam non aut ab ipso invenias edissertatam, ut de Seminatore in verbi administratione : aut a commentatore Evangelii præluminatam, ut Judicis superbi et instantis ad perseverantiam orationis : aut ultro conjectandam, ut arboris fici dilatæ in spem, ad instar Judaïcæ infructuositatis.

Quod si nec parabolæ obumbrant Evangelii lucem, tanto abest ut sententiæ et definitiones, quarum aperta natura est, aliter quam sonant, sapiant. Definitionibus autem et sententiis Dominus edicit, sive Judicium, sive regnum Dei, sive resurrectionem : *Tolerabilius erit*, inquit, *Tyro et Sidoni in die judicii :* et *dicite illis quod adpropinquaverit Regnum Dei*, et : *retribuetur tibi in resurrectione Justorum.* Si nomina absolute sunt rerum, id est, Judicii et regni Dei et resurrectionis, ut nihil eorum in parabolam comprimi possit, nec ea in parabolas compellantur, quæ ad dispositionem et transactionem, et passionem regni, Judicii, et resurrectionis prædicantur : atque ita corporalia defendentur, ut corporalibus destinata, id est, non spiritalia, quia non figurata. Nam et ideo perstruximus tam corpus animæ, quam et carnis obnoxium esse mercedibus pro communi operatione pensandis, ne corporalitas animæ occasionem subministrans figurarum, corporalitatem carnis excludat : cum utramque participem et regni, et judicii, et resurrectionis oporteat credi... »

(*Liber de resurrectione carnis.*, *p.* 45, 46. D. E. — A.)

5e COLONNE.

LES ÉCRIVAINS MAHOMÉTANS RAPPORTENT DES SENTENCES PARABOLIQUES DE JÉSUS, QUI NE SE TROUVENT POINT DANS LES QUATRE ÉVANGÉLISTES.

« Paroles de Jésus, fils de Marie, dont le nom soit « béni :

« *Celui qui a soif des richesses est semblable à un homme « qui boit de l'eau de la mer ; plus il en boit, plus il éguise sa « soif, et il ne cesse point de boire qu'il ne périsse.* »

« Jésus, fils de Marie, dit à Jean, fils de Zacharie :

« *Lorsque quelqu'un parlant de vous, dit la vérité, louez « Dieu ; s'il dit de vous des faussetés, louez Dieu davantage ; « car votre mérite est augmenté sur le catalogue de vos bonnes « œuvres, et cela sans que vous ayez pris aucune peine pour « l'acquérir, c'est-à-dire que ses bonnes œuvres* (celles du ca- « lomniateur), *passent sur votre catalogue.* »

Autre trait du même genre, que les Mahométans attribuent à Jésus.

« Jésus de bienheureuse mémoire, jugea un jour que le « monde ressemblait à une vieille décrépite ; il lui dit :

« *Combien de maris as-tu déjà eus ?*

« Elle répondit qu'elle en avait eu un si grand nombre, « qu'il était impossible de les compter.

« *Ils sont donc tous morts,* reprit Jésus, *et ils t'ont aban- « donnée ?*

« Au contraire, répliqua-t-elle, c'est moi qui les ai tués « et qui les ai fait disparaître.

« Alors Jésus lui dit :

« *Il est étonnant, que les autres, voyant comment tu as*
« *traité tous tes maris, soient cependant assez insensés pour*
« *être épris d'un amour passionné pour toi, et pour ne point*
« *s'instruire par les exemples d'autrui.* »

« — Au temps de Jésus, trois voyageurs faisaient un jour
« route ensemble et trouvèrent un trésor. Nous avons
« faim, se disent-ils ; l'un de nous ira donc acheter de la
« nourriture. Celui qui allait seul chercher de la nourri-
« ture, se dit à lui-même : il sera bon que j'empoisonne la
« nourriture, afin que mes deux compagnons meurent
« après l'avoir prise, et qu'ensuite je reste seul possesseur
« du trésor. C'est ce qu'il fit en effet ; il mêla du poison à
« la nourriture. Or, les deux hommes étaient convenus en-
« semble, de leur côté, de tuer leur compagnon aussitôt
« qu'il apporterait les vivres, afin de jouir seuls du trésor.
« Au moment donc où il leur apportait la nourriture em-
« poisonnée, ils le mirent à mort. S'étant mis ensuite à
« prendre la nourriture empoisonnée, ils moururent (aus-
« sitôt).

« Alors Jésus passant avec ses Apôtres, leur disait :

« *Telle est la condition du monde ! Voyez comment il a*
« *traité ces trois hommes, tandis que lui-même cependant*
« *poursuit sa marche ordinaire. Malheur à celui qui demande*
« *les biens du monde au monde !* »

(Levinus Warnerus in notis ad Centurian. Proverbiorum Persicorum, proverb. 61, *p.* 30. *Codex apoc. Fabricii*, t. III, *p.* 394.)

On peut joindre à ces traits rapportés par Warner les paroles suivantes de Jésus extraites par Sadi, des livres Persiques :

« Jésus dit dans l'Evangile : *O fils de l'homme ! Si je*
« *t'accorde la fortune et la puissance, tu me quittes pour tour-*
« *ner tout ton amour et tous tes soins vers la fortune et la puis-*
« *sance ; si je te fais pauvre, tu es triste et tu languis dans*

« *les soucis et dans l'abattement. Où trouveras-tu donc de la* « *douceur dans mon nom? Et quand apporteras-tu un zèle* « *empressé à mon service?* »

Certes, ces paraboles et ces sentences que les Mahométans attribuent à Jésus sont bien meilleures que tout ce que les Juifs racontent dans leur Talmud sur le même sujet. (Sadi, *capite* VIII, *Gulistan sive Rosarii Persici*). Ibid.

Il y a toute apparence qu'elles ont été puisées par les Mahométans dans quelques-uns de ces anciens évangiles composés sous la seule inspiration humaine, mais rapportant toutefois les faits essentiels de Jésus.

6e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE.

Nous trouvons dans les Livres des Rabbins les paraboles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, exprimées et rapportées à peu près dans les mêmes termes que dans l'Evangile. Les Docteurs de la Synagogue Infidèle et déchue, voulant avoir à opposer aux premiers Chrétiens quelque chose qui pût contrebalancer les sublimes enseignements du Sauveur, ont copié et imité les récits des Evangiles.

Ainsi nous retrouvons mot pour mot dans le Talmud la parabole de *la brebis perdue ;* — la parabole du *Festin Royal,* de l'homme qui entre sans avoir la Robe Nuptiale, et celle des *serviteurs vigilants.* Nous y retrouvons la copie fidèle de la parabole des *Vierges sages et des Vierges folles,* — de celles des *cinq talents* ou des *dix Livres ;* nous y retrouvons et l'histoire de *l'Officier de Capharnaüm,* et *l'Homme d'affaires* de l'Evangile *rendant compte à son maître de son administration,* et *le Pauvre Lazare* et *le Mauvais Riche,* et enfin *les Vignerons infidèles.* Cette dernière se trouve dans le Talmud de Jérusalem, et principalement dans le Livre du R. Tanchuma. Dans cette parabole, empruntée à l'Evangile, sont marqués les divers intervalles du jour auxquels sont appelés les ouvriers, et l'égalité des récompenses accordées aux ouvriers. Le même auteur retourne la même parabole dans un autre sens, pour lui faire signifier l'inégalité des récompenses, après un travail égal, du moins quant à l'extérieur. — Dans le jardin du Seigneur, de même que dans la science,

il y a un grand nombre d'arbres, dont chacun demande à être cultivé, quoique tous ne payent pas également la peine que coûte leur culture.

« Le Royaume du ciel est donc semblable à un roi qui « loue des ouvriers pour travailler à son jardin... Or, le « moment de régler les comptes étant venu, le roi dit à « l'un :

« — Sous quel arbre as-tu travaillé ?

« — Sous un poirier, répond celui-ci.

« — Bien, il t'est dû pour cela un (denier ou) florin « d'or.

« Passant à un autre, il lui dit :

« — Et toi, sous quel arbre as-tu travaillé ?

« — Sous un câprier.

« — Il t'est dû un demi-florin.

« — Et toi, demanda-t-il à un troisième, où as-tu bêché « la terre ?

« Celui-ci montre un arbre, c'était un figuier dont la « culture rapporte à l'ouvrier deux cents *Susins*. — Les « ouvriers vinrent donc tous trouver le roi, et lui dirent :

« — N'auriez-vous pas pu nous avertir sous quel arbre « il y avait plus à gagner ?

« Mais le roi leur répondit :

« — Comment aurais-je pu planter et faire croître dans « mon jardin des arbustes de toute sorte, si j'avais fait ce « que vous me dites ? Car beaucoup sont appelés et peu « sont élus. »

Le Talmud de Babylone, nous raconte les mêmes paraboles dans le même ordre qu'elles sont racontées dans l'Evangile. Elles sont attribuées au rabbin Jochanan, fils de Zachée (le même que Zachée-le-Publicain, ou du moins son parent ; car ces deux Zachée, s'ils ne sont pas le même, étaient contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et habitaient tous deux la ville de Jéricho). Il est certain, re-

marquons-le bien, que Jochanan a emprunté ces paraboles à l'Evangile, et que ce n'est pas l'Evangile qui les a empruntées au Talmud, puisque le R. Jochanan, qui en serait l'auteur, d'après les Juifs, a vécu postérieurement à Notre-Seigneur, et qu'il est le fils d'un contemporain et peut-être d'un célèbre disciple du Christ. Jochanan aura donc été plus instruit de la doctrine de Jésus, et, après avoir été indocile à la grâce, il a voulu faire passer dans la Synagogue les enseignements du Fils de Dieu, afin que les Juifs n'eussent rien à envier aux Disciples de Jésus-Christ. Mais, en insérant, dès lors, dans les Talmuds de la Synagogue la doctrine de l'Evangile, il a attesté, sans le vouloir et sans y penser, tout l'Evangile de Jésus-Christ, ce qui est un témoignage extrêmement remarquable.

Citons maintenant les paraboles évangéliques, que ce fameux Rabbin a transportées sous son nom dans les Livres de la tradition juive. Nous y lisons ce qui suit :

« Un roi fit inviter ses serviteurs à un festin sans les « prévenir toutefois du temps de son arrivée. Or, les uns, « qui étaient prudents prirent leurs habits de fête, ornèrent « leurs cheveux, et attendirent le roi à la porte de son « palais, dans la crainte de le manquer. Mais les autres, « insensés qu'ils étaient, continuèrent à vaquer à leurs « affaires, espérant arriver à temps. Or, voilà que le Roi « parut tout-à-coup. Ceux qu'il trouva prêts réjouirent son « cœur, et il les admit à son festin, et les autres n'y furent « point admis. »

Nous lisons dans une autre parabole :

« Un roi partagea ses habits entre ses serviteurs. Ceux « qui étaient prudents les plièrent et les gardèrent dans « leurs armoires. Les autres, au contraire, les revêtirent « et les souillèrent en les portant pendant le travail. Le

« roi, au bout de quelque temps, ayant redemandé ses vê-
« tements, fut très-content de ceux qui les avaient gardés,
« et les introduisit dans sa maison ; mais il entra dans une
« grande colère contre les derniers, et les fit jeter dans un
« cachot. »

Il est possible que les rabbins, dans ces deux paraboles, aient eu plutôt en vue celle des serviteurs vigilants que raconte S. Matthieu (24), et celle de l'homme qui n'avait pas la robe nuptiale ; mais il est impossible de méconnaître celle des cinq talents ou des dix livres dans la parabole suivante, que nous raconte le Talmud :

« Un roi partagea ses trésors entre ses trois serviteurs.
« Le premier augmenta la part qu'il avait reçue ; le se-
« cond la dissipa ; le troisième la remit à un autre pour
« qu'il la gardât. Quelque temps après, le roi revint et re-
« demanda ses trésors. Le premier fut récompensé, car il
« lui donna l'intendance de son Palais. Il punit très-sévè-
« rement le second, et défendit que l'on gardât rien de ce
« qui pouvait rappeler son souvenir. Il fit mettre en prison
« le troisième, jusqu'à ce que l'on sût ce qui était advenu
« de la part qu'il avait confiée à la garde d'un autre, afin
« de pouvoir plus tard, ou le mettre en liberté, ou le châ-
« tier comme il le méritait. » (Voir Sepp, *t.* I, *p.* 327 et 362.)

Les Juifs, dans leur orgueil, se regardaient comme les seuls qui dussent être admis au festin du royaume céleste ; la garde du feu sacré et du tabernacle où résidait la Divinité, leur avait été confiée. Mais ils ont laissé s'éteindre dans le Temple la lampe de la vérité et la flamme de la charité divine. C'est pourquoi Notre-Seigneur, dans la parabole des *dix Vierges*, déclare qu'ils sont exclus du banquet royal, et que les païens vont prendre leur place, selon qu'il est prédit dans le Prophète Isaïe, *chap.* 65 :

Et je les placerai à ma table comme mes serviteurs, afin qu'ils mangent pendant que vous aurez faim, (ô enfants perfides d'Israël), *et pour qu'ils boivent pendant que vous aurez soif, et pour qu'ils se réjouissent dans leur cœur pendant que vous hurlerez de désespoir.*

CHAPITRE XII

LE CHRIST PASTEUR.

Le Messie sera le grand Pasteur.

1re COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *Idée générale du futur Pasteur, annoncé par les Prophètes.*

Ce Pasteur prédit dans Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Michée, est évidemment le Messie, fondateur d'une nouvelle Jérusalem, d'une nouvelle Eglise, dans laquelle, comme dans un bercail, il doit réunir tous les Gentils avec les Israëlites fidèles. Des rabbins modernes ont voulu appliquer la peinture du Pasteur prédit, soit à Cyrus, soit à Zorobabel, soit à quelqu'autre ; mais ils n'ont jamais pu faire avec avantage une telle application des Oracles : car dans Isaïe, XL, 11, ce Pasteur est Dieu même, et c. LIII, 6, c'est le Christ souffrant et mourant pour racheter les brebis égarées, c'est-à-dire tous les hommes, *omnes nos quasi oves erravimus* ; dans Jérémie, XXIII, 6, il est dit que ce Pasteur sera *un nouveau David*, sera *appelé le Seigneur Dieu*, ou *Jéhova*, *notre Juste* ; dans Michée, V, 4, ce sera *le Dominateur Eternel*, et II, 11 ;

dans Ezéchiel, il sera *le Pasteur Unique*, xxxiv, 23. Or tout cela ne se peut dire ni de Zorobabel, ni d'Esdras, ni de Néhémie, ni de Mardochée, ni de Cyrus ; Dieu le Père appelle d'ailleurs ce Pasteur *son Serviteur David;* Cyrus était étranger à la famille de David, et aucun de ceux qui contribuèrent au retour des Juifs en Palestine, ni n'a été roi ni n'a eu toutes les attributions, tous les caractères que les Prophètes donnent au Pasteur dont il est ici question. Donc les interprétations des rabbins modernes sont entièrement fausses.

II. — *Le Messie, divin Pasteur, réunira ses brebis, les rachètera, les fera paître lui-même.*

Isaï. xl, 9. Le Seigneur commande dans Isaïe à son futur Précurseur *d'élever la voix et de dire aux villes de Juda: Voici votre Dieu ! ... Voici le Seigneur, votre Dieu, qui vient dans sa puissance ; il dominera par la force de son bras ; il porte avec lui ses récompenses, et il tient entre ses mains le prix des travaux*, comme un roi chargé de richesses et de dons précieux, qu'il doit partager à ceux qui ont bien mérité. *Il mènera son troupeau dans les pâturages comme un pasteur qui paît ses brebis ; il rassemblera par la force de son bras les petits agneaux et il les prendra dans son sein ; il portera lui-même les brebis qui seront pleines : Sicut pastor gregem suum pascet ; in brachio suo congregabit agnos et in sinu suo levabit, fœtas ipse portabit.*

Dieu le Messie sera donc un bon Pasteur, plein de soin et de tendresse pour ses brebis. (*S. Jérôme, Procope, S. Cyrille, Théodoret, Forerius, et les autres,* dans Tirinus.)

III. — *Le Messie, Pasteur véritable, unique, Pasteur d'un grand nom, d'origine céleste.*

Ezech. xxxiv, 10... Après avoir fortement reproché aux faux-Prophètes, aux Rois, aux Prêtres, pasteurs merce-

naires d'Israël, de négliger son troupeau et de ne chercher que leurs propres intérêts, Dieu ajoute ce qui suit : *C'est pourquoi, ô Pasteurs, écoutez la parole du Seigneur, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je viens moi-même à ces pasteurs; j'irai chercher mon troupeau moi-même de leurs mains ; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau ; je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes ; je délivrerai mon troupeau de leur violence ; et il ne deviendra plus leur proie. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : je viendrai moi-même chercher mes brebis, et je les visiterai moi-même,* ego ipse.

Comme un pasteur visite son troupeau lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées ; ainsi je visiterai mes brebis, et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées dans les jours de nuage et d'obscurité.

Ici, mêlant deux prophéties, Ezéchiel promet aux Juifs leur délivrance et leur retour de Babylone dans la Palestine comme événements figuratifs de leur future délivrance du péché et de leur entrée dans la nouvelle cité du Messie, s'ils sont fidèles à la Loi de Moyse ; puis, reprenant le fil de cette grande prophétie, il continue :

15. *Je ferai moi-même paître mes brebis, je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur Dieu : j'irai chercher celles qui étaient perdues ; je relèverai celles qui étaient tombées ; je banderai les plaies de celles qui étaient blessées ; je fortifierai celles qui étaient faibles ; je conserverai celles qui étaient grasses et fortes, et je les conduirai dans la droiture et la justice.*

17. *Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Dieu : je viens moi-même pour être juge entre les brebis et les brebis, entre les béliers et les boucs.* — Montrant ensuite aux puissants, aux riches, aux princes des prêtres, l'injustice qu'il y avait de leur part, à heurter de l'épaule et à choquer de leurs cornes les brebis maigres, à troubler l'eau pour les

empêcher de boire, et à fouler aux pieds les pâturages où elles devaient paître, il leur dit :

Je sauverai mon troupeau, il ne sera plus exposé en proie, et je jugerai entre les brebis et les brebis.

Je susciterai sur elles le Pasteur Unique pour les paître, David, mon serviteur, et suscitabo per eas Pastorem Unum qui pascat eas, David, servum meum; lui-même aura soin de les paître, et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur. Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu et mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur prince. C'est moi qui suis le Seigneur, qui ai parlé. — Un peu plus loin, après avoir promis de faire une alliance de paix avec ses brebis, d'exterminer du milieu d'elles toutes les bêtes cruelles, et de les combler d'abondantes bénédictions, représentées sous des symboles sensibles, il ajoute :

Je leur susciterai parmi eux une plante d'un grand nom... Ils sauront alors que je serai avec eux, moi qui suis leur Seigneur et leur Dieu, et qu'ils seront mon peuple, eux qui sont la Maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu. Mais vous, mes brebis, vous, les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, et moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur Dieu, en leur apprenant que tout est allégorique dans ce qu'il vient de leur dire.

Il est clair que Dieu dit qu'il sera lui-même leur pasteur, et toutefois il dit en même temps qu'il leur donnera un Pasteur ; *je ferai moi-même paître mes brebis, dit le Seigneur;... je leur susciterai un pasteur unique, un David*, une *Plante d'un nom célèbre.* Il veut montrer par là qu'il sera lui-même dans ce Pasteur Unique, qu'il agira en lui et avec lui, qu'il s'en servira comme d'un bras ; que ce Pasteur sera sa force visible, qu'il sera sa Sagesse même, incarnée, par laquelle il gouverne le monde et surtout ses fidèles serviteurs : ou plutôt il veut nous enseigner qu'il sera lui-même ce Pasteur : *je ferai paître moi-même mes brebis,*

dit-il, *ego ipse pascam* ; et son amour pour son troupeau lui fera revêtir une chair mortelle, formée du sang de David. — S. Ambroise, S. Augustin, tous les Pères et les Interprètes, les anciens Hébreux eux-mêmes au rapport du R. David, entendent cet oracle du Messie, Seigneur égal au Père par sa nature divine, et serviteur du Père par sa nature humaine. *Suarez, Tirinus, etc...*

IV. — *Continuation du même sujet.*

Ezéchiel ajoute que le nouveau troupeau sera saint ; XXXVI, 38 ; qu'il n'y aura plus qu'un seul Roi qui commandera tous les Enfants de Jacob, XXXVII, 22 ; qu'ils ne se livreront plus à l'idolâtrie ; qu'ils seront purifiés et réunis de de tous les lieux du monde dans la Nouvelle Cité du Roi David.

Ezéch. XXXVII, 24. *Mon serviteur David règnera sur eux ; ils n'auront plus tous qu'un seul Pasteur. Ils marcheront dans la voie de mes ordonnances... Et mon serviteur David sera leur prince dans la succession de tous les âges ; Pastor unus erit omnium... usque in sempiternum* ; car ce Pasteur universel doit avoir un règne éternel. *Je ferai avec eux une alliance de paix*, un Testament nouveau ; *mon alliance avec eux sera éternelle. Je les établirai sur un ferme fondement ; je les multiplierai et j'établirai pour jamais mon Sanctuaire au milieu d'eux. Mon tabernacle sera dans eux. Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple : et les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur et le Sanctificateur d'Israël, lorsque mon tabernacle se conservera pour jamais au milieu d'eux.* La perpétuité de la protection de Dieu, est en effet une des marques de la divinité d'une religion. — Tout cela est expliqué du Christ par les Pères et par les Interprètes. (*Menoch.*, Tirinus, etc.)

Il est vrai que le Prophète annonce dans ce chapitre le retour de la captivité de Babylone, comme il a déjà été dit.

Ce retour était l'occasion de prédire des choses plus relevées que celles qui eurent lieu alors, et il est comme l'ombre très-imparfaite des espérances qui doivent se réaliser dans la plénitude des temps marqués. Mais il est clair que le principal objet de la prophétie n'a pas été effectué au retour de Babylone ; car on n'a point vu ce Pasteur unique, universel, ce Roi Eternel, fils de David, qui réunit tous les Juifs fidèles, les sanctifie, les juge dans une parfaite équité. Zorobabel, qui seul a été de la race de David, n'a été ni roi, ni Seigneur, ni Jéhova, ni pasteur unique ; car il parut de son temps plusieurs chefs aussi dignes que lui et aussi célèbres dans l'Ecriture (Eccli., XLIV-L) ; tels furent Esdras, Jésus, fils de Josédech, Néhémie, Mardochée, Sarraias et d'autres prophètes, suscités de Dieu. Du reste, la Maison de David n'a plus donné de roi aux Juifs, depuis la captivité. *Elle n'entra plus jamais*, dit D. Calmet, savant interprète, *dans le droit de ses ancêtres, et n'occupa plus le trône.*

Donc la prophétie, qui doit s'accomplir dans un descendant de David, n'a pu s'accomplir dans aucun temps jusqu'à Jésus-Christ.

Il n'y a point eu de Pasteur Unique, Eternel, Universel, issu de la race de David, jusqu'à Jésus-Christ. Cependant tous les Prophètes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Michée, Zacharie, etc., s'accordent à annoncer un tel Pasteur. Il est donc évident qu'il y a deux choses prédites : l'une prochaine, le retour de la captivité de Babylone ; l'autre plus éloignée, la venue du Messie, Roi et Pasteur.

C'est ce que tous les interprètes juifs, cités dans Galatinus, ont senti parfaitement.

V. — *Le Messie, Pasteur Divin.*

Jérém. XXIII, 4, etc. « Dans ce chapitre, disent S. Jé-

« rôme, Tirinus avec les autres Interprètes, Dieu menace
« les pasteurs du peuple, savoir : les Princes, les Prêtres,
« les faux prophètes, qui, semblables à des loups, perdent
« le peuple ou le troupeau de Dieu, par leur avarice, par
« leurs mauvais exemples, par leurs tromperies. C'est
« pourquoi il annonce qu'il les retranchera, et qu'il en-
« verra en leur place le véritable Pasteur, c'est-à-dire le
« Christ et ses Apôtres.

Je leur donnerai des Pasteurs qui auront soin de les paître. Mes brebis ne seront plus dans la crainte et dans l'épouvante, et le nombre s'en conservera sans qu'il en manque une seule, dit le Seigneur..

Le temps vient, dit le Seigneur, que je susciterai à David un fils, une Race Juste ; un Roi règnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre. En ce temps-là, Juda sera sauvé...

Et voici le nom qu'ils donneront à ce Roi : le Seigneur qui est notre Juste, (l'hébr.) : Jéhova qui est notre Justice.

Le Paraphraste Chaldéen et tous les Hébreux, dit Vatable, ainsi que les Pères et les Docteurs de l'Eglise, appliquent généralement ces paroles au Christ. Il n'est pas possible, en effet, de les entendre autrement ; on annonce plus haut pour *pasteur unique une Plante d'un nom célèbre nommée David ;* ici on déclare que ce fils de David est *Jéhova ou Notre Justice.* Cela s'accorde avec tout ce qui a été dit précédemment, savoir : que ce pasteur délivrera ses brebis du péché et des injustices des pasteurs mercenaires. Ce qui achève de prouver que ce Pasteur est le Messie, c'est qu'il est encore appelé dans Michée v, 2 et 4, *le Dominateur Eternel qui doit paître* son troupeau *avec la force de Dieu, et convertir* les peuples *jusqu'aux extrémités du monde ;* c'est 2° qu'il est appelé par Zacharie, XIII, 7, *le Pasteur intimement uni à Dieu, le Pasteur souffrant,*

dont il est dit : *frappe le Pasteur, et les brebis seront dispersées.*

On voit donc par tout ce qui précède que le Pasteur prédit doit être le Seigneur lui-même, et non point un homme ordinaire ; mais un Seigneur revêtu de notre humanité, c'est-à-dire un Homme-Dieu, se faisant par amour pour nous, le Pasteur des hommes.

Jésus est le bon Pasteur.

2e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Il est certain que Jésus a exercé les fonctions de Pasteur, — et que par conséquent il a accompli en lui-même les Prophéties de l'Ancien Testament, relatives à ce caractère du Christ.*

S. Jean, x. — C'est ce que l'on voit dans le chapitre dixième presque entier de l'Evangile selon S. Jean. — Jésus, fils de David, selon la Nature humaine, fils de Dieu, selon sa Nature divine, se proclame ainsi le Pasteur Unique du grand troupeau composé des fidèles d'Israël et des nations converties au Seigneur.

En vérité, en vérité, je vous le dis ! Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron.

Il fait entendre qu'il n'est point un faux pasteur ; mais que parmi les pasteurs du peuple il y a plusieurs larrons, plusieurs meurtriers du troupeau de Dieu.

Mais celui qui entre par la porte est le Pasteur des brebis. C'est à celui-là que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix ; il appelle ses propres brebis par leur nom, et il les fait sortir. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivent point un étranger ; mais elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers.

*Jésus leur dit (*aux Pharisiens) *cette parabole, mais ils n'entendirent point de quoi il leur parlait.*

Jésus leur dit donc encore : En vérité, en vérité, je vous le dis : je suis la porte des brebis. Tous ceux qui sont venus sont des voleurs et des larrons ; et les brebis ne les ont point écoutés. Il entendait par ces larrons tous ces pasteurs contre lesquels les Prophètes avaient annoncé si souvent les menaces et les châtiments de Dieu, parce que ces pasteurs ne songeaient qu'à tromper, qu'à dévorer le troupeau du Seigneur et qu'à se paître eux-mêmes. Maintenant c'est lui le Pasteur, le grand Pasteur, par qui seul on peut être sauvé.

Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera, il sortira, et il trouvera des pâturages. Le voleur ne vient que pour voler, pour égorger et pour perdre. Mais pour moi, je suis venu afin que les brebis aient la vie, et qu'elles l'aient abondamment.

Je suis le bon Pasteur : ego sum Pastor bonus. *Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire et celui qui n'est point pasteur, et à qui les brebis n'appartiennent pas, voyant venir le loup, abandonne les brebis, et s'enfuit ; et le loup les ravit et disperse le troupeau. Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine de ses brebis.*

Pour moi, je suis le bon Pasteur ; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent ; comme mon Père me connaît et que je connais mon Père ; et je donne ma vie pour mes brebis.

J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène. Elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur : alias oves et habeo, quæ non sunt ex hoc ovili... audient vocem meam et fiet unum ovile et unus Pastor.

Jésus se déclare donc ouvertement ; 1° le *Pasteur Unique*, *fiet unus pastor ;* 2° le Pasteur *Universel*, puisqu'il doit rassembler dans son bercail unique non-seulement les brebis

d'Israël, mais encore *d'autres brebis qui viendront de la Gentilité*, comme elles sont venues effectivement en multitudes innombrables ; 3° le *Pasteur Eternel et Immuable*, puisqu'il doit entretenir en elles une vie impérissable et éternelle : v, 28, *je leur donne*, dit-il, *la vie éternelle et elles ne périront jamais* ; *et nul ne les ravira d'entre mes mains.* En un mot, Jésus laisse à entendre qu'il est ce bon Pasteur tant célébré d'avance par les Prophètes, *εγῶ ειμὶ, ὁ ποιμὴν, ὁ καλος, ille pastor, ille bonus.* Il le prouve, d'une part, en livrant sa vie pour ses brebis ; et d'autre part, en produisant ses œuvres miraculeuses en témoignage de la vérité de sa déclaration.

II. — *Comment Jésus exerçait envers son troupeau les fonctions de Pasteur.*

Dans le cours de son ministère public, Jésus fit voir qu'il était le bon Pasteur. Car, dit S. Marc, *voyant une grande multitude de peuple* qui accourait à lui de toutes les villes, *il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur, quia erant sicut oves non habentes pastorem*, VI, 34 ; ce fut alors que ce Pasteur, plein de bonté et de tendresse, les rassasia miraculeusement dans le désert. Les sentiments d'un pasteur dévoué brillent dans toute cette conduite. Il paissait son troupeau spirituellement et il le paissait corporellement.

I. — *Jésus nous trace une image de sa bonté pastorale. — Parabole de la brebis égarée.*

Luc. XV, 4. *Jésus dit cette parabole* qu'il propose aux Juifs par manière d'interrogation : *qui d'entre vous, ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, et ne va pas chercher la brebis perdue jusqu'à ce qu'il la retrouve? Quand il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie, imponit in humeros suos gau-*

dens, (voyez I, *col.* II *et* III, V, 15 *;) et dès qu'il est chez lui, il assemble ses amis et ses voisins, et leur dit : réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue. Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.* Le Père de Ligny fait une réflexion fort juste sur cette brebis retrouvée qui cause tant de joie à Jésus le bon Pasteur : « Elle ne lui est « pas, dit-il, plus chère que les autres, puisqu'il est dis- « posé à faire pour les autres, si elles venaient à s'égarer, « ce qu'il a fait pour celle-ci ; mais celle-ci lui cause pour « le moment une joie sensible que ne lui donnent pas les « autres ; c'est la joie de l'avoir trouvée. » *Sur S. Matth.*, XVIII, 13.

Cette douceur compâtissante de Jésus consolait les pauvres pécheurs, les humbles publicains, qui venaient à lui avec tant de confiance.

IV. — *Jésus se déclare le Pasteur prédit par les anciens Prophètes, — le Pasteur Suprême et Universel.*

Jésus s'est dit le véritable Pasteur, le pasteur prédit par Zacharie, XIII, 7, le pasteur souffrant pour ses brebis, et dont il est écrit : *frappe le Pasteur et les brebis seront dispersées !* Il l'a démontré par ses miracles et par le sacrifice de sa vie pour ses brebis. Ayant en outre annoncé d'avance que l'oracle de Zacharie allait s'accomplir en sa Passion. quoique les dispositions actuelles de ses disciples parussent tout-à-fait contraires à cet accomplissement, l'événement néanmoins justifia pleinement la prophétie de Zacharie, renouvelée par Jésus. — (*S. Matth.*, XXVI, 31.) Il est donc permis de voir encore en cela une preuve que Jésus était véritablement le Pasteur prédit.

S Matth., XXV, 32, 33. Jésus dit qu'au grand jour du jugement dernier, il apparaîtra comme le Roi Messie, le

Roi-Pasteur. *Toutes les nations étant assemblées devant lui,* dit-il, *le* Roi *séparera les uns d'avec les autres, comme un Berger sépare les brebis d'avec les boucs, sicut Pastor segregat oves ab hœdis; et il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui sont à sa droite...* (Voyez 1 col. III, 17, etc.)

Jésus sera donc en ce jour-là le Pasteur-Juge des brebis. Tout l'univers composera le troupeau qu'il aura à juger en dernier ressort.

Jésus se déclare non-seulement le grand Pasteur des brebis ; mais encore le possesseur, le maître du troupeau de Dieu ; car en disant à S. Pierre, le prince de l'église universelle: *paissez mes agneaux.., paissez mes brebis*, il s'est dit possesseur des agneaux et des brebis et roi du troupeau universel de Dieu. (S. Jean, XXI, 17.)

V. — *Jésus est le Pasteur qui devait descendre de David, le pasteur spécial d'Israël.*

1° D'après les prophètes, le Roi-Pasteur d'Israël devait sortir de la race de David. Or Jésus est descendu de ce prince, comme il a été prouvé précédemment, *l.* II, *c.* I.

2° Il a été spécialement Pasteur d'Israël : car il s'*est dit envoyé surtout vers les brebis d'Israël, qui s'étaient perdues* (Matth. XV, 24) ; il voulait que ses Apôtres allassent *préférablement aux brebis perdues de la Maison d'Israël.* Ibid, X, 6 : potius ite ad oves quæ perierunt domus Israël. Ses soins privilégiés ont donc été pour le peuple hébreu. Ainsi se sont parfaitement accomplies les prophéties précitées, qui marquent que le Pasteur Unique aura une attention particulière pour eux.

Jésus a été substitué à la place des pasteurs Juifs, des Scribes et des Pharisiens. Il a commencé à leur enlever des mains la conduite du troupeau de Dieu, parce qu'ils étaient des *conducteurs aveugles* (Matth., XXIII, 26), *qui empêchaient les*

autres d'entrer dans le Royaume de Dieu (Ibid., XXIII, 13) *des hypocrites qui dévoraient le peuple, les veuves et les orphelins*, (Ibid., XXIII, 14, 23, 25, 27, Luc XI, 39, etc. XII, I); *qui trompaient le peuple par leurs traditions humaines*, (*Marc*, VII, 7, 9); il déclare que leur ministère pastoral a cessé et qu'il a fait place à un nouveau (*S. Matth.*, IX, 16, 17); — qu'à cause de leurs crimes et de ceux de leurs pères, la désolation de Jérusalem est imminente (*Ibid.*, XXIII, 35.)

Jésus a été pour les Israélites ce qu'un bon Pasteur est pour ses brebis. Il a cherché les âmes égarées, les pécheurs, les publicains, tels que Zachée, Madeleine, etc. ; il a encouragé ceux qui étaient dans la bonne voie ; tels que ses Disciples ; il a raffermi ceux qui étaient faibles ; il guérissait non-seulement les plaies et les infirmités de l'âme, mais encore lés maladies corporelles. Il a de plus communiqué à ses Apôtres le pouvoir de continuer ces œuvres de bienfaisance; il défendait les brebis faibles et malades, contre le dur orgueil des pasteurs (*Luc*, XVIII, 10). Il a institué des sacrements très-salutaires pour communiquer perpétuellement à ses fidèles toutes ses grâces, les dons du Saint-Esprit, et les secours du ciel.

VI. — *Jésus est le grand Pasteur de l'Eglise Catholique, le Prince et l'âme de tous les pasteurs ecclésiastiques.*

I. *Pier.* II, 25. S. Pierre, quoique chargé de paître tout le troupeau des fidèles, reconnaît néanmoins que Jésus-Christ seul est leur Pasteur : *Vous étiez*, leur dit-il, *comme des brebis égarées* ; *mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur et à l'Evêque de vos âmes.*

Les Apôtres et les autres pasteurs subalternes ne sont que les vicaires de Jésus-Christ, ou plutôt ne sont que de simples instruments entre les mains de ce Pasteur suprême ; lui étant tout en eux tous, fait seul paître ses brebis.

C'est encore ce que fait entendre S. Pierre s'adressant aux pasteurs de l'Eglise; il leur dit:

I. Pier., v. *Je vous prie, vous qui êtes prêtres, étant prêtre comme vous et de plus témoin des souffrances de Jésus-Chri t et de cette gloire qui doit paraître un jour à découvert, paissez le troupeau de Dieu, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire, qui soit selon Dieu; non par un désir honteux du gain, mais par une charité désintéressée; non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau, par une vertu qui naisse du fond du cœur.*

Et lorsque le Prince des Pasteurs (Jésus-Christ) paraîtra, et cum apparuerit Princeps Pastorum, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

Eph., IV. — S. Paul reconnaît de même que Jésus-Christ a établi dans son Eglise des pasteurs qui le représentent. Mais c'est toujours Jésus-Christ, le grand Pasteur, qui est en tous les autres pasteurs et au-dessus d'eux tous, qui par eux fait paître ses brebis, nourrit les fidèles de sa propre chair, les rachète au prix de son sang, sanctifie les âmes, les vivifie par ses sacrements de vie, conserve son bercail universel, demeure au milieu des Justes, partout où ils sont, les inspire, les console et est avec eux et avec son Eglise pour jusqu'à la fin du monde: *Il a donné à son Eglise,* dit l'Apôtre S. Paul, *quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être Prophètes; d'autres pour être Evangélistes; d'autres pour être Pasteurs et Docteurs.* Mais il ajoute que c'est par Jésus-Christ que nous croissons en toutes choses. *C'est de lui que tout le corps dont les parties sont jointes et unies ensemble, reçoit par tous les vaisseaux et toutes les liaisons qui portent* l'esprit et la vie, *l'accroissement* qu'il lui communique *par l'efficace de son influence.*

Hébr. XIII, 20. — C'est pourquoi le même Apôtre dit dans un autre endroit:

Que le Dieu de paix qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ notre Seigneur, qui par le sang du testament éternel est devenu le grand Pasteur des brebis, magnum Pastorem ovium, vous rende parfaits en toute bonne œuvre !

Les oracles que nous avons produits, sont tels, que Jésus est le seul, dans toute la suite des temps, à qui ils soient applicables. Que l'on cherche tant que l'on voudra, on ne trouvera personne, autre que Jésus, qui ait pu s'attribuer le titre du Pasteur prédit. Mais Jésus n'est point au-dessous de ce caractère du Messie ; ce caractère prédit semble plutôt s'être agrandi dans la personne de Jésus.

Terminons ce chapitre par les belles réflexions que fait à ce sujet S. Clément d'Alexandrie :

« Voulez-vous comprendre et sentir toute la sagesse avec « laquelle le Divin Pasteur, le Pédagogue Tout-Puissant, « le Verbe paternel, nous instruit et nous dirige, réflé- « chissez à l'allégorie sous laquelle il se présente à nous, « disant de lui-même qu'il est le Pasteur des brebis ; c'est-à- « dire le Pédagogue des Enfants. Voyez-le expliquant aux « prêtres par le bouche d'Ezéchiel, la tendre sollicitude dont « il est animé pour son troupeau ; sollicitude admirable « qu'ils doivent prendre pour modèle : *Je ferai paître mes* « *brebis moi-même, je chercherai celles qui étaient perdues,* « *je relèverai celles qui étaient tombées, je banderai les plaies* « *de celles qui étaient blessées, et elles paîtront dans de fertiles* « *pâturages sur les montagnes d'Israël.* Tels sont les soins « du bon Pasteur. Paissez-nous, Seigneur, comme des bre- « bis ; paissez-nous de votre miséricorde et de votre justice ! « Conduisez-nous sur votre Montagne Sainte, à cette Eglise « qui est élevée au-dessus des nues et qui touche le ciel. « *Je serai moi-même leur Pasteur, je demeurerai auprès d'eux,* « *les entourant comme la robe entoure le corps ; ils m'appelle-* « *ront, et je leur dirai : me voici !* Vos bontés, Seigneur, ont « été plus rapides que mon espérance... Le fils de

« l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.
« Aussi l'Evangile nous le montre accablé de fatigue, ne
« reculant devant aucune des souffrances qu'il s'est impo-
« sées pour notre salut, et promettant de donner son sang
« pour la rédemption de plusieurs. N'est-ce pas là le véri-
« table caractère du bon Pasteur ? N'est-ce pas une libéra-
« lité magnifique, donner sa vie pour son troupeau ? »
(*Pédagog.*, *l.* I, *c.* 9, *et* 7.) « Le nom de notre Pédagogue
« est Jésus ; il se donne souvent le nom de *Pasteur*. Méta-
« phore prise des bergers qui conduisent les troupeaux.
« Celui qui conduit les enfants doit être regardé comme un
« pédagogue ; c'est un pasteur qui conduit les enfants. Ses
« fidèles peuvent être comparés à des enfants pour leur
« simplicité. *Ils ne formeront plus*, dit-il, *qu'un seul troupeau*,
« *et il n'y aura qu'un seul Pasteur*. Le Verbe est donc à bon
« droit appelé Pédagogue, puisqu'il nous conduit au salut,
« nous qui sommes ses enfants... » *Ibid.*

CONCLUSION.

Les événements sont dignes de la grandeur et de la bonté du Fils de Dieu. Quoi de plus heureux et de plus grand que l'avénement parmi nous de l'Homme-Dieu ; en sorte que, aux termes mêmes des Prophètes, nous avons possédé *Dieu avec Nous*, et nous le possédons encore au milieu de Nous !

De là, la vocation des peuples de la terre à la connaissance du vrai Dieu : de là, la chute des fausses divinités païennes, la fuite des Esprits Infernaux, qui sont chassés du milieu des nations. *Princeps hujus mundi ejicietur foràs !*

Nous l'avons vu : la consécration de la vie humble et laborieuse a été donnée par l'exemple personnel du Dieu-Homme, qui l'a choisie de préférence à toute autre : Quelle consolation pour le pauvre et pour toute personne vouée à la peine et au travail.

Que nous aimons, à l'arrivée d'un si grand Dieu, à considérer l'apparition d'un saint et magnifique Précurseur, qui marche devant lui, en qualité de héraut et de Préparateur du Peuple !

Qui n'admire la manifestation éclatante et solennelle du Messie, faite du haut des Cieux dans la personne de Jésus ! C'est le grand Astre prédit, qui éclaire Israël et toutes les

nations du monde. C'est désormais le Conducteur de l'Humanité.

La substitution du Nouveau Testament au Testament Ancien a été accomplie, de droit et de fait, par le Divin Auteur des deux Alliances.

Quant à la certitude de ces mystères sacro-saints, elle est pleine et absolue.

Pas un des faits de l'histoire n'est aussi rigoureusemeut démontré.

Les faits messianiques de Jésus s'accordent au pied de la lettre avec les Anciens Oracles Prophétiques qui les annonçaient. Les antiques monuments de la primitive église et ceux de l'histoire comparés et prouvés, confirment en tout point le Récit Evangélique.

Nous voyons les époques de l'avénement du Messie, parfaitement désignées, d'une part, par les grands événements du monde et par les annales des peuples. Les Oracles s'accordent pleinement ici avec l'histoire générale. Rien n'est plus historiquement certain, rien n'est plus remarquablement miraculeux que la coïncidence de ces époques, prédites et accomplies.

Que si nous envisageons maintenant la bonté de Dieu, elle éclate de toutes parts : Quel honneur pour le genre humain d'avoir pour Docteur le Verbe Eternel incarné, pour Pasteur Suprême et Universel le Christ, Roi des rois ! Et après un tel bienfait du ciel, dire que de nos jours il existe des hommes assez abaissés, assez vils et abrutis, pour préférer comme docteurs et comme conducteurs de leurs futures destinées, .quelques êtres dégradés d'intelligence, corrompus de cœur, comme eux !.... On se sent profondément attristé, lorsque l'on considère que notre Société actuelle, en partie pervertie par eux, se trouve en péril de suivre les erreurs et les voies désastreuses de ces hommes ignorants et aveugles, en laissant de côté

les doctrines et les vérités salutaires de Jésus-Christ, les seules capables de lui procurer, non-seulement la félicité éternelle, mais encore le bien-être présent et le bonheur temporel.

Pour nous, qui avons le bonheur de comprendre de si grands et de si heureux événements, accomplis en notre faveur, nous n'avons qu'une chose à faire : profiter de la bonté de l'Homme-Dieu, et lui rendre d'éternelles actions de grâces.

TABLE DES CHAPITRES

DU LIVRE TROISIÈME.

Pages.

CHAPITRE III. — BAPTÊME ET ONCTION SOLENNELLE DU CHRIST.

CHAPITRE IV. — L'ÉPOQUE DÉSIGNÉE.

CHAPITRE V. — ENCORE SUR L'ÉPOQUE DU CHRIST.

CHAPITRE VI. — ENCORE SUR LE MÊME SUJET.

FIN DU LIVRE TROISIÈME ET DU TOME QUATRIÈME DES PREUVES DE JÉSUS-CHRIST.

CHAUMONT. — IMP. CH. CAVANIOL.